



**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE
L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES
NATIONALES**

**Rapport de suivi annuel 2020
du Programme de développement stratégique
de l'éducation de base
(PDSEB)**

Janvier à Décembre 2020

VERSION PROJET

MARS 2021

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	3
TABLEAUX	9
ENCADRES	11
GRAPHIQUES.....	11
LISTE DES ANNEXES.....	12
INTRODUCTION.....	13
I. RESUME DU RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE 2020 DU PDSEB	14
I.1 EXECUTION PHYSIQUE DU PLAN D'ACTION DU MENAPLN.....	14
I.2 RESULTATS OBTENUS	14
I.3 PERFORMANCE GLOBALE DU PDSEB.....	32
II. DOTATIONS BUDGETAIRES.....	34
II.1 RESSOURCES ALLOUEES AU SECTEUR DE L'EDUCATION	34
II.2 DOTATIONS DU MENAPLN (MILLIONS DE FCFA).....	34
II.3 DOTATIONS CAST/FSDEB PAR NATURE DE DEPENSES.....	35
II.4 RESSOURCES FINANCIERES TRANSFEREEES AUX COMMUNES.....	36
II.5 PROJETS INTERVENANT AU MENAPLN	37
III. EXECUTION FINANCIERE.....	37
III.1 BUDGET GENERAL	37
III.2 CAST/FSDEB	38
III.3 CAST/CANTINE SCOLAIRE DU SECONDAIRE.....	39
III.4 RESSOURCES TRANSFEREEES AUX COMMUNES	40
III.5 PIP	40
IV. PROGRAMME 01 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION FORMELLE	41
IV.1 RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS.....	41
IV.2 SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET DU THEME PRIORITAIRE DE LA 8E MCS : ACCES	66
V. PROGRAMME 02 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION FORMELLE	68
V.1 RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS.....	68
V.2 SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET DU THEME PRIORITAIRE DE LA 8E MCS : QUALITE	99
VI. PROGRAMME 03 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE	102
VI.1 RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS.....	102
VI.2 SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET DU THEME PRIORITAIRE DE LA 8E MCS : ENF	130
VII. PROGRAMME 04 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE	133
VII.1 RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS.....	134
VII.2 SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET DU THEME PRIORITAIRE DE LA 8E MCS : PILOTAGE	150
ANNEXES	153
ANNEXE 1 : TAUX DE REALISATION DU PLAN D'ACTION DU MENAPLN.....	153
ANNEXE 3 : EVOLUTION DES INDICATEURS DU PDSEB	155
ANNEXE 4 : TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB	156

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

AME	: Association des Mères Educatrices
AASU	: Attaché d'Administration scolaire et universitaire
ABALS	: Approche bilingue d'apprentissage d'une langue seconde
ADEA	: Association pour le Développement de l'Education en Afrique
AEFA	: Approche d'Enseignement du français à l'Adulte et à l'Adolescent
AFD	: Agence Française de Développement
AGR	: Activité Génératrice de Revenus
AI	: Alphabetisation Intensive
AISU	: Attaché d'Intendance scolaire et universitaire
APC	: Approche par les Compétences
APE	: Association des Parents d'Elèves
API	: Approche Pédagogique Intégratrice
APS	: Appui psychosocial
ASMAE	: Association des Sœurs Emmanuelle
AVS	: Amélioration de la Vie Scolaire
BAC	: Baccalauréat
BB3	: Beog Biiga 3
BEP	: Brevet d'Études professionnelles
BEPC	: Brevet d'Etudes du premier Cycle
BID	: Banque Islamique de Développement
BTS	: Brevet de Technicien Supérieur
CAADES	: Commission d'Attribution des Autorisations de Diriger, d'Enseigner et de Surveiller
CAET	: Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique
CAET/ENS-K	: Certificat d'Aptitude à l'Enseignement technique de l'Ecole Nationale Supérieure de Koudougou
CAM	: Commission d'Attribution des Marchés
CAP	: Certificat d'Aptitude professionnelle
CAP	: Certificat d'Aptitude pédagogique
CAP-CEG	: Certificat d'Aptitude au Professorat des Collèges d'Enseignement général
CAP-CEG/ENS-K	: Certificat d'Aptitude pédagogique des Collèges d'Enseignement général de l'Ecole Nationale Supérieure de Koudougou
CAP-CEG/IDS	: Certificat d'Aptitude pédagogique des Collèges d'Enseignement général de l'Institut des Sciences
CAPES	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement secondaire
CAPET	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
CAPET/ENS-K	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement technique de l'Ecole Nationale Supérieure de Koudougou
CASEM	: Conseil d'Administration du Secteur ministériel
CAST	: Compte d'Affectation spéciale du Trésor
CAST/CSS	: Compte d'affectation spéciale du Trésor/Cantine scolaire du Secondaire
CAST/FSDEB	: Compte d'Affectation spécial du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Education de Base
CASU	: Conseiller d'Administration scolaire et universitaire
CBN2 J	: Centres Banma nuara 2 Jeunes
CCC	: Coordinations Communales de COGES

CCEB	: Chef de Circonscription d'Education de Base
CE	: Cours Élémentaire
CE1	: Cours Élémentaire première année
CEAP	: Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEBNF	: Centre d'Education de Base Non Formelle
CEEP	: Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CENAMAFS	: Centre national des Manuels et des Fournitures scolaires
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CEPRODIF	: Centre de Production et de Distribution des Fournitures
CERPAMAD	: Centre de Recherche panafricain en Management pour le Développement
CI	: Classe Intermédiaire
CID	: Circuit intégré de la Dépense
CIFE	: Circuit intégré des financements extérieurs
CIR	: Circuit intégré des recettes
CISU	: Conseiller d'Intendance scolaire et universitaire
CM1	: Cours Moyen première année
CM2	: Cours Moyen deuxième année
CMG	: Classe Multi Grades
CNE	: Comptes nationaux de l'Education
CNPD	: Commission nationale de Planification du Développement
CNSE	: Coordination nationale des Syndicats de l'Education
COOC	: Cadre d'Orientation du Curriculum
COGES	: Comité de Gestion d'Ecole
CONFEMEN	: Conférence des Ministres de l'Education des Etats et Gouvernements de la Francophonie
COREP	: Commission Régionale de l'Enseignement Privé
COSP	: Conseiller d'Orientation scolaire et professionnelle
COVID-19	: Maladie à Coronavirus 2019
CP	: Cours Préparatoire
CP1	: Cours Préparatoire Première année
CP2	: Cours Préparatoire deuxième année
CPA	: Classes préparatoires à l'Aggrégation
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et Formation
CPGE	: Classes préparatoires aux grandes Écoles
CREAA	: Conseil régional pour l'Education et l'Alphabétisation en Afrique
CRS	: Catholic Relief Services
CRSN	: Centre de Recherche en Santé de Nouna
CSD-EF	: Cadre sectoriel de Dialogue Education et Formation
CSS	: Caisse de Sécurité Sociale
CTIS	: Classes Transitoires d'Inclusion Scolaire
CTP	: Comité technique paritaire
DAD	: Direction des Archives et de la Documentation
DAF	: Direction de l'Administration des Finances
DAJC	: Direction des Affaires juridiques et du Contentieux
DAMSSE	: Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures Educatives

DCMEF	: Direction du Contrôle des Marchés publics et des Engagements financiers
DCPM	: Direction de la Communication et de la Presse ministérielle
DEP	: Direction de l'Enseignement Privé
DG	: Directeurs généraux
DGEC	: Direction Générale des Examens et Concours
DGEFG	: Direction Générale de l'Education Formelle Générale
DGENF	: Direction Générale de l'Education Non Formelle
DGEFPIC	: Direction générale de l'Encadrement pédagogique et de la Formation initiale et continue
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGFP	: Direction générale de la Fonction publique
DGREIP	: Direction générale de la Recherche en Education et de l'Innovation pédagogique
DIOSPB	: Direction des Information, de l'Orientation Scolaire, Professionnelle et des Bourses
DMP	: Direction des Marchés publics
DPEPPNF	: Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DPEPS	: Direction provinciale des Enseignements post-primaire et secondaire
DPPD	: Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses
DREPPNF	: Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DREPS	: Direction provinciale des Enseignements post-primaire et secondaire
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DSI	: Direction des Services informatiques
EAC	: Educate A CHILD
EAS	: Évaluation nationale des Acquis scolaires
ED	: Enfant et Développement
EdB	: l'Ecole du Berger et de la Bergère
EdM	: Enfants du Monde
EFA	: Ecole Franco Arabe
EFTP	: Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
EI	: Education Inclusive
EIA	: Éducation Interactive à l'Audio
EJE	: Educateurs de jeunes Enfants
ELAN	: École et Langues Nationales
ENEP	: Ecole nationale des Enseignants du Primaire
ENF	: Education Non Formelle
ENS-K	: Ecole normale supérieure de Koudougou
EPE	: Educateurs de la Petite Enfance
EPFEP	: Ecole privée de Formation des Enseignants du Primaire
EPS	: Education Physique et Sportive
EPSSN	: Education Préventive à la Santé, au VIH et à la Nutrition
EPT	: Education pour Tous
EQAmE	: École de Qualité Amis des Enfants
ESU	: Education en Situation d'Urgence
FACE	: Festival des Arts et de la Culture de l'Éducation
FAIB	: Fédération des Associations Islamiques du Burkina
FDC	: Fondation pour le Développement Communautaire
FECOP	: Formation d'Enseignants et de Conseillers pédagogiques
FEIPA	: Foyers d'Education et d'Innovation pour Adolescents

FEME	: Fédération des Églises et Missions évangéliques
FOAD	: Formation Ouverte A Distance
FONAENF	: Fonds National pour l'Education Non Formelle
FP	: Formation Professionnelle
FSDEB	: Fonds de Spéciale pour Soutien au Développement de l'Education de Base
FTS	: Formations Techniques Spécifiques
GAP	: Groupe d'Animation Pédagogique
GCNAMA	: Guide sur les Critères et Normes d'Affectation et de Mutation des Agents
GESS	: Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
GHM	: Gestion hygiénique des Menstrues
GIB	: Grandes Imprimeries du Burkina
GRH	: Gestion des Ressources humaines
GTA	: groupe thématique Accès
GTDENF	: Groupe Thématique de Développement de l'Education Non Formelle
HG	: Histoire Géographie
IAC	: Instituteur adjoint certifié
IDS	: Institut des Sciences
IEPE	: Inspection d'Éducation de la Petite Enfance
IEPENF	: Inspecteur de l'Enseignement Primaire et du Non Formel
IFADEM	: Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres
IFOAD	: Institut de Formation Ouverte à Distance
INFPE	: Institut national de Formation des Personnels de l'Éducation
INSD	: Institut National des Sciences
INSS	: Institut des Sciences des Sociétés
IRFPE	: Institut Régional de Formation des Personnels de l'Éducation
ISSP	: Institut supérieur des Sciences de la Population
IST	: Institut Supérieur de Technologies
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
JIA	: Journée Internationale de l'Alphabétisation
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
MATDC	: Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale
MCS	: Mission Conjointe de Suivi
MEJE	: Moniteurs d'Education des jeunes Enfants
MENA	: Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
MENAPLN	: Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
MFPTPS	: Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale
MINEFID	: Ministère de l'Economie des Finances et du Développement
MO	: Maitrise d'Ouvrage
MOC	: Maitrise d'Ouvrage Communale
MOD	: Maitrise d'Ouvrage Déléguee
MPP/GRH	: Manuel des Processus et Procédures de Gestion des Ressources humaines
OCADES	: Organisation Catholique pour le Développement Economique et Social
OIF	: Organisation internationale de la Francophonie
ONATEL/SA	: Office National de Télécommunication Société Annonime
ONG	: Organisation Non Gouvernementale

ONG/AD	: Organisations non gouvernementales et Associations de Développement
PA	: Plan d'Action
PAAQE	: Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education
PAC	: Plan d'Amélioration Collectif
PACOGES	: Projet d'appui aux Comités de Gestion d'Ecole
PADS	: Programme d'Appui au Développement Sanitaire
PAFAJA	: Programme d'alphabétisation/ Formation en faveur des adolescents jeunes et adultes
PAI	: Plan d'Amélioration Individuel
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAP	: Projet annuel de Performance
PA-PDSEB	: Projet d'appui au Programme stratégique de Développement de l'Education de Base
PAQER/CEC	: Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education par le Renforcement de la Collaboration Ecole - Communauté
PASEC	: Programme d'analyse sectorielle des Évaluations de la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie
PASS+	: Projet d'Accès à l'École primaire par la Stratégie de Scolarisation accélérée/Passerelle
PAT	: Plan d'Action triennal
PC	: Physique Chimie
PCIE/Jap	: Projet de Construction des Infrastructures Éducatives en appui au post-primaire financé par le Japon
PDI	: Personnes Déplacées Internes
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PdT	: Pédagogie du Texte
PE	: Professeur des Écoles
PEJEN	: Programme « Emplois-Jeunes » pour l'Education Nationale
PER	: Programme d'Éducation par la Radio
Philo	: Philosophie
PMAP	: Projet de Modernisation de l'Administration publique
PME	: Partenariat mondial pour l'Education
PNDES	: Plan national de Développement économique et social
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PRCJ	: Programme de Renforcement des Capacités des Jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés précoce et sortants des structures d'éducation non formelle
PREFA	: Projet d'Appui à l'Enseignement Primaire Bilingue Franco-arabe
PRISE	: Programme de Réalisation des Infrastructures Socio-économique
PROSPECT	: Projet de Renforcement des Stratégies et des Pratiques de l'Enseignement dans les Centres de Formation des élèves maitres
PS-PLNEC	: Plan stratégique pour la Promotion des Langues nationales et de l'Éducation à la Citoyenneté
PSRC	: Plan stratégique de Renforcement des Capacités
PTAB	: Plan de Travail annuel budgétisé
PTF-FC	: Partenaires techniques et financiers du fonds Commun
RAP	: Rapport annuel de Performance
RIB	: Relevés d'Identité bancaire
RSF	: Rapport de Suivi financier
RTE	: Radio-Télévision-Éducative

SCOFI	: Sociale à la Scolarisation des Filles
SDC	: Salle de Classe
SENF	: Service de l'Education non formelle au niveau de la DREPPNF et DPEPPNF)
SeSECi	: Semaine Scolaire d'Éducation à la Citoyenneté
SG	: Secrétariat Général
SIFCEEP	: Stratégie Intégrée de la Formation Continue des Enseignants et des Encadreurs pédagogiques
SIGASPE	: Système intégré de gestion de l'administration et du personnel de l'Etat
SIGE	: Système d'Information et de Gestion de l'Education
SIGE/FA	: Système Informatisé de Gestion des Écoles franco-arabes
SIMP	: Système intégré des marchés publics
SIREP	: Stratégie intégrée pour le Renforcement de l'Encadrement pédagogique
SNA	: Semaine Nationale de L'alphabétisation
SNADAEP	: Stratégie Nationale d'Accélération de l'Education Préscolaire
SNAP/COGES	: Stratégie nationale d'Autonomisation et de Pérennisation des COGES
SNDENF	: Stratégie Nationale de Développement de l'Education Non Formelle
SNEC	: Secrétariat National de l'Enseignement Catholique
SN-ESU	: Stratégie Nationale de l'Education en Situation d'Urgence
SNRIE	: Stratégie Nationale de Réalisation des Infrastructures Educatives
SONABEL	: Société nationale Burkinabè d'Électricité
SPENPU	: Secrétariat Permanent des Engagements Nationaux et de Programmes d'Urgences
SP-MABG	: Secrétariat permanent de la Modernisation de l'Administration et de la bonne Gouvernance
SPT	: Sport pour Tous
SSA/P	: Stratégie de Scolarisation accélérée/Passerelle
SSDS	: Système de Surveillance Démographique et de Santé
SSR	: Santé Sexuelle et Reproductive
ST/ESU	: Secrétariat technique de l'Education en Situation d'Urgence
SVT	: Sciences de la Vie et de la Terre
TAC	: Traité d'Amitié et de Coopération
TACH	: Taux d'Achèvement
TBA	: Taux Brut d'Accès
TDR	: Termes de Référence
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TICE	: Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UN/ABPAM	: Union Nationale des Associations Burkinabè pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants
UNEEPL	: Union nationale des Etablissements d'Enseignement Privés Laïcs
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VGMS	: Violences de Genre en Milieu scolaire
VIH/SIDA	: Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise

TABLEAUX

TABLEAU I-1: NOMBRE D'ETABLISSEMENTS ET DE SALLES DE CLASSE EN 2019/2020	15
TABLEAU I-2: EFFECTIFS DES AUDITEURS ET DES ELEVES PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT, PAR SEXE SELON LE STATUT EN 2019/2020	17
TABLEAU I-3 : TAUX BRUT D'ADMISSION PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT EN 2019/2020.....	19
TABLEAU I-4: TAUX BRUT DE SCOLARISATION PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT EN 2018/19.....	20
TABLEAU I-5: RATIO ELEVES/CLASSE ET RATIO ELEVES/MAITRE (AUDITEURS/ENCADREUR) EN 2019/2020.....	22
TABLEAU I-6: TAUX D'ACHEVEMENT PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET INDICE DE PARITE EN 2019/20	23
TABLEAU I-7: TAUX DE TRANSITION AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE EN 2018/19	24
TABLEAU I-8: TAUX DE SUCCES AUX EXAMENS EN 2019.....	27
TABLEAU I-9 : NOMBRE D'ETABLISSEMENTS FERMES, D'ELEVES ET D'ENSEIGNANTS AFFECTES	31
TABLEAU I-10 : NOMBRE D'ETABLISSEMENTS ROUVERTS, D'ELEVES ET D'ENSEIGNANTS CONCERNES.....	31
TABLEAU II-1: EVOLUTION DES RESSOURCES DU SECTEUR DE L'EDUCATION (EN MILLIONS DE FCFA).....	34
TABLEAU II-2: INDICATEURS DE MESURE DE L'EFFORT NATIONAL DU SECTEUR EDUCATION.....	34
TABLEAU II-3 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU MENAPLN (MILLIONS DE FCFA)	34
TABLEAU II-4 : DOTATIONS CAST/FSDEB PAR NATURE DE DEPENSES (EN MILLIERS FCFA)	35
TABLEAU II-5 : EVOLUTION DES FINANCIEMENTS DES PTF ABONDANT LE CAST/FSDEB	35
TABLEAU II-6 : FINANCIEMENTS 2020 DES PTF ABONDANT LE CAST/FSDEB	36
TABLEAU II-7 : TRANSFERT DE RESSOURCES FINANCIERES AUX COMMUNES (MILLIERS DE FCFA)	36
TABLEAU II-8 : SITUATION DES PROJETS INTERVENANT AU MENAPLN (MONTANTS EN MILLIERS DE FCFA)	37
TABLEAU III-1 : SYNTHESE DE L'EXECUTION PAR PROGRAMME (HORS DEPENSES DE PERSONNEL)	37
TABLEAU III-2 : DECAISSEMENT DES RESSOURCES DU CAST-FSDEB 2020 (FCFA).....	38
TABLEAU III-3 : EXECUTION FINANCIERE DU CAST-FSDEB PAR NATURE DE DEPENSES	38
TABLEAU III-4 : SYNTHESE DE L'EXECUTION FINANCIERE DU CAST-FSDEB PAR PROGRAMME	39
TABLEAU III-5 : SYNTHESE DE L'EXECUTION FINANCIERE PAR NATURE DE DEPENSES	39
TABLEAU III-6 : SYNTHESE DE L'EXECUTION DU CAST/CANTINE SCOLAIRE DU SECONDAIRE NOMENCLATURE DU PDSEB	40
TABLEAU III-7 : EXECUTION FINANCIERE DES RESSOURCES TRANSFEREEES EN 2020	40
TABLEAU III-8 : SITUATION D'EXECUTION DU PIP	40
TABLEAU IV-1: EVOLUTION DU TAUX DE REALISATION PHYSIQUE DU PROGRAMME ACCES DE 2018-2020	41
TABLEAU IV-2 : SITUATION DE L'ENSEMBLE DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES REALISEES EN 2020	42
TABLEAU IV-3 : SITUATION DE LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES AU TITRE DE LA MOD PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT EN 2020	43
TABLEAU IV-4 : SITUATION DE LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES AU TITRE DE LA MO DIRECTE EN 2020.....	44
TABLEAU N° IV-5: SITUATION DE REALISATION DES INFRASTRUCTURES SUR RESSOURCES TRANSFEREEES AUX COMMUNES EN 2020.....	45
TABLEAU IV-6 : SITUATION DE LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES PAR LES PROJETS EN 2020.....	46
TABLEAU IV-7 : SITUATION DE LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES PROGRAMMEES PAR DES PROGRAMMES HORS DU MINISTERE ET D'AUTRES PARTENAIRES	46
TABLEAU IV-8 : REALISATION DES INFRASTRUCTURES ACHEVEES DE 2019 SUR BUDGET ETAT ET CAST/FSDEB	47
TABLEAU IV-9 : ETAT DE L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DES CLASSES POLYVALENTE DE 2019 ET 2020	48
TABLEAU IV-10 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 01.2	49
TABLEAU IV-11 : EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ENSEIGNANTS/EDUCATEURS MIS A DISPOSITION DE 2018 A 2020	50
TABLEAU IV-12 : BESOINS APRES AJUSTEMENTS ENTRE LES DEPARTS ET LES ARRIVEES PAR DISCIPLINE ET PAR REGION	51
TABLEAU IV-13 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 01.3	51
TABLEAU IV-14 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 01.4	54
TABLEAU IV-15 : QUANTITES DES DENREES ACQUISES EN 2020	55
TABLEAU IV-16 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 01.5	59
TABLEAU IV-17 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 01.6	60
TABLEAU IV-18 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 01.7	62
TABLEAU IV-19 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 01.8	63
TABLEAU IV-20 : SITUATION DES ELEVES AFFECTES DANS LES ETABLISSEMENTS PRIVES AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE : 2019-2020	64
TABLEAU IV-21 : RESULTATS DES SESSIONS DE LA CEP	64
TABLEAU IV-22 : RESULTATS DES SESSIONS DE LA CAADES.....	65
TABLEAU IV-23 : ETAT DE MIS EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA 8E MCS DE L'ACCES	66
TABLEAU V-1 : SITUATION DE L'EXECUTION PHYSIQUE DU PROGRAMME 059 « AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION FORMELLE ». ..	68
TABLEAU V-2 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 02.1	68

TABLEAU V-3 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 02.2	71
TABLEAU V-4 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 02.3	74
TABLEAU V-5 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 02.4	77
TABLEAU V-6 : RECAPITULATIF DES BUDGETS ALLOUES POUR L'ACQUISITION DE LA MATIERE D'ŒUVRE POUR LE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS PAR REGION.	80
TABLEAU V-7 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 02.5	81
TABLEAU V-8 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 02.6	84
TABLEAU V-9 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 02.7	85
TABLEAU V-10 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 02.8	89
TABLEAU V-11 : TAUX DE REUSSITE AU CEP AVEC LES CANDIDATS LIBRES	89
TABLEAU V-12 : RESULTATS STATISTIQUES DU CEP SESSION DE 2020 SANS LES CANDIDATS LIBRES.....	90
TABLEAU V-13 : SYNTHESE DES RESULTATS DU CEP AVEC ET SANS LES CANDIDATS LIBRES.....	90
TABLEAU V-14 : RESULTATS DES CANDIDATS AU CEP DES ECOLES BILINGUES.....	90
TABLEAU V-15 : RESULTATS AU CEP DES ECOLES MULTIGRADES	91
TABLEAU V-16 : RESULTATS AU CEP DES ECOLES PRIVEES	91
TABLEAU V-17 : RESULTATS STATISTIQUES DU CEP DES ECOLES PUBLIQUES	92
TABLEAU V-18 : SYNTHESE DES RESULTATS AU CEP DES ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES.....	92
TABLEAU V-19 : RESULTATS STATISTIQUES DE L'ENTREE EN 6 ^{EME} , OPTION ENSEIGNEMENT GENERAL SESSION DE 2020	93
TABLEAU V-20 : RESULTATS DU CERTIFICAT ELEMENTAIRE D'APTITUDE PEDAGOGIQUE (CEAP).....	94
TABLEAU V-21 : RESULTATS DU CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE (CAP).....	94
TABLEAU V-22 : RESULTATS GLOBAUX DU BEPC DE LA SESSION DE 2020	95
TABLEAU V-23 : RESULTATS AVEC LES CANDIDATS LIBRES PAR REGION	95
TABLEAU V-24 : RESULTATS SANS LES CANDIDATS LIBRES PAR REGION	96
TABLEAU V-25 : RÉSULTATS DES CANDIDATS LIBRES PAR RÉGION	96
TABLEAU V-26 : RESULTATS DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP PAR REGION.....	97
TABLEAU V-27 : RESULTATS AUX EXAMENS DE L'EFTP DE LA SESSION DE 2020.....	97
TABLEAU V-28 : RESULTATS GLOBAUX DU BAC DE LA SESSION DE 2020 PAR REGION	98
TABLEAU V-29 : SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA MCS-8 DU GROUPE THEMATIQUE QUALITE	99
TABLEAU V-30 : RESSOURCES FINANCIERES MOBILISEES SUR LA BASE DES CONTRATS SIGNES AVEC LA PRESSE NATIONALE	101
TABLEAU VI-1 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 03.1	102
TABLEAU VI-2 : NIVEAU DE REALISATION DES CHANTIERS	103
TABLEAU VI-3 : SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PROMOTION DE L'ENF.....	106
TABLEAU VI-4 : EVOLUTION DES NOMBRES DE CENTRES ET DES EFFECTIFS DES APPRENANTS ADOLESCENTS.....	107
TABLEAU VI-5 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CENTRES DES ADOLESCENTS PAR REGION.....	107
TABLEAU VI-6 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES APPRENANTS ADOLESCENTS PAR REGION	108
TABLEAU VI-7 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CENTRES ET DES EFFECTIFS DES APPRENANTS JEUNES ET ADULTES.....	109
TABLEAU VI-8 : EVOLUTION DU NOMBRE DE CENTRES DE JEUNES ET ADULTES PAR REGION.....	110
TABLEAU VI-9 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES APPRENANTS DES CENTRES DES JEUNES ET ADULTES PAR REGION	110
TABLEAU VI-10 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES APPRENANTS DE LA TRANCHE D'AGE SPECIFIQUE 15-24 ANS.....	111
TABLEAU VI-11 : EFFECTIFS DES APPRENANTS DE LA TRANCHE D'AGE SPECIFIQUE 15-24 ANS PAR REGION	111
TABLEAU VI-12 : EVOLUTION DU NOMBRE GLOBAL DE CENTRES ET DES EFFECTIFS DES APPRENANTS DANS LES CENTRES ADOLESCENTS, JEUNES ET ADULTES	112
TABLEAU VI-13 : EVOLUTION DU NOMBRE GLOBAL DES CENTRES POUR ADOLESCENTS, JEUNES ET ADULTES PAR REGION	113
TABLEAU VI-14 : EVOLUTION DES EFFECTIFS GLOBAUX DES APPRENANTS DES CENTRES DES ADOLESCENTS, JEUNES ET ADULTES PAR REGION ..	114
TABLEAU VI-15 : TAUX DE DEPERDITION (%) PAR SEXE	114
TABLEAU VI-16 : TAUX DE DEPERDITION PAR REGION	115
TABLEAU VI-17 : TAUX D'ABANDON (%) PAR SEXE	116
TABLEAU VI-18 : TAUX D'ABANDON PAR REGION	116
TABLEAU VI-19 : NIVEAU DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS HORS PROGRAMME	117
TABLEAU VI-20 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 03.2	118
TABLEAU VI-21 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA FORMATION/RECYCLAGE DU PERSONNEL	118
TABLEAU VI-22 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 03.3	119
TABLEAU VI-23 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE EN ENF.....	120
TABLEAU VI-24 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 03.4	120
TABLEAU VI-25 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES CURRICULA ET PROGRAMMES DE L'ENF	121
TABLEAU VI-26 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 03.5	121
TABLEAU VI-27 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES MANUELS ET GUIDES DES CENTRES	121

TABLEAU VI-28 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 03.6	122
TABLEAU VI-29 : EVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENANTS EVALUES DES CENTRES ADOLESCENTS, JEUNES ET ADULTES PAR REGION	122
TABLEAU VI-30 : EVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENANTS DECLARES ALPHABETISES DES CENTRES ADOLESCENTS, JEUNES ET ADULTES PAR REGION	123
TABLEAU VI-31 : EVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENANTS DE 15-24 ANS EVALUES DES CENTRES ADOLESCENTS, JEUNES ET ADULTES PAR REGION	124
TABLEAU VI-32 : EVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENANTS DE 15-24 ANS DECLARES ALPHABETISES DES CENTRES ADOLESCENTS, JEUNES ET ADULTES PAR REGION	124
TABLEAU VI-33 : SYNTHESE DES EFFECTIFS DES APPRENANTS EVALUES EN ENF	125
TABLEAU VI-34 : SYNTHESE DES EFFECTIFS DES APPRENANTS DECLARES ALPHABETISES	125
TABLEAU VI-35 : EVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE (%) PAR SEXE DES APPRENANTS PAR REGION	126
TABLEAU VI-36 : TAUX DE REUSSITE (%) PAR SEXE.....	127
TABLEAU VI-37 : ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DU RESULTAT 03.7	127
TABLEAU VI-38 : SITUATION DES SPECIALITES DANS LES CEBNF EN 2019/2020	128
TABLEAU VI-39 : SITUATION DES SORTANTS INSTALLES	128
TABLEAU VI-40 : SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB	129
TABLEAU VI-41 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET DES TACHES	131
TABLEAU VI-42 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA 7E MCS.....	132
TABLEAU VII-1 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PROGRAMME 061.....	133
TABLEAU VII-2 : SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE DE L'ACTION 06101	134
TABLEAU VII-3 : TAUX DE REALISATION DES RENCONTRES PAR GROUPE THEMATIQUE.....	135
TABLEAU VII-4 : REPARTITION DES RESSOURCES TRANSFERERES AU TITRE DE 2020	137
TABLEAU VII-5 : SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE DE L'ACTION 06102	138
TABLEAU VII-6 : SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE DE L'ACTION 06103	141
TABLEAU VII-7 : EVOLUTION DES PERSONNELS D'AIDE A L'ACTION D'ENSEIGNEMENT MIS A DISPOSITION DE 2018 A 2020	142
TABLEAU VII-8 : EVOLUTION DES PERSONNELS D'AIDE A L'ACTION D'ENSEIGNEMENT MIS EN POSITION DE STAGE DE FORMATION DE 2018 A 2020.....	143
TABLEAU VII-9: EFFECTIFS A INTEGRER ET LES EFFECTIFS INTEGRES EN 2020 PAR ORIGINE.....	144
TABLEAU VII-10 : RECAPITULATIF DES EFFECTIFS A MANDATER ET DES EFFECTIFS MANDATES EN 2020 PAR ORIGINE.....	144
TABLEAU VII-11 : SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE DE L'ACTION 06104	145
TABLEAU VII-12 : SITUATION DES ELEVES AFFECTES DANS LES REGIONS VISITEES	146
TABLEAU VII-13 : SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE DE L'ACTION 06101.....	146
TABLEAU VII-14 : SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE DE L'ACTION 06101.....	149

ENCADRES

ENCADRE 1 : RESTRUCTURATION DES ENEP.....	70
ENCADRE 2 : REAMENAGEMENT DES CEB : ETAT DES LIEUX, DIFFICULTES ET PERSPECTIVES.....	73
ENCADRE 3 : ETAT DES LIEUX DE L'ENSEIGNEMENT EN LIGNE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RIPOSTE DU MENAPLN CONTRE LE COVID-19	77
ENCADRE 4 : LA QUESTION DE LA MISE A DISPOSITION DES NOUVEAUX MANUELS.....	79
ENCADRE 5 : SITUATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS HORS ECOLE.....	84

GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : TAUX D'EXECUTION DES PLANS D'ACTIONS ANNUELS DU MENAPLN.....	14
GRAPHIQUE 2: EVOLUTION DE L'INDICE DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS BASE 100 EN 2015/2016	16
GRAPHIQUE 3: EVOLUTION DE L'INDICE DU NOMBRE DE SALLES DE CLASSE BASE 100 EN 2015/2016	16
GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DE L'INDICE DES EFFECTIFS SCOLAIRE BASE 100 EN 2015/2016	18
GRAPHIQUE 5 : EVOLUTION DE L'INDICE DES EFFECTIFS SCOLAIRES DE L'EFTP BASE 100 EN 2014/15.....	18
GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION DU TAUX BRUT D'ADMISSION PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2014/15 A 2018/19.....	19
GRAPHIQUE 7 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PARITE FILLE/GARÇON DU TBA PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2015/16 A 2019/20.....	20
GRAPHIQUE 8 : EVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2014/15 A 2018/19....	21
GRAPHIQUE 9 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PARITE FILLE/GARÇON DU TBS PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2015/16 A 2019/20.....	21

GRAPHIQUE 10 : EVOLUTION DES RATIOS ELEVES/MAITRE (AUDITEURS/ENCADREURS) DE 2015/16 A 2019/20	22
GRAPHIQUE 11 : EVOLUTION DU TAUX D'ACHEVEMENT PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2015/16 A 2019/20	23
GRAPHIQUE 12 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PARITE FILLE/GARÇON DU TACH PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE 2014/15 A 2018/19	24
GRAPHIQUE 13 : EVOLUTION DU TAUX DE TRANSITION AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE	25
GRAPHIQUE 14 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PARITE FILLE/GARÇON DU TAUX DE TRANSITION DE 2014/15 A 2018/19.....	25
GRAPHIQUE 15 : PROFIL DE SCOLARISATION TRANSVERSAL EN 2016, ET 2020	26
GRAPHIQUE 16 : PROFIL DE SCOLARISATION TRANSVERSAL SELON LE SEXE EN 2018/19.....	26
GRAPHIQUE 17 : EVOLUTION DES TAUX DE SUCCES AU CEP ET AU BEPC DE 2016 A 2020	27
GRAPHIQUE 18 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PARITE FILLE/GARÇON DU TAUX DE REUSSITE AU CEP ET AU BEPC DE 2015 A 2019	28
GRAPHIQUE 19 : NOMBRE DE CENTRES D'EDUCATION NON FORMELLE PAR SOURCE DE FINANCEMENT EN 2018/19	28
GRAPHIQUE 20 : EVOLUTION DE L'INDICE DU NOMBRE DE CENTRES D'EDUCATION NON FORMELLE BASE 100 EN 2015/2016	29
GRAPHIQUE 21: REPARTITION DES EFFECTIFS DES APPRENANTS DE L'EDUCATION NON FORMELLE PAR TYPE DE CENTRE SELON LE SEXE EN 2020	29
GRAPHIQUE 22 : EVOLUTION DE L'INDICE DES EFFECTIFS DES APPRENANTS DE L'EDUCATION NON FORMELLE BASE 100 EN 2015	30
GRAPHIQUE 23 : EVOLUTION DU NOMBRE DE DECLARES ALPHABETISES DE 2016 A 2020	31
GRAPHIQUE 24 : EVOLUTION DES RESULTATS AU CEP DE 2016 A 2020	93
GRAPHIQUE 25: EVOLUTION DES EFFECTIFS DES ADMIS AU CONCOURS D'ENTREE EN CLASSE DE 6^{EME} DES 5 DERNIERES ANNEES	94
GRAPHIQUE 26: EVOLUTION DU TAUX DU BEPC DE 2016 A 2020	97

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : TAUX DE REALISATION DU PLAN D'ACTION DU MENAPLN	153
ANNEXE 32 : EVOLUTION DES INDICATEURS DU PDSEB	155
ANNEXE 33 : TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB.....	156
ANNEXE 34 : MATRICE DE SUIVI DES INDICATEURS DU PSEF	158

INTRODUCTION

Le Programme de Développement stratégique de l'Education de base (PDSEB) adopté en août 2012 par le gouvernement du Burkina Faso s'est fixé pour objectifs de (i) développer l'éducation préscolaire en faisant passer le taux de préscolarisation de 2,7% en 2010 à 3,00% en 2016 et plus de 25% en 2021 ; (ii) réaliser l'enseignement primaire universel en 2021 dont 75,1% de TAP en 2015 avec une équité fille/garçon ; (iii) supprimer le goulot d'étranglement entre le primaire et le post primaire (général et technique, formel et non formel) avec un taux de transition de 95% en 2021 avec une équité fille/garçon et 100% en 2025 ; (iv) accélérer l'alphabétisation en éliminant l'analphabétisme à sa source à travers la prise en charge de tous les adolescents de 09-15 ans à l'horizon 2021 et en mettant l'accent sur l'alphabétisation/formation des plus de 15 ans avec une attention particulière pour au moins 60% des jeunes de 15-24 ans.

Sa mise en œuvre en 2020 a été durement marquée par la crise sécuritaire que vit le Burkina Faso depuis 2016.

Malgré la situation sécuritaire préoccupante, les acteurs et partenaires de l'éducation sont restés mobilisés pour la poursuite de la mise en œuvre des actions et des réformes éducatives, notamment les engagements traceurs du Chef de l'Etat, le développement accéléré de l'éducation préscolaire, la réforme curriculaire, la restructuration des écoles de formation des enseignants, le redimensionnement des CEB, les établissements polyvalents, la mise en œuvre du protocole d'accord, l'éducation en situation d'urgence. L'année 2020 a également été marquée par la poursuite de la mise en œuvre des réformes budgétaires¹ et .

Le rapport de suivi annuel de la mise en œuvre rend compte de la performance réalisée en faisant le point des indicateurs stratégiques avec une analyse prospective sur les contraintes et les réalités du système éducatif burkinabè, principalement du sous-secteur de l'éducation de base et du secondaire.

Au niveau de chaque programme² du PDSEB, le présent rapport annuel fait le bilan global et analytique de la mise en œuvre du plan d'actions 2020 et antérieurs, couvrant les niveaux préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire pour tous les systèmes d'enseignement ainsi que l'éducation non formelle.

Le bilan annuel porte spécifiquement sur : (i) les réalisations des structures centrales, déconcentrées et rattachées du MENAPLN, des collectivités territoriales, des PTF, ONG et Associations avec une couverture sur le préscolaire, le primaire, l'éducation non formelle, le post-primaire, le secondaire général, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, et (ii) la performance réalisée au cours de l'année 2019 sur la base des indicateurs de résultats définis dans le cadre de performance du ministère.

¹ Planification du budget du MENAPLN par programme budgétaire, élaboration des contrats de performances des responsables conformément au canevas du Budget programme, l'application du manuel de procédures du CAST/FSDÉB avec comme actions phares le cadrage du plan d'action et le début de l'expérimentation de la déconcentration du CAST/FSDÉB, introduction du système de gestion budgétaire (SiN@folo) qui prend en compte le CID, le SIGASPE, le SIMP, le CIFE et le CIR.

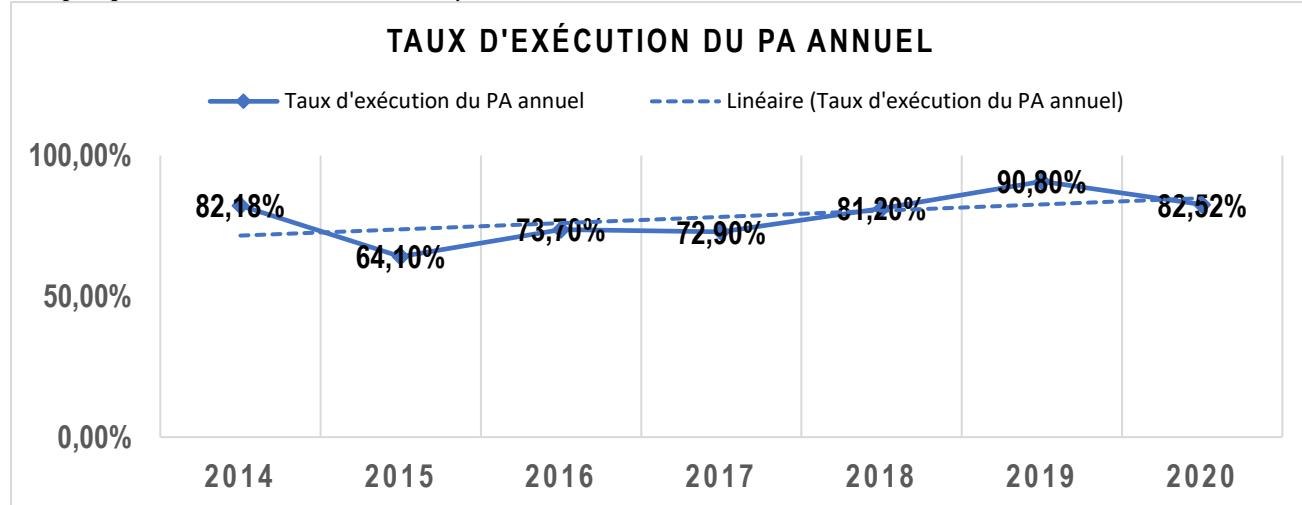
² Les programmes : (i) Développement de l'accès à l'éducation de base formelle, (ii) Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle, (iii) Développement de l'éducation non formelle, (iv) Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle.

I. RESUME DU RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE 2020 DU PDSEB

L'exécution physique des plans d'actions du MENAPLN, les produits qui en sont issus au titre de l'année 2020 et l'analyse de la performance globale du PDSEB 2012-2021 constituent les points du présent résumé.

I.1 EXECUTION PHYSIQUE DU PLAN D'ACTION DU MENAPLN

Graphique 1 : Taux d'exécution des plans d'actions annuels du MENAPLN



Source : Rapports d'activités 2014 à 2020 du MENAPLN

Au cours des années, les taux de réalisation des plans d'actions du MENAPLN sont supérieurs à 50%. Le plus faible taux (64,08%) a été enregistré en 2015 et le taux le plus fort taux (90,80%) en 2019.

Le taux d'exécution physique du PDSEB est passé de 90,80% 2019 à 82,52% en 2020 soit une baisse de 8,28 points de pourcentage. Cette baisse pourrait s'expliquer par le démarrage tardif des activités du plan d'action 2020 consécutif à la mise en quarantaine de certaines localités du pays et au confinement de la population en début d'année 2020. Cette situation a eu un impact négatif sur le plan d'action dont le début de mise en œuvre des activités a été effectif à partir du deuxième trimestre.

De 2014 à 2020, le taux d'exécution moyen du plan d'action annuel du MENAPLN est de 78,20. Sur la période, le taux a connu un accroissement moyen de 0,06%, passant de 82,18% en 2014 à 82,52% en 2020 avec un pic à 90,80% en 2019.

Le programme "*Développement de l'accès à l'éducation de base formelle*" est celui qui a le plus contribué à cet accroissement de 2015 à 2020, suivi respectivement des programmes, "*Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle*", "*Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base*" et le programme "*Développement de l'éducation non formelle*" en dernière position.

La situation d'exécution par sous-programme de 2014 à 2020 est présentée en annexe (*Voir annexe 1 pour plus de détail*).

I.2 RESULTATS OBTENUS

I.2.1 ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE

I.2.1.1 Infrastructures

Le tableau n°4 présente la situation des infrastructures en 2019/20. Le nombre total d'établissements scolaires de l'éducation nationale est de 20 782 établissements fonctionnels en 2019/2020. L'enseignement primaire occupe plus de 71,5% suivi du post-primaire et secondaire (20,8%). Quant aux établissements du préscolaire, ils ne représentent que 7,7% du nombre total d'établissements.

Selon le statut de l'établissement, le niveau de l'offre est fonction de l'ordre d'enseignement considéré. L'offre d'éducation préscolaire relève presque exclusivement du privé qui occupe plus de 71% du nombre de structures en 2019/2020. Par contre, au niveau du primaire l'offre relève plus du public (71,5%). Au niveau du post-primaire et secondaire, le public et le privé se rivalisent en terme d'offre en occupant respectivement 48,1% et 51,9% du nombre total d'établissements en 2019/2020.

Le volet EFTP reste encore embryonnaire avec moins de 3,7% du nombre d'établissements du post-primaire et secondaire avec une forte prédominance du privé dont la part représente près de 74% du nombre d'établissements de l'EFTP.

Ce constat est aussi fait au niveau des salles de classe. Ainsi, sur un total de 96 929 salles de classe, le primaire occupe 69% contre 27% pour le post-primaire et secondaire, et 4% pour le préscolaire.

Tableau I-1: Nombre d'établissements et de salles de classe en 2019/2020

Ordre d'enseignement	Infrastructure	Statut			
		Public	Privé	Communautaire	Ensemble
PRÉSCOLAIRE	Etablissements	192	1 139	266	1 597
	Salles d'activités	525	2 902	456	3 883
PRIMAIRE	Etablissements	10 630	4 208	25	14 863
	Salles de classe	49 730	17 077	63	66 870
POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE	Total	2 077	2 245	0	4 322
	Salles de classe	13 800	12 376	0	26 176
	Dont EFTP	Etablissements	42	119	0
		Salles de classe	388	715	0
					1 103

Source : Annuaires statistiques 2019/20 du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire

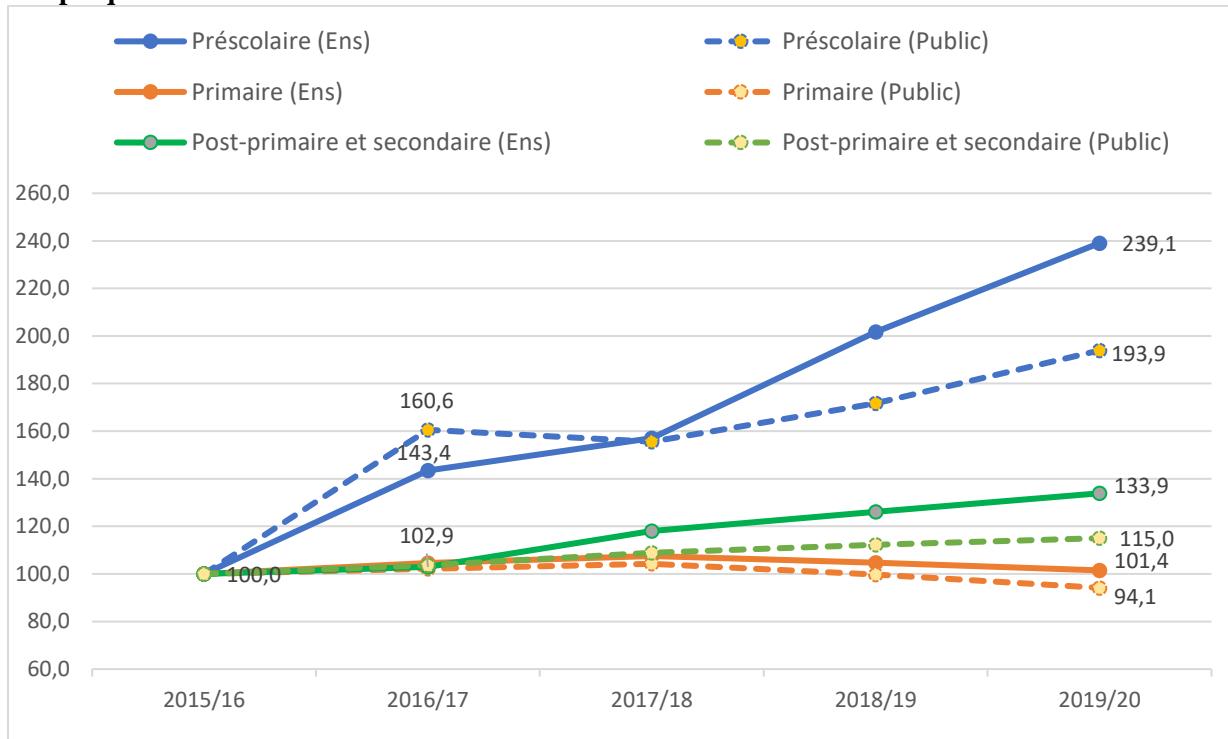
Le graphique n°2 décrit l'évolution du nombre d'établissements par ordre d'enseignement pour l'ensemble des établissements et ceux du public. Cette évolution mesurée par l'indice du nombre d'établissements base 100 en 2015/2016 traduit une variation relative c'est-à-dire une variation (en %) du nombre d'établissements entre une année donnée et l'année scolaire 2015/2016 considérée comme année de référence.

Comme on peut le constater, au préscolaire, le nombre total d'établissement s'est continuellement accru entre 2016 et 2020. En 4 années d'intervalle, le nombre d'établissements au préscolaire a plus que doublé (236%). Cependant, dans cet ordre d'enseignement, au niveau du public, on observe une baisse de 5% entre 2016 et 2017.

Au primaire, le nombre d'écoles n'a presque pas évolué entre 2016 et 2020. On enregistre une hausse de seulement 1,4% en 4 ans. On observe une hausse de 8,9% entre 2016 et 2018 suivi d'une baisse de plus de 7,5% entre 2018 et 2020. Cette baisse est attribuable à la crise sécuritaire qui a engendré la fermeture d'écoles dans plusieurs régions du pays.

Au niveau du post-primaire et secondaire, le nombre d'établissements a connu une hausse continue sur la période 2016-2020. En 4 ans, le nombre d'établissements s'est accru de plus de 33%. Les établissements publics de cet ordre d'enseignement ont aussi connu une hausse continue mais d'ampleur moindre par rapport aux établissements privés.

Graphique 2: Evolution de l'indice du nombre d'établissements base 100 en 2015/2016

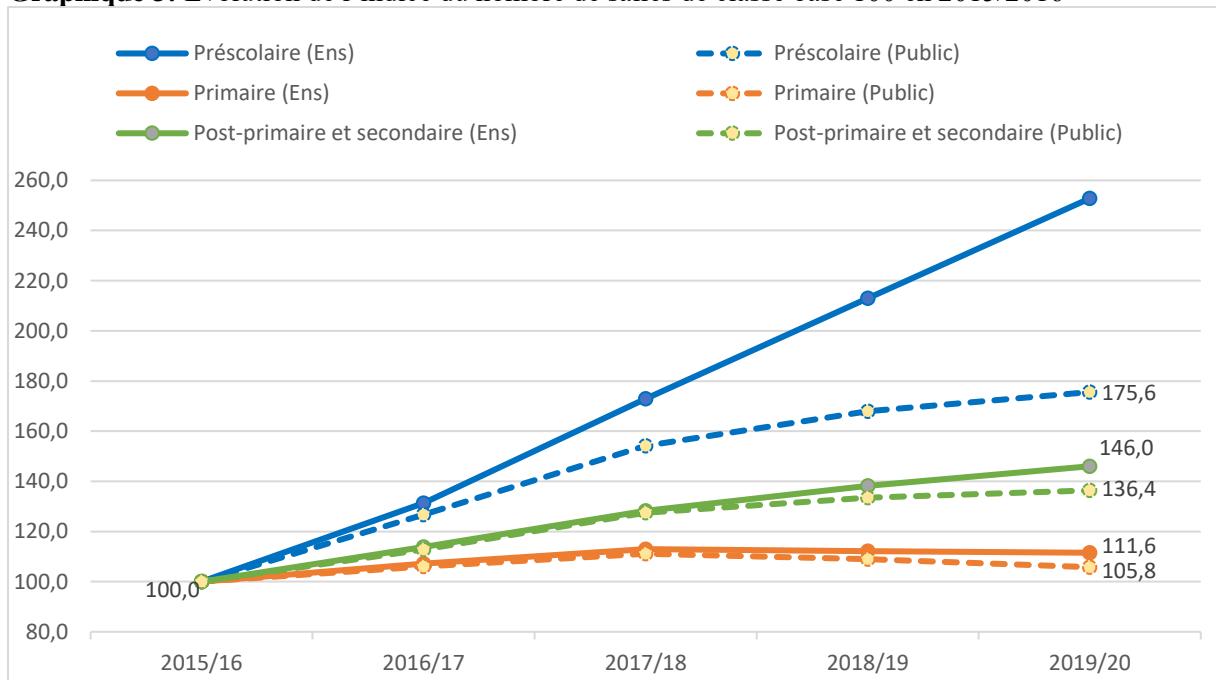


Source : annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2015/16 à 2019/20)

Le graphiques n°3 illustre l'évolution du nombre de salles de classe à travers l'indice base 100 en 2015/2016 (variation relative du nombre de salles par rapport au nombre de 2015/16 considérée comme année de référence).

Au préscolaire, à l'image du nombre de structures, le nombre de salles d'activité a plus que doublé entre 2016 et 2020 (239%). De même, au post-primaire et secondaire, le nombre de salles de classe s'est continuellement accru au cours de cette période, soit une hausse de plus de 33%. Par contre au primaire, on relève une baisse du nombre de salles de classe (près de 6%) au cours de cette période.

Graphique 3: Evolution de l'indice du nombre de salles de classe base 100 en 2015/2016



Source : annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2015/16 à 2019/20)

I.2.1.2 Effectifs scolaires

Le tableau n°5 présente la répartition des effectifs scolaires par ordre d'enseignement selon le sexe et le statut de l'établissement en 2019/2020. La structure des effectifs est le reflet de celle de l'offre (nombre d'infrastructures). Le primaire représente la plus grande part des effectifs avec 68,6% suivi du post-primaire (22,2%) et du secondaire (6,6%). Les effectifs du préscolaire représentent moins de 2,6% des effectifs scolaire du ministère de l'éducation nationale et de l'alphanumerisation (MENAPLN). Les filles représentent 49,7% du total des effectifs. Elles représentent 49,3% au préscolaire, 49,4% au primaire, 52,3% au post-primaire et 44,4% au secondaire.

Selon le statut de l'établissement, on note un nombre élevé des élèves du public qui représentent 69,3% des effectifs scolaires. Ce constat est beaucoup plus marqué au primaire (76,6%) suivi du post-primaire (59,0%). Au secondaire les effectifs du public et ceux du privé s'équivalent (48,1% pour le public). Par contre au niveau du préscolaire, le privé occupe la plus grande part (plus de 63,4% des effectifs).

L'EFTP occupent une part marginale de l'ensemble des effectifs du post-primaire et du secondaire (0,7% au post-primaire et 8,5% au secondaire).

Tableau I-2: Effectifs des auditeurs et des élèves par ordre d'enseignement, par sexe selon le statut en 2019/2020

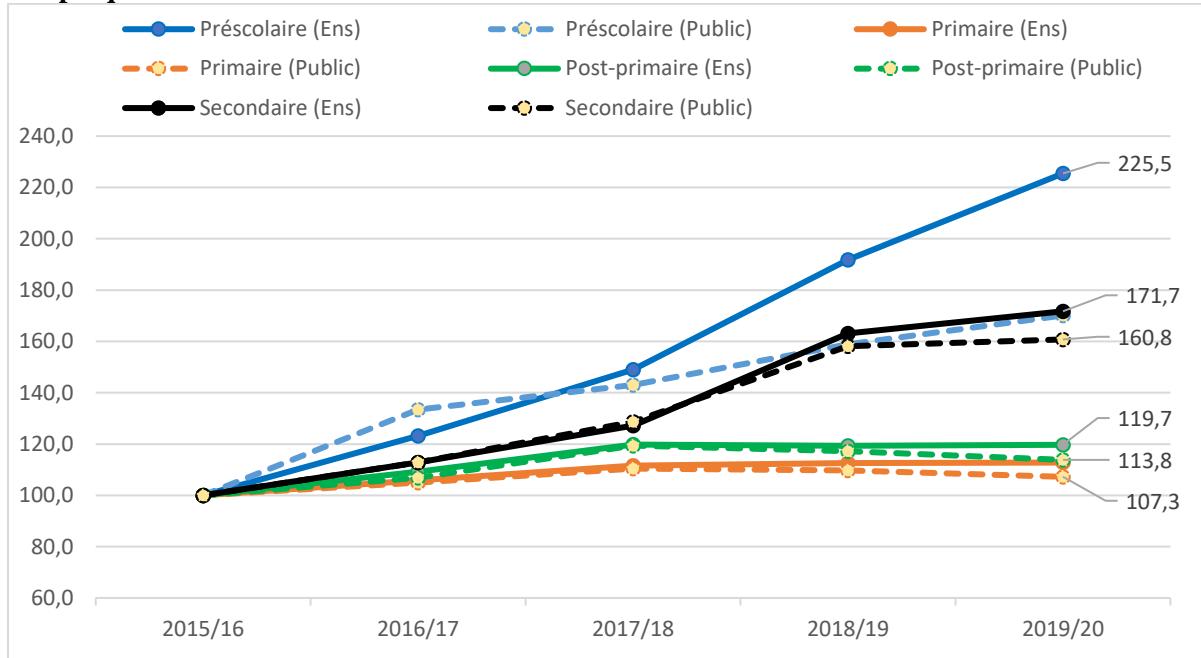
Ordre d'enseignement	Sexe	Statut			
		Public	Privé	Communautaire	Ensemble
PRESCOLAIRE	Garçons	12 144	40 238	10 528	62 910
	Filles	11 736	38 426	10 934	61 096
	Ensemble	23 880	78 664	21 462	124 006
PRIMAIRE	Garçons	1 249 307	390 694	1 215	1 641 216
	Filles	1 233 229	364 775	1 127	1 599 131
	Ensemble	2 482 536	755 469	2 342	3 240 347
POST-PRIMAIRE	Total	Garçons	300 842	199 540	-
		Filles	319 036	230 374	-
		Ensemble	619 878	429 914	-
	Dont EFTP	Garçons	3 050	3 015	-
		Filles	1 239	665	-
		Ensemble	4 289	3 680	-
SECONDAIRE	Total	Garçons	87 794	85 442	-
		Filles	62 081	76 105	-
		Ensemble	149 875	161 547	-
	Dont EFTP	Garçons	7 205	9 780	-
		Filles	3 870	7 599	-
		Ensemble	11 075	17 379	-

Source : Annuaires statistiques 2019/2020 du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire

Le graphique n°4 présente l'évolution de l'indice des effectifs scolaires base 100 en 2015/2016 par ordre d'enseignement au niveau du public et au niveau global.

Au niveau global, on observe une hausse continue des effectifs dans tous les ordres d'enseignement au cours de la période 2016-2020. Cependant la hausse est plus remarquable au niveau du préscolaire, soit une hausse de plus de 125% en 4 années d'intervalle suivi du secondaire (71,7%), et du post-primaire (19,7%). Au niveau du primaire les effectifs ont connu en 4 ans une hausse globale de 13,8%. Dans tous les ordres d'enseignement, les effectifs du public ont aussi connu une hausse mais d'ampleur moindre que celle du privé.

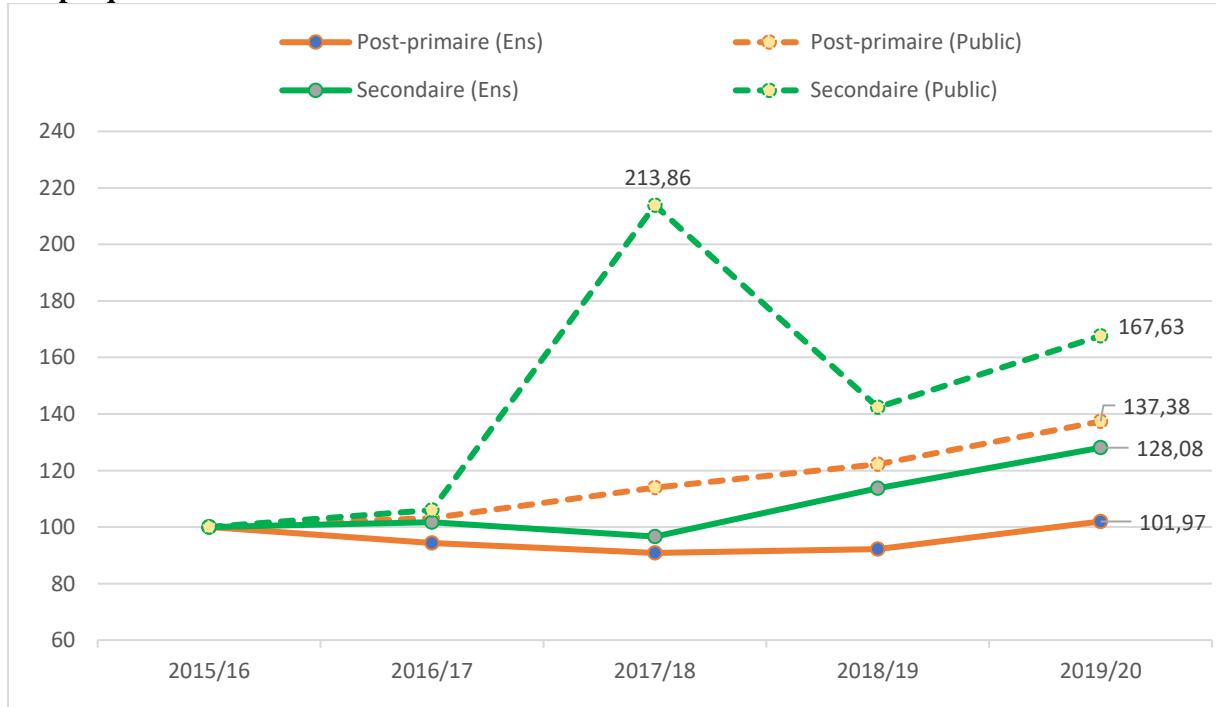
Graphique 4 : Evolution de l'indice des effectifs scolaire base 100 en 2015/2016



Source : annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2014/15 à 2018/19)

Le graphique n°5 présente l'évolution de l'indice des effectifs scolaires de l'EFTP base 100 en 2015/2016. Comme on peut le constater, les effectifs de l'EFTP n'ont pas connu une variation importante entre 2015/16 et 2019/20 au niveau de Post-primaire. On y relève une hausse de seulement 1,9% en 4 années d'intervalle. Par contre au secondaire, même si les effectifs ont connu une évolution en dents de scie (surtout au public), on relève une hausse de plus de 28%.

Graphique 5 : Evolution de l'indice des effectifs scolaires de l'EFTP base 100 en 2014/15



Source : Annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2015/16 à 2019/20)

I.2.1.3 Taux Brut d'Admission

Selon les données du tableau n°6, le niveau d'accès à l'éducation en 2019/20 varie en fonction de l'ordre d'enseignement. Pendant que le taux brut d'admission est de 94,9% au niveau du primaire, indiquant une capacité d'accueil élevé, il n'est que de 16,0% au secondaire. Au post-primaire, le taux brut d'accès est de 40,3%. Au niveau du primaire et du post-primaire, l'équité en termes d'accès est établie entre les filles et les garçons avec un léger avantage des filles au post-primaire. Par contre, au secondaire, elle reste un défi à relever. L'indice de parité fille/garçon du TBA à cet ordre d'enseignement est de 0,87 indiquant que les filles ont moins accès au secondaire que les garçons.

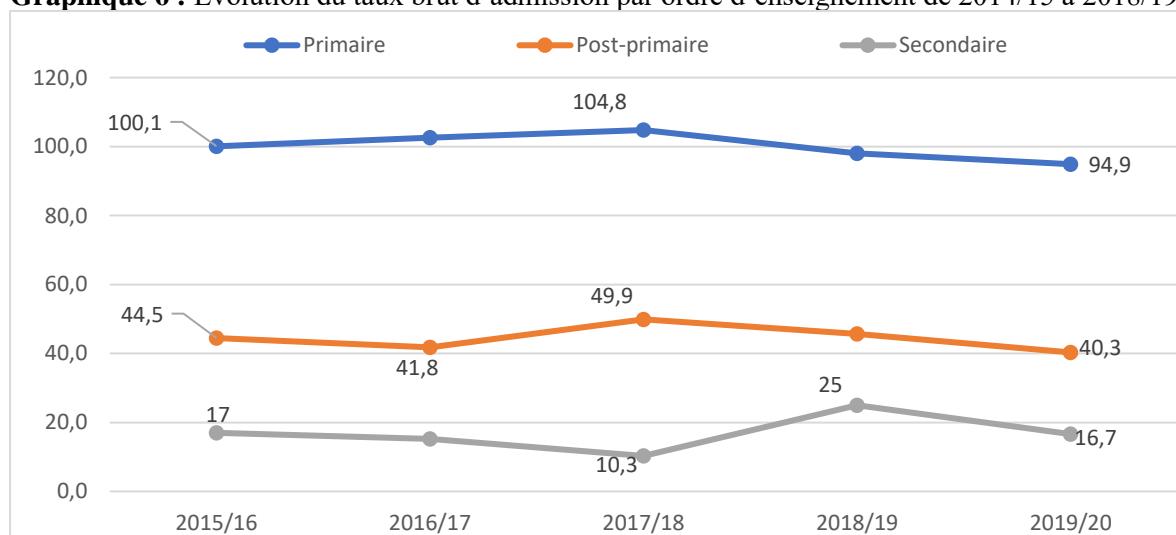
Tableau I-3 : Taux brut d'admission par ordre d'enseignement en 2019/2020

Ordre d'enseignement	SEXÉ			Indice de parité fille/garçon
	Garçon	Filles	Ensemble	
PRIMAIRE	96,3	93,5	94,9	0,97
POST-PRIMAIRE	38,6	42,1	40,3	1,09
SECONDAIRE	17,8	15,4	16,7	0,87

Source : annuaires statistiques 2019/2020 du primaire et du post-primaire et secondaire

Le graphique n°6 illustre l'évolution du TBA de 2015/16 à 2019/20. Tout au long de la période, le TBA au primaire est resté largement supérieur aux TBA dans les autres ordres d'enseignement. Il a connu une baisse de 5,2 points sur cette période en passant de 101,1% à 94,9%. Au post-primaire, le TBA est passé de 44,5% en 2015/16 à 40,3% en 2018/19 avec des périodes de croissance et de décroissance. Au secondaire, le TBA est resté en dessous de 30% sur toute la période. En 2019/2020, Il a connu une baisse de 8,7 points de pourcentage par rapport à sa valeur de 2018/2019.

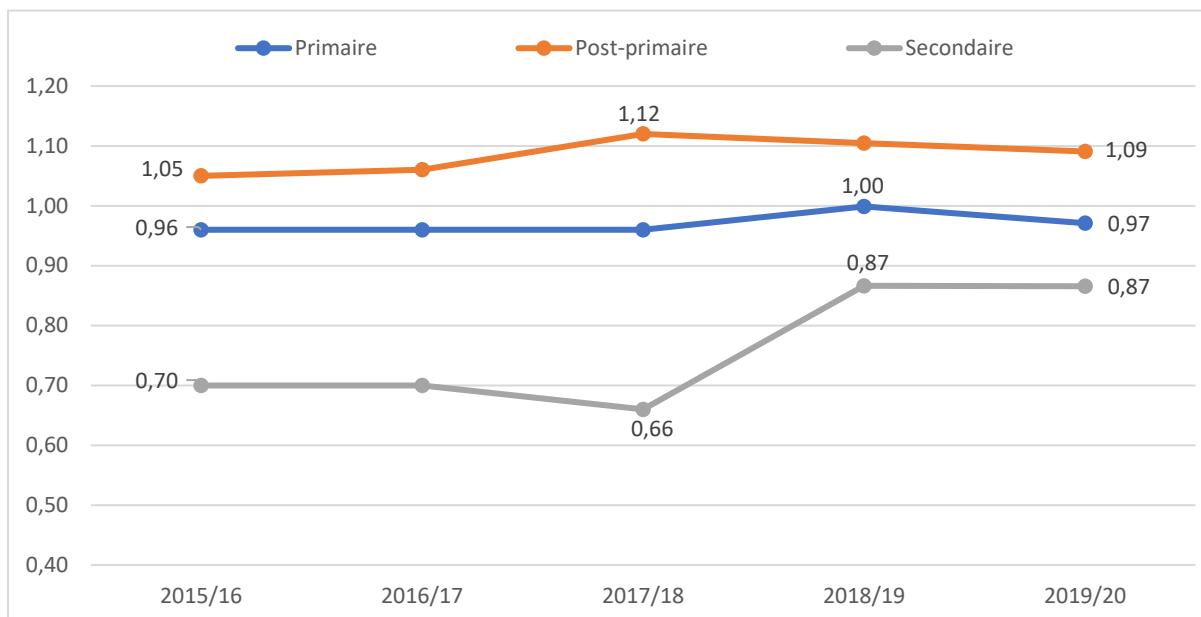
Graphique 6 : Evolution du taux brut d'admission par ordre d'enseignement de 2014/15 à 2018/19



Source : annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2015/16 à 2019/20)

Comme le montre le graphique n°7, l'indice de parité entre les filles et les garçons du TBA au primaire est resté proche de 1 durant la période 2016-2020. Ce qui traduit une équité entre les sexes en termes d'accès à l'éducation primaire. Par contre au niveau du post-primaire, la tendance s'est inversée au profit des filles depuis un certain temps (avec un indice de 1,12 en 2018). Au niveau du secondaire où la situation est restée favorable aux garçons durant toute la période, l'inde de parité a connu un bond entre 2017/18 et 2018/19 en passant de 0,66 à 0,87. En 2019/2020 l'indice de parité est resté stable par rapport à sa valeur de 2018/2019.

Graphique 7 : Evolution de l'indice de parité Fille/Garçon du TBA par ordre d'enseignement de 2015/16 à 2019/20



Source : annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2015/16 à 2019/20)

I.2.1.4 Taux Brut de Scolarisation

Les informations du tableau n°7 indique qu'en matière de participation, le primaire occupe le premier rang avec un taux brut de scolarisation (TBS) de 88,6% contre seulement 6% pour le préscolaire. Quant aux ordres post-primaire et secondaire, ils enregistrent respectivement des TBS de 49,3% et de 21,9%. L'équité entre les sexes est garantie au préscolaire et au primaire. Au post-primaire, la situation est même plus favorable aux filles avec un indice de parité de 1,18. Par contre, au niveau du secondaire, le défis d'équité entre les filles et les garçons reste à relever en mettant plus d'accent sur la scolarisation des filles.

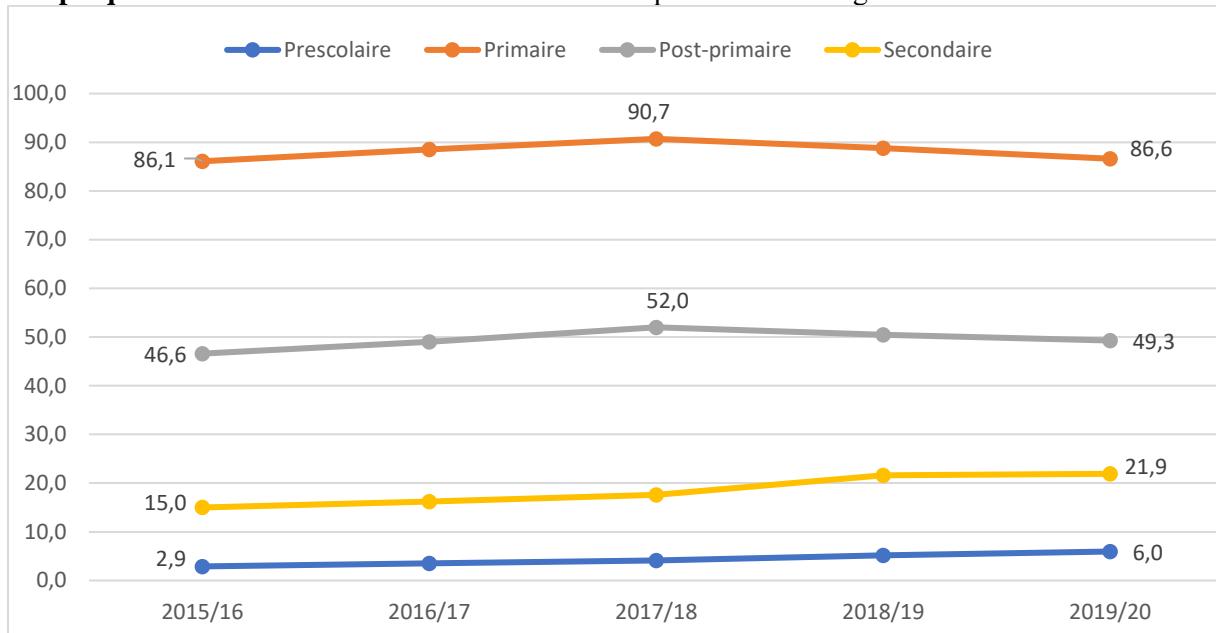
Tableau I-4: Taux brut de scolarisation par ordre d'enseignement en 2018/19

Ordre d'enseignement	Sexe			Indice de parité fille/garçon
	Garçon	Filles	Ensemble	
PRÉSCOLAIRE	5,9	6	6	1,02
PRIMAIRE	85,8	87,5	86,6	1,02
POST-PRIMAIRE	45,3	53,6	49,3	1,18
SECONDAIRE	24	19,8	21,9	0,83

Source : annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2019/2020)

Le graphique n°8 présente l'évolution du taux brut de scolarisation entre 2015/2016 et 2019/2020. Au préscolaire et au secondaire, le TBS a continuellement augmenté durant cette période en passant respectivement de 2,6% à 6% et de 15% à 21,9%, soit un gain de 3,4 points de pourcentage au préscolaire et un gain de 6,9 points au secondaire. Par contre au primaire et au post-primaire, le TBS a connu une baisse à partir de 2017/2018 en passant respectivement de 90,7% à 86,6% et de 52% à 49,3% en 2019/2020. Cette baisse est imputable à la fermeture de nombreux établissements engendré par la crise sécuritaire qui secoue certaines régions du pays. En 2017/2018 et 2019/2020, le TBS a connu une baisse de 4,1 points au primaire et de 1,7 points au post-primaire.

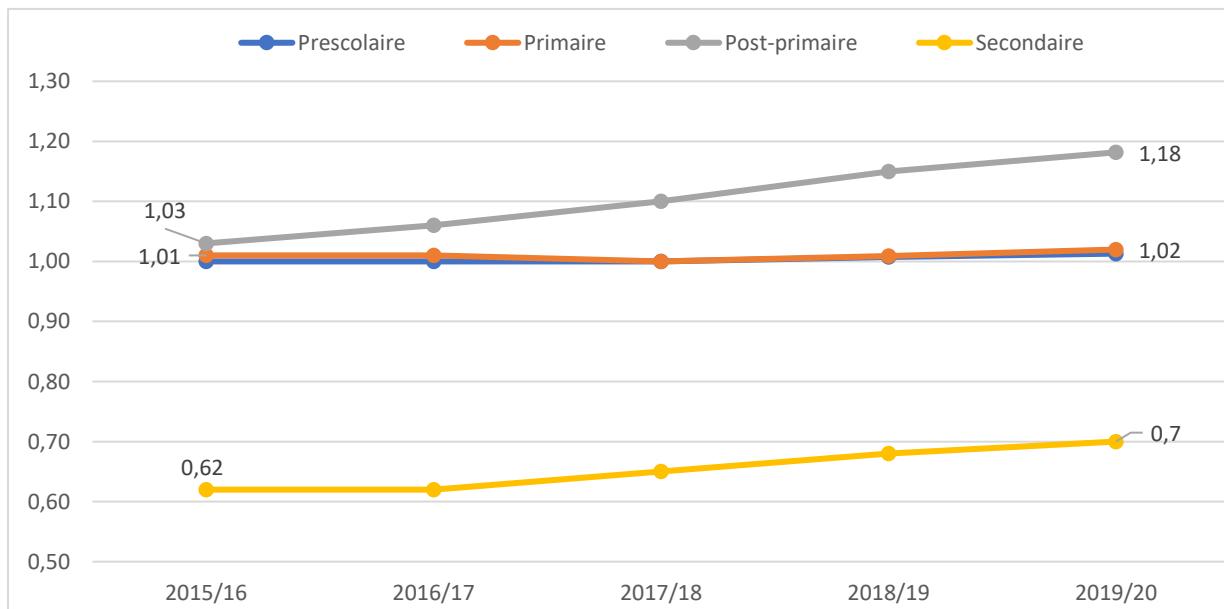
Graphique 8 : Evolution du taux brut de scolarisation par ordre d'enseignement de 2014/15 à 2018/19



Source : annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2015/16 à 2019/20)

L'évolution de l'indice de parité telle que décrite par le graphique n°9 traduit une situation plus ou moins équitable en matière de participation au préscolaire et au primaire. Au post-primaire la tendance s'est inversée au profit des filles et l'écart s'est renforcé durant la période 2016-2020. Par contre, au secondaire, la participation des filles reste en deçà de celle des garçons durant toute la période. Cependant, on relève une tendance à l'amélioration de la situation.

Graphique 9 : Evolution de l'indice de parité Fille/Garçon du TBS par ordre d'enseignement de 2015/16 à 2019/20



Source : annuaires statistiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire (2014/15 à 2018/19)

I.2.2 QUALITÉ DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE

I.2.2.1 Ratio élèves/classe et ratio élèves/maitre (auditeurs/encadreur)

Comme le montre le tableau n°8, le ratio élèves/maitre est en dessous des normes au niveau du préscolaire et du primaire (30 auditeurs par encadreur au préscolaire et 50 élèves par maitre au primaire). Il est de 28 élèves par encadreur au préscolaire et de 48 élèves par maitre au post-primaire en 2019/2020

Au niveau du post-primaire et du secondaire, l'analyse du ratio élèves/classe montre que les effectifs par groupe pédagogique sont dans l'ensemble acceptables comparés à la norme de 70 élèves par classe au post-primaire et de 60 par classe au secondaire. Dans tous les ordres d'enseignement les ratios élèves par maitre et élèves par classe du public sont supérieur à ceux du privé.

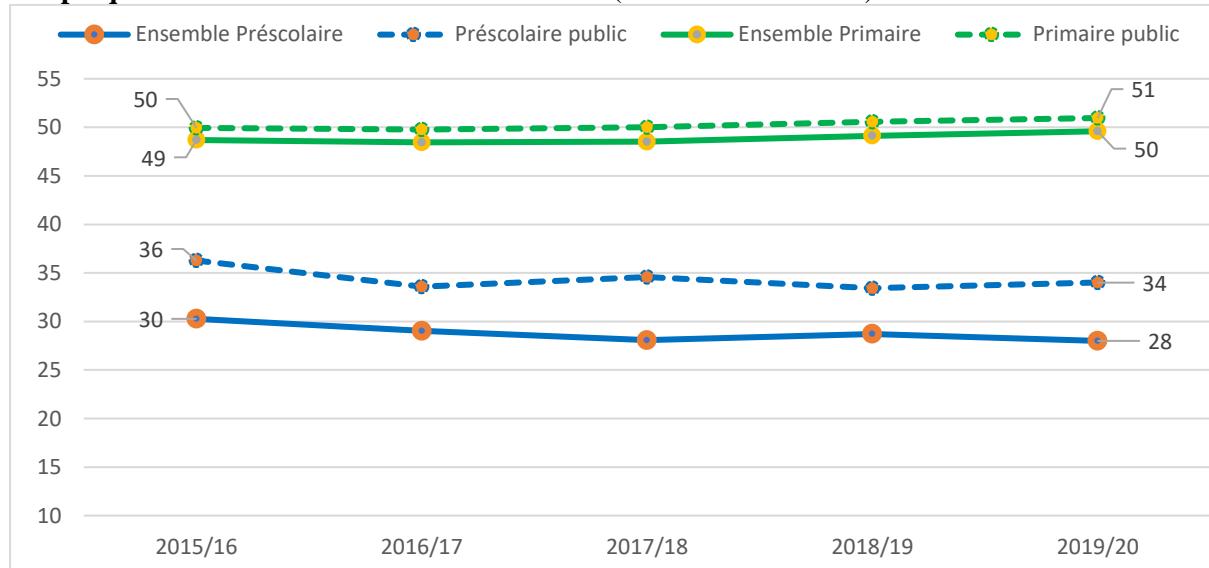
Tableau I-5: Ratio élèves/classe et ratio élèves/maitre (auditeurs/encadreur) en 2019/2020

Ordre d'enseignement	Ratio	Statut			
		Public	Privé	Communautaire	Ensemble
PRESCOLAIRE	Elèves/Classe	47	27	45	32
	Elèves/Maitre	34	24	46	28
PRIMAIRE	Elèves/Classe	50	44	37	48
	Elèves/Maitre	49	36	29	46
POST-PRIMAIRE	Elèves/Classe	60	48	-	54
SECONDAIRE	Elèves/Classe	47	38	-	42

Source : Annuaires statistiques 2019/2020 du préscolaire, du primaire, et du post-primaire et secondaire

Le graphique n°10 présente l'évolution du ratio élèves/maitre (ou auditeurs/encadreur), ce ratio a faiblement évolué dans les deux ordres d'enseignement. Le ratio du public dans les deux ordres est resté au-dessus de celui du privé. Sur la période 2016-2020, les normes ont été respectées.

Graphique 10 : Evolution des ratios élèves/maitre (auditeurs/encadreurs) de 2015/16 à 2019/20



Source : Annuaires statistiques du préscolaire et du primaire (2015/16 à 2019/20)

I.2.2.2 Taux d'Achèvement (TACH)

Le tableau I-6 présente le taux d'achèvement au primaire, post-primaire et au secondaire en 2019/2020. Au primaire, on enregistre un taux de 60,3% contre respectivement 39% et 17,5% au post-primaire et au secondaire. Les filles achèvent mieux le cycle primaire et le post-primaire que les garçons, soit un indice de parité de 1,16 au primaire et de 1,2 au post-primaire. Par contre, au secondaire, la situation est en faveur des garçons en termes d'achèvement.

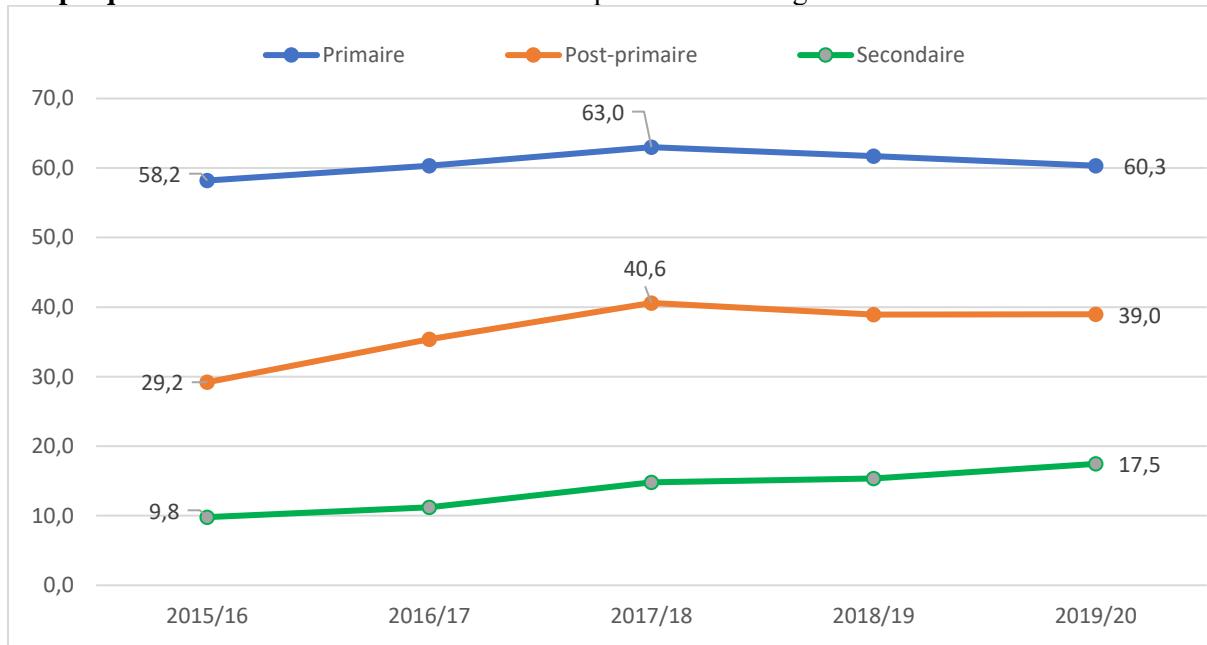
Tableau I-6: Taux d'achèvement par ordre d'enseignement et indice de parité en 2019/20

Ordre d'enseignement	Sexe			Indice de parité fille/garçon
	Garçon	Filles	Ensemble	
PRIMAIRE	56,0	64,9	60,3	1,16
POST-PRIMAIRE	35,5	42,6	39,0	1,20
SECONDAIRE	19,8	15,1	17,5	0,77

Source : annuaires statistiques 2019/20 du primaire et du post-primaire et secondaire

Le graphique n°11 montre l'évolution du taux d'achèvement dans les différents ordres d'enseignement entre 2015/16 et 2019/20. Durant cette période, une hausse continue du TACH au secondaire qui est passé de 9,8% en 2015/16 à 17,5% en 2019/20, soit un gain de 7,7 points de pourcentage. Par contre au primaire et au post-primaire, le TACH s'est accru jusqu'en 2017/18, année à partir de laquelle on observe une baisse jusqu'en 2019/2020. En deux ans, le TACH a connu une baisse du taux d'achèvement dans tous les ordres d'enseignement. Au primaire, il est passé de 58,4% à 2,7 points au primaire et de 1,6 points au post-primaire.

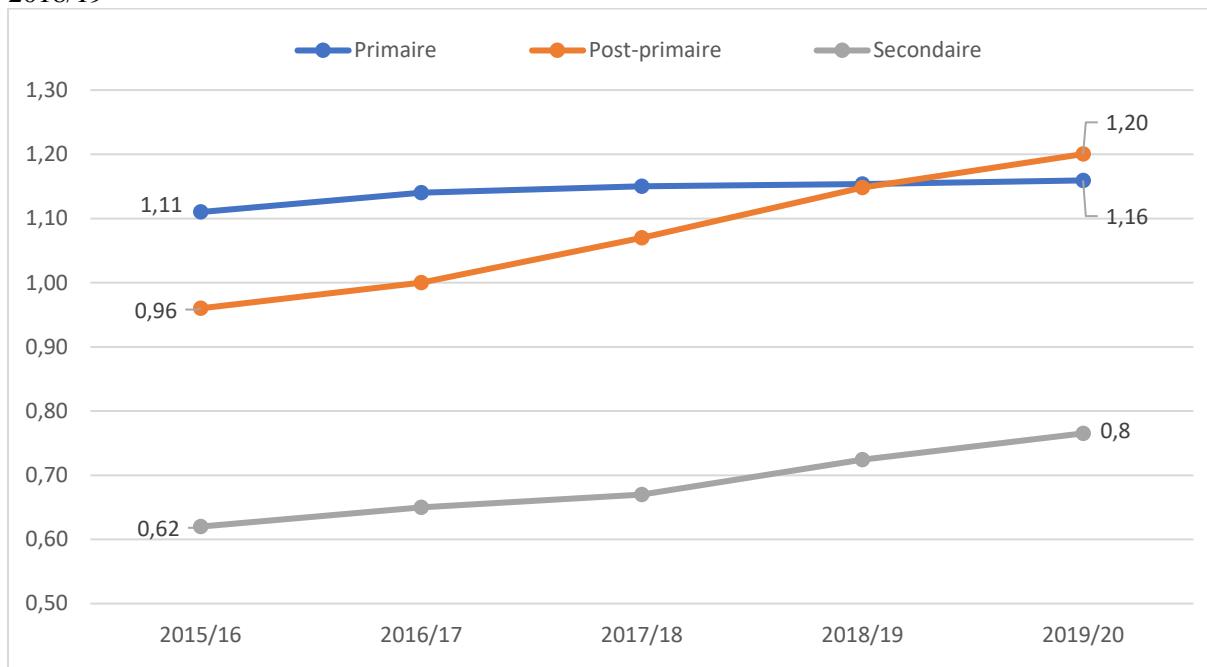
Graphique 11 : Evolution du taux d'achèvement par ordre d'enseignement de 2015/16 à 2019/20



Source : Annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2015/16 à 2019/20)

L'évolution de l'indice de parité fille/garçon du taux d'achèvement telle que présentée par le graphique n°12 montre qu'au primaire, les filles ont mieux achevé le cycle que les garçons durant toute la période 2016-2020. Au post-primaire, la situation s'est inversée au profit des filles à partir de 2017/18. Par contre au secondaire, le niveau d'achèvement des filles a toujours été au-dessus de celui des garçons, mais au note une évolution vers l'équité.

Graphique 12 : Evolution de l'indice de parité fille/garçon du TACH par ordre d'enseignement de 2014/15 à 2018/19



Source : annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2014/15 à 2018/19)

I.2.2.3 Taux de transition

Selon les données du tableau I-7, le taux de transition du primaire au post-primaire en 2019/20 est de 53,5% contre une transition de 31,8% entre post-primaire et le secondaire. Au niveau de la transition entre le primaire et le post-primaire, la parité entre les filles et les garçons est mieux à celle au niveau de la transition entre le post-primaire et le secondaire (respectivement 0,91 et 0,77).

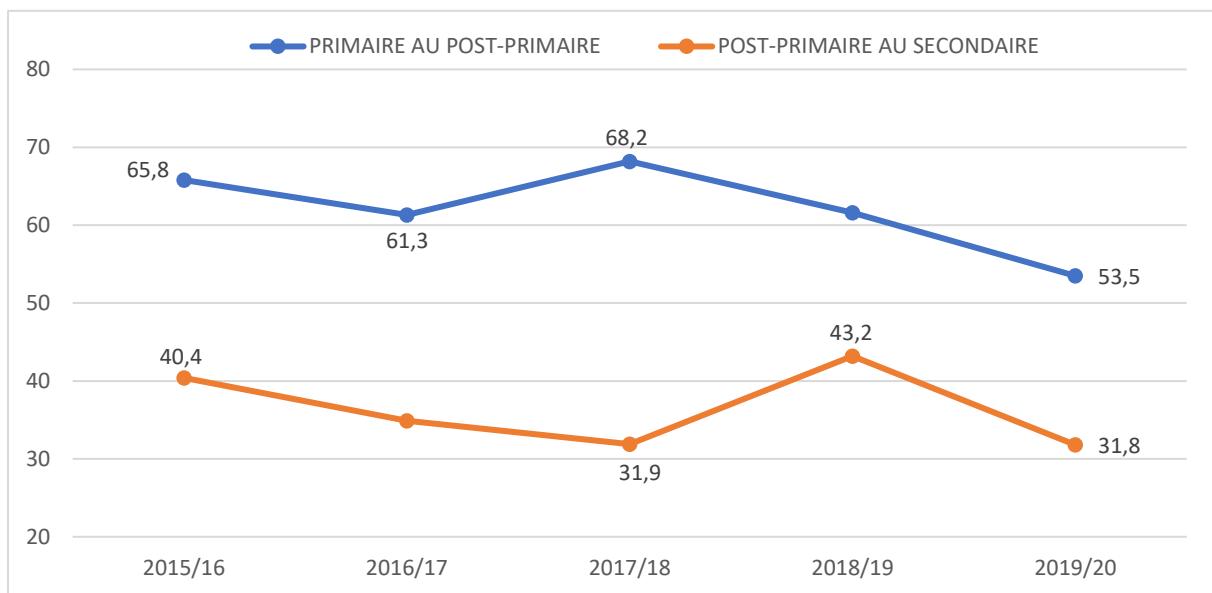
Tableau I-7: Taux de transition au post-primaire et au secondaire en 2018/19

Ordre d'enseignement	SEXÉ			Indice de parité fille/garçon
	Garçon	Filles	Ensemble	
PRIMAIRE AU POST-PRIMAIRE	56,2	51,2	53,5	0,91
POST-PRIMAIRE AU SECONDAIRE	35,1	27,0	31,8	0,77

Source : Annuaires statistiques 2019/20 du primaire et du post-primaire et secondaire

Le graphique n°13 illustre l'évolution des taux de transition du primaire au post-primaire et du post-primaire au secondaire de 2014/15 à 2018/19. Ces taux ont fluctué sur la période. Celui du primaire au post-primaire a atteint sa valeur maximale en 2017/2018 (68,2%) et sa valeur minimale en 2019/2020 (53,5%). Quant au taux de transition entre le post-primaire et le secondaire, sa valeur maximale a été atteinte en 2018/19 (43,2%) et sa valeur minimale de 31,8% en 2019/20.

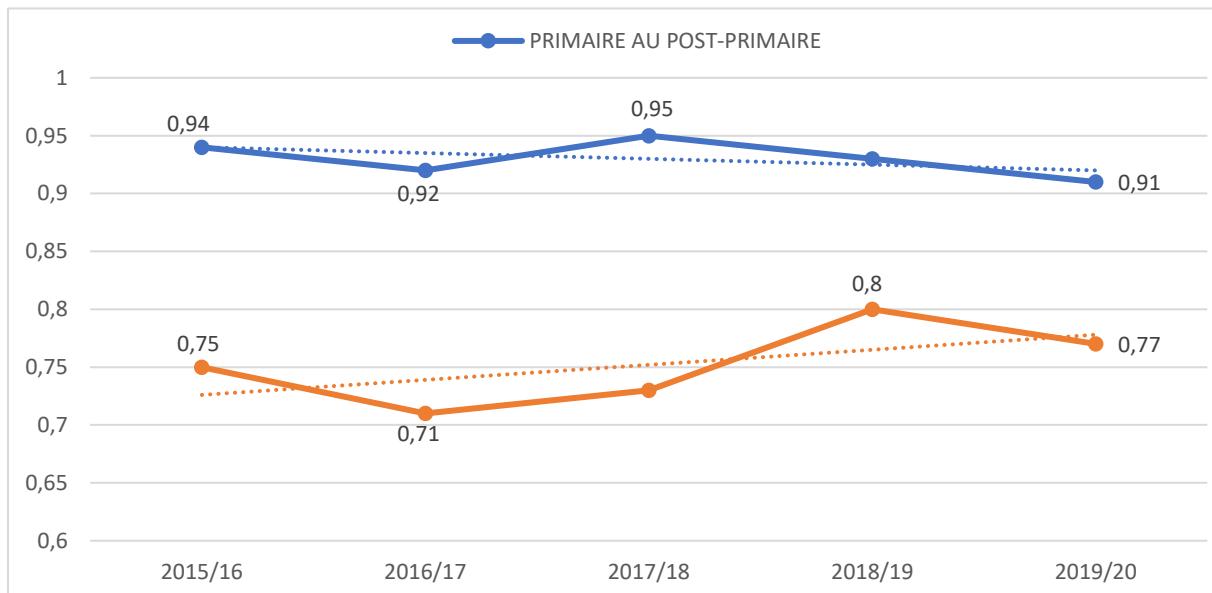
Graphique 13 : Evolution du taux de transition au post-primaire et au secondaire



Source : annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2014/15 à 2018/19)

L'évolution de l'indice de parité fille/garçon du taux de transition (graphique n°14) montre une tendance à la réduction progressive des disparités entre filles et garçons au niveau de la transition entre le post-primaire et le secondaire et une tendance haussière des disparités au niveau de la transition entre le primaire et le post-primaire où la situation était presqu'équitable en 2017/18.

Graphique 14 : Evolution de l'indice de parité fille/garçon du taux de transition de 2014/15 à 2018/19

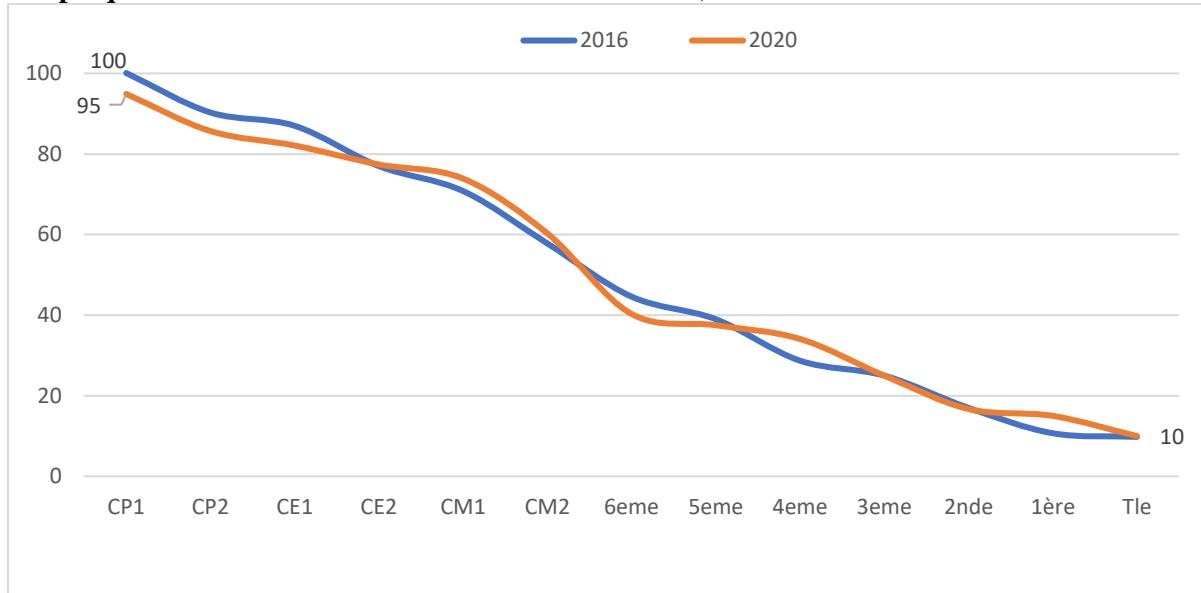


Source : annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2015/16 à 2019/20)

I.2.2.4 Profils de scolarisation

Le graphique n°15 présente les profils de scolarisation transversaux du primaire à la fin du secondaire des années scolaires 2015/2016 et 2019/20. Comme on peut le constater le taux d'accès aux différents niveaux décroît au fur et à mesure qu'on évolue dans le système. En ce qui concerne le profil de 2019/2020, le taux d'accès qui est de 95,0% au CP1 a connu une régression importante en s'établissant à 60,0% au CM2, à seulement 25% en 3^{ème} et à 10% en terminale. Comparativement au profil de 2015/2016, on n'observe pas de changement majeur dans le profil de 2019/2020.

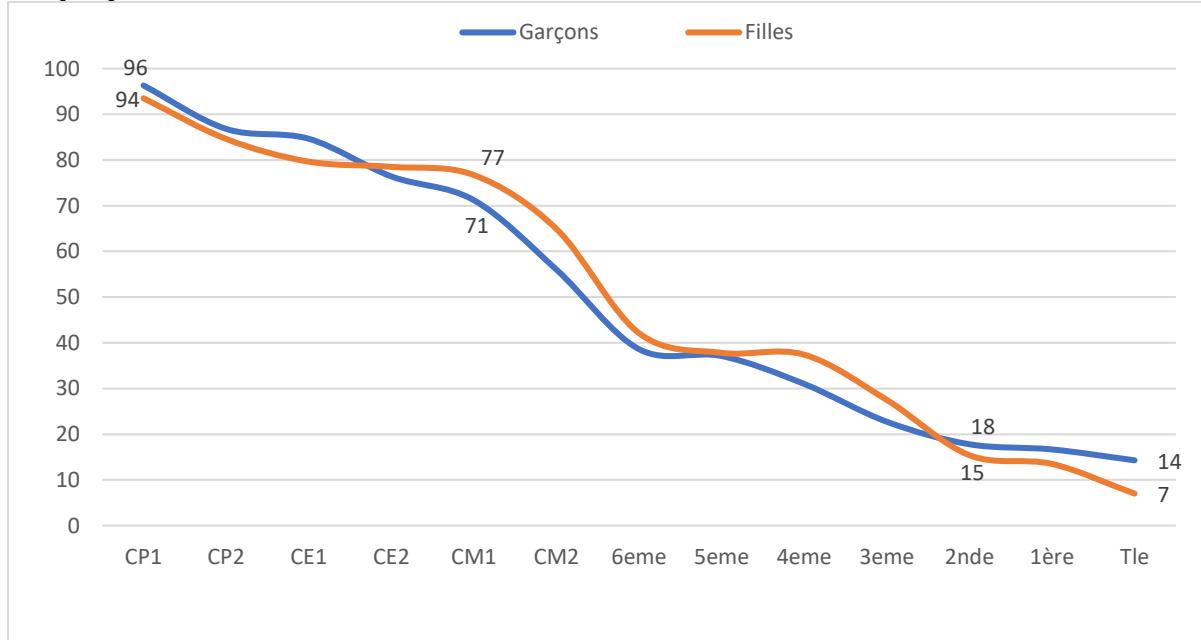
Graphique 15 : Profil de scolarisation transversal en 2016, et 2020



Source : annuaires statistiques du primaire et du post-primaire et secondaire (2014/15 à 2018/19)

Le graphique n°16 fait une comparaison entre le profil de scolarisation transversal de 2019/2020 des filles et celui des garçons. A l'entrée dans le système scolaire (au CP1), les garçons ont plus accès que les filles (leur TBA au CP1 est de 96% contre 94% pour les filles). Cependant, Cette situation va s'inverser à partir de la classe de CM1 (le TBA des filles à ce niveau est de 77% contre 71% pour les garçons). Cette situation va se maintenir jusqu'à la fin du post-primaire (en 3^{ème} le TBA des filles est de 32% contre 30% pour les garçons) pour ensuite se rétablir à partir de la classe de seconde (le TBA des garçons est de 18% contre 15% pour les filles).

Graphique 16 : Profil de scolarisation transversal selon le sexe en 2018/19



Source : annuaires statistiques 2015/16 et 2019/20 du primaire et du post-primaire et secondaire

I.2.2.5 Résultats des examens

Le tableau I-8 présente la situation des taux de réussite aux examens du CEP et du BEPC en 2020. Le taux de succès au CEP est de 63,9% contre un taux de succès de 36,5% au BEPC. Les garçons ont été au cours de cette session plus performants que les filles, et ce constat est plus marqué au niveau du BEPC avec un indice de parité de 0,79.

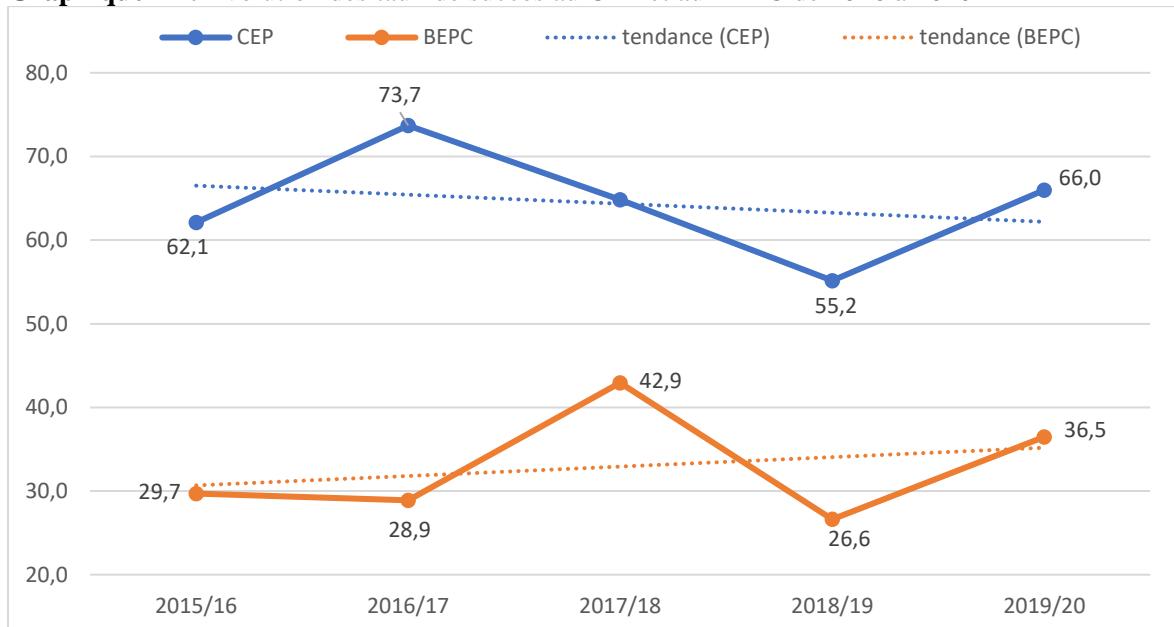
Tableau I-8: Taux de succès aux examens en 2019

Ordre d'enseignement	Sexe			Indice de parité fille/garçon
	Garçon	Filles	Ensemble	
CEP	67,2	63,9	66,0	0,95
BEPC	41,2	32,7	36,5	0,79

Source : Annuaires statistiques des examens 2019 / DGEC

L’analyse de l’évolution des taux de réussite aux examens scolaires (graphique n°17) montre une que le taux a fortement fluctué au cours de la période 2016-2020 pour les deux catégories d’examens avec une tendance à la baisse pour le CEP et une tendance à la hausse au niveau du BEPC. Ainsi, le taux de succès au CEP est passé de 62,1% en 2016 à 66% en 2020. Quant à celui du BEPC, il est passé de 29,7% en 2016 à 36,5% en 2020.

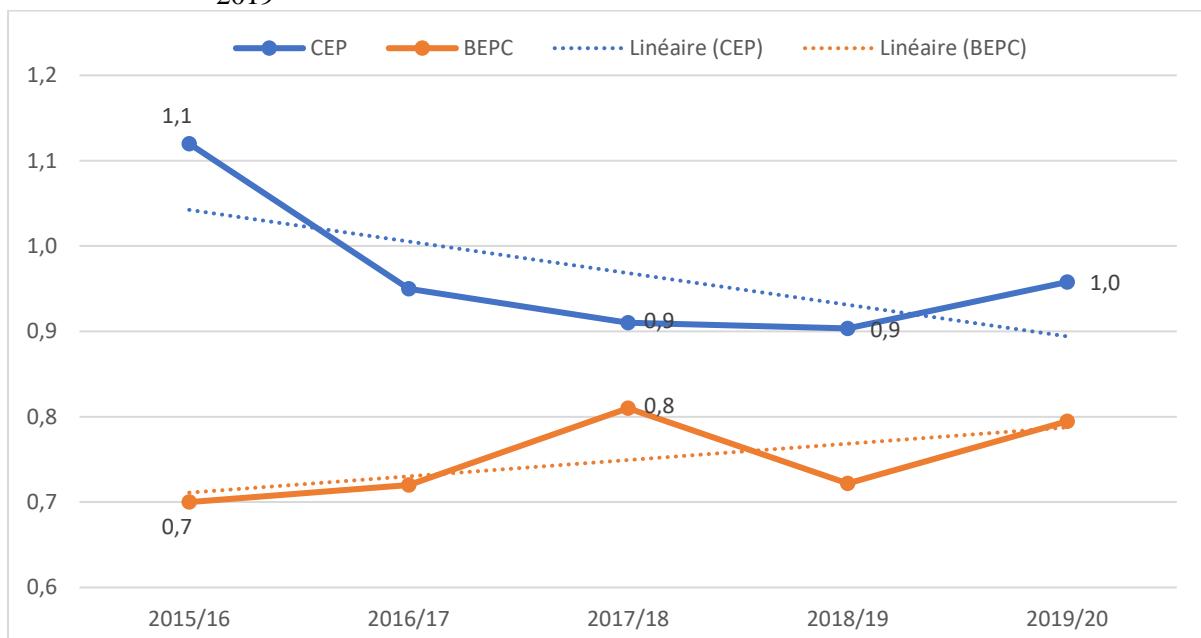
Graphique 17 : Evolution des taux de succès au CEP et au BEPC de 2016 à 2020



Source : Annuaires statistiques des examens 2019 / DGEC

L’évolution de l’indice de parité du taux de succès aux examens scolaires (graphique n°18) indique que sur la période 2016-2020, les filles ont été légèrement moins performantes que les garçons au niveau du CEP à l’exception de l’année 2016. Par contre, au niveau du BEPC, la performance des garçons est restée sensiblement supérieure à celle des filles sur tout le long de la période. On observe une tendance à l’accroissement des inégalités entre les filles et les garçons en matière de réussite au CEP et une tendance à la réduction des inégalités au niveau du BEPC.

Graphique 18 : Evolution de l'indice de parité fille/garçon du taux de réussite au CEP et au BEPC de 2015 à 2019



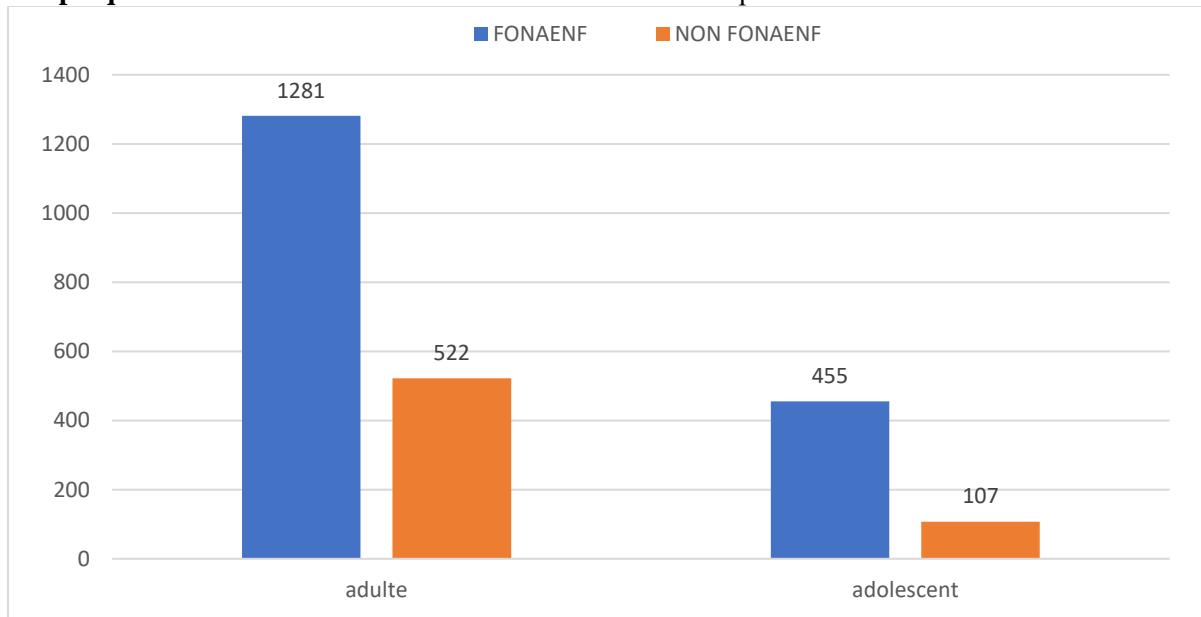
Source : Annuaires statistiques des examens 2019 / DGEC

I.2.3 ACCES ET QUALITE DE L'EDUCATION NON FORMELLE

I.2.3.1 Nombre ce centre d'éducation non formelle

Le graphique n°19 présente la répartition du nombre de centres d'éducation non formelle par type selon la principale source de financement en 2019/20. Le nombre total de centres est de 2365 dont 1803 centres pour adultes (76,2%). Au niveau de l'ENF des adultes, 1 281 centres ont bénéficié du financement du FONAENF, soit 71% des centres pour adultes. Au niveau de l'ENF des adolescents, sur un total de 562 centres 455 ont bénéficié du financement du FONAENF, soit 80,9%. Au total, 73% des centres ont bénéficié du financement de la part du FONAENF.

Graphique 19 : Nombre de centres d'éducation non formelle par source de financement en 2018/19

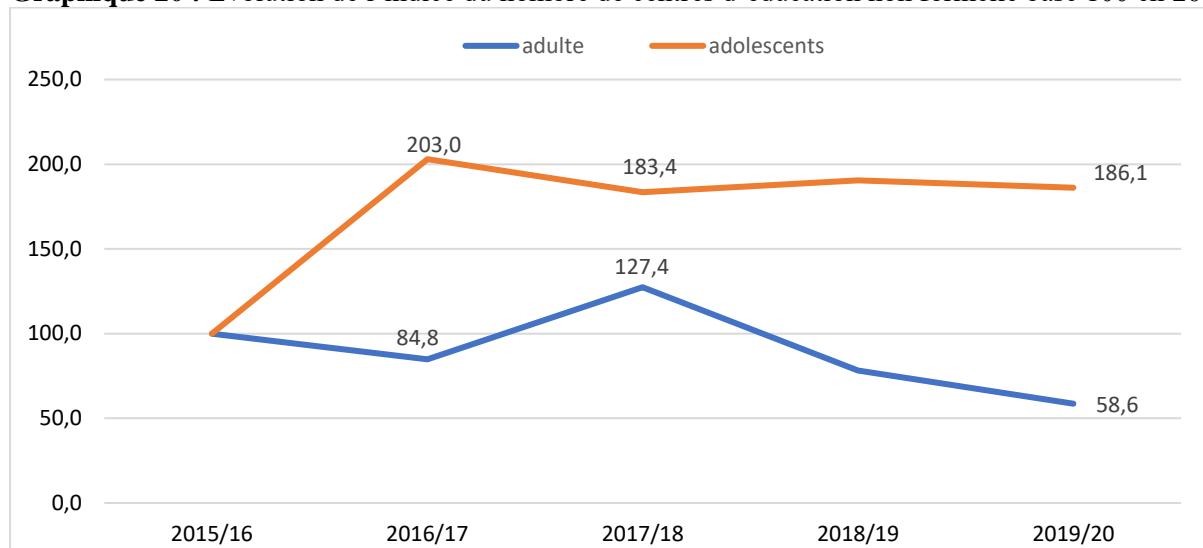


Source annuaire statistique 2018/19 de l'éducation non formelle

Le graphique n°20 illustre l'évolution du nombre de centre d'alphabétisation à travers l'indice base 100 en 2015/2016 (variation relative du nombre de salles par rapport au nombre de 2015/16 considérée comme année de référence)

On constate que le nombre de centres a connu une évolution en dents de scie au cours de la période 2016-2020. Cependant, au niveau de l'éducation non formelle pour adolescents, le nombre de centre a globalement connu une hausse entre 2016 et 2020 (86,1%) alors qu'au niveau de l'éducation non formelle pour adultes, on relève une baisse de plus de 40% du nombre de centre entre ces deux années. Le nombre de centre est passé de 3 076 à 1 803 au niveau de l'éducation non formelle pour adultes et de 302 à 575 au niveau de l'éducation non formelle pour adolescents.

Graphique 20 : Evolution de l'indice du nombre de centres d'éducation non formelle base 100 en 2015/2016

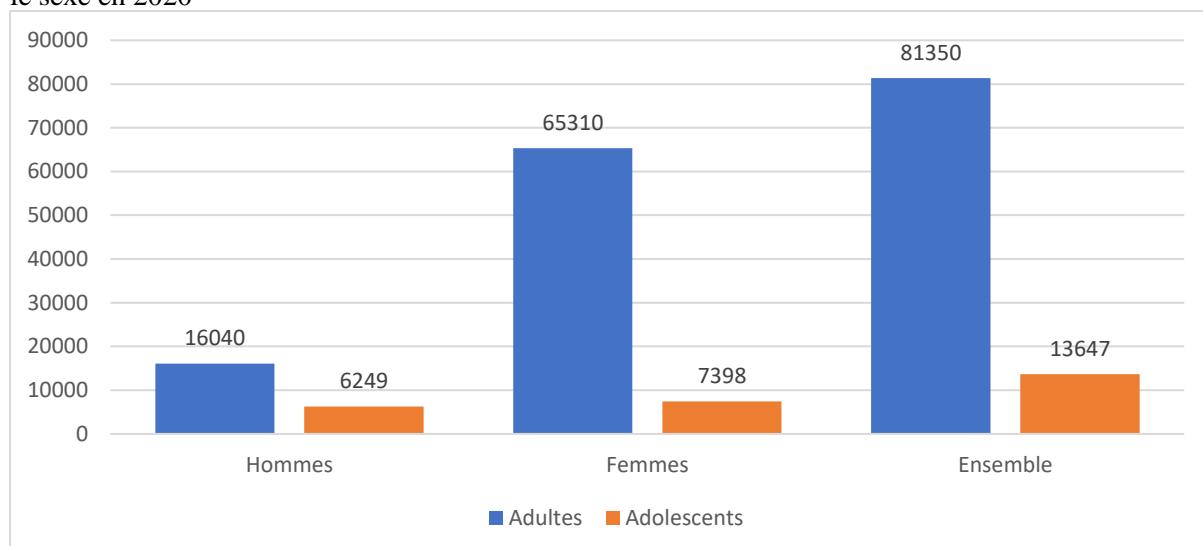


Source : Annuaires statistiques de l'éducation non formelle (2016 à 2020)

I.2.3.2 Nombre d'apprenants dans les centres d'éducation non formelle

Le graphique n°21 présente la répartition des apprenants de l'éducation non formelle par type de centre selon le sexe. Sur un total de 94 997 apprenants, les adultes sont au nombre de 81 350 soit 85,9%. Les femmes représentent pour les deux types de centre la part majoritaire, soit 80,3% au niveau des adultes et 54,2% au niveau des adolescents.

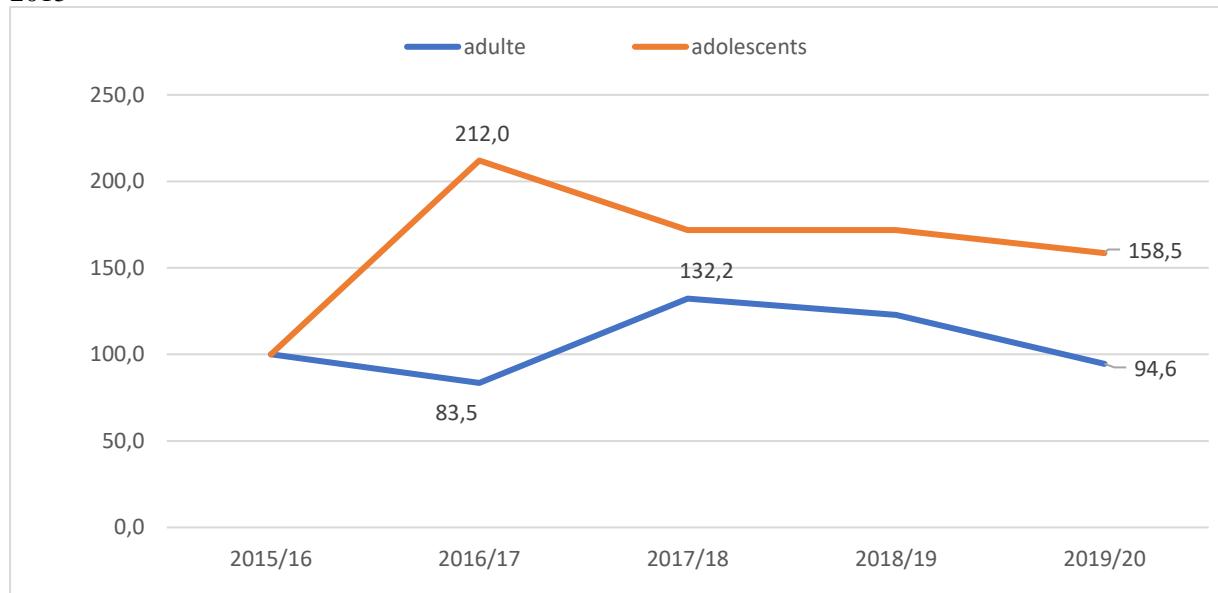
Graphique 21: Répartition des effectifs des apprenants de l'éducation non formelle par type de centre selon le sexe en 2020



Source : annuaire statistique 2020 de l'ENF

D'après le graphique n°22, les effectifs des apprenants des centres d'éducation non formelle ont connu une évolution en dents de scie au cours de la période 2016-2020, et ceux dans le deux type d'ENF (adultes et adolescents). Cependant, au niveau des adolescent, les effectifs ont globalement augmenté de plus de 58% alors qu'au niveau de l'ENF pour adultes, ils ont connu une baisse de plus de 5% entre 2016 et 2020. Les effectifs dans les deux types d'ENF sont en baisse continue depuis 2017/2018.

Graphique 22 : Evolution de l'indice des effectifs des apprenants de l'éducation non formelle base 100 en 2015

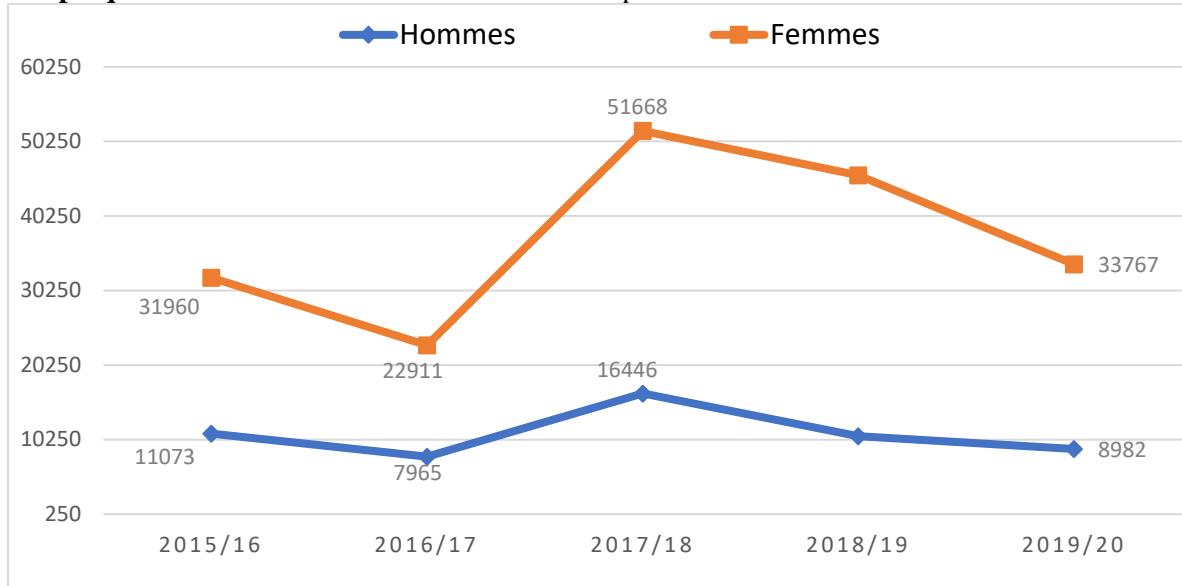


Source : Annuaires statistiques de l'éducation non formelle (2015/16 à 2019/20)

I.2.3.3 Nombre de déclarés alphabétisés

Comme l'illustre le graphique n°23, En 2020, le nombre total de déclarés alphabétisés est de 42 749 dont 79% de femmes. Ce nombre a connu une décroissance importante entre 2018 et 2020. En deux années d'intervalle, le nombre de déclarés alphabétisés a connu une baisse de plus de 37%. Cette baisse est plus remarquable chez les hommes (45,4%)

Graphique 23 : Evolution du nombre de déclarés alphabétisés de 2016 à 2020



Source : DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2015 à 2019

I.2.4 EDUCATION EN SITUATION D'URGENCE

I.2.4.1 Situation des écoles fermées en 2020

Dans la situation présentée par le ST-ESU au dernier conseil de cabinet élargi à la date du 17 décembre 2020, on dénombre au total 2 169 établissements fermés dont 1 948 écoles primaires (89,8%). Le nombre d'élèves affectés est de 306 946 dont 46,7% de filles. Les élèves du primaire représentent plus de 85% des élèves affectés. Ces nombreuses fermetures ont aussi affecté 12 075 enseignants. Ces informations sont contenues dans le tableau I-9.

Tableau I-9 : Nombre d'établissements fermés, d'élèves et d'enseignants affectés

Ordre d'enseignement	Nombre d'établissements fermés	Nombre d'élèves affectés			Nombre d'enseignants affectés		
		G	F	T	H	F	T
Préscolaire	25	876	840	1 716	21	33	54
Primaire	1 948	140 591	123 156	263 747	6 180	3 787	9 967
Post-primaire et secondaire	196	22 177	19 306	41 483	1 477	577	2 054
TOTAL	2 169	163 644	143 302	306 946	7 678	4 397	12 075

Source : ST-ESU 2020

I.2.4.2 Situation des écoles rouvertes en 2020

Au conseil de cabinet élargi du 17 décembre 2020, la situation présentée par le ST ESU faisait état de 348 établissements rouverts comme l'illustre le tableau I-10. Les écoles primaires rouvertes représentaient plus de 87% des établissement rouverts. Cela a permis à 63 064 élèves de reprendre les cours dont 55 273 du primaire. Au total 2 056 enseignants ont été concernés par ces réouvertures dont 1 822 enseignants du primaire

Tableau I-10 : Nombre d'établissements rouverts, d'élèves et d'enseignants concernés

Ordre d'enseignement	Nombre d'établissements rouverts	Nombre d'élèves concernés			Nombre d'enseignants concernés
		G	F	T	
Primaire	304	27 916	27 357	55 273	1 822
Post-primaire et secondaire	44	3 749	4 042	7 791	234
TOTAL	348	31 665	31 399	63 064	2 056

I.3 PERFORMANCE GLOBALE DU PDSEB

L’analyse de l’évolution des indicateurs inscrits dans le cadre des objectifs stratégiques (OS) du PDSEB montre des écarts importants entre les cibles visées et les résultats réellement atteints.

I.3.1 Accélérer le développement quantitatif de l’offre d’éducation de base et réduire les inégalités de toutes sortes

Pour l’atteinte de cet objectif stratégique, le PDSEB s’est fixé un certain nombre de cibles par ordre d’enseignement (préscolaire, primaire, et post-primaire).

Objectif stratégique 1 : Accélérer le développement quantitatif de l’offre d’éducation de base et réduire les inégalités de toutes sortes											
Niveau	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles					Source de vérification	
			2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	
Préscolaire	Nombre d’inscrits au préscolaire	69 363	216 571	512 146	73 081	55 003	67 733	81 931	105 485	124 006	Annuaires statistiques du préscolaire
	Taux de préscolarisation	3%	11,50%	25%	3,50%	2,90%	3,50%	4,10%	5,20%	5,95%	
Primaire	TBA au primaire	85,7%	100,0%	110%	98,8%	100,1%	102,6%	104,8%	98,0%	94,9%	Annuaires statistiques du primaire
	TBS au primaire	79,6%	95,80%	106,3%	83,7%	86,1%	88,5%	90,7%	88,8%	86,6%	
	Taux de transition du primaire au post-primaire	68,7%	93,2%	95%	66,9%	65,8%	61,3%	68,2%	61,6%	53,5%	
Post-primaire	TBA au post-primaire	37,7%	67,30%	95%	49,6%	44,5%	41,8%	49,9%	45,7%	40,3%	Annuaires statistiques du post-primaire et secondaire
	TBS au post-primaire	33,4%	47,8%	70,8%	44,9%	46,6%	49,0%	52,0%	50,5%	49,3%	
	Pourcentage de l’EFTP dans les effectifs du Post-primaire	9%	24,0%	-	0,9%	0,9%	0,8%	0,7%	0,7%	0,8%	

Au niveau du préscolaire, il est question de porter le nombre d’inscrits de 69 363 en 2011 à 216 571 en 2015 puis à 512 146 en 2021 et le taux de préscolarisation de 3% en 2011 à 11,5% en 2015 puis 25% en 2021.

En 2015, le nombre d’inscrits au préscolaire n’était que de 73 081 soit un écart de 143 490 par rapport à la cible fixée en 2015. Le taux de préscolarisation était de 3,5% contre une cible de 11,5% inscrit dans le PDSEB.

En 2020, on enregistre un effectif de 124 006 contre 105 485 en 2019. Le rythme annuel de croissance réelle des effectifs au préscolaire sur la période 2015-2020 est de 11,2%. Au rythme actuel, la cible de 512 146 fixée pour 2021 ne sera pas atteinte car l’effectif projeté en 2021 sur la base du taux de croissance annuelle réelle est de 137 838 soit un écart de 374 308 par rapport à la cible du PDSEB. Cette situation va se répercuter nécessairement sur le taux de préscolarisation qui ne serait que de 6,44% en 2021 contre une cible prévue dans le PDSEB de 25%, soit un écart négatif de 18,6 points de pourcentage.

Au primaire, le PDSEB s’est fixé pour objectifs en matière d’accès, de faire passer le TBA de 85,7% en 2011 à 100% en 2015 et à 110% en 2021, au niveau de la participation de faire passer de TBS de 79,6% en 2011 à 95,80% en 2015 et à 106,3% en 2021 et au niveau de l’efficacité interne de faire passer le taux de transition du primaire au post-primaire de 68,7% en 2011 à 93,2% en 2015 et à 95% en 2021. Dans cet ordre d’enseignement le résultat qui satisfait est celui de l’accès où on relève un TBA de 98,8% en 2015 pour une cible de 100,0%. Le TBA est de 94,9% en 2019/20. En 2021, il est estimé sur la base des valeurs réelles à 94,12% pour une cible prévue de 110% d’où un écart négatif de 15,9 points de pourcentage par rapport à la prévision du PDSEB. Cet écart négatif est également observé en ce qui concerne la participation où la cible de 106,3% initialement prévue dans le PDSEB semble surestimée parce que réestimée avec les valeurs réelles de 2015 à 2020, elle serait de 91,31% en 2021, soit un manque à gagner de 15 points de pourcentage par rapport à la prévision de départ. Par contre au niveau de l’efficacité interne, les écarts entre cibles et résultats réels restent assez importants. Le taux de transition du primaire au post-primaire qui est de 66,9% en 2015 est établi à 53,5% en 2020 pour une cible visée en 2021 de 95%. On note un écart négatif important de 29,5% par rapport à la cible du PDSEB.

Au post-primaire, les cibles que le PDSEB s’est fixés dans le cadre du présent objectif stratégique porte sur l’accès, la participation et l’amélioration de l’offre au niveau de l’EFTP. Ainsi, au niveau de l’accès, il s’agit de

faire passer le TBA en 6^{ème} de 37,7% en 2011 à 67,30% en 2015 et à 95% 2021, au niveau de la participation il est question de faire passer le TBS de 33,4% en 2011 à 47,8% en 2015 et à 70,8% en 2021 et au niveau de l'EFTP de faire passer la part de l'effectif de l'EFTP dans l'effectif global du post-primaire de 9% en 2011 à 24% en 2015. Par rapport à l'ensemble de ces cibles, l'évolution des résultats dans cet ordre d'enseignement indique que les objectifs du PDSEB ne sont pas atteignables à un an de la fin du programme. En effet, le TBA est de 49,6% en 2015 et de 40,3% en 2020. Cette baisse du TBA entraîne que le TBA se situerait en 2021 à 65,53% au lieu de 67,30% comme souhaité dans le PDSEB. Ce qui montre un déficit de 47 points par rapport à la cible et son évolution sur la période 2015-2020. Le TBS au post-primaire a connu une hausse de 1,5 point de pourcentage entre 2015 et 2020 pour s'établir à 49,3%, soit un écart négatif de 17,9 points de pourcentage par rapport à la cible de 2021. Quant à la part de l'effectif de l'EFTP dans l'effectif du post-primaire, il connaît une décroissance au fil du temps en passant de 0,9% en 2015 à 0,8% en 2020.

I.3.2 Améliorer la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'éducation de base formelle

Les indicateurs utilisés pour appréhender le niveau d'atteinte de cet objectif stratégique portent essentiellement sur le primaire.

Objectif stratégique 2 : Améliorer la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'éducation de base formelle											
Niveau	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision			Valeurs réelles					Source de vérification
			2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	
Primaire	Taux d'achèvement au primaire	51%	75,10%	100%	58,4%	58,2%	60,3%	63,0%	61,7%	60,3%	Annuaires statistiques du primaire
	Taux de réussite au CEP	63,9%	76,10%	100%	73,5%	62,1%	73,7%	65,8%	55,2%	66,0%	

Le PDSEB ambitionne de faire passer le taux d'achèvement (TAP) de 51% en 2011 à 75,1% en 2015 et à 100% en 2021, et de porter le taux de réussite de 63,9% en 2011 à 76,1% en 2015 et à 100% en 2021. De même, il était question d'améliorer le niveau des élèves en matière d'acquis scolaires en portant le score moyen en français des élèves du CM1 de 50/100 en 2006 à 70/100 en 2015, celui en mathématique de 38/100 à 60/100 et celui en Sciences de 46/100 à 65/100 sur la même période. En 2015, on a enregistré un TAP de 58,4% et 60,3% en 2020, soit un écart de 39,7 points de pourcentage par rapport à la cible de 100% en 2021. Le manque à gagner entre la valeur réelle de 2020 et la cible de 2021 est de 36,1 points de pourcentage. Le taux de succès au CEP a connu une évolution en dents de scie sur la période 2015-2020 en passant de 73,5% à 66,0% soit un écart négatif de 35,8 points de pourcentage par rapport à la cible de 100% en 2021.

I.3.3 Alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part, à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 (PRONAA) dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes

Objectif stratégique 3 : Alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part, à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 (PRONAA) dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes.											
Education non formelle	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision			Valeurs réelles					Source de vérification
			2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/2019	
Education non formelle	Nombre d'enfants hors de tout système scolaire	775 450	61 889	-							Projections démographiques et annuaires statistiques du MENAPLN
	Taux d'alphabétisation	28%	60%	75%	34,5%	-	-	-			
	Taux promotion AI/FCB	86%	90,0%	96%	91,6%	92,3%	93,2%	94,20%	95,25%	96,30%	

L'objectif stratégique 3 « Alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part, à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 (PRONAA) dont 60% chez les femmes et 75% en 2020 dont 60% chez les femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes » consiste à faire en sorte qu'en 2021 il n'existe plus d'enfants en dehors du système scolaire en faisant passer leur nombre de 775 450 à 61 889 en 2015 et à 0 en 2021, d'améliorer le taux d'alphabétisation en le portant de 28% en 2011 à 75% en 2021 et d'améliorer

le taux de promotion de l'ENF. En 2020 le taux de promotion est de 96,30% soit un écart positif de 0,3 point de pourcentage par rapport à la cible de 2021 qui était de 96,0%.

II. DOTATIONS BUDGETAIRES

II.1 Ressources allouées au secteur de l'éducation

Tableau II-1: Evolution des ressources du secteur de l'Education (en millions de FCFA)

Budget en Millions de FCFA	2018	Part Relat.	2019	Part Relat.	2020	Part Relat.
Budget MENAPLN	407 195	78,49%	516 346	83,34%	563 602	83,34%
Budget MESRSI	90 956	17,53%	91 669	14,80%	97 230	14,38%
Budget MJPEJ	20 613	3,97%	11 541	1,86%	15 468	2,29%
Secteur Education	518 764	100,00%	619 556	100,00%	676 299	100,00%

Source : Lois de finances, 2018, 2019 et 2020

Note technique :

Budget MENAPLN = LFR + CAST + Transferts aux communes (section 98) + Fin Ext 2020,
Budgets MESRSI, MJFIP = LFR

En 2020, les ressources globales du secteur de l'Education s'élèvent à 676, 299 milliards F CFA. On observe une évolution positive sur la période tant pour la masse globale des allocations que pour celles du MENAPLN et MESRSI et ce, malgré les crises sécuritaire et sanitaire qui sévissent le pays.

La part des ressources internes de l'Etat mobilisées en faveur du MENAPLN, y compris l'enseignement secondaire, en 2020 est de 21,49%. La situation sur la période 2018-2020 se présente comme suit :

Tableau II-2: Indicateurs de mesure de l'effort National du secteur Education

Années	2018	2019	2020
Taux d'allocation budgétaire au secteur de l'éducation (%)	19,79	21,29	21,49

Source : MINEFID/DGB

De 2018 à 2020, on constate que l'Etat a maintenu ses efforts dans l'allocation des ressources au secteur de l'Education.

II.2 Dotations du MENAPLN (millions de FCFA)

Tableau II-3 : Evolution des dotations du MENAPLN (millions de FCFA)

Millions de FCFA	2018	%	2019	%	2020	%
T2. Dépenses de personnel	272 073	76,50%	385 990	77,51%	396 275	75,60%
Evolution annuelle	3,52%		41,87%		2,66%	
T3. Dépenses d'acquisition des biens et services	30 045	5,55%	33 343	6,70%	43 118	5,85%
Evolution annuelle	14,31%		10,98%		29,32%	
Section 23 (MENAPLN)	22 211		25 366		35 097	
Evolution annuelle	-6,05%		14,21%		38,36%	
Section 98 (transferts aux collectivités ter.)	7 834		7 834		7 889	
Evolution annuelle	196,52%		0,00%		0,70%	
Cantines scolaires du Secondaire /Compte 127			142		133	
Evolution annuelle					-6,53%	
T4. Transferts courants	42 392	8,72%	43 758	8,79%	45 779	9,74%
Evolution annuelle	-0,99%		3,22%		4,62%	
Section 23 (MENAPLN)	23 509		24 875		26 896	
Evolution annuelle	-1,77%		5,81%		8,13%	
Section 98 (transferts aux collectivités ter.)	18 883		18 883		18 883	
Evolution annuelle	0,00%		0,00%		0,00%	
T5. Dépenses d'investissement	43 484	9,23%	34 881	7,00%	78 845	8,80%
Evolution annuelle	-44,07%		-19,78%		126,04%	
dont Etat seul	15 111		12 444		18 962	
Evolution annuelle	-48,14%		-17,65%		52,37%	
Section 98 (transferts aux collectivités ter.)	5 631		3 546		4 436	
Evolution annuelle	-79,95%		-37,02%		25,11%	

Cantines scolaires du Secondaire /Compte 127			350		283	
Evolution annuelle					-19,21%	
dont financement extérieur	22 742		18 541		55 164	
Evolution annuelle	10,76%		-18,47%		197,52%	
Total du Budget/MENAPLN (Etat + Ress. Ext.)	355 646	100%	497 972	100,00%	564 017	100,00%
Evolution annuelle	-13,19%		40,02%		13,26%	
Total du Budget/MENAPLN (Etat)	332 904		479 431		508 853	
Evolution annuelle	-14,45%		44,01%		6,14%	

Source : Loi de finances

Au 31 décembre 2020, le Budget global du MENAPLN, Etat seul ou avec les financements, enregistre une augmentation sur la période 2018-2020.

Pour 2020, l'accroissement représente 6,14% en valeur relative par rapport au financement de 2019. Cette augmentation est due à l'accroissement des budgets des dépenses de personnels, d'acquisitions des biens et services, des transferts courants et surtout des investissements dont les dotations ont plus que doublées par rapport à 2019).

II.3 Dotations CAST/FSDEB par nature de dépenses

Tableau II-4 : Dotations CAST/FSDEB par nature de dépenses (en milliers FCFA)

Milliers de FCFA	Dotations déf. 2018	%	Dotations déf. 2019	%	Dotations actualisées PA 2020	%
T3. Dépenses de fonctionnement	9 439	50,63%	8 623	46,93%	10 596	41,17%
T4. Transferts courants	5 456	29,27%	4 237	23,06%	4 880	18,96%
T5. Dépenses d'investissement	3 747	20,10%	5 515	30,01%	10 259	39,86%
Total du CAST / FSDEB	18 641	100,00%	18 374	100,00%	25 735	100,00%

Source : DAF/ MENAPLN, Lois de finances et annonces PTF-FC

Au 31 décembre 2020, les dotations révisées du plan d'actions du CAST/FSDEB se chiffrent à 25, 735 milliards F CFA contre 18,374 milliards FCFA en 2019 et 18,641 milliards FCFA en 2018 à la même période.

La dotation de 2020 est en hausse de 23% comparativement à celui de 2019. Pour 2020, la part des ressources affectées aux dépenses de fonctionnement notamment au profit des structures déconcentrées représentent 41,17%. La part réservée aux investissements (environ 40%) servira prioritairement l'apurement des dossiers non aboutis des exercices antérieurs et pour la réalisation des infrastructures de 2020.

Tableau II-5 : Evolution des financements des PTF abondant le CAST/FSDEB

Partenaires	2018	2019	2020
AFD		1 181	1 312
Canada	5 376	6 450	4 300
Suisse	1 124	1 120	1 740
UNICEF	282	250	250
PME	1 968	2 427	4 752
PME			2 612
Luxembourg	4 203	5 259	3 608
Total hors report	12 954	16 687	18 574
Autres recettes			
Reliquats/Reversements	729		
Reports	4 959	1 687	7 161
Total autres recettes			7 161
Total du CAST / FSDEB	18 641	18 374	25 735

Source, Loi de finances, DGEB, DAF_DGESS_DGTCP

Sur la période 2018 à 2020, le volume global des ressources du CAST/FSDEB y compris le report de solde a évolué en dents de scie avec un léger fléchissement en 2019.

Cependant, les annonces annuelles des PTF ont progressé sur la période. La hausse du volume de financement de 2020 est dû à la contribution de l'AFD (1, 312 milliards de F CFA) et au supplément du montant du report (161 millions de F CFA). Toutefois, la révision du montant du plan d'action de 2020 qui est passé de 24,262 milliards à 25,735 milliards F CFA n'est pas encore budgétairement impacté dans le Circuit informatisé de la dépense (CID), basculé en 2021 en SI@nafolo (CID).

Tableau II-6 : Financements 2020 des PTF abondant le CAST/FSDEB

PTF	Dotation initiale	Révision 1	Dotation Corrigée	Révision 2	Dotation actualisé (PA)	Part relative
AFD				1 312	1 312	7,06%
CANADA	4 300		4 300		4 300	23,15%
SUISSE	1 581	159	1 740		1 740	24,30%
UNICEF	250		250		250	1,35%
PME1	5 597	-845	4 752		4 752	25,59%
PME2	2 612		2 612		2 612	36,48%
Luxembourg	328	3 280	3 608		3 608	14,02%
Total hors report	14 669	2 594	17 262	1 312	18 574	100,00%
Autres recettes						
Report	2 469	4 531	7 000	161	7 161	
Total autre recettes	2 469	4 531	7 000	161	7 161	
Total CAST	17 138	7 125	24 262	1 473	25 735	

Source, *Loi de finances, DGEB, DAF_DGESS_DGTCP*

La première révision a permis de prendre en compte les financements additionnels du Luxembourg, de la Suisse et le report de solde provisoire 2019.

La 2^{ème} révision du CAST/FSDEB a fait passer la dotation globale de 24,262 milliards de FCFA à 25,734 milliards de FCFA pour intégrer l'annonce de l'AFD (1,311 milliards FCFA) et le montant du report de solde définitif de 2019 (161 millions F CFA supplémentaires)).

II.4 Ressources financières transférées aux communes

Par arrêté interministériel N°2020-035/MINEFID/MATDC/MENAPLN du 23 janvier 2020, des ressources octroyées aux communes pour les accompagner dans la mise en œuvre des compétences transférées aux collectivités territoriales.

Tableau II-7 : Transfert de ressources financières aux communes (milliers de FCFA)

Natures de dépenses	Budget Etat			Total 2018-2020
	2018	2019	2020	
Fonctionnement				
Fonctionnement des écoles	1 092 714	1 092 709	1 147 326	3 332 749
Cartable minimum	6 741 712	6 741 710	6 741 712	20 225 134
Acquisition de vivres pour cantines scolaires du primaire	18 882 893	18 882 892	18 882 889	56 648 674
Total Fonctionnement	26 717 319	26 717 311	26 771 927	80 206 557
Investissement				
Constructions nouvelles d'infrastructures scolaires	5 315 092	3 246 300	4 136 414	12 697 806
Réhabilitation d'infrastructures scolaires	315 443	300 000	300 000	915 443
Total Investissement	5 630 535	3 546 300	4 436 414	13 613 249
Total des transferts de ressources financières	32 347 853	30 263 611	31 208 341	93 819 806
Evolution annuelle	-53,36%	-6,89%	3,12%	

Source : Arrêtés conjoints /MINEFID/MATDC/MENAPLN 2018 à 2020

De 2018 à 2020, un montant de 93,819 milliards FCFA a été alloué aux communes en accompagnement des compétences qui leurs sont transférées dans le domaine de l'éducation et la formation contre 112,219 milliards

FCFA de 2017-2019. Ce montant a connu une baisse en 2019 (30 milliards) suivie d'une légère augmentation en 2020 (31 milliards).

Au titre de 2020, le montant transféré aux communes s'élève à 31,208 milliards FCFA. Il est en hausse par rapport à 2019 (30,206 milliards FCFA), dû à l'augmentation de l'enveloppe dédiée aux investissements.

II.5 Projets intervenant au MENAPLN

Tableau II-8 : Situation des projets intervenant au MENAPLN (montants en milliers de FCFA)

N°	Intitulé du projet	Durée du Projet	Coût total du projet	Programmation loi de finances initiale 2020			Programmation révisée 2020			Part Relative
				Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	
1	PCS/MENAPLN-CATHWEL	2018-2022	13 439 576	345 103	3 498 726	3 843 829	318 386	3 498 726	3 817 112	22,37%
2	PCIE/Japon	2016-2022	22 130 447	192 275	4 500 000	4 692 275	121 225	2 190 050	2 311 275	13,54%
3	PCS-PAM	2019-2023	23 850 074	146 270	4 417 295	4 563 565	146 270	4 417 295	4 563 565	26,74%
4	PREFIA	2015-2021	13 327 500	44 894	1 421 361	1 466 255	31 899	1 162 923	1 194 822	7,00%
5	PAAQE	2015-2021	25 500 000	94 000	3 054 939	3 148 939	94 713	3 054 939	3 149 652	18%
6	FECOP/EFTP	2017-2021	5 727 753	30 340	842 127	872 467	23 690	750 000	773 690	4,53%
7	PA/PDSEB	2016-2023	19 576 460	64 822	1 220 672	1 285 494	34 350	1 220 672	1 255 022	7,35%
TOTAL MENAPLN			110 112 234	917 704	18 955 120	19 872 824	770 533	16 294 605	17 065 138	100%

Source : DGESS/MENAPLN

En 2020, sept (07) projets sont inscrits au programme d'investissement public au titre des projets de noyau sûr. Le coût total de leur financement s'élève à 17, 065 milliards FCFA, composé de 16, 294 milliards FCFA pour l'apport extérieur et 770, 533 millions FCFA au titre la contrepartie nationale.

Les ressources dédiées à ces projets en 2020 sont en baisse par rapport à celles de 2019 (28,409 milliards de FCFA). Cette baisse s'explique par la clôture de certains projets (BID IV, LPA), et la crise financière internationale due à la pandémie de la COVID d'une part et de l'insécurité d'autre part.

Il est à signaler que la dotation inscrite au profit des projets et programmes du MENAPLN dans le budget sur CID est de 55, 164 milliards de francs CFA. Ce montant est appelé à être actualisé.

III. EXECUTION FINANCIERE

III.1 Budget général

Tableau III-1 : Synthèse de l'exécution par programme (hors dépenses de personnel)

PROG	AE	CP	Engagé visé AE	Engagé visé CP	Mont liquidé	Mont ordonné	% AE	%ENG. Visé CP	%LIQ.
058 -	7 325 802 152	23 251 967 866	4 171 168 288	22 369 964 106	21 839 807 836	21 839 807 836	56,94%	96,21%	93,93%
059 -	37 618 718	27 830 284 943	37 618 718	26 897 597 190	26 632 519 056	26 632 519 056	100,00%	96,65%	95,70%
060 -	-	1 565 426 800	-	1 535 491 600	1 535 491 600	1 535 491 600		98,09%	98,09%
061	160 687 130	3 628 883 391	160 687 130	3 491 956 669	3 491 956 669	3 491 956 669	100,00%	96,23%	96,23%
Total	7 524 108 000	56 055 309 400	4 369 474 136	54 079 407 965	53 284 173 561	53 284 173 561	58,07%	96,48%	95,07%

Source : CID au 31 décembre 2020

Au 31 décembre 2020, la situation d'exécution des crédits de paiement du budget général par programme, base « liquide » est 95, 07% pour un taux repère 100% à la fin de la période.

Globalement, tous les programmes enregistrent des taux d'exécution satisfaisants malgré le contexte difficile de la maladie à Coronavirus qui a ralenti l'activité de l'administration.

La situation détaillée de l'exécution se présente dans le tableau III-2 ci-dessous.

III.2 CAST/FSDEB

Tableau III-2 : Décaissement des ressources du CAST-FSDEB 2020 (FCFA)

PTF	Dotation initiale	Dotations actuelles	Dotations plan d'action révisé	Total décaissement annuel 2020
AFD	0	0	1 311 914 000	1 311 914 000
CANADA	4 300 000 000	4 300 000 000	4 300 000 000	4 232 486 255
SUISSE	1 581 000 000	1 740 000 000	1 740 000 000	1 853 911 800
UNICEF	250 000 000	250 000 000	250 000 000	298 352 000
PME1	5 597 333 500	4 752 333 500	4 752 333 500	7 105 476 373
PME2	2 612 375 000	2 612 375 000	2 612 375 000	1 211 213 029
Luxembourg	327 979 000	3 607 763 500	3 607 763 500	3 607 763 500
Total hors report	14 668 687 500	17 262 472 000	18 574 386 000	19 621 116 957
Autres recettes				
Report	2 468 995 000	6 999 818 000	7 160 545 851	7 160 545 851
Reversement				246 720 873
				65 747
				10 524 748
Total autre recettes	2 468 995 000	6 999 818 000	7 160 545 851	7 407 332 471
Total CAST 2020	17 137 682 500	24 262 290 000	25 734 931 851	27 038 974 176

Source : MINEFID _ Loi de finances, annonces PTF-FC, relevés du Trésor et arrêté n°2020-026/MINEFID/SG/DGB/DPB/SEB du 07/07/2020 portant rectificatif du compte Spécial 126 CAST/FSDEB

Le montant révisé des annonces des PTF s'élève à 18,574 milliards de FCFA. Tous les PTF ont décaissé leur part contributive qui s'élève à 19,621 milliards de FCFA, soit un taux de 106% des annonces. Le taux supérieur à 100% s'explique par le gain de la variation des devises (UNICEF et Suisse) et le virement de 50% du financement de la part variable du PME. En effet, il avait été convenu de la non prise en compte de ce montant lors de la révision du plan d'actions 2020.

Tableau III-3 : Exécution financière du CAST-FSDEB par nature de dépenses

NATURE	MT_CRED_AE	MT_CRED_CP	MT_ENG_CF		MT_LIQ	ORD	% ENG		% LIQ.
			AE	CP			AE	CP	
DEPENSES COURANTES	-	14 620 218 800		13 476 661 923	9 035 653 671	9 035 653 671		92,1 8	61,80
ACHATS DE BIENS & SERVICES		10 053 990 800		9 185 841 041	4 744 832 789	4 744 832 789		91,3 7	47,19
TRANSFERTS COURANTS		4 566 228 000		4 290 820 882	4 290 820 882	4 290 820 882		93,9 7	93,97
INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ETAT	12 170 944 500	9 642 071 200	3 551 481 345	7 105 056 957	5 191 190 088	5 191 190 088	29,1 8	73,6 9	53,84
TOTAL	12 170 944 500	24 262 290 000	3 551 481 345	20 581 718 880	14 226 843 759	14 226 843 759	29,1 8	84,8 3	58,64

Source : CID au 31 décembre 2020

Au 31 décembre 2020, les dépenses du CAST/FSDEB, Exercice 2020 affichent un montant liquidé de 14,226 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux d'exécution de 58,64% des CP corrigés. Ce taux est très en deçà du taux repère de 100% attendu au terme de la période, donc en dessous de la cible et des taux d'exécution au 31 décembre des exercices 2018 et 2019 qui étaient respectivement de 91,85% et 75,15%.

Les autorisations d'engagement ouvertes au titre de 2020, elles ont été consommées à hauteur de 3,551 milliards de FCFA, soit 29,18% des AE corrigées de 12,170 milliards de FCFA.

Le volume des dépenses liquidées était de 13,808 milliards de FCFA en 2019 par rapport à des prévisions corrigées de 18,374 milliards de FCFA. Entre les deux exercices, on note donc une hausse de 0,418 milliards de FCFA.

Par nature, on note que les dépenses d'acquisitions de biens et services affichent un niveau de liquidations de 4,744 milliards de FCFA sur une prévision de 10,053 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 47,19%.

Le montant engagé visé de ces dépenses en fin décembre 2020 s'élève à 9,185 milliards de FCFA, soit un reste à liquider de 4,441 milliards de FCFA.

Pour les dépenses de transferts courants, sur un crédit de paiement corrigé de **4, 566** milliards de FCFA, le montant base « liquidé » est de 4,290 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 93,97%. Le montant engagé visé étant égal au montant liquidé, il se dégage un reste à liquider nul.

Au titre des investissements, le montant des dépenses liquidées s'élève à 5,191 milliards de francs CFA sur des prévisions de crédits de paiement corrigés de 9,642 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de **53,84%** contre 70,55% à la même date en 2019.

Le faible taux d'engagement des AE au niveau de cette section s'explique par l'importante part des dossiers des exercices antérieurs pris en charge au titre de l'exercice.

D'une manière générale, les raisons qui justifient cette performance sont entre autres :

- le contexte de COVID dont le ralentissement du fonctionnement de l'administration a joué surtout sur les délais du processus de passation des marchés;
- la révision tardive du CAST qui ne permettait plus de passer certains marchés notamment ceux liés aux investissements,
- la signature tardive et le faible suivie du faible taux d'exécution des conventions MOD 2020,
- l'insécurité qui a engendré soit des changements de sites soit rend inaccessible certains sites

Tableau III-4 : Synthèse de l'exécution Financière du CAST-FSDEB par programme

PROG	AE	CP	MT_ENG_CF		MT_Liq	MT_ORD	% ENG_CF		%LIQ.
			AE	CP			AE	CP	
ACCES	12 170 944 500	12 949 257 860	3 551 481 345	9 499 328 225	7 386 516 856	7 386 516 856	0	73,36%	57,04%
QUALITE	-	7 000 620 007	-	6 979 810 267	2 839 259 846	2 839 259 846		99,70%	40,56%
ACCES ET ENF	-	1 412 000 000	-	1 392 805 500	1 392 805 500	1 392 805 500		98,64%	98,64%
PILOTAGE	-	2 900 412 133	-	2 709 774 888	2 608 261 557	2 608 261 557		93,43%	89,93%
TOTAL DEPENSES	12 170 944 500	24 262 290 000	3 551 481 345	20 581 718 880	14 226 843 759	14 226 843 759	29,18%	84,83%	58,64%

Source : CID au 31 décembre 2021

A la date du 31 décembre 2020, les dépenses du CAST/FSDEB ont été liquidées à hauteur de 58,64% contre 91,85% en 2018 et 69,94% 2017. Les raisons de cette contreperformance ont été ci-dessus évoquées.

III.3 CAST/Cantine scolaire du secondaire

Tableau III-5 : Synthèse de l'exécution Financière par nature de dépenses

NATURE	ART	PAR	LIBELLES	MT_CRED_A_E	MT_CRED_C_P	MT_ENG_CF		MT_LIQ	ORD	% ENG.		% LIQ.
						AE	CP			AE	CP	
DEPENSES COURANTES				0	132 730 000	0	101 149 073	62 019 000	62 019 000		76,2 1	46,73
ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES				0	132 730 000	0	101 149 073	62 019 000	62 019 000		76,2 1	46,73
INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ETAT				282 782 000	282 782 000	245 891 070	249 731 070	77 607 321	77 607 321	86,9 5	88,3 1	27,44
TOTAL GENERAL				282 782 000	415 512 000	245 891 070	350 880 143	139 626 321	139 626 321	86,9 5	84,4 5	33,60

Source : CID au 31 décembre 2020

Au 31 décembre 2020, les dépenses du CAST/CSS, Exercice 2020 présente un montant liquidé de 0,139 milliards de F CFA correspondant à un taux d'exécution de 33,60% des CP corrigés. Ce taux, très en deçà du taux repère de 100% attendu au terme de la période, est inférieur au taux d'exécution au 31 décembre 2019 qui était de 44,97%.

Les autorisations d'engagement ouvertes au titre de 2020, elles ont été engagées à hauteur de 0,245 milliards de F CFA par rapport à des AE corrigées de 0,282 milliards de FCFA.

Globalement le faible taux d'exécution de ce compte est imputable au faible niveau d'exécution du poste budgétaire « Bâtiments administratifs à usage technique » qui mobilise l'essentiel des crédits du compte.

Tableau III-6 : Synthèse de l'exécution du CAST/Cantine scolaire du secondaire nomenclature du PDSEB

PROG	AE	CP	Engagé visé AE	Engagé visé CP	Mont liquidé	Mont ordonnancé	%AE	%ENG.	%LIQ.
ACCES		117 530 000	-	85 986 073	46 856 000	46 856 000	0%	73,16%	39,87%
PILOTAGE	282 782 000	297 982 000	245 891 070	264 894 070	92 770 321	92 770 321	86,95%	88,90%	31,13%
TOTAL	282 782 000	415 512 000	245 891 070	350 880 143	139 626 321	139 626 321	86,95%	84,45%	33,60%

Source : CID au 31 décembre 2020

Le programme 127 CAST/Cantine scolaire du secondaire comprend deux (02) actions à savoir « l'accès à l'éducation formelle et « le pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle ».

L'exécution de ces deux actions est très faible de la lenteur dans l'exécution du poste budgétaire « Bâtiments administratifs à usage technique » qui mobilise l'essentiel des crédits du compte.

III.4 Ressources transférées aux communes

Toutes les communes ont renseigné les fiches relatives à la collecte des données sur l'exécution des ressources transférées, soit un taux de collecte de 100%. Toutefois, il ressort de la collecte que certaines communes ont partiellement répondu aux questions posées. Cela ne facilite pas leur exploitation.

Le tableau III-7 ci-dessous présente la situation des montants engagés en 2020 au titre des ressources transférées en termes d'engagement au 31 décembre 2020.

Tableau III-7 : Exécution financière des ressources transférées en 2020

Compétences	Montant alloué	Montant engagé	Disponible	% engagé
Cartable minimum	6 741 711 720	5 330 865 412	1 410 846 308	79,07%
Fonctionnement courant des écoles primaires	1 147 326 400	981 702 660	165 623 740	85,56%
Cantines scolaires du préscolaire et du primaire	18 882 889 152	12 662 576 664	6 220 312 488	67,06%
Réhabilitations d'infrastructures éducatives	300 000 000	196 269 843	103 730 157	65,42%
Constructions de nouvelles infrastructures éducatives	4 136 414 000	3 059 319 607	1 077 094 393	73,96%
Total	31 208 341 272	22 230 734 186	8 977 607 086	71,23%

Source : rapport du mécanisme de suivi conjoint MENAPLN-Communes, (31 /12/ 2020)

Sur une allocation financière de 31 208 341 272 francs CFA, un montant de 22 230 734 186 francs a été engagé à la date du 31/12/2020 soit un taux global de 71,23%. Ce taux connaît une baisse comparativement à celui de 2019 qui était de 82,35%. Le fort taux d'exécution est occupé par l'engagement des dépenses relatives au fonctionnement courant des écoles primaires avec 85,56%, suivi du de celui du cartable minimum ,79,07% du montant engagé.

III.5 PIP

Tableau III-8 : Situation d'exécution du PIP

N°	Intitulé du projet	Montant total du projet 2020	Décaissements au 31/12/2020			Dépenses au 31/12/2020			Taux de dépenses %
			Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	
1	PCS/MENAPLN-CATHWEL	3 817 112	318 353	3 498 726	3 817 079	287 757	3 498 726	3 786 483	99,20%
2	PCIE Japon	2 311 275	119 841	990 971	1 110 812	119 841	990 971	1 110 812	100,00%
3	PCS-PAM	4 563 565	146 270	4 417 295	4 563 565	146 270	4 417 295	4 563 565	100,00%
4	PREFA	1 194 822	241 222	1 901 440	2 142 662	241 222	1 102 665	1 343 887	62,72%
5	PAAQE	3 149 652	94 713	3 054 939	3 149 652	94 713	3 054 939	3 149 652	100,00%
6	FECOP/EFTP	773 690	0	750 000	750 000	0	750 000	750 000	100,00%
7	PA/PDSEB	1 255 022	34 350	1 197 012	1 231 362	30 522	1 107 199	1 137 721	92,40%
Total MENAPLN		17 065 138	954 749	15 810 383	16 765 132	920 325	14 921 795	15 842 120	94,49%

Source : PIP2020_DGESSION/MENAPLN

Au 31 décembre 2020, sur une prévision de 17,0655 milliards de F CFA, l'ensemble des projets ont pu décaisser 16,765 milliards F CEFA. Les dépenses exécutées s'élèvent à hauteur de 15,842 milliards F CFA soit 94,49%. Le financement extérieur est estimé à 14,821 milliards F CFA et la contrepartie nationale à 920,325 millions F

CFA. Tous les projets exécutés au cours de l'année 2020 pour le développement de l'éducation enregistrent des meilleurs taux d'exécution financière avec un taux global de 94,49% contre 72,5% en 2019 à la même période.

IV. PROGRAMME 01 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION FORMELLE

Le programme 058 « Développement de l'accès à l'éducation formelle » contribue à l'accès équitable à l'éducation formelle de tous les enfants à travers la mise en œuvre de huit actions.

Le tableau **IV-1** présente le niveau de réalisation du programme au cours des trois dernières années.

Tableau IV-1: Evolution du taux de réalisation physique du programme accès de 2018-2020

N°	Actions	Taux de réalisation		
		2018	2019	2020
Action 05801	Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux d'enseignement	59,98%	81,47%	88,58%
Action 05802	Offre d'enseignants	79,88%	81,91%	93,20%
Action 05803	Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire	83,71%	100,00%	97,36%
Action 05804	Maintien dans l'éducation formelle	78,46%	93,44%	94,07%
Action 05805	Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous	100%	100,00%	96,32%
Action 05806	Développement de l'éducation inclusive	100%	70,63%	100,00%
Action 05807	Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur	62,14%	100,00%	97,77%
Action 05808	Appui à l'enseignement privé	63,75%	78,57%	95,00%
Programme Accès		78,49%	88,25%	95,29%

Source : Rapports d'activités 2018, 2019 et 2020 du MENAPLN

L'exécution du plan d'action 2020 a permis d'atteindre un taux global de 95,29% pour le programme accès. Comparativement aux résultats de 2018 et 2019, la performance de 2020 enregistre des gains respectifs de 7,04 et 16,80 points de pourcentage.

En dehors de l'action 05801 relative au Développement et la gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux d'enseignement qui affiche un taux de 88,58%, toutes les autres actions ont des taux de réalisation supérieurs à 93%.

L'action « **Développement de l'éducation inclusive** » qui enregistrait le plus faible taux de 70,63% en 2019 est passée à un taux de 100% soit un bond de 29,37 points de pourcentage.

Il faut noter que les niveaux de réalisation des activités varient d'une action à une autre.

IV.1 Résultats et livrables atteints

Résultat 01.1 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formelle s'est accrue

Livrables atteints :

- **Au niveau du préscolaire :**
 - 12 salles de classe construites ;
 - 4 murs de clôture construits.
- **Au niveau du primaire :**
 - 177 salles de classe construites pour la résorption des paillotes ;
 - 21 salles de classe construites pour la normalisation des écoles.
- **Au niveau du post primaire et secondaire général**
 - 11 nouveaux CEG construits ;
- **Infrastructures d'accompagnement.**
 - 25 latrines réalisées ;
 - 10 forages réalisés ;

Dans l'optique d'accroître les capacités d'accueil à tous les niveaux, des infrastructures éducatives sont programmées chaque année suivant plusieurs modalités de construction.

DEVELOPPEMENT ET GESTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

Dans le cadre du développement de l'offre éducative, des infrastructures sont réalisées par l'Etat et ses partenaires selon plusieurs modalités de construction. En 2020, les modalités suivantes ont été mises en œuvre : la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD), la maîtrise d'ouvrage directe (Mod), la maîtrise d'ouvrage communale (MOC) sur ressources transférées, les projets et programmes et les autres sources de financement.

Le tableau IV-2 rend compte de la réalisation de toutes les infrastructures éducatives en 2020.

Tableau IV-2 : Situation de l'ensemble des infrastructures éducatives réalisées en 2020

Niveau	Type d'Infrastructures	Quantité prévue	Nombre de SDC	Livrables fournis (achevés)	SDC Livrées	Taux
Préscolaire	Construction de 1 SDC équipée	2	2	2	2	100%
	Construction de bloc de 2 SDC équipés	6	12	2	4	33%
	Construction de bloc de 3 SDC équipés	9	27	2	6	22%
	Construction de mur de clôture+ hangar	10	0	4	0	40%
Total		27	41	10	12	37%
Primaire	Construction de complexes (3SDC) pour résorption de paillettes	138	414	59	177	43%
	Construction de complexes (3SDC) pour normalisation et communes prioritaires	18	54	7	21	39%
	Total		156	468	66	198
Post primaire et secondaire général	Construction de nouveau CEG	48	192	11	44	23%
	Construction de salles de classe complémentaires pour extension de CEG et lycées	24	79	0	0	0%
	Construction de salles de classe pour érection de CEG en lycées	10	30	0	0	0%
	Construction de nouveau lycées	2	12	0	0	0%
Total		84	313	11	44	13,10%
Infrastructures d'accompagnement	Construction des latrines	45	0	25	0	56%
	Total		45	-	25	-
	Réalisation de forages	20	0	10		50%
	Total		20	-	10	50%
Autres	Construction de l'ENEP de Kaya	1	-	0		0%
	Construction de centres de formation professionnelle	2	2	-	2	100%
	Constructions de salles de classe dans les ENEP	2	4	1	2	50%

Source : Rapports de suivi de réalisation des infrastructures éducatives, DGESS/MENAPLN

A la date du 31 décembre 2020, à l'exception du secondaire, des infrastructures ont été réalisées au profit de tous les ordres d'enseignement.

Au niveau du préscolaire, 12 salles de classes sur 47 programmées ont été livrées au profit des élèves soit 37% de taux de réalisation.

Au primaire, 66 complexes scolaires soit 198 salles de classes sur 468 ont été réalisées à la date du 31 décembre 2020 soit un taux de réalisation de 57%.

Au post-primaire, 11 nouveaux CEG sur 48 programmés ont été livrés soit un taux de réalisation de 13,10%

Au total, à la date du 31 décembre 2020, 256 salles de classe ont été réalisées au profit des différents ordres d'enseignement et ont permis d'accroître les capacités d'accueil du système éducatif. Ces réalisations représentent 31% des salles de classes programmées. Les autres salles de classe sont en cours de réalisation et leur niveau d'exécution est pour l'essentiel au-delà du chaînage. Cela indique qu'elles seront majoritairement livrées au cours de l'année 2021. La réalisation de ces infrastructures permettra, au regard des normes éducatives actuelles, d'accueillir ou d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage à 1435 apprenants du préscolaires, 24 500 élèves du primaire et 18 780 élèves du post-primaire et secondaire.

Outre ces salles de classe, 2 centres de formation professionnelle sont réalisés à Dédougou et à Nouna dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Enseignement primaire bilingue franco arabe (PREFA).

L'état de réalisation des infrastructures éducatives par modalité se présente comme suit :

➤ Etat d'exécution des constructions par la maîtrise d'ouvrage déléguée

Au titre de l'année 2020, divers types infrastructures éducatives ont été programmées pour être réalisées en maitrise d'ouvrage déléguée au compte des différents niveaux d'enseignement.

Le tableau IV-3 présente l'état d'exécution des constructions des infrastructures éducatives par la Maitrise d'Ouvrage déléguée par niveau d'enseignement.

Tableau IV-3 : Situation de la réalisation des infrastructures au titre de la MOD par niveau d'enseignement en 2020

Niveau	Type d'Infrastructures	Quantité prévue	Nombre de SDC	Niveau de réalisation						SDC Livrées	Taux	
				Non démarré	Fondation	Chainage	Pente	Toiture	Finition			
Préscolaire	Construction de 1 SDC équipée	2	2							2	2	100%
	Construction de bloc de 2 SDC équipés	6	12					4		2	4	33%
	Construction de bloc de 3 SDC équipés	1	3				1			0	0	0%
	Construction de mur de clôture+ hangar	10	0		2				4	4		40%
Total		19	17	2		1	4	4	4	6	35%	
Primaire	Construction de complexes (3SDC) pour résorption de paillotes	40	120			6	12	14	4	4	12	10%
Total		40	120			6	12	14	4	4	12	10%
Post primaire et secondaire général	Construction de nouveau CEG	10	40			2	6	1	1	4		10%
	Construction de salles de classe complémentaires pour extension de CEG et lycées	10	27			1	1	7	1	0	0	0%
	Construction de salles de classe pour érection de CEG en lycées	10	30			1	3	4	2	0	0	0%
Total		30	97			2	6	17	4	1	4	3%

Source : Rapports de suivi de réalisation des infrastructures éducatives, DGESS/MENAPLN

A la date du 31 décembre 2020, au niveau du préscolaire, six (6) salles de classe équipées sur les dix-sept (17) prévues sont entièrement achevées soit un taux de réalisation de 35%.

En outre, quatre (04) murs de clôture+hangar+cuisine sur dix (10) prévus ont été construits.

Au titre du sous-programme de construction pour « résorption des salles de classe sous paillotes », douze (12) salles de classe sur les cent vingt (120) programmées sont entièrement réalisées soit un taux de 10% .

Au post primaire et secondaire, un CEG (4 salles de classe) a été réalisé.

Dans l'ensemble, on retient qu'au 31décembre 2020, la MOD a permis de mettre à la disposition du système éducatif vingt-deux (22) salles de classe et quatre (4) murs de clôture+hangars+cuisine.

On note que les travaux de construction des infrastructures en cours d'exécution vont du niveau « chainage à celui de finitions »

Cette situation est nettement meilleure à celle de 2019 à la même période où aucune infrastructure n'était réalisée et plus de 50% des travaux de construction n'avaient pas connu de démarrage effectif.

L'amélioration de la performance enregistrée en 2020 par rapport à celle de 2019 serait essentiellement due à l'approbation à temps des conventions (juin 2020) et à la réduction du nombre d'infrastructures par agence afin de leur permettre d'être plus efficace dans la mise en œuvre des conventions.

Toutefois, il est à noter que la livraison des ouvrages à l'année N de la programmation demeure une difficulté majeure. D'où la nécessité de poursuivre la réflexion sur les réalisations des infrastructures éducatives.

C'est pourquoi, le MENAPLN prévoit à court terme de faire une évaluation de la Stratégie nationale de Réalisation des Infrastructures éducatives (SNRIE).

➤ **Etat d'exécution des constructions par la maîtrise d'ouvrage directe**

La programmation des constructions des infrastructures éducatives au titre de la MO directe comprend des ouvrages réalisés dans le cadre classique et dans le cadre de l'ESU.

Le tableau IV-4 rend compte de la situation d'exécution de ces infrastructures.

Tableau IV-4 : Situation de la réalisation des infrastructures au titre de la MO directe en 2020

Nature	Niveau	Type d'infrastructure	Quantité	Nombre de SDC	Non démarré	Fondation	Chantage	Pente	Toiture	Finition	Livrables fournis (achevés)	SDC Livrées	Taux
MOD classique	Primaire	Construction de complexes (3SDC) pour résorption de paillotes	2	6	0	2	0	0	0	0	0	0	0,00%
	Total		2	6	0	2	0	0	0	0	0	0	0,00%
	Post primaire et secondaire général	Construction de nouveau CEG	7	28		2		3		2	0	0	0,00%
		Construction de nouveaux lycées	2	12	0	0	0	0	1	1	0	0	0,00%
	Total		9	40	0	2	0	3	1	3	0	0	0,00%
ESU	Primaire	Construction de complexes (3SDC) pour résorption de paillotes	3	9	0	3	0	0	0	0	0	0	0,00%
	Post primaire et secondaire général	Construction de salles de classe complémentaires pour extension de CEG et lycées	14	52	5	2	0	7	0	0	0	0	0,00%

Source : Rapports de suivi de réalisation des infrastructures éducatives, DGESS/MENAPLN

Au titre des ouvrages classiques, il est prévu la construction de 6 SDC pour la résorption des paillotes au primaire, sept (07) nouveaux CEG (28 SDC) au profit du post primaire et deux (02) nouveaux lycées (12 SDC) pour le secondaire.

A la date du 31 décembre 2020, aucune infrastructure n'est achevée. Cependant, à l'exception des deux complexes du primaire, tous les chantiers sont en cours d'exécution et ont atteint au moins le niveau pente.

Dans le cadre de l'ESU, il est prévu la réalisation de trois (03) complexes scolaires de 3 SDC chacun soit 9 SDC pour le primaire et cinquante-deux (52) salles de classes complémentaires au profit du post primaire et du secondaire.

A la date du 31 décembre 2020 aucune infrastructure n'est encore achevée. Ainsi on note que cinq (5) chantiers n'ont pas démarré et les 12 autres sont en cours d'exécution avec des niveaux allant de la fondation à la pente.

➤ **Etat d'exécution des constructions par la maîtrise d'ouvrage communale (MOC) sur les ressources transférées**

Dans le cadre de la poursuite de la décentralisation du système éducatif, des ressources financières ont été transférées aux collectivités territoriales en 2020 pour la réalisation d'infrastructures éducatives au profit du préscolaire, du primaire et du post primaire.

Le tableau IV-5 donne le niveau d'exécution des chantiers. Il fait le point des salles de classe d'une part et des infrastructures d'accompagnement d'autre part.

Tableau n° IV-5: Situation de réalisation des infrastructures sur ressources transférées aux communes en 2020.

Niveau	Type d'Infrastructures	Quantité prévue	Nombre de SDC	Coûts (en milliers)	Dépensé	Niveau de réalisation							
						Non démarré	Fondation	Chainage	Pente	Toiture	Finition	Livrables achevés	Taux
Préscolaire	Construction de bloc de 3 SDC équipés	5	15	250 000	179 622	1	1		1	0	0	2	40%
Primaire	Construction de complexes (3SDC) pour résorption de paillotes	50	150	1 960 000	1 493 731	14	5	2	7	10	0	12	24%
	Construction de complexes (3SDC) pour normalisation	10	30	350 000	285 330	2	1	0	2	2	0	3	30%
	Construction de complexes (3SDC) pour communes prioritaires	5	15	196 000	177 167	1	1	1	1	0	0	1	20%
Post primaire	Construction de nouveau CEG	15	60	900 000	686 777	3	3	2	1	2	0	4	26,67%
Infrastructures d'accompagnement	Construction de latrines	45		189 000	76 811	8					12	25	55,56%
	Réalisation de forages	20		157 500	103 985	4					6	10	50%
Total		150		4 002 500	3 003 423	33	11	5	12	14	18	57	33

Source : rapports de suivi de réalisation des infrastructures éducatives, DGESS/MENAPLN

A la date du 31 décembre 2020, au titre du préscolaire, deux (02) CEEP ont effectivement été réalisés sur les cinq (05) prévus, soit un taux de réalisation de 40%. Deux autres (02) CEEP sont en cours de construction et un (01) n'a pas connu de démarrage effectif.

S'agissant du primaire, on note que le taux de réalisation est de 24% correspondant à 12 complexes scolaires livrés sur une prévision de 50 au titre de la résorption des paillotes. On enregistre à ce niveau 14 sites non démarrés et 24 en cours de construction.

Pour la normalisation des écoles, sur les 10 infrastructures prévues, trois (03) sont achevées soit un taux de réalisation de 30%, cinq (05) en cours de réalisation et deux (02) n'ont pas démarré.

En ce qui concerne les complexes à réaliser au profit des communes prioritaires, on enregistre un (01) complexe achevé, trois (03) en cours de réalisation et un non démarré.

Au niveau du post primaire, le taux de réalisation est de 26,67% correspondant à 4 CEG réalisés sur une prévision de 15 au 31 décembre 2020. Il faut noter que trois CEG n'ont pas encore démarré.

Pour les infrastructures d'accompagnement, 25 latrines et 10 forages ont été réalisés correspondant respectivement à 55,56% et 50% des prévisions.

En définitive, il convient de retenir que sur les 150 infrastructures programmées, 57 sont achevés soit un taux de réalisation de 38%. Pour le reste des chantiers, 60 sont en cours de réalisation et 33 n'ont pas démarré soit respectivement 40% et 22% des prévisions.

La plupart des infrastructures qui n'ont pas connu de début de démarrage sont concentrées dans les zones à fort défi sécuritaire (Est, Sahel, Boucle du Mouhoun).

SITUATION DES REALISATIONS AU TITRE DES PROJETS ET PROGRAMMES

En 2020, aucun programme n'a été mis en place. Seule la mise en œuvre des projets a permis la réalisation d'infrastructures éducatives au profit des enseignements primaire et post-primaire ainsi que de la formation professionnelle.

Le tableau IV-6 présente la situation de réalisation de ces infrastructures au 31 décembre 2020.

Tableau IV-6 : Situation de la réalisation des infrastructures éducatives par les projets en 2020

Projets	Réalisation	Qté prévue	Nombre de SDC	Coûts (en milliers)	Niveau de réalisation					Taux
					Non démarré	Fondation	Chainage	Toiture	Livrables fournis	
Primaire										
PCIE/Japon	Construction de l'ENEP de Kaya	1	0	2 902 262	1				0	0%
	Post-primaire de l'enseignement général									
PREFIA	Construction de CEG	6	24	220 000	6				0	0%
	Post-primaire de l'enseignement général									
	Construction de CEG franco-arabes	9	36	568 048			4	0	5	66%
	Formation professionnelle									
Construction de centres de formation professionnelle	2	2	565 712						2	100%
	Constructions de salles de classe dans les ENEP	4	4	26 377				2	2	50%

Source : DGEES/MENAPLN, collecte des données sur les Projets et Programmes 2020

Les réalisations des infrastructures programmées au titre de l'année 2020 ne sont pas entièrement achevées à la date du 31 décembre 2020.

Au titre du PCIE/Japon, les travaux de construction des infrastructures de l'ENEP de Kaya et des six (06) CEG dans la région du Centre-Sud au compte de la quatrième tranche n'ont toujours pas démarré pour des raisons d'insécurité évoquées par le bailleur. Une alternative de réalisation de ces infrastructures a été proposée par la JICA. Ainsi l'ENEP de Kaya sera réalisé sur le budget de l'Etat et la réalisation des CEG est confiée à l'UNICEF.

Au titre du PREFIA, on note que 5 CEG sur 9 prévus sont complètement achevés et que les 4 restants sont au niveau chaînage.

En outre, les 2 centres de formation professionnelle programmés sont achevés.

En ce qui concerne la réalisation de 4 salles de classe dans les ENEP, les travaux de construction sont achevés pour les 2 salles de classe de l'ENEP de Bobo-Dioulasso et au niveau toiture pour les 2 autres de l'ENEP de Dori.

Outre les projets, le MENAPLN a bénéficié de l'accompagnement de deux programmes exécutés hors du ministère (PRISE et Engagements nationaux) ainsi que d'autres partenaires dans la réalisation des infrastructures éducatives.

➤ Etat d'exécution des constructions par des programmes hors du ministère et d'autres partenaires

En 2020, des programmes hors du ministère et d'autres partenaires ont permis la réalisation d'infrastructures éducatives au profit de l'éducation préscolaire et primaire et des enseignements et post-primaire.

Le tableau IV-7 présente les réalisations des infrastructures programmées par des programmes hors du ministère et d'autres partenaires

Tableau IV-7 : Situation de la réalisation des infrastructures programmées par des programmes hors du ministère et d'autres partenaires

sources	Niveau	Type infrastructures	Quantité prévue	nombre de SDC	Coûts (en milliers)	Niveau de réalisation					Taux
						Non démarré	Fondation	Chainage	Toiture	Livrables fournis	
UNICEF	préscolaire	Construction de bloc de 3 SDC équipés	3	9	102 000	0	3	0	0	0	0%
ONATEL/ SA	primaire	Construction de complexes (3SDC) pour résorption de paillettes	1	3	34 000	0	0	0	0	1	100%

Lions club	primaire	Construction de complexes (3SDC) pour normalisation	1	3	34 000	0	0	0	0	1	100%
Engagements nationaux	primaire	Construction de complexes (3SDC) pour normalisation	2	6	68 000	0	0	0	0	2	100%
PRISE	primaire	Construction de complexes (3SDC) pour résorption de paillettes	42	126	1 428 000				1	41	97,62%
HAGE matériaux	post-primaire	Construction de nouveau CEG	1	4	60 000	0	0	0	0	1	100%

Source :

Au titre du préscolaire, il a été programmé sur financement UNICEF, la réalisation de trois (03) CEEP soit neuf (09) salles de classe dans les régions du Centre et du Centre-Nord. A la date du 31 décembre 2020, les travaux de construction sont au niveau « fondation ».

Au niveau du primaire, il a été programmé la réalisation de quarante (46) complexes scolaires soit quarante-deux (42) par le Programme de Réalisation des Infrastructures socio-économique (PRISE) sous la tutelle technique du MINEFID, deux (02) par les Engagements nationaux et un (01) par Lions club et l'ONATEL/SA chacun.

A la date du 31 décembre 2020, on note que les constructions de 46 complexes scolaires sont complètement achevées.

Concernant le post-primaire, il a été prévu la réalisation d'un CEG par la société HAGE matériaux à Ouagadougou. A la date du 31 décembre 2020 le CEG a été réalisé à 100%.

En rappel le rapport annuel de suivi du PDSEB, présentait un taux d'exécution physique global de la réalisation des infrastructures de 11% au 31 décembre 2019. Au regard de cette situation il est important de rendre compte de la situation de la réalisation de ces infrastructures au 31 décembre 2020.

Le tableau IV-8 présente la situation de la **situation des réalisations** des infrastructures **programmées en 2019**

Tableau IV-8 : Réalisation des infrastructures achevées de 2019 sur budget Etat et CAST/FSDEB.

Modalités	CEEP			Bloc de 3 SDC pour primaire			SDC pour CEG et lycées			Nouveaux CEG			Bloc de 2 SDC pour EFTP			Construction de lycées scientifiques			Total		
	Prévu	Achevé	Taux	Prévu	Achevé	Taux	Prévu	Achevé	Taux	Prévu	Achevé	Taux	Prévu	Achevé	Taux	Prévu	Achevé	Taux	Prévu	Achevé	Taux
Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)	13	9	69%	63	35	56%	14	9	64%	9	7	78%	11	11	100%				110	71	65%
Maîtrise d'ouvrage directe (Mod)	0	0		21	7	33%	0	0		0	0		0	0					21	7	33%
Transfert aux communes	12	12	100%	75	62	83%	0	0		0	0		0	0					87	74	85%
Projets et programmes				119	119	100%	0	0		32	32	100%	0	0		1	1	100%	152	152	100%
TOTAL	25	19	76%	159	95	60%	14	9	64%	9	6	67%	11	6	55%				218	135	62%

Source : Rapports de suivi de la réalisation des infrastructures éducatives, DGESS/MENAPLN

A la date 31 décembre 2020, on note que 135 ouvrages sur les 218 à réaliser en 2019 par toutes les modalités sont entièrement achevés soit un taux d'exécution physique de 62%.

Les projets et programmes ont réalisé l'ensemble la totalité des infrastructures programmées.

Les taux de réalisation par la Maitrise d'ouvrage directe (MOD) et la Maitrise d'Ouvrage déléguee (MOD) restent les plus faibles et sont respectivement de 33% et 65%. Cette situation s'explique essentiellement par le fait que la plupart ouvrages inachevés sont situés dans des zones à forts défis sécuritaires. Une attention particulière sera portée sur ces cas en de permettre l'achèvement des travaux.

➤ Développement de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP)

Dans le cadre du développement de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) des activités spécifiques ont été menées et les résultats suivants ont été atteints :

Livrables atteints :

- 4 nouvelles classes polyvalentes ont été ouvertes ;
- 309 nouveaux élèves ont été inscrits dans les classes polyvalentes ;
- 01 document de règlement des modalités d'évaluation et de contrôle des apprentissages scolaires des élèves de la seconde C' et de la première D' est disponible ;
- 01 rapport d'évaluation de la mise en œuvre de l'EFTP dans l'enseignement général disponible ;
- 01 rapport général d'accompagnement des établissements à travers des appui/conseils ;
- 02 rapports des journées d'échange sur l'évolution technologique et réglementaire sont disponibles ;
- 01 rapport sur la rencontre de concertation sur le partenariat établissements d'EFTP/entreprises est disponible ;

En 2020, le MENAPLN a poursuivi l'expérimentation de la mise en œuvre de la polyvalence dans les établissements d'enseignement général. Cette expérimentation a contribué à l'accroissement des effectifs de l'EFTP. Le tableau IV-9 présente la situation des élèves inscrits dans les classes polyvalentes.

Tableau IV-9 : Etat de l'évolution des effectifs des classes polyvalentes de 2019 et 2020

Année	Région	Nbre établissements	Nbre spécialités	Classes	Effectif		
					G	F	T
2019	6	9	8	14	495	210	705
2020	7	13	8	18	658	356	1014
Ecart	+1	+4	0	+4	+163	+146	+309

Source :

En 2020, huit (08) spécialités étaient enseignées dans treize (13) établissements polyvalents répartis dans sept (7) régions. Le nombre de classes est passé 14 en 2019 à 18 en 2020. Quant à l'effectif des élèves bénéficiaires de la polyvalence, il est passé de 705 élèves en 2019 à 1014 en 2020 soit un taux d'accroissement de 44%. Au niveau des filles, le nombre est passé de 210 en 2019 à 356 en 2020 soit un taux d'accroissement de 70% contre 33% pour les garçons.

Une évaluation de la mise en œuvre de la polyvalence sur la période 2018-2020 a permis de relever que 1 066 élèves dont 376 filles ont intégré l'EFTP. Cet effectif représente 4,69% de l'effectif total des établissements publics de l'EFTP.

Cette évaluation a permis de mettre en exergue les acquis et les défis à relever afin d'étendre cette innovation à d'autres établissements d'enseignement général.

Compte tenu de la particularité du statut de ces classes polyvalentes, un projet de règlement des modalités d'évaluation et de contrôle des apprentissages scolaires des élèves des classes de seconde C' et de la première D' a été élaboré.

Dans le cadre de l'accompagnement des établissements publics, des missions d'appui-conseils ont été effectuées dans 61 établissements publics d'EFTP. Des difficultés ont été relevées au cours de ces missions dont la problématique de financement qui nécessite une attention particulière.

En vue d'être en phase avec les mutations technologiques et réglementaires, des journées d'échanges entre les professionnels et les praticiens de l'EFTP ont été organisées et ont abouti à la mise en place trois bureaux provisoires de cadre de concertation permanent correspondant aux trois filières identifiées (Génie civil, Génie mécanique et l'enseignement artistique et culturel).

Afin d'assurer l'adéquation enseignement et formation techniques et professionnels et les besoins du marché du travail, une rencontre de concertation entre les entreprises et le MENAPLN a été organisée les 16 et 17 octobre à Ouagadougou. Au cours de cette rencontre, une commission ad hoc de sept membres a été mise en place afin d'asseoir les bases du fonctionnement d'un cadre formel de concertation entre les deux parties.

A la date du 31 décembre 2020, l'exécution physique des activités en lien avec la promotion de l'EFTP du programme d'activités du MENAPLN est d'un taux moyen d'exécution de 99,33%.

Il est à noter qu'au titre des activités hors programme, un consultant a été recruté pour l'élaboration de la stratégie de la mise en œuvre de la formation en alternance dans les établissements d'EFTP avec l'accompagnement de la Coopération Suisse.

Résultat 01.2 : Les besoins en personnels enseignants à tous les niveaux sont pourvus

Les ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre de l'action 2 du programme 058 se présente comme l'indique le tableau IV-10.

Tableau IV-10 : Etat d'exécution financière du résultat 01.2

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé			Tau x
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Mise à disposition d'enseignants qualifiés							
Assurer le paiement des salaires des personnels enseignants							
Assurer la prise en charge des jeunes diplômés	3 800 000	-	3 800 000	3 763 720	-	3 763 720	99%
Assurer le paiement des frais des indemnités CMG, bilingues et maîtres conseillers	495 405	-	495 405	451 530	-	451 530	91%
Assurer le paiement des frais de vacation	695 200	-	695 200	695 200	-	695 200	100 %
Assurer la formation des enseignants et conseillers pédagogiques d'EFTP (projet FECOP)	39 840	750 000	789 840	9 500	750 000	759 500	96%
TOTAL	5 030 445	750 000	5 780 445	4 919 950	750 000	5 669 950	98%

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

L'atteinte du résultat de l'« Action 05802 : offre d'enseignants » passe par la mise en œuvre des activités liées au paiement des salaires des personnels enseignants, à la prise en charge des jeunes diplômés, au paiement des frais des indemnités CMG, bilingues et maîtres conseillers, au paiement des frais de vacation et à la formation des enseignants et conseillers pédagogiques d'EFTP (projet FECOP)

L'exécution financière de l'action est de 98,09% en 2020 contre un taux de 98,90 en 2019, soit une baisse de 0,81 points de pourcentage.

L'atteinte du « **Résultat 1-2 : Les nouveaux besoins en personnels d'éducation à tous les niveaux sont pourvus** » passe par la mise en œuvre des activités liées au paiement des salaires des personnels enseignants, à la prise en charge des jeunes diplômés, au paiement des frais des indemnités CMG, bilingues et maîtres conseillers, au paiement des frais de vacation et à la formation des enseignants et conseillers pédagogiques d'EFTP (projet FECOP).

La mise en œuvre de ces activités ont permis d'atteindre les livrables ci-dessous :

Livrables atteints :

- Paiement des frais des indemnités CMG, bilingues et maîtres conseillers (DREPPNF)
- Paiement des frais de vacation dans les structures éducatives
- 12 Missions d'évaluations des besoins des établissements d'enseignements post-primaire et secondaire en personnel enseignant
- 20 Rencontres d'échanges sur les conditions d'ouverture des écoles bilingues
- Concours d'intégration des jeunes diplômés (PEJEN) organisé
- Allocations des promotions PEJEN de 2017 et 2018 payées
- 30 Educateurs du préscolaire mis à disposition
- 2730 Enseignants du primaire et de l'ENF mis à disposition
- 5280 Enseignants du post-primaire et secondaire mis à disposition

Enseignants/éducateurs mis à disposition

Tableau IV-11 : Evolution des effectifs d'enseignants/éducateurs mis à disposition de 2018 à 2020

Année/Emploi	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Total	7 034	7 354	8 040
<i>Educateurs du préscolaire mis à disposition</i>	<i>75</i>	<i>75</i>	<i>30</i>
Mettre à disposition des éducateurs de la petite enfance (ex. EJE) et de moniteurs de jeunes enfants	75	75	30
<i>Enseignants du primaire et de l'ENF mis à disposition</i>	<i>4270</i>	<i>4150</i>	<i>2730</i>
Mettre à disposition de nouveaux Professeurs des écoles			
Mettre à disposition des Instituteurs adjoints certifiés (IAC) sortant des ENEP	2770	3150	2730
Mettre à disposition des Instituteurs adjoints certifiés (IAC) sur mesures nouvelles	1500	1000	0
<i>Enseignants du post-primaire et secondaire mis à disposition</i>	<i>2689</i>	<i>3129</i>	<i>5280</i>
Mettre à disposition des professeurs certifiés des lycées et collèges (CAPES/ENS-K)	842	736	893
Mettre à disposition des professeurs certifiés des lycées et collèges de l'enseignement technique et professionnel (CAPET/ENS-K)	142	107	13
Mettre à disposition de nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique professionnel (CAET/ENS-K)	188	155	13
Mettre à disposition des professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique, option EPS	300	500	300
Mettre à disposition de nouveaux professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG/IDS)	597	269	600
Mettre à disposition des professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG/ENS-K)	620	523	437
Mettre à disposition des Professeurs agrégés de l'enseignement secondaire			
Mettre à disposition des Professeurs des lycées et collèges (Enseignement général) sur mesures nouvelles	-	-	1 150
Mettre à disposition des professeurs des collèges d'enseignement général et technique (intégration PEJEN) sur mesures nouvelles	0	839	1864
Mettre à disposition des Professeurs des lycées et collèges (Enseignement et Formation Technique et Professionnelle) sur mesures nouvelles	-	-	10

Source : DRH/MENAPLN, Tableau de bord pour le suivi des recrutements, actualisé en mars 2021

En 2020, il a été mis à disposition 8 040 enseignants/éducateurs. Par rapport à l'ensemble des effectifs mis à disposition, l'éducation préscolaire enregistre 0,37%, l'enseignement primaire 33,96% et les enseignements post-primaire et secondaire 65,67%. Sur l'effectif de 5280 enseignants mis à disposition pour les enseignements post-primaire et secondaire, il faut noter que 74 est pour l'EFTP, soit 1,40% et que le reste est pour l'enseignement général.

Sur la période de 2018 à 2020, on enregistre un effectif total 22 428 enseignants/éducateurs mis à disposition avec un taux d'accroissement moyen annuel 2,18%.

Il faut toutefois constater que les mises à disposition d'enseignants/éducateurs au préscolaire et au primaire sont en baisse en 2020 par rapport aux effectifs des deux dernières années.

Au préscolaire, la baisse s'explique par la réduction des postes ouverts en 2018 pour raison de priorisation des besoins en personnel.

Lors de la session du mouvement national pour convenances personnelles, tenue du 16 au 18 août 2020 à Ziniaré, les besoins exprimés étaient de 351 Educateurs de la petite Enfance (EPE) contre 30 EPE mis à disposition, soit un gap de 321 EPE. Ce gap sera comblé avec la sortie des 400 EPE en formation (200 en 2019 et 200 en 2020) en 2021 et en 2022.

Quant à la baisse constatée au primaire, elle est liée à une satisfaction relative des besoins grâce aux affectations pour nécessité de service à titre exceptionnel. Par ailleurs, les écoles primaires étant les plus représentées dans les villages, elles sont les plus touchées par les mesures de fermeture en raison de l'insécurité ; cela a nécessité le redéploiement des enseignants des écoles concernées par la fermeture vers d'autres régions. En conséquence, les besoins exprimés par les régions lors de la session du mouvement national pour convenances personnelles tenue en août 2020 étaient de 1832 enseignants. Après ajustements entre les départs et les arrivées (par le biais des mutations pour convenances personnelles et des affectations des sortants des ENEP), un surplus de 664 enseignants s'est dégagé. C'est cette situation de sureffectif relatif qui a du reste justifié la réduction progressive des effectifs d'IAC recrutés sur mesures nouvelles entre 2016 et 2019 (3 000 en 2016 ; 3000 en 2017 ; 1 500 en 2018 et 1000 en 2019) et la suspension de ce type de recrutement en 2020. Toutefois, le supplément de 664 enseignants du primaire doit être relativisé pour tenir compte des possibilités de réouverture des écoles fermées.

Au post-primaire et secondaire, les effectifs des nouveaux enseignants mis à disposition sont en progression. Ainsi, ils sont passés de 2689 en 2018 à 3129 en 2019 et à 5280 en 2020 au regard des besoins exprimés par les régions lors de la session du mouvement national pour convenances personnelles tenue en août 2020. Après ajustements entre les départs et les arrivées (par le biais des mutations pour convenances personnelles et des affectations des sortants des écoles de formation professionnelle), les besoins se sont stabilisés à 6 426 enseignants.

Le tableau IV-12 ci-dessous récapitule ces nouveaux besoins par discipline et par région.

Tableau IV-12 : Besoins après ajustements entre les départs et les arrivées par discipline et par région

Discipline Région	Français	Anglais	Allemand	Maths	PC	SVT	EPS	HG	Philo	Franc/ Anglais	Maths/ PC	Maths/ SVT	Ensemble
Boucle du M.	11	21	27	29	34	23	152	12	39	109	136	148	741
Cascades	3	12	5	11	7	6	36	1	8	11	25	26	151
Centre	0	0	0	31	0	0	72	0	1	1	6	11	120
Centre Est	25	26	16	48	41	23	173	24	39	145	151	173	884
Centre Nord	5	7	11	33	30	10	142	2	29	61	113	126	569
Centre Ouest	6	12	30	28	47	15	182	10	31	145	167	183	856
Centre Sud	7	8	14	7	11	14	69	11	18	55	73	94	381
Est	8	8	21	27	33	11	123	9	32	80	81	78	511
Hauts Bassins	13	8	17	45	28	11	201	12	46	66	123	103	673
Nord	14	25	13	29	44	25	106	10	46	80	111	120	623
Plateau C.	3	1	5	22	15	5	81	6	10	49	54	72	323
Sahel	4	9	0	0	1	0	8	1	2	6	9	12	52
Sud-ouest	9	23	19	27	18	5	97	5	30	123	87	99	542
Total	108	160	178	337	309	148	1442	103	329	931	1136	1245	6426
%	1,68	2,49	2,77	5,24	4,81	2,30	22,44	1,60	5,12	14,49	17,68	19,37	100,00

Source : DRH/MENAPLN, Rapport de la session du mouvement national pour convenances personnelles, août 2020

Les besoins en enseignants de SVT, de Math/SVT, de Math/PC et de Français/Anglais sont les plus accrus par rapport à ceux des autres disciplines. Comme alternative, l'administration a procédé à des redéploiements et a eu recours à la vacation et aux heures supplémentaires.

Pour combler le déficit, il a été recruté 3 024 enseignants sur concours directs (mesures nouvelles) soit 1864 pour le post-primaire et 1160 pour le secondaire.

Pour les PEJEN, 100% des allocations des 2433 contractuels encore sur le terrain, soit 1145 pour la promotion 2017 et 1288 pour la promotion 2018 ont été payées sur les 12 mois pour un montant global de 3 011 400 000 de francs CFA. Une rencontre avec les points focaux déconcentrés du programme a pu se tenir pour expliquer le changement du mode de paiement qui passe du paiement électronique au billetage.

En raison de l'interruption des activités pédagogiques suite à la fermeture des classes du fait de la COVID 19, les formations initialement prévues pour les contractuels du PJEN n'ont pu se tenir. De même, les missions de suivi de ces contractuels n'ont pas été effectuées.

En ce qui concerne le paiement des frais de vacation dans les structures éducatives, il a été entièrement réalisé pour un montant total de 725 100 000 FCFA.

S'agissant du paiement des indemnités CMG, bilingues et maîtres conseillers, il a été réalisé à 95,09% pour un montant global de 512 996 000 FCFA. Les régions dont la réalisation n'a pas été totale sont le Sahel et l'Est qui ont respectivement 56,20% et 80% de taux de réalisation. Les faibles taux dans ces deux régions s'expliquent par la fermeture des classes en raison de l'insécurité.

Résultat 01.3 : Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de prévention du VIH et du Sida en milieu scolaire ont été mis en œuvre

Tableau IV-13 : Etat d'exécution financière du résultat 01.3

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé			Taux
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Prévention contre le VIH/SIDA	29 531	30 000	59 530	25 507	28 453	53 960	90,64%
Organisation d'un atelier de formation de 40 encadreurs pédagogiques, DE et enseignants sur le kit ruban rouge à Ziniaré	1 323	10 000	11 323	1 323	9 096	10 419	92,02%
Organisation d'une séance de sensibilisation sur les cancers du sein et du col de l'utérus suivie de dépistage à Dédougou en marge de la Journée internationale de la Femme	1 676	-	1 676	1 546	-	1 546	92,24%

Organisation d'une conférence sur la promotion de la santé sexuelle et reproductive au profit des élèves maitres de l'ENEP de Fada N'Gourma	3 769	-	3 769	2 500	-	2 500	66,33%
Organisation d'un atelier de formation de 40 encadreurs du post primaire et du secondaire sur l'éducation préventive en santé, SIDA et nutrition à Koudougou	9 853	-	9 853	8 638	-	8 638	87,67%
Organisation de séances de sensibilisation sur le VIH/SIDA et les IST dans 25 sites au profit de 10 000 élèves du post primaire et du secondaire dans les treize régions	-	5 153	5 153	-	5 033	5 033	97,67%
Organisation de deux journées d'information et de sensibilisation en vue du conseil dépistage lors de la Journée mondiale du Sida 2020	-	3 016	3 016	-	2 947	2 947	97,72%
Organisation d'un atelier de formation de 52 points focaux VIH en planification, suivi-évaluation des activités de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST à Kaya	-	11 830	11 830	-	11 377	11 377	96,17%
Organiser un atelier de stabilisation de trois guides (anglais, français et SVT) en éducation préventive à la santé, au VIH et à la nutrition (EPSSN) selon l'Approche par les Compétences (APC)	12 910	-	12 910	11 500	0	11 500	89,08%
Prévention contre le VIH/SIDA	29 531	30 000	59 530	25 507	28 453	53 960	90,64%
Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et nutrition des élèves	0	9 200	9 200	0	9 200	9 200	100%
Assurer le suivi-supervision de la mise en œuvre des jardins/vergers scolaires et de la promotion de l'éducation nutritionnelle (mise en œuvre du plan d'action santé hygiène et nutrition)	0	9 200	9 200	0	9 200	9 200	100%
Total Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et nutrition des élèves	0	9 200	9 200	0	9 200	9 200	100%
TOTAL GENERAL ACTION 1.03	29 531	39 200	68 731	25 507	37 653	63 160	91,90%

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 05803 « **Santé-hygiène-nutrition et prévention contre le VIH Sida en milieu scolaire** » est estimé à **91,90%** au 31 décembre 2020, contre 76,62% à la même période en 2019, soit un gain de 15,28 points de pourcentage. Quant au taux d'exécution physique, il est estimé à **97,36 %** à la date du 31 décembre 2020 contre un taux de 100,00% à la même période en 2019, soit une légère baisse de 2,64 points de pourcentage.

En effet, toutes les activités programmées dans le cadre de la promotion de la santé, de l'hygiène et de la nutrition ainsi que de la prévention contre le VIH/SIDA en milieu scolaire, ont été effectivement réalisées avec le concours de certains partenaires.

Livrables atteints :

- 35 acteurs de l'éducation (7 CCEB, 9 directeurs d'écoles et 19 enseignants) formés sur le kit pédagogique ruban rouge pour la lutte contre le VIH/SIDA à Ziniaré ;
- 40 enseignants et directeurs du post primaires formés sur le kit pédagogique ruban rouge à Koudougou ;
- 50 séances de sensibilisation sur le VIH/SIDA et les IST au profit de 9 787 élèves du post primaire et du secondaire organisées dans les treize (13) régions ;
- 50 points focaux VIH formés en plaidoyer, planification et suivi-évaluation des activités de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST à Bobo ;
- 01 conférence sur la promotion de la santé sexuelle et reproductive (SSR) organisée au profit des élèves maitres de EPFEP Wend Lamita à Ouaga ;
- 2 journées d'information et de sensibilisation en vue du conseil dépistage lors de la Journée mondiale du Sida 2020 organisées à Ouaga
- 3 guipes (anglais, français et SVT) en éducation préventive à la santé, au VIH et à la nutrition (EPSSN) selon l'Approche par les Compétences (APC) stabilisées ;
- 108 jardins/vergers scolaires supervisés dans 19 provinces ;
- 12 000 000 de masques acquis au profit des élèves pour la prévention contre la COVID'19 pour un montant de 3 milliards de FCFA ;
- Lancement technique du Projet de repas scolaires à base de produits locaux pour une nutrition intelligente au Burkina Faso en octobre 2020.

En matière de prévention du VIH/SIDA en milieu scolaire, une place de choix est accordée à la sensibilisation/information des élèves sur le VIH, le SIDA, les IST et la santé sexuelle et reproductive (SSR) pour un changement de comportement positif en vue d'une réponse adaptée à ces problèmes de santé. Cependant, les ressources allouées, en dépit des efforts consentis par l'Etat et ses partenaires, ne permettent pas une bonne couverture des établissements scolaires alors que les jeunes sont de plus en plus confrontés auxdits problèmes qui compromettent leur réussite et leur épanouissement.

Par ailleurs, le nombre d'élèves ayant bénéficié de ces prestations serait plus important si l'information auprès des autres intervenants et des enseignants était capitalisée. Cette insuffisance se révèle comme un défi qui pourrait être relevé avec la mise en œuvre des orientations du secteur de l'éducation en matière de lutte contre le VIH, les IST, d'autres problèmes de santé et de nutrition dont la relecture est prévue en 2021.

En ce qui concerne le volet « Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et nutrition des élèves », la difficulté majeure reste le faible financement par l'Etat et ses partenaires du plan d'action du Programme national santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire (PNSHN). En effet, aucune allocation n'a été faite en 2020 au titre du budget de l'Etat, au profit du PNSHN comparativement à 2019 où 75 millions de FCFA avaient été alloués pour la prise en charge de la visite médicale des enfants du préscolaire et l'organisation de l'atelier d'échanges sur l'opérationnalisation dudit plan. Cette situation a été corrigée en 2021, avec la programmation de la visite médicale des enfants du préscolaire et des élèves du CP1 pour un montant de 100 millions de FCFA.

Quant aux activités réalisées hors programme, on retient essentiellement :

- la mise en service d'une ligne verte (80 00 12 80) au profit des élèves du post primaire et du secondaire pour la prise en charge des questions de VIH/SIDA et de Santé sexuelle et reproductive avec l'accompagnement financier de l'UNICEF ;
- la reproduction et le dépôt sur site par l'UNICEF de 1 500 exemplaires du module sur la SSR au profit des enseignants du primaire des 13 régions ;
- l'élaboration d'un document de référence sur le paludisme et les maladies tropicales négligées à l'attention des enseignants du primaire avec l'appui technique et financier du ministère de la Santé à travers le programme d'appui au développement sanitaire (PADS) et le programme paludisme ;
- la réalisation de 14 missions de suivi-supervision, d'appui-conseils sur les activités d'hygiène/assainissement et de prévention de la COVID 19 dans les régions du Sahel, du Nord, de l'Est, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun avec l'appui financier de l'UNICEF ;
- la traduction des outils de communication sur le Gestion hygiénique des menstrues (GHM) en langues nationales (Mooré, Dioula, Fulfuldé) avec l'appui financier de l'UNICEF ;
- l'organisation de la journée nationale sur la GHM le 28 mai 2020.

Quant aux principaux partenaires intervenant dans la promotion de la santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire, ils ont réalisé plusieurs actions au profit des élèves et des structures éducatives.

En effet, le Catholic Relief Services à travers le Projet Béoog Biiga III a pu (i) déparasiter (Albdenzole) et supplémer (vitamine A) 143 192 élèves du primaire de la région du Centre-Nord, (ii) former 1 438 enseignants sur la santé hygiène et nutrition en milieu scolaire, (iii) former 2 854 cantinières et gestionnaires de vivres des écoles primaires et des bisongo sur les bonnes pratiques de stockage et de préparation des aliments et sur l'hygiène-santé-nutrition, (iv) doter 190 dispositifs de lave - (Tippy tap) à 185 écoles et Bisongo du Namentenga et (v) concevoir et diffuser 32 sketchs radio de sensibilisation sur la santé-hygiène-nutrition sur les antennes des radios locales des 3 provinces du Centre-nord et qui ont touché environ 827 495 personnes.

En outre, d'autres actions sur l'eau-hygiène-assainissement ont été réalisées par le CRS à travers les projets SANIYA-SO « Ecoles amies de WASH » à Banfora, Kom-Yilma et Gisanyani dans le Centre Nord.

Quant à Helen Keller International (HKI), il a pu réaliser à travers le projet Adosanté, la formation de 30 Professeurs SVT et agents de la vie scolaire (AVS) dont 10 femmes sur la Santé-hygiène-nutrition, le déparasitage de 54 027 élèves du post-primaire dont 29 072 filles et la réalisation d'une étude sur la prévalence de l'anémie dans la région de l'Est.

On note également que Plan International a assuré la formation de 600 filles et autres acteurs de l'éducation en gestion hygiénique des menstrues (GHM) et réalisé 15 latrines GHM dans les régions du Centre-Nord, du Centre-Est et du Sud-Ouest.

Water-Aid a réalisé dans les régions du Centre-Sud, Centre-Nord et Est, 30 cabines GHM au profit des filles.

Le partenariat avec le groupe Nestlé a permis la mise en place de 10 jardins/vergers scolaires dans les communes de Ouagadougou (7) et de Arbolé (3) ainsi que la formation de 100 acteurs de l'éducation sur la promotion de l'éducation hygiénique et nutritionnelle.

Résultat 01.4 : Les moyens d'accéder à de meilleures prestations sociales à tous les niveaux ont été offerts

Tableau IV-14 : Etat d'exécution financière du résultat 01.4

Activités	Coûts en milliers de FCFA				Montant dépensé				Taux
	Etat	CAST	CSS	Total	Etat	CAST	CSS	Total	
Infrastructures et approvisionnement en vivres	19 965 485	757 701	415 512	21 138 698	19 824 669	766 709	-	20 591 379	97,41%
Assurer l'acquisition des vivres pour cantines au profit du préscolaire	466 804	-	-	466 804	466 804	-	-	466 804	100 %
Assurer l'acquisition des vivres pour la cantine du primaire	18 416 085	-	-	18 416 085	18 416 085	-	-	18 416 085	100%
Assurer l'acquisition des vivres au profit du post-primaire et du secondaire	950 000	-	415 512	1 365 512	814 671	351 895	-	1 166 566	85,43%
Assurer l'expertise des vivres	-	616 000	-	616 000	-	295 869	-	295 869	48,03%
Assurer la coordination des activités d'allocation des moyens spécifiques aux structures éducatives	11 538	-	-	11 538	10 091	-	-	10 091	87,46%
Assurer le suivi administratif et le fonctionnement des structures d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire, post primaire et secondaire général publiques et privés	121 058	141 701	-	262 759	117 018	118 945	-	235 963	89,80%
Prévention contre les actes d'incivismes en milieu scolaire	70 000	10 000	-	80 000	69 980	7 999	-	77 979	97,47%
Prendre en charge la sensibilisation sur la violence en milieu scolaire	20 000	10 000	-	30 000	19 980	7 999	-	27 979	93,26%
Organiser les activités de la semaine scolaire d'éducation à la citoyenneté	50 000	-	-	50 000	50 000	-	-	50 000	100,00%
Soutien aux ménages pour la scolarisation	3 619 250	66 475	-	3 685 725	3 609 521	64 013	-	3 673 534	99,67%
Octroyer des bourses aux élèves	3 600 000	-	-	3 600 000	3 590 362	-	-	3 590 362	99,73%
Assurer l'appui spécifique aux élèves orientés dans les filières scientifiques et d'EFTP	9 250	-	-	9 250	9 229	-	-	9 229	99,77%
Prendre en charge l'amélioration et la mise en œuvre de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves	-	56 475	-	56 475	-	54 016	-	54 016	95,65%
Tenir des sessions du comité d'octroi des bourses scolaires	10 000	10 000	-	20 000	9 930	9 997	-	19 927	99,64%
Education en situation d'urgence	580 000	982 361	-	1 562 361	575 963	923 017	-	1 498 980	95,94%
Mettre en œuvre les activités de l'éducation en situation d'urgence (ESU) au niveau de l'accès	580 000	982 361	-	1 562 361	575 963	923 017	-	1 498 980	95,94%
TOTAL	24 234 735	1 816 537	415 512	26 466 784	24 080 133	1 761 738	-	25 841 871	97,64%

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

Le taux globale de réalisation financière de l'action 05804 « Maintien dans l'éducation formelle » est de 97,64% au 31 décembre 2020 contre à la même période en 2019 soit une hausse de 4,2% points de pourcentage. Quant au taux d'exécution physique, il est estimé à 94,07 % à la date du 31 décembre 2020 contre un taux de 93,44% en 2019 soit une légère hausse de 0,63 points de pourcentage.

Toutes les activités programmées ont été mises en œuvre avec le concours de certains partenaires. Les livrables sont les suivants :

Acquisition de vivres au profit des structures du préscolaire et écoles primaires.

Livrables atteints :

- 466 804 352 F CFA au profit des CEEP de 138 communes et de 18 416 084 FCFA au profit de 336 communes destinés à l'acquisition de vivres pour la cantine scolaire transférés ;
- 37 418,43 tonnes de vivres par 320 communes pour l'année scolaire 2019/2020 acquis ;
- 2920,28 tonnes de vivres pour le compte de la cantine endogène mobilisées par les APE/AME/COGES ;
- 458 jardins scolaires, de 200 champs scolaires et 42 unités d'élevage mise en place ;
- 852 écoles primaires et bisongo du Bam, du Sanmatenga et du Namentenga dotés de 2 967,43 tonnes de vivres livrées par le projet Beoog Biiga 3 de CRS au profit de 196 000 élèves ;
- 247 structures du préscolaire et du primaire du Séno et du Soum dotées de 2 210 tonnes de vivres livrées par le PAM au profit de 46 387 élèves ;
- 870 tonnes de vivres au titre de la cantine d'urgence livrées par le PAM dans les zones à forts défis sécuritaires ;
- 216,9 tonnes de vivres acquises pour la restauration des élèves déplacés au Baccalauréat, session de 2020 ;
- 694,46 tonnes de vivres acquises au profit des établissements post-primaires et secondaires ;
- 6094 bourses octroyées aux élèves du post-primaire (2 678) et du secondaire (3 416).

Au titre de l'année scolaire 2020-2021, le montant de 18 882 889 152 F CFA a été transféré aux communes de 43 provinces pour l'acquisition de 40 093, 92 tonnes de vivres au profit de 86 912 auditeurs de centres d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) dans 138 communes et de 3 428 800 élèves des école primaires dans 336 communes. La période de couverture des repas scolaires est d'environ trois (03) mois.

A la date du 31 décembre 2020, la situation des livraisons de vivres se présente comme suit : 258 sur 336 communes ont pu acquérir des vivres au profit des structures éducatives soit un taux d'exécution de 76,78%. Toutefois, 78 communes (23,22 %) sont toujours en attente de livraison. Les quantités totales de vivres acquises par les 258 communes sont de : 20 649 tonnes de riz ; 12 237 tonnes de haricot et 1766 tonnes d'huile, soit un total de 34 652 tonnes de vivres.

Suite aux contrôles de qualité sur ces livraisons, 1 772 tonnes de riz ; 4 101 tonnes de haricot et 31 tonnes d'huile ont été déclarées non conformes et rejetées soit un total de 5 904 tonnes de denrées alimentaires. Dans certaines communes les quantités non conformes ont été déjà remplacées et sont en cours de remplacement dans les autres communes.

La situation de l'acquisition des vivres au titre du budget 2019, au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

- 320 communes sur 336 soit un taux d'exécution physique de 95,24% ont pu acquérir les vivres.
- 16 communes soit 04,76% n'ont pas pu acquérir les vivres.

Les quantités de denrées acquises sont contenues dans le tableau IV-15 :

Tableau IV-15 : Quantités des denrées acquises en 2020

Spéculations	Nombre de sacs de 50 kg/ bidons de 20 litres	Tonnage
Riz	575 130 sacs	28 756,50
Haricot	118 672 sacs	5933,6
Huile	148 279 bidons	2728,33
Total		37 418,43

Source : rapport d'expertise 2020

La valeur des vivres livrés et contrôlés dans les trois cents vingt (320) communes est de 18 617 326 002 F CFA, soit un taux d'exécution financière de 98,59%. La surveillance de la quantité et de la qualité des vivres par l'expert agroalimentaire recruté par le MENAPLN a permis de déceler la non-conformité de 9012 tonnes de riz, 4813 tonnes de haricot et 84 tonnes d'huile qui ont fait l'objet de rejet soit 37,17% du tonnage global.

Il faut observer que la mesure encourageant la consommation locale a été suivie par la grande majorité des communes : Riz 88,75%, haricot 100% et huile 98,16%.

Les principales difficultés d'acquisition des vivres dans les 16 communes sont liées à la situation sécuritaire, à la défaillance de certains fournisseurs, au rejet de vivres par l'expert agroalimentaire et aux marchés infructueux.

Malgré les efforts de l'Etat, force est de constater que la dotation en vivres pour les cantines scolaires reste insuffisante pour couvrir toute l'année scolaire. En effet, depuis 2017, le montant transféré aux communes pour l'acquisition des vivres demeure statique avec des effectifs croissants des élèves chaque année. La constance du montant des ressources allouées à l'acquisition des vivres au profit des cantines scolaires s'explique par les contraintes budgétaires.

Au regard de cette situation, la mobilisation de la communauté éducative et des partenaires autour des cantines scolaires contribue à l'amélioration de la couverture des besoins alimentaires et nutritifs des élèves pour une durée plus longue.

Contribution des communautés

La collecte de 2920,28 tonnes vivres (céréales 1943,09 t, légumineuses 966,52 t, oléagineux 10,67 t) par les communautés locales pour le fonctionnement des cantines scolaires représente 6,95 % du montant du transféré en 2020 soit environ 1.314.126.000 F. La contribution des communautés a permis également de mettre en place 458 jardins, 200 champs et 42 unités d'élevage pour renforcer l'alimentation et la nutrition des apprenants. L'option est résolument tournée vers l'alimentation scolaire basée sur la production locale.

Contribution des projets et programmes des partenaires

Catholic Relief Services (CRS), à travers son projet Beog Biiga 3 (BB3), dans sa zone d'intervention (Sanmatenga, Bam et Namentenga) a procédé à la distribution de 2967,53 tonnes de vivres composées de 690,20 tonnes de farine de maïs, de 1719,65 tonnes de bulgur, de 447,87 tonnes de lentilles et de 109,81 tonnes d'huile sous forme de ration sèche à emporter. Cette quantité de vivres destinée à l'alimentation de 196 000 élèves de 852 écoles a coûté 1 298 721 380 FCFA. Dans la même optique, CRS a mis en œuvre un projet d'aide alimentaire à partir des achats régionaux et locaux pour soutenir les cantines scolaires d'un coût de 2.700.000.000 F CFA. Ce projet intervient dans les communes de Bouroum, Nagbingou, Tougori, Yalgo, Dargo, Guibaré, Tikaré, Korsimoro et Mané.

Le PAM, malgré le contexte d'insécurité qui sévit dans le Soum et le Séno (zone d'intervention du projet) a pu doter 247 écoles sur 570 prévues de 2210 tonnes de vivres composées de riz, haricot, huile, CSB au profit de 46 387 élèves pour une durée de 9 mois.

Au titre de la cantine d'urgence, le PAM a doté 104 structures éducatives dans les régions du Nord, du Sahel, du Centre Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun de 870 tonnes de vivres pour 37 986 élèves. Le montant de cette opération s'élève à 3 608 130 000 F CFA.

L'ONG EDUCA, en 2020, a doté 75 écoles de 6 communes de la province du Yatenga de 3912 sacs de riz, 979 bidons de 20 litres d'huile, 75 cartons de 50 kg de poissons secs et 782 300 boules de Soumbala pour une couverture de 3 mois. Le montant total des acquisitions s'élève à 97 040 500 FCFA et a été destiné à la restauration de 21 973 élèves.

Quant à l'ONG Fonds Enfants, elle a doté structures éducatives dans 41 communes des régions du Centre Est, l'Est et le Sud-Ouest de 4867 sacs de 50kg de riz, 1004 sacs de 100 kg de haricot et de 6249 bidons de 20 litres d'huile aux.

NORAD a apporté un appui d'un montant en cash de 19 476 675 F CFA pour l'acquisition de vivres au profit de 17 structures d'éducation préscolaire du Plateau Central. Il a également appuyé la motivation des petits papas de 17 Bisongo pour montant en cash de 10 636 165 FCFA.

Cantines du secondaire

Au niveau des établissements du post-primaire et secondaire, il a été alloué un montant de 950 millions qui a servi à acquérir 911,36 tonnes de vivres pour la dotation de 1114 établissements et la restauration des candidats

déplacés du BAC et à acquérir des vivres pour la rentrée scolaire 2020-2021. Au total, 60 941 rationnaires ont été satisfaits pour 3 656 438 plats servis. Les vivres se répartissent comme suit : 280 t de riz, 50 tonnes d'atiéké, 26 tonnes de viande, 241 tonnes de vivres BAC. En plus, il y a eu un déblocage de 132 345 915 F CFA pour la prise en charge des centres d'examens du BAC (achat de légumes, viande, bois, etc.).

Il faut cependant relever que les contrats d'huile, de sardine et de pâtes alimentaires n'ont pas été engagés suite à la régulation budgétaire. Par ailleurs, le fournisseur du haricot a été défaillant et son contrat a été résilié.

Les principales difficultés rencontrées dans l'acquisition des vivres pour assurer la cantine du post-primaire et secondaire sont (i) la livraison tardive des vivres par certains fournisseurs, (ii) la non évolution de l'allocation budgétaire par rapport au nombre d'établissements demandeurs de la cantine qui s'accroît chaque année, (iii) l'accroissement du nombre de candidats déplacés au BAC, réduisant ainsi de façon considérable la part du budget destinée aux acquisitions de vivres ordinaires pour les élèves dans les établissements, (iv) la faiblesse de la contribution des établissements au profit du CAST « cantine du secondaire » liée à la quantité insuffisante de vivres acquise.

Face aux difficultés, il convient de relever les défis à savoir, (i) assurer le suivi du respect des délais contractuels, (ii) appliquer la procédure accélérée en cas de marchés défaillants, (iii) créer une ligne spécifique pour l'acquisition des vivres pour l'organisation du BAC.

Prévention de la violence en milieu scolaire

Au titre de 2020, le Conseil National pour la Prévention de la Violence à l'Ecole a pu mener deux activités majeures. Il s'agit du renforcement des capacités des chefs d'établissement, des conseillers d'Education et des attachés d'éducation sur la paix en milieu scolaire d'un montant total de 13 050 000 F CFA et de la formation des acteurs de l'éducation sur la lutte contre la drogue et la toxicomanie en milieu scolaire d'un montant de 6 millions F CFA.

Allocation de bourses scolaires

En 2020, il a été octroyé 6094 bourses pour le post-primaire (2 678) et le secondaire (3 416) sur une prévision de 6003 à raison de 3 702 pour le post-primaire et de 2 301 pour le secondaire. Le taux global de réalisation physique 101,51%.

Les écarts constatés sont dus au fait que les candidats postulant aux bourses spécifiques (orphelins, pupilles de la nation, élèves en situation de handicap, élèves victimes de sinistres et catastrophes) et ceux qui sont inscrits dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels option industrielle sont d'office attributaires de la bourse, alors que les postulants du secondaire de cette catégorie de bourse (EFTP industriel) étaient supérieurs à ceux du post-primaire.

A la date du 31 décembre 2020, le nombre de bourses octroyées au post-primaire est de 2 678 dont 1 427 pour les filles. Ces bourses se répartissent ainsi qu'il suit :

- 116 bourses aux élèves de l'EFTP (section industrielle) dont 32 pour les filles ;
- 1 340 bourses spécifiques dont 723 pour les filles ;
- 1 222 bourses ordinaires dont 672 pour les filles.

Pour ce qui concerne les difficultés rencontrées dans l'octroi des bourses, il faut d'abord souligner l'instabilité de l'enveloppe financière et par ricochet, celle du nombre des bourses octroyées. A cela s'ajoute le nombre toujours croissant des demandes face à une offre insuffisante, surtout avec la croissance du nombre de lycées scientifiques et des établissements d'EFTP section industrielle dont tous les élèves sont automatiquement bénéficiaires de la bourse. Cela engendre un changement régulier des critères de choix des bénéficiaires.

Mise en œuvre des activités de l'éducation en situation d'urgence en lien avec l'accès

Le système éducatif burkinabé est durement éprouvé par une double crise sécuritaire et sanitaire ayant conduit à la fermeture de plusieurs établissements scolaires, à la déscolarisation de centaines de milliers d'élèves avec des enseignants affectés. En réponse à ces crises, le Gouvernement a adopté en septembre 2020 la Stratégie Nationale de l'Education en Situation d'Urgence (SN-ESU 2019/2024) dont la mise en œuvre vise à rendre le système éducatif plus résilient pour assurer une continuité éducative sur l'ensemble du territoire national. La mise en œuvre de ladite stratégie est entamée et dans son volet accès, des résultats ont été enregistrés à la date du 31 décembre 2020.

A la date du 31 décembre 2021, les résultats atteints se présentent comme suit.

Livrables atteints :

<ul style="list-style-type: none">• Activités programmées<ul style="list-style-type: none">▪ 3 943 tables bancs acquis au profit des établissements accueillant des élèves déplacés internes déplacés et autres élèves hôtes vulnérables ;▪ 2667 les filles vulnérables dotées en kit d'hygiène ;▪ 9 724 élèves dotés en kits scolaires ;▪ 11 019 élèves des classes d'examen des zones à forts défis sécuritaires accompagnés pour la reprise des cours dans le contexte de la COVID-19 en juin 2020.▪ 61 salles louées pour les cours au profit des élèves déplacés internes et paiement des frais de vacation ;▪ soutien financier de 175 963 030 francs CFA mis à la disposition des structures déconcentrées des 5 régions touchées par la crise sécuritaire (Boucle du Mouhoun, Centre-Nord, Est, Nord et Sahel) pour l'accompagnement des candidats déplacés internes aux examens scolaires ;
<ul style="list-style-type: none">• Activités hors programme<ul style="list-style-type: none">▪ du mobilier scolaire de 67 structures éducatives précédemment occupées par les PDI, réhabilité avec l'appui de l'UNICEF ;▪ 29 établissements primaires, post-primaires et secondaires occupés par les PDI, réhabilités ;▪ des ressources pédagogiques numériques produites et diffusées ;▪ 120 000 affiches de sensibilisation sur la COVID-19 produites et distribuées ;▪ des tentes à usage de salle de classe acquises au profit des établissements accueillant un nombre important d'élèves déplacés internes avec l'appui de l'UNICEF ;▪ 7100 flyers, 1500 pochettes, 05 kakemono ou déroulant, 1000 calendriers relatifs à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et les lignes directrices pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits, conçus et imprimés▪ des ressources pédagogiques numériques, 120 000 affiches de sensibilisation sur le COVID-19 et 150 000 exemplaires du module de sensibilisation sur le COVID-19 auprès des enseignants, produits et diffusés ;▪ 1929 élèves candidats des établissements fermés pour raison d'insécurité dans la région de l'EST, accompagnés par la reproduction de sujets corrigés et polycopies ;▪ des charges locatives de dortoirs pour l'accueil des élèves déplacés internes, payées par l'UNICEF ;

L'ensemble des efforts consentis par le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers ainsi que les communautés de base ont permis la réouverture de 396 établissements, soit 1 du préscolaire, 345 du primaire et 50 du post-primaire et secondaire. L'ensemble de ces établissements réouverts accueillent 73 002 élèves pris en charge par 2 292 enseignants.

Par ailleurs, les actions ont permis de réintégrer 105 224 élèves dont 51 595 filles des établissements fermés dans le système éducatif.

Résultat 01.5 : L'égalité et l'équité d'accès sont respectés pour tous les enfants de six à seize ans

Tableau IV-16 : Etat d'exécution financière du résultat 01.5

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé			Taux
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Maintien des filles dans le système éducatif	215 000	8 000	223 000	215 000	8 000	215 000	100%
Assurer la subvention à la scolarisation des filles au primaire	215 000	-	215 000	215 000		215 000	100%
Assurer la prise en charge des appuis spécifiques aux filles vulnérables du post primaire et secondaire	-	8 000	8 000		8 000	-	100%
TOTAL	215 000	8 000	223 000	215 000	8 000	223 000	100%

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

Les activités de maintien des filles de 2020 ont concerné la subvention à la scolarisation des filles au primaire, les appuis spécifiques aux filles vulnérables du post-primaire pour un montant global de 223 000 000 FCFA.

L'ensemble des activités a été réalisé avec un taux d'exécution financière de 100% contre 91,80 en 2019, soit un gain de 8,20 points de pourcentage.

Livrables atteints :

- 200 100 filles nouvellement inscrites au CP1 subventionnées ;
- 11 700 filles vulnérables ou victimes de violences accompagnées avec une subvention pour la cantine et l'hébergement ;
- 4 sessions de formation sur diverses thématiques organisées ;
- 3 séances de sensibilisation organisées ;
- 600 acteurs de l'éducation formés sur la Gestion hygiénique es menstrues (GHM) et les Violences de Genre en Milieu scolaire (VGMS) ;
- 3 textes des Associations des Mères éducatrices (AME) relus ;
- 8000 élèves soutenus par des cours d'appui.

Dans le cadre de la promotion de l'égalité et l'équité d'accès à l'éducation formelle, des activités sont mises en œuvre aussi bien par le gouvernement que les partenaires techniques et financiers. Ces activités peuvent être regroupées en cinq grandes catégories : le renforcement des capacités, les appuis spécifiques, les appuis pédagogiques, le suivi ainsi que le plaidoyer et la mobilisation sociale.

Les activités de renforcement des capacités ont touché 1166 acteurs de l'éducation et ont porté sur la pédagogie sensible au genre, la gestion hygiénique des menstrues, l'approche Safe school, les violences de genre en milieu scolaire et les techniques d'animation des clubs deen kan.

Dans le cadre des appuis spécifiques, 200 100 filles nouvellement inscrites au CP1 ont vu leur scolarité subventionnée. Le taux moyen fourni à chaque fille sur le budget 2020 est au-dessus du taux prévu de 1000 FCFA par fille.

Concernant les activités d'appui pédagogique, les cours d'appui se sont déroulés dans cinq (05) régions que sont les Cascades, le Centre-Nord, le Centre-Ouest, l'Est et le Sahel. Ils ont contribué à améliorer le rendement scolaire de 8 000 élèves.

Quant aux appuis spécifiques, ils ont concerné 29 665 filles en 2020 et sont constitués de kits scolaires, d'appui financier, de subvention à la cantine et à l'hébergement, de fournitures diverses, etc. Ces différents appuis ont offert à ces filles des conditions d'apprentissage favorables pour leur maintien dans le système éducatif.

Enfin, les activités de plaidoyer et de mobilisation sociale à la scolarisation des filles (SCOFI) ont concerné les commémorations de la journée mondiale de l'hygiène menstruelle et de la journée internationale de la fille, la subvention à la scolarisation des filles nouvellement inscrites au CP. Par ailleurs, les autorités administratives, religieuses et coutumières ont été approchées par des négociations pour le retour à l'école des filles victimes de mariage d'enfants et de grossesses et des activités de sensibilisation.

Les activités de sensibilisation à la SCOFI ont été menées par les clubs Deen kan et des ONG sur des thématiques diverses dont les plus importantes sont les compétences de vie courante, le dialogue parent-enfant sur la santé sexuelle et reproductive, la gestion hygiénique des menstrues. Au total, 14 909 élèves dont 12 207 filles et 600 000 personnes de la communauté ont bénéficié de conseils pour un changement de comportement en faveur de SSR et de la GHM.

Certaines activités hors programme ont été réalisées grâce à l'appui de partenaires financiers. Il s'agit de la formation de 600 acteurs de l'éducation en GHM (PLAN Burkina), l' organisation de la célébration de la journée mondiale de l'hygiène menstruelle qui a touché plus de trois millions de personnes à travers des supports et canaux variés (UNICEF) , l'organisation d'un camp d'études de 14 jours au profit de 425 bénéficiaires du projet OCCITANE (activité financée par l'UNICEF pour mitiguer l'impact de la COVID-19 sur les filles) sur 450 attendus, l'organisation d'une rencontre de partage d'expérience des acteurs de mise en œuvre du sous-projet Demoussso Kalan Yiriwa(SWEED) , l'organisation d'une rencontre de concertation avec les intendants et régisseurs de zone d'intervention du projet SWEDD . En dehors de l'organisation du camp d'études qui a connu 94,4% et cela à cause de plusieurs cas d'absences constatés dus aux mariages et grossesses précoces, l'ensemble de ces activités hors programme enregistre un taux de réalisation de 100%.

En somme, les activités programmées en 2020 dans le cadre de l'égalité et l'équité pour tous ont connu un taux de réalisation physique de 100% et ont contribué à améliorer la scolarisation et le maintien des filles à l'école dans les différentes zones d'intervention.

Résultat 01.6 : Les responsabilités dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif sont assumées par chaque partie prenante

Tableau IV-17 : Etat d'exécution financière du résultat 01.6

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé			Taux
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Développement de l'éducation parentale	2 000	675 990	677 990	2 000	675 990	677 990	100,00%
Mettre en œuvre les activités de promotion de l'accès à l'éducation formelle dans les structures déconcentrées du préscolaire, primaire et non formelle	2 000	508 153	510 153	2 000	508 153	510 153	100,00%
Mettre en œuvre les activités de promotion de l'accès à l'éducation formelle dans les structures déconcentrées du post primaire et secondaire	-	167 837	167 837		167 837	167 837	100,0%
Dynamisation de la participation des COGES/APE/AME	40 000	32 000	72 000	40 000	28 500	68 500	95,14%
Prendre en charge des activités des APE/AME/COGES	40 000	7 000	47 000	40 000	3 500	43 500	92,55%
Prendre en charge les activités de promotion de l'EPT		25 000	25 000		25 000	25 000	100,00%
Promotion de la formation professionnelle	-	14 400	14 400	-	14 197	14 197	98,59%
Assurer la sensibilisation à l'accès aux différents parcours de FP		14 400	14 400		14 197	14 197	98,59%
TOTAL	42 000	722 390	764 390	42 000	718 687	760 687	99,52%

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

Les activités relatives à la responsabilité dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif par chaque les parties prenantes ont concerné le développement de l'éducation parentale, la dynamisation de la participation des COGES/APE/AME et la promotion de la formation professionnelle pour un montant global de 760 687 000 FCFA.

Les activités ont été réalisé avec un taux d'exécution financière de 99,52% contre 100% en 2019, soit un gain de 0,48 points de pourcentage.

Livrables atteints :

- 20 Coordinations Communales de COGES (CCC) mises en place ;
- les capacités de membres statutaires des 20 nouveaux CCC renforcées ;
- 31 COGES en difficultés suivis ;
- Les capacités de 166 COGES bénéficiaires de la subvention renforcée ;
- 166 COGES méritants subventionnés ;
- Rapport annuel 2019/2020 sur les activités des COGES disponible ;
- Projet d’arrêté interministériel portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement des Comités de Gestion (COGES) des structures d’éducation et de formation soumis à l’approbation des autorités compétentes ;
- Arrêté conjoint no 2020-00-361/MENAPLN/MINEFID du 30 novembre 2020, classification, administration, gestion et fonctionnement dénommé « Projet d’Amélioration de la Qualité de l’Education par le Renforcement de la Collaboration Ecole - Communauté (PAQER/CEC) » disponible.

Au niveau du primaire, après la généralisation des COGES par le PACOGES qui a pris fin en 2017, il revient au ministère de capitaliser les acquis dudit projet et d’assurer la continuité des actions.

En rappel, la mise en place des Coordinations Communales de COGES (CCC) était effective dans six régions que sont : le Centre, le Centre- Ouest, le Centre- Est, le Centre -Nord, le Plateau - Central, les Cascades et le Sud- Ouest. Dans cette dynamique, le processus s’est poursuivi en 2020 dans 19 communes de la région du Centre-Sud et dans la commune de Nouna soit 20 CCC mises en place. Les capacités des membres statutaires des 20 nouveaux CCC ont été renforcées.

L’accompagnement des COGES connaissant des difficultés de fonctionnement a pu se réaliser au profit de 31 sur 70 COGES, soit un taux de réalisation de 44,28%.

Des sorties terrain ont permis d’apporter un appui - conseil aux COGES sur la base des outils conçus à cet effet. La sortie a permis d’apporter des correctifs pour dynamiser les structures concernées.

Le rapport annuel des COGES permet d’apprécier le niveau de fonctionnement des activités des COGES. En effet, 3 963 sur 9 517 COGES ont transmis leurs bilans annuels, soit 41,63%. Ce faible taux s’explique par le contexte sécuritaire et sanitaire qui n’a pas favorisé la mise en œuvre des activités surtout communautaires. L’analyse fait ressortir que les COGES qui ont transmis leur bilan annuel ont réalisé 10 598 activités avec une mobilisation financière de 437 696 957 FCFA pour un taux d’exécution de 50,73%. Cela fait ressortir une mobilisation moyenne de 107 669 FCFA par COGES sur une prévision de 217 712 FCFA soit 49,45%. C’est en cela qu’il convient de saluer la subvention accordée aux COGES qui fournissent des efforts remarquables. La subvention pourra susciter d’émulation pour ceux qui sont encore à la traîne.

L’intervention des COGES en termes de construction de salles de classes est de 534 et le volume horaire supplémentaire se chiffre à 87 574 heures.

Au titre de l’opérationnalisation de la SNAP/COGES, 166 COGES bénéficiaires ont été outillés sur la gestion des ressources selon le manuel de gestion et de procédures établi à cet effet. Les chèques transmis par le canal des régies des DPEPPNF ont permis aux COGES de recevoir leur subvention à raison 1000F par élève. En somme, un montant de 40.000.000F CFA a été remis aux 166 COGES méritants. Pour plus de visibilité relative à la subvention des COGES, une cérémonie officielle a été organisée pour le lancement de la subvention.

Afin d’harmoniser les pratiques des COGES à tous les niveaux d’enseignement/éducation, un projet d’arrêté interministériel portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement des Comités de Gestion (COGES) des structures d’éducation et de formation a été élaboré et soumis à l’approbation de l’autorité compétente.

Les activités réalisées au compte de l’action « dynamisation des APE/AME/COGES », qui se résument à (i) la mise en place des Coordinations Communales de COGES (CCC), (ii) au suivi des COGES sur le terrain, (iii) à

la subvention des COGES / CCC et (iv) à l'élaboration du rapport d'activités des COGES de le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'Autonomisation et de Pérennisation des COGES (SNAP/COGES).

Quant à la recommandation de la 6^{ème} mission conjointe de suivi du PDSEB (MCS-6) relative au projet de la SNAP/COGES qui devait être soumis à la Commission nationale de Planification du Développement, la question est réglée avec la loi 034-2918/ AN du 27 juillet 2018 portant pilotage et gestion du développement, et du budget programme. En effet, ladite loi dispose que toutes les stratégies en cours doivent se transformer en plan d'action pluriannuel. Dans ce sens, le nouveau cadre de référence devant remplacer le PDSEB a intégré toutes les stratégies existantes.

En sus des activités programmées, d'autres ont été mises en œuvre avec le concours des partenaires et financiers tels la JICA, l'UNICEF et la Banque Mondiale.

En effet, le MENAPLN a bénéficié de l'appui du gouvernement japonais à travers l'Agence japonaise de Coopération internationale (JICA) pour la mise en place d'un nouveau projet intitulé « Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education par le Renforcement de la Collaboration Ecole-Communauté (PAQER-CEC). Il vise à promouvoir une éducation de qualité à travers la collaboration école-communauté par le renforcement de la base institutionnelle dans toutes les écoles primaires publiques du Burkina Faso. Le projet a une durée de 4 ans et sera mis en œuvre dans toutes les écoles primaires publiques de six (06) provinces notamment le Kadiogo le Kourwéogo, l'Oubritenga, le Ganzourgou, le Bazéga et le Boukkiemdé.

Sur financement de l'UNICEF, 120 acteurs de 17 Bisongo ont été formés en développement de la petite enfance. De même, la formation en éducation parentale au profit de 1200 parents d'enfants de 0 à 6 ans de 17 Bisongo du Plateau central et le renforcement des capacités de 36 membres de COGES/AME des 4 Bisongo du Centre-Sud sur le développement de la petite enfance ont été réalisés.

Grace à l'accompagnement financier du PAAQE, un atelier d'échanges et de sensibilisation des responsables des structures centrales et déconcentrées sur le concept « COGES » et une formation de 83 Chefs d'établissement sur la philosophie des COGES ont été réalisés.

Résultat 01.7 : Les enfants en situation de handicap sont pris en charge dans le système éducatif

Tableau IV-18 : Etat d'exécution financière du résultat 01.7

Activités/	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé			Taux
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques	108 287	17 000	125 287	106 334	15 600	121 934	97,32%
Assurer la subvention à la scolarisation des enfants à besoins spécifiques	100 000	-	100 000	100 000	-	100 000	100,00%
Suivre les activités de promotion de l'éducation inclusive	8 287	17 000	25 287	6 334	15 600	21 934	86,74%
TOTAL	108 287	17 000	125 287	106 334	15 600	121 934	97,32%

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

En ce qui concerne l'appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques, les principales activités se rapportent à la subvention de la scolarisation des enfants à besoins spécifiques, à la coordination des activités de promotion de l'éducation inclusive pour un coût total de 121 934 000 FCFA sur une prévision de 125 287 000 FCFA soit un taux de réalisation financière de 97 ,32%. Ce taux est largement au-dessus de celui atteint en 2019 qui était de 90,82%, soit un gain de 6,5 points de pourcentage.

Livrables atteints :

- 830 filles scolarisées victimes ou à risque accompagnées ;
- 4 000 enfants en situation de handicap bénéficiaires de subvention ;
- 1 rencontre de concertation entre acteurs de l'EI organisée ;
- 5000 ESH suivis ;
- 1 rencontre du Comité de Suivi Technique et d'Exécution du projet EI Garango organisée ;
- 1 comité de coordination des activités des projets d'éducation inclusive mis en place ;
- la stratégie de suivi des ESH relue.

La mise en œuvre des activités de promotion de l'éducation inclusive en 2020 a bénéficié de l'accompagnement des partenaires au développement comme l'UNICEF, l'OCADES, Humanité et Inclusion, l'UN/ABPAM, light for the world. Les efforts conjugués ont permis de renforcer les capacités de 588 acteurs de l'éducation pour une meilleure prise en charge des ESH. Il s'agit des enseignants des classes intégratrices (CI), des classes transitoires d'inclusion scolaire (CTIS), des Chefs de circonscription d'éducation de base (C-CEB), des enseignants et Directeurs d'écoles.

De même, 5000 ESH ont bénéficié d'un appui financier de 10 000 000 FCFA. En outre, l'appui aux 34 structures éducatives privées accueillant les ESH a permis d'assurer la prise en charge psychopédagogique de 664 apprenants dont 307 filles. Le suivi des ESH candidats aux examens du CEP et du BEPC a permis d'améliorer les conditions de leur prise en charge dans des jurys de Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Tenkodogo et Garango.

Un comité de coordination des activités des projets d'éducation inclusive mis en place dans les régions du Centre, du Centre-Est et du Sahel.

Par ailleurs, une rencontre de concertation entre acteurs de l'EI et du comité de suivi technique et d'exécution du projet EI Garango a été réalisée au cours de l'année 2020.

Il faut noter que toutes les activités programmées dans le cadre du développement de l'éducation inclusive ont connu des taux d'exécution physique de 100%.

Résultat 01.8 : La capacité d'accueil du système éducatif s'est accrue grâce à la contribution du privé

Tableau IV-19 : Etat d'exécution financière du résultat 01.8

Activités	Coûts en milliers de FCFA						Taux d'exécution financière (%)	
	Dotations			Montant dépensé				
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total		
Soutiens technique et financier								
Prendre en charge les conventions avec les structures faitières	4 500 000	-	4 500 000	4 500 000		4 500 000	100%	
Assurer le suivi de l'application des cahiers de charge	9 944	35 000	44 944		33 900	33 900	75,43%	
Assurer le paiement des frais de scolarité des élèves affectés au privé	2 583 864	-	2 583 864	2 583 835	-	2 583 835	100,00%	
Assurer la prise en charge des commissions pour l'enseignement privé (CEP, CAADES)	19 000		19 000	17 497		17 497	92,09%	
TOTAL	7 112 808	35 000	7 147 808	7 101 332	33 900	7 135 232	99,82%	

Source : extraits CID au 31/12/2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 05808 « Appui à l'enseignement privé » est estimé à 99,82% à la date du 31 décembre 2020 contre un taux de réalisation de 78,58% à la même période en 2019.

Livrables atteints :

- 1 liste des établissements reconnus publiée ;
- 03 sessions dont 01 extraordinaire de la Commission sur l'Enseignement Privé (CEP) tenues ;
- 03 sessions dont 01 extraordinaire de la Commission d'Attribution des Autorisations de Diriger, d'Enseigner et de Surveiller (CAADES) tenues ;
- 171 autorisations d'ouverture d'établissements privés d'enseignement post-primaire et secondaire dont 09 de l'EFTP, accordées ;
- des conventions et partenariats avec le secteur privé de l'éducation, suivis ;
- contrôle du respect de la réglementation dans les structures privées d'éducation et d'enseignement assuré ;
- 77 371 élèves affectés dans 559 établissements privés contrôlée ;
- participation aux commissions régionales d'affectation des élèves admis aux concours scolaires dans les établissements privés conventionnés effective ;
- les listes des élèves admis aux examens et concours scolaires (entrée en 6ème et en 2nde) affectés dans les établissements privés validées ;

▪ prise en charge des conventions avec les structures faitières assurée ;
▪ 05 cahiers des charges des établissements privés de l'enseignement général (CEEP, Primaire, Post-primaire /secondaire, Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) et des Ecoles Privées de Formation des Professeurs d'écoles (ex EPFEP) relus
▪ 01 cahier de l'Education non formelle (ENF) relu ;
▪ 01 cahier des charges des Ecoles privées de formation des éducateurs de la petite enfance élaboré ;
▪ 01 appui conseil à 650 promoteurs d'établissements privés apporté ;
▪ 01 atelier de renforcement des capacités des acteurs des EPFEP sur les stratégies et les pratiques d'enseignement organisé.

Tableau IV-20 : Situation des élèves affectés dans les établissements privés au titre de l'année scolaire : 2019-2020

Année scolaire	Effectifs présents	Ressources en milliers de F CFA	Effectifs payés	Montant payé en milliers de F CFA	Effectifs non payés	Reste à payer en milliers de F CFA
2019-2020	90 825	4 964 960	14 364	830 360	76 461	4 134 600

A la date du 31 décembre 2020, on dénombre 90 825 élèves présents dans les établissements privés pour un montant de 4 964 960 000 F CFA à verser.

Les frais de scolarité de 14 364 élèves ont été effectivement payés pour un montant de 830 360 000 FCFA. Il se dégage un reste à payer de 4 134 600 000 F CFA au titre de 2019/2020 en sus des 411 416 200 FCFA d'arriérés de 2014-2015 et 2015-2016 pour le compte du SNEC.

Assurer la prise en charge des commissions pour l'enseignement privé (CEP, CAADES,)

Dans l'exécution du budget 2020, deux (2) sessions ordinaires et une (1) session extraordinaire de la CEP ont été tenues et ont permis d'accorder des reconnaissances officielles aux établissements post-primaires / secondaires et l'enseignement et la formation techniques et professionnels.

Tableau IV-21 : Résultats des sessions de la CEP

CEP	1 ^{ère} session ordinaire de 2020	2 ^{ème} session ordinaire de 2020	Session Extraordinaire de 2020	TOTAL Autorisations accordées
Ouvertures enseignement général	51	86	25	162
Extension	19	17	11	47
Changement de dénomination	08	10	06	24
Transfert de gestion	01	06	01	08
Cours du soir	03	00	00	03
Convention d'affectation	29	49	11	89
Total 1	111	168	54	333
Ouverture EFTP	01	06	02	09
Extension	00	05	01	06
Transfert de gestion	01	00	00	01
Convention EFTP	00	00	01	01
Total 2	02	11	04	17
Totaux	113	179	58	350

Source : DEP, rapport de sessions 2020

Dans l'analyse du tableau IV-21 nous retenons que **162** nouveaux établissements de l'enseignement général et 09 de l'enseignement et la formation techniques et professionnels soit 171 nouveaux établissements ont eu leur reconnaissance officielle à l'issue des trois (3) sessions de la CEP contribuant ainsi à l'accroissement de l'offre d'éducation.

En ce qui concerne la CAADES, deux (2) sessions ordinaires et une (1) session extraordinaire ont été tenues pour au cours de 2020.

Tableau IV-22 : Résultats des sessions de la CAADES

Autorisation CAADES	1 ^{ère} session ordinaire de 2020	2 ^{ème} session ordinaire de 2020	Session Extraordinaire de 2020	TOTAL Autorisations accordées
Enseigner	1449	2510	318	4277
Diriger	19	78	109	206
Surveiller (animer la vie scolaire)	49	57	09	115
Total	1517	2645	436	4 598

Source : DEP, Rapports de sessions CAADES, 2020

Respectivement à la première session et deuxième session 1 517 et 2 645 dossiers ont reçu un avis favorable. Quant à la session extraordinaire, 436 dossiers ont reçu un avis favorable, soit un total de 4 598 autorisations accordées au 31 décembre 2020.

Commission régionale de l'enseignement privé (COREP)

Les commissions régionales chargées de statuer sur les dossiers d'autorisation d'ouverture des centres d'éveil et d'éducation préscolaire privés (CEEP) et les écoles primaires privés ont été tenues dans les régions.

La tenue de ces commissions ont permis à certains établissements non reconnus remplissant les conditions d'obtenir leur reconnaissance officielle.

Suivi de l'application des cahiers de charges des établissements privés

A la rentrée scolaire 2019-2020, l'on dénombrait 564 CEEP, 2 788 écoles primaires, 2 226 établissements post-primaire /secondaires soit un effectif de 5 578 établissements reconnus. Dans le cadre du suivi du respect des cahiers des charges, il a été identifié 1 104 établissements privés non reconnus en 2020, soit 129 établissements privés d'enseignement post-primaire et secondaire, 579 écoles primaires et 396 CEEP. Parmi ces établissements non reconnus, 789 peuvent être accompagnés tandis que 315 avec un effectif de 16 761 élèves doivent être fermés. Ceux proposés à la fermeture sont entre autres, des établissements qui présentent de réels dangers pour les enfants, les enseignants et les usagers. Par exemple, établissements insalubres (exigus, sans aération adéquate, sans luminosité adéquate) ; situés dans une zone marécageuse, en face d'un marché ou d'un cimetière, sans aucun document de l'Administration (clandestins).

Validation des listes des élèves admis aux examens et concours scolaires affectés dans les établissements privés

Un atelier de validation des listes des élèves admis aux concours d'entrée en 6ème et en 2nde a retenu un effectif provisoire de 39 607 élèves soit 29 027 pour l'entrée en 6ème et 10 580 pour la 2nde. Les ressources à prévoir pour ces nouveaux élèves s'élèvent à 2 231 285 000 francs CFA.

Prendre en charge les conventions avec les structures faitières

Les montants de 4 500 000 000 FCFA soient 100% ont été transférés aux structures faitières dans le cadre de la convention soit 3 450 000 000 F au Secrétariat national de l'Enseignement catholique (SNEC), 400 000 000F à la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB), 400 000 000F à la fédération des églises et missions évangéliques (FEME) et 250 000 000 à l'Union Nationale de Etablissements d'Enseignement Privés Laïcs (UNEEP-L).

Participation aux commissions régionales d'affectation d'élèves admis aux examens et concours scolaires dans les établissements privés.

Toutes les commissions régionales d'affectation d'élèves dans les établissements privés ont bénéficié d'appui/conseil à travers des missions effectuées pour un montant de 5 984 000 FCFA.

IV.2 Suivi des recommandations et du thème prioritaire de la 8e MCS : Accès

Suivi des recommandations « Relire les textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle permettant de faciliter le passage entre les paliers » et « Finaliser la stratégie nationale d'accélération de l'éducation préscolaire » et « Elaborer un plan de communication en vue de développer l'accès et la qualité de l'EFTP »

Au cours de la 8e MCS, une nouvelle recommandation a été formulée et deux autres ont été reconduites pour être mises en œuvre en 2021.

Tableau IV-23 : Etat de mis en œuvre des recommandations de la 8e MCS de l'Accès

Recommandation	Structure responsable	Echéances	Résultats et produits attendus à l'échéance	Niveau de réalisation
Nouvelles recommandations				
Relire les textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle permettant de faciliter le passage entre les paliers	DIOSPB	9ème MCS	Textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle relus, adoptés et diffusés	Un état des lieux des textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle a été fait. Les travaux du comité de relecture mis en place à cet effet ont démarré le 16 mars 2021.
Recommandations reconduites				
Finaliser la stratégie nationale d'accélération de l'éducation préscolaire	DGEFG	9ème MCS	SNDAEP adoptée par arrêté	La validation technique du projet de document de la stratégie a été effectuée. Il reste les étapes de la validation nationale prévue pour le 8 avril 2021, de l'approbation par la CNPD et de la prise d'arrêté par le MENAPLN.
Elaborer un plan de communication en vue de développer l'accès et la qualité de l'EFTP	DIOSPB	9ème MCS	Plan de communication disponible et diffusé dans les établissements scolaires	Le plan de communication a été élaboré et diffusé dans les établissements scolaires

Sources : Aide-mémoire de la 8^{ème} MCS et rapport des travaux GTA

Au 31 décembre 2020, la recommandation sur la relecture des textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle permettant de faciliter le passage entre les paliers est en cours d'exécution avec la mise en place du comité et le démarrage effectif des travaux le 16 mars 2021.

La mise en œuvre de cette activité devrait permettre au MENAPLN d'une part de corriger les insuffisances constatées à travers les dispositions antérieures et d'autre part, de mettre à la disposition des acteurs de l'éducation des textes opérationnels et consensuels des procédures d'orientation scolaire formalisées et critériées donnant une possibilité de passage entre les paliers d'orientation.

La mise en œuvre de la recommandation relative à la finalisation de la stratégie nationale d'accélération de l'éducation préscolaire est en cours. En effet, La validation technique du projet de document de la stratégie a été effectuée. Il reste les étapes de la validation nationale prévue pour le 8 avril 2021, de l'approbation par la CNPD et de la prise d'arrêté par le MENAPLN.

La recommandation portant sur l'élaboration du plan de communication pour développer l'accès et la qualité de l'EFTP a été entièrement réalisée. Et pour une bonne appropriation de ce plan par les élèves et les parents, des activités de sensibilisation sont en cours dans les établissements scolaires.

Suivi du thème prioritaire « Comment favoriser l'accès à l'éducation des filles et des élèves vulnérables au sein des populations déplacées internes ? ».

L'examen de ce thème a conduit le groupe thématique Accès (GTA), dans un premier temps, à faire la situation des élèves au sein des Personnes Déplacées Internes (PDI). Ensuite, des outils de collecte des données ont été élaborés avec la participation de certaines ONG intervenant dans le domaine. Ces outils permettront de recueillir les données au cours d'une sortie terrain prévue se tenir dans le mois de mars 2021.

L'objectif visé est d'analyser l'accès à l'éducation des filles et élèves vulnérables au sein des populations déplacées internes.

L'analyse des données collectées au cours de la sortie terrain permettra au GTA de produire un rapport assorti de recommandations pour assurer un retour effectif des filles et enfants vulnérables déplacés aux activités d'enseignement/apprentissage de manière équitable et inclusive.

V. PROGRAMME 02 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION FORMELLE

Le programme 059 a pour objectif d'améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation formelle. Huit résultats soutiennent le programme : (i) le personnel enseignant et d'encadrement de l'éducation de base et du secondaire est disponible, (ii) les compétences du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique sont renforcées, (iii) le curriculum de l'éducation de base et du secondaire est disponible et opérationnel, (iv) les apprenants et les enseignants disposent de matériels pédagogiques et didactiques, (v) les langues nationales, l'enseignement franco-arabe, le sport, l'art et la culture sont promus dans les établissements, (vi) le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru, (vii) les innovations éducatives sont promues et (viii) les connaissances apprises sont évaluées.

Tableau V-1 : Situation de l'exécution physique du programme 059 « Amélioration de la qualité de l'éducation formelle ».

Programme 059 : qualité de l'éducation formelle	Taux d'exécution physique (%)		
	2018	2019	2020
Action 05901 : formation du personnel enseignant et d'encadrement	87,72	87,39	86,70
Action 05902 : suivi et encadrement pédagogique	86,77	81,84	89,45
Action 05903 : curricula et programmes d'enseignement /formation	100	90,20	100
Action 05904 : matériels pédagogiques et didactiques	54,87	94,38	96,14
Action 05905 : introduction des langues nationales, de la culture et du sport dans l'enseignement	99,33	96,15	68,24
Action 05906 : opérationnalisation des passerelles	73,33	100	91,05
Action 05907 : recherche-action et recherche développement	33,33	100	90,00
Action 05908 : évaluation des connaissances et des compétences	93,48	87,88	95,67
TOTAL	78,60	92,23	89,66

Source : rapport annuel des activités 2020 du MENAPLN

Le tableau V-1 indique qu'en termes d'exécution physique, le programme qualité enregistre un taux global de réalisation de 89,66% pour une exécution financière de 68,55% en 2020. Comparée à 2019 (92,23%), l'exécution physique est en baisse de 2,57 points. Cette situation s'explique par la non tenue des conférences pédagogiques des enseignants et des encadreurs pédagogiques suite à la fermeture des classes engendrée par le COVID-19, les réaménagements budgétaires et les régulations financières des ressources.

Pour améliorer la performance du programme, il est indiqué d'assurer le renforcement des capacités des enseignants, d'accélérer le processus d'acquisition des nouveaux manuels issus de la réforme curriculaire et de tenir des sessions de formation des enseignants titulaires des classes du Cours Préparatoire première et deuxième années (CP1 et CP2).

V.1 Résultats et livrables atteints

Résultat 02-1 : Le personnel enseignant et d'encadrement de l'éducation de base et du secondaire est disponible

Tableau V-2 : Etat d'exécution financière du résultat 02.1

ACTIVITES	COUTS EN MILLIERS DE FCFA			MONTANT DEPENSE			TAUX D'EXECUTION FINANCIERE (%)
	ETAT	CAST	TOTAL	ETAT	CAST	TOTAL	
Construction et équipement des infrastructures de formation	121 225	0	121 225	120 127	0	120 127	99,09%
Réhabilitation des infrastructures de formation	0	0	0	0	0	0	
Amélioration du contenu des formations initiales	14 176 487	11 011	14 187 498	7 789	0	7 789	0,05%
Subventions aux établissements de formation	3 954 500	110 000	4 064 508	3 954 499	0	3 954 499	97,29%
TOTAL	18 252 212	121 011	18 373 231	4 082 415	0	4 082 415	22,22%

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 05901 « Formation du personnel enseignant et d'encadrement » est estimé à 22,22% au 31 décembre 2020. Quant à son taux d'exécution physique, il est estimé à 86,70% à la même date contre 87,39% à la même période en 2019, soit un écart de 0,69 point. Cet écart s'explique par la suspension des travaux de construction de l'ENEP de Kaya et les annulations budgétaires dans la prise en charge de la formation initiale des enseignants.

Livrables atteints :

- | |
|---|
| ▪ 200 EPE en position de stage de formation initiale-; |
| ▪ 700 Professeurs des écoles en position de stage de formation initiale ; |
| ▪ 2018 Enseignants du post-primaire et secondaire en position de stage de formation initiale ; |
| ▪ 912 Encadreurs pédagogiques du primaire et de l'ENF en position de stage de formation initiale ; |
| ▪ 120 Encadreurs du post-primaire et secondaire en position de stage de formation initiale ; |
| ▪ Le décret n°2020-0832/PRES/PM/MINEFID/MENAPLN du 05 octobre 2020 portant création de l'Institut national de formation des personnels de l'éducation (INFPE) disponible ; |
| ▪ Le décret n°2020-0871/PRES/PM/MENAPLN/MINEFID du 12 octobre 2020 portant approbation des statuts de l'Institut national de formation des personnels de l'éducation (INFPE) disponible ; |
| ▪ Des curricula correspondant aux cinq types de formation disponibles pour l'INFPE. |

- **Construction et équipement des infrastructures de formation**

La construction et l'équipement des infrastructures de formation sont exécutés par le Projet de Construction des infrastructures éducatives en appui au post-primaire (PCIE/Jap) financé par le Japon à travers ses deux composantes que sont : la Composante 1 Construction de l'ENEP de Kaya et la Composante 2 Construction d'infrastructures éducatives en appui au post-primaire. Ce projet cumule des dépenses totales de 120 127 000FCFA sur un montant prévisionnel de 121 225 000FCFA au titre de la contrepartie financière de l'Etat burkinabè, soit un taux d'exécution financière de 99,09%. Ces dépenses ont concerné les travaux de connexion des Collèges d'Enseignement Général (CEG) au réseau de la Société nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL), les acquisitions, les frais de mission et les primes et indemnités pour le fonctionnement de l'unité de gestion du projet.

Au titre des difficultés, la situation sécuritaire a entraîné la suspension par le bailleur de fonds des travaux de construction des infrastructures de l'ENEP de Kaya et des CEG de la quatrième tranche dans le Centre-Sud. Mais les négociations sont toujours en cours avec le partenaire Japonais pour trouver une alternative pour la réalisation des travaux de construction de ces infrastructures éducatives.

- **Amélioration des contenus des formations initiales**

Au titre de la réforme des ENEP pour une formation initiale de qualité du personnel enseignant, deux décrets ont été pris : le décret n°2020-0832/PRES/PM/MINEFID/MENAPLN du 05 octobre 2020 portant création de l'Institut national de Formation des Personnels de l'Education (INFPE) et le décret n°2020-0871/PRES/PM/MENAPLN/MINEFID du 12 octobre 2020 portant approbation des statuts de l'Institut national de Formation des Personnels de l'Education (INFPE).

Dans le cadre des mutations institutionnelles et pédagogiques de la formation initiale, la commission chargée des réformes pédagogiques a élaboré, stabilisé et validé les cinq (5) curricula correspondant aux cinq types de formation disponibles à l'INFPE à savoir : (i) la formation des Educateurs de la Petite Enfance (EPE) ; (ii) la formation des Professeurs des Ecoles (PE) ; (iii) la formation des Inspecteurs d'Education de la Petite Enfance (IEPE) ; (iv) la formation des Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et de l'Education Non Formelle (IEPENF) ; (v) la formation en un (01) an des élèves inspecteurs de l'enseignement Primaire et de l'Education Non Formelle (IEPENF) issus de l'emploi de conseiller pédagogique itinérant mis en extinction.

- **Subventions aux établissements de formation**

La qualification du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique est une préoccupation constante pour le MENAPLN qui fait face au défi de l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous. Pour ce faire, il est prévu chaque année des recrutements pour la formation professionnelle initiale du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique de tous les niveaux éducatifs. De façon générale, un retard a été constaté dans l'organisation des concours de la session 2020. Ce retard est dû principalement à la crise sanitaire qui a entraîné le lancement tardif des concours et une diminution des ressources financières.

L'ouverture des concours directs et professionnels au titre de l'année 2020 a permis de recruter 2 918 enseignants tous niveaux confondus et 1 032 encadreurs pédagogiques pour le primaire, le post-primaire et secondaire à former à l'Ecole normale Supérieure de Koudougou (ENSK).

- **Formation initiale du personnel enseignant par niveau éducatif**

Dans le domaine de la formation initiale du personnel enseignant, en 2020, on enregistre un effectif total de 2 918 enseignants du préscolaire, du primaire, du post-primaire et secondaire recrutés par concours direct sur une prévision de 2 918. Cet effectif est en hausse par rapport à celui de 2019 qui était de 1 696. Cette situation s'explique par la reprise du recrutement des enseignants du primaire (700 professeurs des écoles) et aussi l'augmentation des effectifs de professeurs recrutés CAP-CEG à former à l'Institut des Sciences (IDS) et à l'ENSK en 2020 pour combler le déficit. Quant aux encadreurs pédagogiques mis en position de stage de formation initiale, ils sont au nombre de 1 032, soit 912 IEPENF et 120 Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire (IES).

En dépit de ces résultats, tous les niveaux affichent toujours des besoins de recrutements d'enseignants/éducateurs à former surtout au post-primaire et secondaire où le gap enregistré y est important. Pour ce faire, il est indiqué de procéder à des recrutements complémentaires.

ENCADRE 1 : Restructuration des ENEP

L'Assemblée générale des établissements publics de l'Etat de 2019 a recommandé la rationalisation des EPE³ à travers le regroupement d'EPE ayant des missions similaires. Dès lors, la formation initiale des professeurs des écoles et des éducateurs de la petite enfance subit une double mutation institutionnelle et académique.

Du point de vue institutionnel, deux décrets ont été pris pour restructurer les ENEP. Il s'agit du décret n°2020-0832/PRES/PM/MINEFID/MENAPLN du 05 octobre 2020 portant création de l'Institut national de formation des personnels de l'éducation (INFPE) et du décret n°2020-0871/PRES/PM/MENAPLN/MINEFID du 12 octobre 2020 portant approbation des statuts de l'Institut national de formation des personnels de l'éducation (INFPE). Cette restructuration permet d'assurer une meilleure coordination des Instituts régionaux de Formation des Personnels de l'Education (IRFPE) à travers la mise en place d'un seul Conseil d'Administration et d'une gestion économe des ressources.

Sur le plan académique, la réforme vise à rehausser la qualité de la formation initiale des stagiaires tout en faisant en sorte que leur formation soit reconnue en termes de nombre de crédits qui puissent être reconnus par les universités qui abritent des programmes en sciences de l'éducation.

³ Etablissement Public de l'Etat

Résultat 02-2 : Les compétences du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique sont renforcées.

Tableau V-3 : Etat d'exécution financière du résultat 02.2

Activités	Coûts en milliers de FCFA					Montant dépensé					Taux d'exécution financière (%)	
	Etat	CAST	Projets		Total	Etat	CAST	Projets		Total		
			Contr.	Subv.				Contr.	Subv.			
Formation continue	4 108 472	3 565 993	31 899	1 131 024	8 837 388	2 380 795	1 686 714	0	420 662	4 488 171	50,79%	
TOTAL	4 108 472	3 565 993	31 899	1 131 024	8 837 388	2 380 795	1 686 714	0	420 662	4 488 171	50,79%	

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Le taux global de réalisation financière relative au renforcement des compétences du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique est estimé à 50,79 % au 31 décembre 2020. Quant à son taux d'exécution physique, il est estimé à 89,45% à la même date. Cette différence de taux s'explique par les nombreuses réalisations hors programme qui ont nettement relevé le niveau des résultats atteints sur le terrain.

Livrables atteints :

- 270 éducateurs/moniteurs de jeunes enfants supervisés ;
- 319 éducateurs et moniteurs formés à l'utilisation de supports pédagogiques harmonisés et innovants du préscolaire;
- 75 acteurs du préscolaire formés en prélecture et en littérature ;
- 220 visites de CEEP effectuées ;
- 241 visites de classes effectuées au préscolaire ;
- 173 réunions pédagogiques tenues au préscolaire ;
- 39 203 visites effectuées dans le cadre des PAI /PAC au primaire ;
- 1 207 professeurs du post-primaire et du secondaire visités ;
- 1 912 enseignants-stagiaires des écoles de formation suivis au post-primaire et secondaire ;
- 40 maîtres conseillers des écoles d'applications formés à l'utilisation des outils d'encadrement des stagiaires (PROSPECT) ;
- 130 formateurs des chefs d'établissements et des directeurs d'écoles formés à la gestion pédagogique des structures éducatives ;
- 35 CCEB formés à l'Approche « Etude de leçons » ;
- 7 650 enseignants, encadreurs et acteurs communautaires formés sur l'approche EQAmE et Safe School ;
- 5 000 enseignants des régions affectées par l'insécurité formés à l'éducation sensible aux conflits ;
- 30 encadreurs pédagogiques formés à la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation ;
- 205 enseignants de Mathématiques formés dans le cadre de l'Université d'été de l'Université Norbert Zongo de Koudougou.

Il existe une corrélation positive entre la qualité du personnel de l'éducation et la qualité des enseignements/apprentissages, d'où la constante nécessité du renforcement des compétences des personnels d'enseignement et d'encadrement. Ce renforcement des compétences se fait à travers la formation continue et le suivi encadrement pédagogique dont la mise en œuvre s'opère dans les cadres respectifs de la Stratégie intégrée de la Formation continue des Enseignants et des Encadreurs pédagogiques (SIFCEEP) et de la Stratégie intégrée de Renforcement de l'Encadrement pédagogique (SIREP).

• Formation continue

En ce qui concerne la formation continue des personnels d'enseignement et d'encadrement, les conférences pédagogiques n'ont pas été tenues à cause de la régulation financière intervenue suite à la pandémie du COVID-19 et de la nécessité de respecter les mesures barrières dans le cadre de la prévention de cette maladie. Toutefois,

les réunions pédagogiques et les Groupes d'Animation pédagogique (GAP) ont pu se tenir, mais dans des cadres plus restreints.

Ainsi, au préscolaire, 173 réunions pédagogiques ont été tenues, rassemblant un public cible de 150 enseignants pour un taux d'exécution de 46,25 % si l'on se réfère à la programmation initiale de 374 réunions. De même, 28 sessions de GAP sur les 87 prévues ont eu lieu, regroupant 242 enseignants, soit un taux de réalisation de 32,18%. En outre, 51 journées d'animation pédagogique ont été tenues sur 145 de prévues, touchant 152 enseignants avec un taux de réalisation de 35,17%. Par ailleurs, 40 directeurs de Centres d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP) ont été formés à la gestion pédagogique des structures éducatives.

En activités hors programme, grâce à l'appui technique et financier de l'UNICEF, l'ONG ASMAE et CRS, 75 acteurs du préscolaire ont bénéficié d'une formation en littérature et en prélecture et 51 petites mamans et petits papas formés sur l'utilisation des jeux intérieurs. En outre, sur ressources de l'ONG Enfant et Développement (ED), 319 éducateurs et moniteurs ont été formés sur les supports pédagogiques harmonisés et innovants du préscolaire. Par ailleurs, grâce à l'appui de l'ONG CRS, 480 petites mamans et petits papas de 160 Bisongo ont aussi été formés sur l'animation des activités dans le cadre du programme d'Éducation Interactive à l'Audio (EIA). Enfin, avec l'ONG ASMAE, 7 ateliers de la mise en réseau des éducateurs ont été organisés sur l'utilisation de l'imagier Yam wekre.

Au primaire, 40 maîtres conseillers des écoles d'application ont été formés à l'utilisation des outils d'encadrement des stagiaires (PROSPECT). De même, 24 responsables des ENEP ont bénéficié d'une formation dans le cadre des mutations institutionnelles et pédagogiques de la formation initiale. Enfin, 130 formateurs de chefs d'établissements et de directeurs d'écoles ont été formés à la gestion pédagogique des structures éducatives en vue de la prise en charge des élèves à faible niveau.

En activités hors programme, sur financement de la JICA, 35 Chefs de Circonscriptions d'Education de Base (CCEB) ont été formés à l'approche « Etude de leçons ». Sur financement de l'UNICEF, 264 enseignants ont été formés en Appui psychosocial (APS), 425 enseignants en prise en charge psychosociale et l'éducation à la paix, 7 650 acteurs (enseignants, encadreurs et communauté) sur l'approche Ecole de Qualité Amis des Enfants (EQAmE) et Safe School, 618 enseignants et encadreurs pédagogiques à l'utilisation des programmes de l'Education en Situation d'Urgence (ESU) et 5 000 enseignants des régions affectées par l'insécurité à l'éducation sensible aux conflits. Enfin, sur financement de l'AFD, 39 formateurs des ENEP ont été formés à la production et à l'utilisation des outils didactiques et pédagogiques produits dans le cadre du programme “APPRENDRE”.

Au post-primaire et secondaire, 70 encadreurs pédagogiques ont été formés à la pratique harmonisée de l'enseignement de l'oral (Français, Anglais et Allemand). En activités hors programme, le Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education (PAAQE) a organisé diverses formations sous forme d'ateliers et de journées pédagogiques dans six des treize régions du Burkina Faso au profit des enseignants et des encadreurs pédagogiques. Par ailleurs, sur financement de l'UNICEF, 300 acteurs de l'Amélioration de la Vie Scolaire (AVS) ont été formés sur l'appui psychosocial et 410 acteurs (enseignants, encadreurs, chefs d'établissement, formateurs, animateurs de la vie scolaire, communautés) à l'approche Safe School, 205 enseignants de Mathématiques ont été aussi formés dans le cadre de l'Université d'été de l'Université Norbert Zongo de Koudougou. Enfin, 30 encadreurs pédagogiques du préscolaire, du primaire, du post-primaire et du secondaire ont été formés à la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation grâce à un financement de l'UNESCO.

- **Suivi encadrement pédagogique**

Quant aux activités du suivi encadrement pédagogique, elles ont porté sur les trois niveaux de l'enseignement. Ainsi, au préscolaire, 241 visites de classes ont été réalisées sur une prévision initiale de 658, touchant ainsi 216 éducateurs/moniteurs, soit un taux d'exécution de 36,62%. Par ailleurs, 201 supervisions pédagogiques/visites de sections sur 634 prévues ont été effectuées, touchant 270 éducateurs/moniteurs, soit un taux de réalisation de 31,70% et 220 visites de CEEP effectuées sur une prévision de 416, soit un taux d'exécution de 52,88%.

Pour ce qui est du suivi encadrement pédagogique au primaire, il s'est opéré à travers les visites de classes et d'écoles dans le cadre du suivi et du soutien à la mise en œuvre des Plans d'Amélioration individuels (PAI) et des Plans d'Amélioration collectifs (PAC). Ainsi, 39 203 enseignants du primaire ont reçu une visite de

l'encadrement sur une prévision de 56 081 enseignants, soit un écart de 16 878, avec un taux de couverture d'environ 70%.

Enfin au post-primaire et secondaire, le suivi encadrement pédagogique a concerné 1 207 professeurs de toutes les disciplines et 1 912 stagiaires soit 1 276 de l'Ecole Normale Supérieure de Koudougou (ENSK) et 636 de l'Institut des Sciences (IDS).

La principale difficulté qui a entravé les activités de formation continue et d'encadrement pédagogique reste sans conteste la pandémie du COVID-19 qui a entraîné une régulation budgétaire et l'interruption des activités pédagogiques. En plus de cette difficulté, l'on retiendra l'inadéquation des outils de collecte des données de la formation continue et du suivi-encadrement avec les principaux indicateurs du programme qualité, rendant ainsi difficile l'exploitation des rapports. Ensuite, il faut noter l'insuffisance des moyens logistiques et financiers et la difficulté d'évaluation de l'impact du renforcement des compétences du personnel enseignant et d'encadrement sur la qualité des enseignements/apprentissages.

Dans le domaine des « acquis scolaires », l'indicateur de la part variable du Partenariat mondial pour l'Education (PME) porte sur la proportion d'enseignants de CP1- CP2 formés appliquant dans leur classe au moins 75 % des recommandations liées aux formations continues auxquelles ils ont participé. En 2020-2021, la valeur cible est de 70%. Pour atteindre cette cible, les dispositions suivantes ont été prises :

- des outils de collecte de données pour renseigner les indicateurs PME ont été élaborés;
- une lettre circulaire de rappel est prévue en direction des structures déconcentrées du MENAPLN portant sur l'indicateur PME du domaine des acquis scolaires ;
- des missions de supervision des activités de formation continue des enseignants de CP1 et CP2 dans le cadre de la mise en œuvre des indicateurs PME sont prévues ;
- des ressources d'un montant de 1,260 milliards de FCFA ont été mises à la disposition des structures déconcentrées pour la formation des enseignants du CP1-CP2 ;
- une rencontre bilan de la mise en œuvre des activités liées aux indicateurs PME est prévue.

ENCADRE 2 : Réaménagement des CEB : état des lieux, difficultés et perspectives

Au cours de l'année 2020, la réorganisation des Circonscriptions d'Education de Base (CEB) a été effectuée soit par réaménagement, soit par création. Ainsi, aux termes de l'arrêté n°2020-206 MENAPLN/SG du 4 Août 2020 portant définition des critères et conditions de création et réaménagement des Circonscriptions d'Education de Base (CEB) et aux termes de l'arrêté n°2020-258 MENAPLN/SG du 4 septembre 2020 portant réaménagement des CEB dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre, du Centre-Nord, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest, le nombre de CEB est passé de quatre cent quatre-vingt-huit (488) à quatre cent soixante-dix-neuf (479). A ce titre, huit (8) nouvelles CEB ont été créées et dix-sept (17) ont été réaménagées.

Ce qu'il faut noter comme forces à la faveur de ce réaménagement, toutes les communes du Burkina Faso disposent désormais d'au moins une CEB et l'ensemble de ces CEB fonctionne. En adoptant un découpage en tenant compte des dimensions des communes et celles des arrondissements pour les communes à statut particulier, toutes les CEB sont désormais en phase avec le processus normal de décentralisation. Le réaménagement des CEB prépare un dispositif organisationnel pour l'accueil et la meilleure employabilité du personnel d'encadrement et d'administration.

Enfin, aux plans matériel et financier, le réaménagement pourrait réduire les inégalités dans la répartition des fonds et moyens de fonctionnement.

Comme perspective, il est prévu la mise à l'échelle de ce réaménagement qui concerne les communes ayant plusieurs CEB.

Résultat 02-3 : Le curriculum de l'éducation de base et du secondaire est disponible et opérationnel

Tableau V-4 : Etat d'exécution financière du résultat 02.3

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé			Taux d'exécution financière (%)
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Développement de curricula fédérateurs de qualité pour l'éducation	108 500	0	108 500	91 926	0	91 926	84,72%
TOTAL	108 500	0	108 500	91 926	0	91 926	84,72%

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 05903 « Curricula et programmes d'enseignement/ formation » est estimé à 84,72% au 31 décembre 2020. Quant à son taux d'exécution physique, il est estimé à 100 % à la même date contre 91,2 % en 2019, soit un écart de 9,9 points.

Livrables atteints :

- Cadres logique et budgétaire du Cadre d'Orientation du Curriculum (COC) relu élaborés ;
- Curricula de la sixième année du primaire implantés ;
- 65 enseignants du primaire formés pour l'expérimentation des nouveaux curricula de la 6ème année du primaire ;
- 13 écoles primaires suivies dans le cadre de l'expérimentation des nouveaux curricula ;
- Curricula du post-primaire et du secondaire selon l'APC construits ;
- 01 module de formation sur l'APC au profit des enseignants du post primaire et secondaire élaboré ;
- 01 module unique d'Education Civique du secondaire élaboré ;
- 04 référentiels élaborés dans la perspective du BAC UEMOA harmonisé ;
- Curricula des Lycées Scientifiques disponibles ;
- Curricula des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) et des Centres de Préparation à l'Agrégation (CPA) disponibles ;
- Référentiels de 13 nouvelles spécialités en EFTP disponibles ;
- 03 règlements d'examen des baccalauréats professionnels élaborés.

• Point des activités en lien avec le développement du curriculum

L'aboutissement de la construction des curricula du préscolaire et du primaire classique selon l'Approche pédagogique intégratrice (API), du post-primaire et du secondaire selon l'Approche par les Compétences (APC), s'inscrit dans la dynamique de l'amélioration des contenus d'enseignement/apprentissage du système éducatif.

En termes de perspectives à ce niveau, il s'agit pour le Burkina Faso, de mettre effectivement en œuvre dès la rentrée scolaire 2021-2022, les curricula du secondaire (seconde, première et terminale) afin que les candidats des classes de toutes les séries soient préparés à aborder à la session de 2024, le BAC dans sa version harmonisée de l'espace UEMOA. A cet effet, 04 référentiels (Français, Histoire-géographie, Mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre) et un module sur l'APC ont été élaborés au profit des enseignants du post-primaire et du secondaire. L'appropriation des contenus desdits documents permettra à terme, une meilleure préparation au BAC UEMOA harmonisé. En sus, les curricula des Lycées Scientifiques de même que ceux des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) et des Centres de Préparation à l'Agrégation (CPA) sont validés. Ils permettront non seulement de renforcer la dynamique enclenchée dans lesdits établissements mais aussi le démarrage effectif des activités entrant dans le cadre du fonctionnement de ces grandes écoles.

Pour régir l'organisation des examens du baccalauréat professionnel, trois règlements d'examen ont été élaborés, soit deux dans les spécialités hôtellerie-restauration, menuiserie, cuisine et métiers du bois et un dans la spécialité Froid et Climatisation.

Dans la même dynamique, les référentiels de 13 nouvelles spécialités de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels (EFTP) sont validés. La disponibilité de ces trois règlements d'examen et des référentiels des 13 nouvelles spécialités de l'EFTP offrira aux apprenants des opportunités d'améliorer leurs compétences professionnelles et d'accroître les chances de leur insertion socioprofessionnelle.

Au demeurant, le suivi-évaluation de la mise en œuvre des nouveaux curricula de la 6^{ème} année du primaire a permis d'analyser les pratiques classes des enseignants expérimentateurs et de procéder aux réajustements nécessaires, toute chose qui permettra de disposer de curricula éprouvés, prêts pour être généralisés.

Comme perspectives au démarrage effectif de la généralisation des nouveaux curricula à partir de l'année scolaire 2021-2022, on retiendra comme préalables :

- l'adoption du COC relu en Conseil des ministres ;
 - la mise à disposition des nouveaux curricula aux structures d'éducation et de formation ;
 - la formation des encadreurs pédagogiques et des enseignants sur l'utilisation des nouveaux curricula ;
 - la mise à disposition des nouveaux manuels aux structures d'éducation et de formation ;
 - l'organisation d'une campagne de communication sur la mise en œuvre de la réforme curriculaire.
- **Point des activités en lien avec la production des moyens pédagogiques et didactiques**

Livrables atteints :

- 81 référentiels pour l'édition de 27 manuels du préscolaire et du primaire disponibles ;
- 54 textes sélectionnés et arrimés pour l'édition du livre unique de français CM1 ;
- 150 agents de tous les ordres d'enseignement formés sur la production et la scénarisation ;
- 1 000 cours produits, scénarisés et implémentés sur la plateforme Faso e-éducation ;
- 4 manuels, 4 guides et 2 cahiers d'écriture/copie du CP édités ;
- 149 émissions pédagogiques radiophoniques d'enseignement/apprentissage réalisées ;
- 132 vidéos pédagogiques réalisées et diffusées ;
- 18 annales produites pour les classes d'examen du primaire, du post primaire et secondaire ;
- 47 guides pédagogiques hébergés sur le site WEB du MENAPLN et publiés sur la plateforme Faso e-éducation du MENAPLN ;
- 03 cahiers d'activités de pré lecture du préscolaire édités ;
- 04 nouveaux manuels scolaires du sous-cycle CE édités ;
- 168 scripts pour le Programme d'Éducation par la Radio (PER) publiés sur la plateforme Faso e-éducation ;
- 65 textes de lecture des manuels scolaires de CE1 et CM2 publiés sur la plateforme Faso e-éducation ;
- 167 leçons de huit disciplines des classes de CE1 et de CM2 publiées sur la plateforme Faso e-éducation ;
- 25 enseignants et encadreurs pédagogiques formés sur la gestion pédagogique de la e-classe ;
- 2 000 fiches d'aide à la préparation de la classe publiées sur la plateforme Faso e-éducation ;
- 01 protocole expérimental de l'intégration des TIC dans les activités pédagogiques élaboré ;
- 01 module de formation des formateurs en production et en scénarisation/implémentation des ressources pédagogiques élaboré ;
- 36 formateurs/trices de tous les ordres d'enseignement formés en production, scénarisation et implémentation de cours ;
- 48 émissions radio en gulimancema et dioula réalisées dans le cadre du PER ;

▪ 31 émissions radiophoniques pédagogiques réalisées pour le post-primaire et le secondaire ;
▪ 100 émissions radiophoniques pédagogiques réalisées pour le primaire ;
▪ 72 quiz transcrits dans six (06) langues dans le cadre de l'évaluation des émissions du PER ;
▪ 25 agents formés en techniques journalistiques et en scénarisation de ressources pédagogiques radiophoniques ;
▪ 10 000 manuels en moore, dioula, gulimancema et français reproduits pour les centres SSA/P disponibles.

Tous les référentiels prévus dans le cadre de l'édition de 27 manuels ont été élaborés et validés. En outre, la sélection de 54 textes fait partie des premières étapes nécessaires à l'écriture du livre unique de français Cours Moyen première année (CM1). Ces textes arrimés viennent après l'élaboration des référentiels, permettre le démarrage effectif de l'édition du livre unique de français CM1. Cela répond aux exigences de la réforme curriculaire qui a prescrit de nouveaux contenus pour toutes les disciplines.

La finalisation de 04 manuels et de 02 cahiers d'écriture/copie du Cours préparatoire (CP) fait partie du processus d'édition des nouveaux manuels devant accompagner la généralisation de la réforme curriculaire. Ces manuels permettront aux enseignants et aux apprenants d'améliorer les rendements scolaires en lien avec les nouveaux curricula.

Le MENAPLN a entrepris, dans le contexte de la crise sanitaire aggravée par l'insécurité, de mettre en œuvre un plan de riposte pour la continuité éducative. A cet effet, 150 agents de tous les ordres d'enseignement ont été formés à la production-scénarisation de cours dans les différentes disciplines au programme. Cette activité marque le début du processus de mise en place du dispositif de l'enseignement en ligne ou de mise à disposition de ressources pédagogiques sur la plateforme Faso e-éducation.

Ce plan de riposte est aussi opérationnalisé à travers l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE). En outre, plus de 1 000 leçons ont été scénarisées et implémentées sur la plateforme Faso e-éducation, 149 émissions radiophoniques pédagogiques réalisées et 132 vidéos pédagogiques enregistrées pour tous les ordres d'enseignement. Ces émissions ont été diffusées par 38 chaînes de radio, 08 chaînes de télévision et 04 organes de presse en ligne. Huit annales de dix-huit disciplines ont également été éditées et tirées en 40 000 exemplaires pour accompagner les élèves dans la préparation des examens scolaires.

Pour renforcer la qualité des apprentissages dans les centres SSA/P, 10 000 manuels en moore, dioula, gulimancema et français ont été reproduits au profit de l'ONG Tin-Tua / Tapoa en 2020.

Dans le cadre de l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les activités pédagogiques adoptée par le COC, il a été procédé à la publication de soixante-dix (70) textes scénarisés des livres de lecture en usage dans les classes de CE1 et de CM2 sur la plateforme du ministère. Dans la même dynamique, une expérimentation de l'introduction des TIC dans les enseignements/apprentissages a été lancée dans les classes du CP1 et du Cours élémentaire première année (CE1) de cinq (05) écoles situées dans cinq régions (Boucle du Mouhoun, Centre, Est, Plateau Central et Sahel).

Tirant leçons des conséquences des crises sécuritaire et sanitaire, l'enseignement à distance apparaît désormais comme une alternative pédagogique incontournable. Un protocole expérimental pour encadrer l'introduction progressive des TIC dans les établissements d'enseignement et de formation a été élaboré.

Pour améliorer la continuité éducative, un module de formation de formateurs en scénarisation et implémentation de ressources pédagogiques a été élaboré et 36 formateurs/trices de tous les ordres d'enseignement ont été capacités. Par ailleurs, deux mille (2 000) fiches d'aide à la préparation de la classe ont été produites et validées par 70 enseignants et 20 encadreurs.

Aussi, 48 émissions radio en gulimancema et en dioula ont été réalisées dans le cadre du Programme d'Education par la Radio (PER) pour contribuer à la possibilité d'apprentissages continus des apprenants. 72 quiz ont été transcrits dans 06 langues dont le français pour s'assurer de l'atteinte des objectifs assignés au PER. De même, 25 agents de la radio scolaire ont vu leurs compétences renforcées en techniques journalistiques et en scénarisation de ressources pédagogiques radiophoniques.

ENCADRE 3 : Etat des lieux de l'enseignement en ligne dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte du MENAPLN contre le COVID-19

Dans cadre de la mise en œuvre du plan de riposte contre le COVID-19 dans le sous-secteur de l'éducation de base, une dotation à hauteur de 940 321 000FCFA a été mobilisé pour faire face à la situation à travers la réalisation des activités retenues à cet effet. Il s'agit de :

- la production, la scénarisation et l'implémentation des cours pour la continuité pédagogique ;
- la réalisation de 149 émissions radiophoniques pédagogiques pour tous les ordres d'enseignement dans le cadre de la continuité pédagogique dans le contexte de la pandémie du COVID-19 ;
- la réalisation de 132 vidéos pédagogiques pour tous les ordres d'enseignement dans le cadre de la continuité pédagogique dans le contexte de la pandémie du COVID-19 ;
- la conception et la production de 18 annales pour les classes d'examen du primaire, du post primaire et secondaire.

Par rapport à la dotation prévue, il a été dépensé effectivement le montant de 670 431 000FCFA, soit un taux d'absorption de 71%.

En attendant une étude d'impact, ces activités ont permis aux apprenants des classes d'examens et même antérieures de continuer d'apprendre en dehors des classes ou de consolider leurs acquisitions, toute chose qui aurait permis d'améliorer les résultats des examens scolaires. Ainsi, 39 303 visiteurs individuels de plus de 60 pays différents ont visité la plateforme Faso e-éducation pour plus de 500 giga-octets de flux de données.

Cependant, la mise en œuvre de ces initiatives n'a pas été sans difficultés. Celles-ci sont essentiellement liées aux aspects temporel, pédagogique, technologique, matériel et/ou financier. Nonobstant ces difficultés, il convient de faire observer que le ministère dispose désormais de ressources pédagogiques de toutes sortes à même de faire face aux crises comme celles sécuritaire et sanitaire.

Par ailleurs, le principal enseignement que le département a tiré de cette situation est d'envisager la création de la Radio-Télévision-Éducative (RTE) dont les premières démarches portent déjà leurs fruits : réalisation d'une étude de faisabilité et acquisition d'une fréquence.

Résultat 02-4 : Les apprenants et les enseignants disposent de matériels pédagogiques et didactiques.

Tableau V-5 : Etat d'exécution financière du résultat 02.4

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé			Taux d'exécution financière (%)
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Manuels scolaires	1 076 784	4 854 600	5 931 384	1 076 784	4 801 883	5 878 667	99,11%
Matériels didactiques	3 359 291	0	3 359 291	3 324 975	0	3 324 975	98,98%
Fournitures et consommables scolaires	8 039 027	0	8 039 027	7 889 027	0	7 889 027	98,13%
TOTAL	12 475 102	4 854 600	17 329 702	12 290 786	4 801 883	17 092 669	98,63%

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 05904 « matériels pédagogiques et didactiques » est estimé à 98,63% au 31 décembre 2020. Quant à son taux d'exécution physique il est estimé à 96,14% à la même date contre 94,38% en 2019, soit un écart de 1,76 point.

Livrables atteints :

- 200 000 livrets du préscolaire acquis et livrés dans 45 DPEPPNF ;
- 2 395 505 manuels classiques du primaire réimprimés ;
- 300 000 manuels des enseignements général, technique et de la formation professionnelle acquis ;
- 10 000 livres d'anglais de la classe de 5^{ème} produits ;
- 2 791 239 manuels classiques, bilingues et franco-arabe distribués ;
- 443 982 manuels du post-primaire et secondaire distribués ;
- 10 000 manuels du post-primaire et secondaire réparés ;

- | |
|---|
| ▪ 3 526 692 élèves dotés en cartable minimum ; |
| ▪ Frais de fonctionnement courant de 58 400 salles de classe assurés. |

- **Acquisition des manuels et guides scolaires par niveau éducatif**

Préscolaire et primaire

Le Conseil des Ministres du 30 juillet 2020 a autorisé une commande spéciale de réimpression de 2 595 505 manuels scolaires soit 200 000 manuels du préscolaire et 2 395 505 manuels classiques du primaire pour un montant total de 1 299 597 851FCFA.

Post-primaire et secondaire

En 2020, le Centre national des Manuels et de Fournitures Scolaires (CENAMAFS) a entrepris l'acquisition de 300 000 manuels scolaires de l'enseignement général et de l'EFTP pour un montant de 594 003 010FCFA. A la date du 31 décembre 2020, seul le contrat d'acquisition de 144 541 manuels était approuvé et le contrat de 131 667 manuels toujours en attente d'approbation.

- **Distribution des manuels et guides scolaires par niveau éducatif**

Préscolaire et primaire

Pour approvisionner les 45 Directions provinciales de l'Education préscolaire, primaire et non Formelle (DPEPPNF) en manuels du préscolaire, 200 000 livrets ont été commandés puis livrés. Ces manuels sont destinés à la vente à prix social.

Sur un total de 3 915 476 manuels prévus, 2 791 239 manuels ont été distribués dans 365 sur 488 CEB, soit un taux global de réalisation de 71%. Les documents distribués sont : 2 563 770 manuels classiques, 31 059 guides des maîtres, 26 502 manuels bilingues, 29 158 manuels en arabe, 39 744 guides de l'éducation civique. Par ailleurs, 101 006 nouveaux guides du préscolaire, du primaire classique et bilingue ont été distribués à la même période.

Au total 3 240 347 élèves ont bénéficié de cette distribution des manuels scolaires dont 1 599 131 filles pour les écoles classiques. Au niveau des écoles bilingues, 50 438 élèves dont 25 156 filles tandis qu'au niveau des structures franco-arabes 315 438 élèves dont 143 781 filles ont été bénéficiaires de cette distribution.

Post-primaire et secondaire

En 2020, le CENAMAFS a mis à la disposition des établissements d'enseignement secondaire publics et privés demandeurs, 443 982 manuels scolaires. En marge de cette distribution, 10 000 manuels scolaires ont été réparés et restitués aux établissements concernés.

- **Acquisition et distribution des fournitures et consommables scolaires par les communes**

Par arrêté N°2020-035 du 23 janvier 2020, des ressources d'un montant de 7, 889 038 milliards de FCFA ont été transférées aux 351 communes, soit 6, 741 712 milliards de FCFA pour l'acquisition du cartable minimum et 1, 147 326 milliards de FCFA pour le fonctionnement courant des écoles.

A cet effet, 3 526 692 élèves sont bénéficiaires du cartable et 58 400 classes ont été dotées en matériel spécifique. Le coût unitaire du cartable minimum de 1 910 FCFA est en baisse contrairement à l'année précédente où il était à 1 994 FCFA. La baisse de cette allocation unitaire s'explique par le fait que l'enveloppe transférée n'a pas connu une augmentation. A l'inverse, les effectifs des élèves ont nettement évolué par rapport à l'année précédente.

A la date du 31 décembre 2020, sur 351 communes, 294 ont pu acquérir les consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles soit un taux de 83,76% et 291 ont pu doter les écoles en cartable minimum soit 82,91%. Les communes qui n'ont pas pu exécuter sont généralement celles dont les mairies sont fermées à cause de l'insécurité qui prévaut dans ces localités.

- **Acquisition et distribution de matériels ludiques**

En 2020, le MENAPLN a commandé des jeux extérieurs au profit de 135 bisongo de 14 provinces de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre, du Centre-Ouest, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre Sud, des Hauts-Bassins, du Plateau-Central et du Sud-Ouest d'un montant global de 91 442 980FCFA.

- **Subvention des trousseaux pédagogiques**

En 2020, un montant de 2, 864 640 milliards de FCFA provenant du budget de l'Etat, a été transféré aux DREPPNF et DREPS pour assurer le paiement du trousseau pédagogique des enseignants titulaires de classes. A ce titre, 95 488 enseignants de tous les niveaux éducatifs ont été bénéficiaires du trousseau : 897 éducateurs du préscolaire, 74 105 enseignants du primaire et 20 486 professeurs des collèges et lycées.

Le paiement du trousseau pédagogique a permis aux enseignants d'acquérir des ouvrages, des manuels ou outils didactiques ou pédagogiques pour l'auto-formation. Il a contribué à apaiser le climat social. En somme, le trousseau pédagogique contribue à améliorer la prestation des enseignants en classe et à renforcer la qualité des enseignements/apprentissages.

- **Acquisitions hors plan d'action 2020**

En hors plan d'action, on note l'acquisition et le dépôt de 36 000 livrets de coloriage au préscolaire sur financement Unicef et livrés dans 400 structures préscolaires (278 bisongo et 122 CEEP publics) ce qui va permettre à 36 000 enfants de bénéficier de meilleures conditions d'apprentissage.

Par ailleurs, le CRS a contribué à l'acquisition et à la dotation des structures éducatives de sa zone d'intervention en matériels et en équipements pédagogiques. Ainsi, 30 520 articles composés de jeux, de brochures, de fournitures scolaires et de 404 matériels de cuisine ont été acquis au profit des écoles primaires et des bisongo des provinces du Bam et du Sanmatenga.

Dans le même registre, le CRS a acquis et distribué 39 055 livres de *Books for Africa* aux écoles et aux bibliothèques du Bam (10 642) et du Sanmatenga (28 413). Des livres de lecture de CP1 et CP2 au nombre de 22 000 ; 750 jeux de flashcards et 1 350 ardoises géantes ont été mis à la disposition des écoles primaires des deux provinces.

L'UNICEF en partenariat avec le Ministère, a acquis et livré 1 000 kits récréatifs, 300 tentes, 30 000 tables-bancs, 10 000 bureaux et chaises de maître, 10 000 tableaux à chevalet au profit des écoles primaires et post-primaires dans les 5 régions affectées par l'insécurité (Boucle du Mouhoun, Centre-Nord, Est, Nord et Sahel). Il a, par ailleurs, réparé 10 000 mobiliers scolaires des écoles ouvertes dans lesdites régions.

ENCADRE 4 : La question de la mise à disposition des nouveaux manuels

Dans le cadre de la mise en œuvre des indicateurs de la part variable domaine des « acquis scolaires » liés aux manuels scolaires conformes au nouveau curriculum, le ministère s'est engagé à mettre à la disposition des élèves de CP1 et CP2 les livres de français et de mathématiques.

Ainsi, quatre (04) nouveaux manuels de l'apprenant, quatre (04) guides et deux (02) cahiers d'écriture-copie du sous-cycle CP en lien avec les nouveaux curricula ont été confiés à Edition-CEPRODIF-NIDAP (lot N°2) et GIB-HARMATTAN (lot N°1). Le premier éditeur a en charge les livres de mathématiques CP1/CP2 et leurs guides. Le second, quant à lui, a en charge les livres uniques de français CP1/CP2, leurs guides et les cahiers d'écriture-copie. Le contrat du lot n°2 a été approuvé le 02 décembre 2019 et l'approbation du lot n°1 a été signé le 31 mars 2020.

A la date du 31 décembre 2020, les 1 281 038 livres de calcul CP1 et CP2 et leurs guides attribués à l'entreprise *Edition-CEPRODIF-NIDAP*, sont déjà produits et stockés dans ses entrepôts. Ces manuels seront livrés dans les provinces au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Quant à l'entreprise GIB-HARMATTAN qui a en charge l'exécution du marché des 2 516 646 livres de français CP1 et CP2, leurs guides et les cahiers d'écriture-copie, l'impression est toujours en cours et la

livraison est attendue en mai 2021. L'effectivité de ces commandes va permettre de concrétiser le début de la généralisation des nouveaux manuels à la rentrée scolaire 2021/2022.

- **Acquisition et distribution de la matière d'œuvre**

Livrables atteints :

- | |
|---|
| ▪ 64 établissements dotés de matière d'œuvre ; |
| ▪ 14 317 candidats au CAP et au BEP bénéficiaires de matière d'œuvre ; |
| ▪ 01 manuel de procédure d'acquisition et de gestion de la matière d'œuvre disponible ; |
| ▪ 01 rencontre de concertation sur le partenariat établissements d'EFTP/entreprises organisée ; |
| ▪ 01 document de stratégie de la mise en œuvre de la formation par alternance dans les établissements d'EFTP disponible ; |
| ▪ 01 rapport d'étude diagnostique et prospective sur les itinéraires de formation de l'EFTP disponible. |

Soixante-quatre (64) établissements publics d'EFTP ont reçu la matière d'œuvre pour leur fonctionnement et pour l'administration des examens conformément à la clé de répartition de la subvention. L'exécution physique est de 100% au niveau de toutes les régions pour une exécution financière de 96,65%. Le tableau V-6 suivant fait l'état de l'exécution des budgets alloués aux régions.

Tableau V-6 : Récapitulatif des budgets alloués pour l'acquisition de la matière d'œuvre pour le fonctionnement des établissements par région.

Régions bénéficiaires	Montant crédit	Montant dépensé	Taux d'exécution (%)
DREPS de la Boucle du Mouhoun	45 400 000	45 400 000	100
DREPS des Cascades	41 800 000	41 799 995	100
DREPS du Centre	334 800 000	334 799 821	100
DREPS du Centre-Est	46 900 000	45 300 916	96,6
DREPS du Centre-Nord	58 300 000	56 463 368	96,8
DREPS du Centre-Ouest	87 700 000	87 700 000	100
DREPS du Centre-Sud	41 600 000	41 600 000	100
DREPS de l'Est	26 600 000	26 583 850	99,9
DREPS des Hauts-Bassins	122 400 000	122 398 459	100
DREPS du Nord	78 600 000	78 597 801	100
DREPS du Plateau-Central	43 000 000	42 994 750	100
DREPS du Sahel	37 700 000	37 685 550	100
DREPS du Sud-Ouest	35 200 000	35 150 350	99,9
Total	1 000 000 000	996 474 860	99,6

Source : Rapport d'activités annuel 2020 du MENAPLN et extrait du CID au 31 décembre 2020

L'acquisition de la matière d'œuvre au niveau régional fait face à des difficultés liées entre autres à la lourdeur administrative, la non-maitrise des spécifications techniques des matières d'œuvres et la faible dotation budgétaire.

Pour améliorer la gestion de la matière d'œuvre, le manuel de procédure d'acquisition et de gestion de matière d'œuvre dans les établissements d'EFTP a été relu et est entré en vigueur depuis la rentrée scolaire 2020-2021. Un mécanisme de mise à jour est prévu pour surmonter les éventuelles difficultés qui viendraient à se présenter au cours de la mise en œuvre.

Afin de renforcer les relations de partenariat entre les établissements d'EFTP et les entreprises, une commission ad hoc a été mise en place en vue d'asseoir les bases du fonctionnement d'un cadre de concertation permanent, toute chose qui contribuera à l'adéquation des formations aux besoins de l'économie et du monde du travail.

Par ailleurs, la stratégie de la mise en œuvre de la formation par alternance dans les établissements d'EFTP a été élaborée. Cette stratégie permet d'obtenir immédiatement des sortants de qualité qui répondent aux exigences du monde du travail et ainsi de réduire le temps d'obtention du premier emploi chez les sortis.

Une étude diagnostique sur les itinéraires de l'EFTP a permis de mettre en évidence la pertinence, la flexibilité et l'accessibilité des itinéraires actuels de l'EFTP. Pour ce faire, le rapport de l'étude propose non seulement un

schéma de passerelles à mettre en œuvre mais aussi l'éventualité de la suppression du baccalauréat technologique au profit du baccalauréat professionnel et une réforme du cycle Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP). Dans ce sens, il a été proposé l'expérimentation de l'ouverture du cycle Brevet de Technicien supérieur (BTS) au sein des lycées professionnels de concert avec le Ministère en charge de l'enseignement supérieur dans une dynamique de mutualisation des ressources comme cela est d'usage dans plusieurs pays.

Résultat 02-5 : Les langues nationales, l'enseignement franco-arabe, le sport, l'art et la culture sont promus dans les établissements

Tableau V-7 : Etat d'exécution financière du résultat 02.5

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé			Taux d'exécution financière (%)
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Promotion du multilinguisme	400 000	200 000	600 000	186 305	387 030	573 335	95,56%
Promotion du sport, de l'art et de la culture en milieu scolaire et universitaire	37 939	90 000	127 939	35 408	87 059	122 467	95,72%
TOTAL	437 939	290 000	727 939	221 713	474 089	695 802	95,59%

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Le taux global d'exécution financière à la date du 31 décembre 2020 est estimé à 95,59%. Sur une prévision budgétaire de 727 939 000FCFA, un montant de 695 802 000FCFA a été dépensé pour les activités de promotion des langues nationales, d'éducation à la citoyenneté et du multilinguisme ainsi que pour la promotion du sport, de l'art et de la culture en milieu scolaire.

Livrables atteints :

- le diagnostic de la politique linguistique disponible ;
- la stratégie de mobilisation sociale et un plan de plaidoyer élaborés ;
- la SeSECI organisée dans les 13 régions au profit des scolaires ;
- 01 guide d'outils de sensibilisation à l'éducation à la citoyenneté dans les établissements scolaires validé ;
- 13 gouverneurs et 26 directeurs régionaux formés à la nouvelle politique du MENAPLN en matière de promotion des langues nationales ;
- les systèmes d'écriture de 06 langues nationales harmonisés ;
- 98 membres des équipes de changement (points focaux) formés ;
- participation de 240 athlètes des 13 régions au championnat national de crosscountry au post primaire et au secondaire ;
- le Festival des Arts et de la Culture de l'Education (FACE) organisé ;
- 270 enseignants des écoles bilingues formés à la didactique des disciplines et à la transcription ;
- 314 directeurs des EQAmE et ELAN recyclés ;
- 100 enseignants arabophones formés en didactique et en psychopédagogie ;
- 650 enseignants arabophones formés dans les matières scientifiques et en Éducation civique.

• Promotion des langues nationales

Dans le cadre de l'élaboration de la politique linguistique, après la rédaction du rapport diagnostic, un comité d'experts a été commis de rédiger la politique proprement dite. Plusieurs activités en faveur de la promotion des langues nationales et de l'éducation à la citoyenneté ont été menées. Ainsi, une immersion a été faite au profit des 13 gouverneurs de régions et des 26 directeurs régionaux de l'éducation. Elle a permis à ces acteurs de s'imprégner deux jours durant des nouvelles orientations du MENAPLN en matière de promotion et de

valorisation des langues nationales du Burkina Faso. En outre, sur une prévision initiale de 161 points focaux à former, 98 de 9 régions l'ont été, et ce pour des raisons financières et du COVID-19.

Aussi, le MENAPLN a entamé l'élaboration d'un document de stratégie de mobilisation sociale et d'un plan de plaidoyer qui couvrira la période 2021-2025. Le plan fait ressortir un diagnostic profond de la situation de nos langues nationales et de l'éducation à la citoyenneté en termes de forces, de faiblesses, d'opportunités et de menaces. De ce diagnostic, le Plan stratégique pour la Promotion des Langues nationales et de l'Education à la Citoyenneté (PS-PLNEC) identifie et met en relief les principaux défis à relever et les objectifs stratégiques à atteindre.

Toujours dans le domaine de la promotion des langues nationales, les sous-commissions des langues nationales ont harmonisé les systèmes d'écriture dans six (6) langues nationales. En effet, l'on rencontre parfois des divergences dans la formulation de certaines règles orthographiques créant des confusions chez les apprenants. Pour pallier ces insuffisances constatées, le MENAPLN a initié l'harmonisation des systèmes d'écriture des langues que sont le Bwamu, le Koronfé, le Lobiri, le Bisa, le Dagara et le Nuni. Cette activité a permis aux participants de se familiariser avec les règles orthographiques, base minimum consensuelle pour aider les formateurs et les utilisateurs de la langue dans la transcription.

En termes de perspectives, il est important de poursuivre l'écriture de la politique linguistique et valider le document pour permettre la prise en compte des langues nationales dans les projets de développement. Il y a également la nécessité d'élargir les actions de promotion de l'éducation à la citoyenneté à l'ensemble des établissements scolaires du Burkina Faso.

- **Promotion de l'éducation à la citoyenneté**

La Semaine scolaire d'Education à la Citoyenneté (SeSECi) de 2020 a porté sur le thème « Patriotisme et cohésion sociale dans le contexte de crises sécuritaire, sanitaire et sociale : rôle et responsabilités des acteurs et des partenaires de l'éducation » avec pour thème secondaire « Activités pédagogiques et COVID 19 : rôles et responsabilités des acteurs ». Cette manifestation s'est déroulée dans les treize (13) régions et a concerné les élèves des établissements du primaire, du post-primaire et secondaire du pays à travers des conférences, des activités sportives, des concours de dissertation, des opérations de salubrités, etc. Ainsi, les élèves ont acquis des notions sur le patriotisme et la cohésion sociale et ont été sensibilisés sur les effets du COVID-19.

En plus de l'organisation annuelle de la SeSECi, le MENAPLN a conçu un guide dénommé « outils de sensibilisation à l'éducation à la citoyenneté » dont la validation par le comité de pilotage est intervenue en décembre 2020. Ce document est destiné aux acteurs du système éducatif et aux partenaires intervenant dans l'éducation et la formation à la citoyenneté et constitue une réponse appropriée contre la recrudescence des actes inciviques en milieu scolaire et la montée de l'extrémisme violent dans notre pays. Par ailleurs, il permet aux enseignants et aux acteurs intervenant dans la formation des apprenants de disposer de 43 définitions contextualisées de certains concepts et notions en lien avec l'éducation à la citoyenneté. Il donne également un aperçu des thèmes majeurs d'éducation à la citoyenneté et des principales valeurs morales de référence.

- **Promotion des activités sportives dans les établissements scolaires**

A la date du 31 décembre 2020, des activités ont été réalisées. Ainsi, des textes règlementant les activités sportives et culturelles au MENAPLN ont été validés. En outre, les activités de la deuxième édition du championnat national scolaire de cross-country se sont déroulées à Banfora dans la région des Cascades. Ce cross-country a réuni au total 240 athlètes des treize régions soit quatorze 14 athlètes par région sur un circuit fermé de 9 km à l'intérieur de la ville. L'objectif de cette activité est de permettre aux scolaires de s'épanouir physiquement dans une saine compétition. Les meilleurs athlètes ont été récompensés.

Toujours dans le cadre de la promotion du sport et de la culture en milieu scolaire, les animateurs de Sport pour Tous (SPT) des structures centrales et déconcentrées du MENAPLN ont été formés sur le module intitulé « pratique sportive : anatomie et la physiologie liée à l'effort physique ». Cette formation a été une occasion pour les acteurs de se familiariser avec les notions de sport et les avantages de la pratique sportive.

- **Promotion des activités culturelles**

La première édition du Festival des Arts et de la Culture de l'Education (FACE) s'est déroulée à Dédougou. Le festival qui constitue un cadre d'éclosion des talents artistiques en milieu scolaire s'est déroulé sous le thème « culture et COVID-19 dans un contexte d'insécurité » et a connu la participation des troupes venues de toutes les régions.

- **Promotion de l'éducation multilingue**

Le Burkina Faso compte 313 écoles primaires bilingues avec un effectif de 50 438 apprenants dont 25 156 filles. Le nombre d'enseignants bilingues est de 1 721 dont 799 femmes. Au post-primaire et au secondaire, on dénombre cinq établissements avec un effectif de 1 627 apprenants dont 759 filles. Le nombre d'enseignants est de 135 dont 22 femmes.

Pour renforcer les compétences des enseignants dans le cadre de la tenue des classes bilingues, 270 sur 900 enseignants des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années ont été formés à la didactique des disciplines et à la transcription. En outre, 314 directeurs mettant en œuvre les approches EQAmE et Ecole et Langues nationales en Afrique (ELAN) ont été recyclés. Vingt-neuf (29) encadreurs pédagogiques ont vu leurs capacités renforcées sur l'approche ELAN de la lecture-écriture. 45 formateurs des formateurs et des encadreurs pédagogiques ont été formés dans le cadre du programme d'appui aux écoles bilingues en partenariat avec Enfants du Monde (EdM).

Il faut retenir que la conception /adaptation des documents pédagogiques de 2^{ème} et 3^{ème} années en langue nationale Bwamu a été réalisée. Des documents au profit des enseignants mettant en œuvre le programme d'appui aux écoles bilingues en partenariat avec EdM ont été élaborés et mis à la disposition des enseignants.

Pour assurer les suivis administratifs et pédagogiques des enseignants des écoles bilingues, vingt sorties administratives et vingt-deux sorties pédagogiques ont été effectuées dans le cadre de l'appui conseil des enseignants.

Les principales difficultés relevées sont relatives à la méconnaissance de l'éducation bilingue par les acteurs à divers niveaux et la forte mobilité du personnel enseignant. Des séances de mobilisation sociale sont organisées au profit de la communauté éducative pour plus d'adhésion à l'approche. Pour fidéliser les enseignants en poste dans ces écoles, un montant de 45 153 000FCFA leur est versé comme indemnités. Une lettre du Secrétaire général du MENAPLN portant recensement des enseignants formés en bilingue a permis d'avoir le répertoire exhaustif du personnel.

- **Promotion de l'éducation bilingue franco-arabe**

Pour améliorer la qualité des enseignements/apprentissages dans les Ecoles franco-arabes (EFA), plusieurs activités ont été menées. En effet, 595 missions de suivi, de supervision et d'encadrement pédagogique ont été réalisées, 100 enseignants arabophones ont été formés en didactique et en psychopédagogie, 650 enseignants ont été formés dans les matières scientifiques et en Éducation civique.

Pour assurer la couverture des besoins en matériels didactiques, 11 programmes et outils didactiques de formation ont été publiés et diffusés et trois manuels ont été élaborés. Dans le cadre de la mobilisation sociale, 23 Associations des Mères Educatrices (AME) et 23 clubs Deen-kan ont été appuyés, 12 AME mènent des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et 12 EFA ont mené des activités de production sportive, culturelle et agro sylvo-pastorale. En outre, huit sessions d'accréditation des écoles privées dans les quatre régions d'intervention prioritaires ont été organisées. Le Système Informatisé de Gestion des Ecoles franco-arabes (SIGE/FA) est à jour. Un forum sur l'employabilité des sortants des EFA a été organisé.

Pour améliorer la qualité des enseignements/apprentissages dans les EFA, plusieurs activités ont été menées. En effet, 595 missions de suivi, de supervision et d'encadrement pédagogique ont été réalisées, 100 enseignants arabophones ont été formés en didactique et en psychopédagogie, 650 enseignants ont été formés dans les matières scientifiques et en éducation civique.

Résultat 02-6 : Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru

Tableau V-8 : Etat d'exécution financière du résultat 02.6

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé			Taux d'exécution financière (%)
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Opérationnalisation des passerelles	276 375	20 000	296 375	157 935	19 589	177 524	59,90%
TOTAL	276 375	20 000	296 375	157 935	19 589	177 524	59,90%

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 05906 « Opérationnalisation des passerelles » est estimé à 59,90% au 31 décembre 2020. Ce taux s'explique surtout par l'exécution partielle du transfert des ressources à deux ONG/Associations de mise en œuvre de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/ Passerelles (SSA/P). Quant au taux d'exécution physique, il est estimé à 91,05% à la même date contre 100% en 2019, soit un écart de 8,95 points. La non réalisation de deux activités du fait de la régulation budgétaire justifie en partie cette performance.

Livrables atteints :

- 459 centres de la SSAP fonctionnels ;
- 12 241 apprenants inscrits dont 6 007 filles ;
- 10 611 apprenants dont 5 270 filles transférés dans les écoles primaires ;
- 44 acteurs formés ;
- 71 centres SSA/P visités ;
- 75 classes visitées dans 34 écoles d'accueil ;
- 10 centres en urgence mis en place.

• Situation des classes passerelles

En 2020, on note 459 centres SSA/P fonctionnels sur un total de 485 centres initialement ouverts. La situation sécuritaire dans les régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun a conduit à la fermeture de 26 autres. Comparativement à l'année 2019 où 572 centres SSA/P fonctionnels ont été enregistrés, on observe une baisse de 113 centres sur le nombre de centres fonctionnels soit 19,8%. Cette baisse est imputable à la fin du projet PASS+ ainsi qu'à la situation sécuritaire. En effet, les centres programmés dans la région de l'Est en 2020, n'ont pas été ouverts.

Sur un effectif de 12 241 apprenants inscrits dont 6 007 filles, on enregistre 10 611 apprenants dont 5 270 filles transférés dans des écoles primaires, soit un taux de transfert de 86,7%. Comparativement à 2019, le nombre d'inscrits en 2020 affiche un écart de 2 634 apprenants soit 17,7%.

La recherche de nouveaux partenaires stratégiques et une mise en œuvre de stratégies pour une prise en charge des enfants des Personnes Déplacées Internes (PDI), contribueraient à faire face au défi de scolarisation des enfants hors école.

Le MENAPLN, avec l'appui financier de l'UNICEF, a entrepris de mettre en œuvre une expérience pilote de dix centres SSA/P en situation d'urgence, soit cinq dans la province du Bam et cinq autres dans la province du Sourou en mettant à contribution 12 enseignants et deux directeurs d'écoles primaires classiques pour jouer respectivement les rôles d'animateur et de superviseur de centres SSA/P.

Par ailleurs, 44 acteurs, soit 28 points focaux SSA/P du niveau déconcentré ont été formés en bilinguisme de transfert et 16 agents en communication plaidoyer et partenariat. En outre, 71 centres dans les provinces couvertes par la SSA/P et 75 classes de transfert réparties dans 34 écoles d'accueil ont été visités. Enfin, au titre des activités hors programme, avec l'appui de la FDC, 20 centres dans le Mouhoun ont été suivis, dix centres pilotes ouverts dans les provinces du Sourou et du Bam par l'UNICEF.

ENCADRE 5 : Situation des enfants et adolescents hors école

La situation des enfants et adolescents qui sont hors du système scolaire reste préoccupante si bien qu'il convient de trouver des solutions adéquates.

La mobilisation de ressources au profit de la prise en charge éducative de ces enfants reste alors un défi. C'est pourquoi il a été entrepris de faire un plaidoyer auprès des partenaires stratégiques de l'éducation pour plus d'attention à l'égard de ce public cible dont le nombre ne cesse de croître surtout avec la situation sécuritaire que connaît le Burkina Faso. A cet effet, suite à un plaidoyer, la BID et la fondation Educate a Child (EAC) se sont engagées pour un appui financier de 12 milliards FCFA. Il convient de noter que la mise en œuvre de ce projet permettra à terme d'ouvrir 2 970 centres et d'enrôler 80 190 enfants hors école dans six régions (la Boucle du Mouhoun, le Centre Nord, le Centre Est, l'Est, le Nord, le Sahel). Le processus de finalisation du document de projet se poursuit avec l'intégration des dernières observations des comités d'appréciation des dossiers au niveau de la BID et de EAC pour un avis de non objection en fin mars 2021.

Résultat 02-7 : Les innovations éducatives sont promues

Tableau V-9 : Etat d'exécution financière du résultat 02.7

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé			Taux d'exécution financière (%)
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Recherche-actions et recherche développement	24 900	170 931	195 831	23 887	167 446	191 333	97,70%
TOTAL	24 900	170 931	195 831	23 887	167 446	191 333	97,70%

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 05907 « Recherche-action et recherche développement » est estimé à 97,70 % au 31 décembre 2020 pour un taux d'exécution physique de 100%.

Livrables atteints :

- 01 approche sur l'Etude de Leçon promue ;
- 01 expérimentation sur l'introduction des TIC en éducation promue ;
- 01 expérimentation de l'enseignement à distance promue ;
- 01 expérimentation de l'enseignement en ligne promue ;
- 01 expérimentation de la formation par alternance (FPA) promue ;
- 01 Evaluation en Cours de Formation (ECF) promue ;
- 01 Evaluation pour l'Apprentissage (Assessment for Learning) promue.

• **Approche Etude de Leçon (EL)**

L'étude collective d'une leçon est une démarche qui propose un processus novateur de recherche-formation. Elle implique les enseignants et articule détermination des buts d'apprentissage, analyse a priori des processus d'enseignement et d'apprentissage, planification et mise en œuvre d'une leçon, analyse critique de cette mise en œuvre dans le but d'améliorer la qualité de la leçon.

Le but de l'étude collective d'une leçon est d'améliorer l'impact des expériences d'apprentissage que les enseignants procurent à leurs élèves.

L'étude collective d'une leçon est un processus cyclique à travers lequel un groupe d'enseignants choisit une thématique et définit des objectifs d'apprentissage, prépare et planifie la leçon et son étude, enseigne la leçon et rassemble des faits et des observations concernant cette mise en œuvre, analyse les faits récoltés et révise la leçon, ré-enseigne et ré-étudie la leçon, documente et diffuse le travail effectué autour de la leçon qui a fait l'objet de l'étude.

Pour la phase pilote, 187 agents des structures du MENAPLN ont été formés, 18 écoles dans les régions du Plateau central, du centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins et du Centre-Est ont réalisé l'expérimentation de cette approche et ont été suivies. Plusieurs activités ont été réalisées courant la phase pilote dans les écoles. Certes, quelques difficultés subsistent dans la mise en œuvre de l'approche, mais les résultats

sont très encourageants pour les enseignants qui ont découvert un cadre de formation continue, une tribune idéale pour la résolution des difficultés quotidiennement vécues dans les classes.

- **Expérimentation sur l'introduction des TIC en éducation**

L'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication a été consacrée par le PDSEB et le COC comme une innovation majeure. Celle-ci consiste à introduire dans des écoles pilotes les TIC comme objet et moyens d'enseignement/apprentissage. Elle comporte essentiellement trois aspects, à savoir « apprendre les TIC », « apprendre par les TIC » et « apprendre avec les TIC ». L'opérationnalisation de cette innovation suit la méthodologie suivante : construction des curricula et des approches pédagogiques, acquisition du matériel pédagogique, formation des acteurs expérimentateurs, expérimentation proprement dite, consolidation et stabilisation des contenus curriculaires et des démarches pédagogiques, extension progressive.

L'introduction des TIC dans notre système éducatif participe de l'amélioration des pratiques pédagogiques (enseigner et apprendre autrement) et de la réduction de la fracture numérique. Au 31 décembre 2020, des contenus curriculaires des classes et des démarches pédagogiques de CP1 et CE1 sont disponibles, cinq écoles dans cinq régions sont équipées en matériel informatique. L'expérimentation de l'introduction des TIC dans les activités pédagogiques a été suspendue à cause de la maladie à coronavirus. De même, on note l'insuffisance des moyens financiers pour prendre en compte un échantillon plus important et du matériel pédagogique en rapport avec les effectifs parfois larges, l'insuffisance liée à la formation des acteurs expérimentateurs. Malgré ces contraintes objectives, le ministère entend poursuivre l'expérimentation eu égard au fait que les TIC à l'école ne sont plus perçues comme du luxe mais plutôt comme de la nécessité.

- **L'expérimentation de l'enseignement à distance**

L'enseignement à distance est cette pratique pédagogique qui consiste à enseigner ou à apprendre en dehors des classes pour les enseignants et/ou les élèves. Il se fait pratiquement par les moyens de la radio, de la télévision, de la presse écrite (revue ARC), de la presse en ligne, de la mise à disposition des ressources pédagogiques en ligne ou de l'enseignement en ligne. Dans le cadre du plan de riposte au COVID-19, le MENAPLN a initié cet enseignement à distance à travers ces moyens ci-dessus cités.

Toutefois, l'expérimentation concerne les volets « enseignement par la radio et la télévision » et « enseignement en ligne ». L'enseignement par les médias requiert la conception des fiches pédagogiques, leur enregistrement en ressources audiovisuelles, la validation et la diffusion. Toutes ces démarches ont été respectées lors de la mise en œuvre du plan de riposte pour la continuité pédagogique en contexte du COVID-19. Il a permis aux apprenants de continuer d'apprendre minimalement pendant le confinement qui a duré deux mois et demis. Les diffusions tous azimuts ont été arrêtées, notamment grâce au ralentissement de la maladie à coronavirus, à la réouverture des classes et à cause des difficultés budgétaires du ministère. En attendant une évaluation et une relance de l'innovation à travers la création de la RTE, celle-ci est toujours en cours à travers quelques diffusions par la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB).

- **L'expérimentation de l'enseignement en ligne**

Quant à l'enseignement en ligne, il se résume présentement à une mise à disposition des ressources pédagogiques numériques sur la plateforme Faso e-education de libre accès développé à cet effet. Le processus comporte plusieurs étapes dont les principales sont : le développement de la plateforme, la production des ressources pédagogiques numériques, l'implémentation desdites ressources sur la plateforme, le lancement et l'administration de la plateforme. Celle-ci au 31 décembre 2020 est fonctionnelle et l'on peut considérer les résultats atteints aux différentes étapes du processus comme des acquis. Les difficultés auxquelles l'innovation a fait face sont essentiellement d'ordre financier, matériel, pédagogique, humain et sociologique. En termes de perspective, le ministère entend renforcer l'expérimentation pour à terme parvenir à développer l'enseignement en ligne à proprement parler.

- **La formation par alternance (FPA)**

La formation par alternance (FPA) est un système de formation qui associe l'enseignement dispensé dans une structure d'EFTP avec une pratique professionnelle au sein d'une entreprise selon un rythme d'alternance approprié. Elle consiste pour les établissements d'EFTP à signer des conventions d'alternance avec des entreprises exerçant dans les domaines enseignés. Pour chaque élève, un contrat d'alternance entre l'entreprise et l'élève régira l'alternance.

Elle a le mérite de rendre l'EFTP plus pertinent. Elle permet d'obtenir des sortants de qualité répondant immédiatement aux besoins de l'économie et du monde du travail. Le document de stratégie de sa mise en œuvre est élaboré en 2020. La faiblesse du tissu entrepreneurial du pays pourrait constituer sa principale limite. En perspective, la validation du document de stratégie ainsi que la poursuite des activités de mise en place des cadres de concertations entre établissements d'EFTP et les entreprises sont envisagés en 2021.

- **L'Evaluation en Cours de Formation (ECF)**

L'Evaluation en Cours de Formation (ECF) est une nouvelle approche évaluative en EFTP. Elle concerne surtout les épreuves pratiques des disciplines de l'EFTP. Contrairement à l'évaluation classique qui se mène lors des examens traditionnels, elle consiste à anticiper sur les épreuves pratiques. Ainsi, chaque candidat est évalué deux fois pendant l'année scolaire et la moyenne des notes est retenue comme étant son score à l'examen.

Cette approche évaluative est bénéfique aussi bien pour le candidat que pour l'administration. Pour le candidat, sa performance pourrait être améliorée parce qu'il va être évalué dans un poste de travail qu'il connaît le mieux et pourrait se rattraper en cas de contre-performance lors de la première évaluation. Pour l'administration, elle permet de résoudre les éternels conflits liés à la gestion des demi-journées ; elle permet alors de réduire la durée de la session et par ricochet le coût des examens.

La première difficulté reste la gestion des candidats libres qui ne sont pas inscrits dans les établissements d'enseignement scolaire. Cette approche peut aussi connaître des difficultés en cas de crise au cours de l'année scolaire.

- **L'Evaluation pour l'Apprentissage (Assessment for learning [AfL])**

L'évaluation pour l'Apprentissage, Assessment for learning [AfL] en Anglais, est une forme renforcée ou une variante de l'évaluation formative. Cette approche est promue par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) dans la région du Centre-nord, plus précisément dans les provinces du Bam et du Sanmatenga.

Le principe qui sous-tend l'AFL est que les élèves apprendront mieux s'ils sont capables d'assumer la responsabilité personnelle de leur apprentissage. Concrètement, cela signifie qu'il faut que l'enseignant implique activement les élèves dans ce qu'ils doivent apprendre (partage des objectifs de la leçon) et leur apprendre à s'évaluer (partage des critères d'évaluation et pratique de l'auto-évaluation et de l'évaluation par les pairs). L'AFL vise le développement de cinq compétences en lecture, à savoir la connaissance du vocabulaire oral, la conscience phonologique, le décodage, la compréhension et la fluidité.

La mise en œuvre de l'AFL se fait à travers le partage de deux informations clés, à savoir l'intention d'apprentissage (la description de ce que je veux que mes élèves connaissent, comprennent ou soient capables de faire à la fin de la leçon) et les critères de réussite (ce sur quoi l'apprentissage va se focaliser).

La mise en œuvre de l'AFL a renforcé les capacités des enseignants sur la conduite des séances d'enseignement/apprentissage en lecture au CP1, au CP2, au CE1 et a amélioré du même coup, les performances des élèves des provinces du Bam et du Sanmatenga, zone d'intervention de l'ONG.

En termes de perspectives, CRS entend procéder à la validation de l'approche par le MENAPLN et sa mise à l'échelle dans toutes les écoles du Burkina Faso.

- **Evaluation nationale des acquis scolaires.**

L'évaluation des apprentissages scolaires constitue une activité phare du MENAPLN. En effet, elle permet d'une part de fournir des indices pertinents pour apprécier l'efficacité et l'efficience du processus enseignement/apprentissage et d'autre part d'identifier les causes probables des performances et contre-performances des élèves.

En 2020, il était prévu l'évaluation des acquis scolaires pour les classes de CP1 et CE2 pour le primaire et la classe de 4^{ème} pour le post-primaire. Cependant, compte tenu de la fermeture des classes concernées due à la dégradation du contexte sanitaire liée à la pandémie à coronavirus, l'activité a été reportée à mai 2021.

Toutefois, dans le souci d'une meilleure appropriation des résultats de l'Evaluation nationale sur les acquis scolaires (EAS), le MENAPLN a entrepris, en 2020, d'organiser des restitutions nationales et régionales des résultats de l'évaluation des acquis scolaires, session de 2018 auprès des différents acteurs de l'éducation. L'atelier national de restitution s'est tenu le 24 septembre 2020 et les ateliers régionaux se sont tenus du 28 septembre au 8 octobre 2020. Ces restitutions ont permis d'une part de partager avec les acteurs, les facteurs de performance et de contreperformance des élèves du pays et les pistes de réflexion proposées et d'autre part, d'élaborer avec eux, des plans locaux de remédiation des difficultés d'apprentissage des élèves.

- **Evaluation internationale des acquis scolaires.**

Les évaluations du PASEC réalisées à grande échelle permettent d'assurer le suivi dans le temps des compétences minimales à atteindre et plus largement des données sur le niveau des ressources, des processus de transformation de ces ressources et les résultats des élèves.

Pour l'analyse des données du PASEC pour la production du rapport international et national, la base de données a été transmise au PASEC en 2019. Le rapport international est disponible.

Quant à l'analyse des données pour la rédaction du rapport national, un appel à candidature pour la sélection de consultants nationaux a été lancé courant juin 2020.

Les consultants en charge de l'élaboration du rapport national sont recrutés. Le rapport national est attendu pour fin avril 2021.

- **Observatoire de l'éducation.**

En 2020, il est prévu la rédaction du rapport de l'étude sur la « Sexualité, consommation de stupéfiants et performances scolaires des élèves dans le Système de Surveillance Démographique et de Santé (SSDS) de Nouna ». Les résultats de cette enquête permettront de documenter la situation de la précocité de la sexualité et la consommation de stupéfiants au sein des élèves de la zone de couverture, d'établir d'une part, le lien entre la consommation de stupéfiants et la sexualité et d'autre part de mesurer leurs répercussions sur les performances scolaires. Le rapport provisoire est disponible.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'accord que le MENAPLN a signé en 2002 avec le CRSN et renouvelé en 2020 en vue de la prise en compte de la dimension de l'éducation dans les activités SSDS de Nouna. Ce partenariat vise une meilleure connaissance de la problématique de l'éducation dans le SSDS en particulier et au Burkina Faso en général, par la production de données longitudinales qui permettent de mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation de la qualité du système éducatif.

- **Capitalisation des recommandations des études.**

Le MENAPLN, dans un souci de capitalisation et d'un meilleur suivi de la mise en œuvre des recommandations, a entrepris depuis 2018 l'élaboration d'une base de données des recommandations et d'un plan de suivi de mise en œuvre des recommandations des études/évaluations, des mémoires/thèses portant sur l'éducation au Burkina Faso, réalisées en collaboration avec ses partenaires. Au 31 décembre 2020, le plan de suivi de mise en œuvre des recommandations est disponible.

Résultat 02-8 : Les connaissances apprises sont évaluées

Tableau V-10 : Etat d'exécution financière du résultat 02.8

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé			Taux d'exécution financière (%)
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Organisation des examens et concours scolaires	15 742 073	91 575	15 833 648	15 406 050	73 851	15 479 901	97,77%
TOTAL	15 742 073	91 575	15 833 648	15 406 050	73 851	15 479 901	97,77%

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 05908 « Evaluation des connaissances et des compétences » est estimé à 97,77% au 31 décembre 2020. Quant à son taux d'exécution physique il est estimé à 95,67% à la même date contre 87,88% en 2019, soit un écart de 7,79 points.

Livrables atteints :

- taux de réussite au CEP : 66,06% dont 64,07% pour les filles ;
- taux de réussite au BEPC : 36,47% dont 32,71% pour les filles ;
- taux de réussite au BEP : 57,10% dont 56,97% pour les filles ;
- taux de réussite au CAP : 75% dont 67,87 % pour les filles ;
- taux de réussite au BAC : 39,60% dont 38,60 % pour les filles.

Les résultats des examens et concours de la session de 2020 sont présentés dans les tableaux ci-après.

- **Résultats du Certificat d'Etudes primaires (CEP) et du concours d'entrée en classe de sixième**

Tableau V-11 : Taux de réussite au CEP avec les candidats libres

DREPPNF	PRESENTS			ADMIS			POURCENTAGES		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Boucle du Mouhoun	20 972	17 604	38 576	12 663	11 176	23 839	60,38	63,49	61,80
Cascades	10 829	9 059	19 888	5 901	5 488	11 389	54,49	60,58	57,27
Centre	40 779	33 034	73 813	28 515	24 569	53 084	69,93	74,37	71,92
Centre-Est	18 086	15 854	33 940	12 332	11 475	23 807	68,19	72,38	70,14
Centre-Nord	15 155	11 097	26 252	9 056	7 139	16 195	59,76	64,33	61,69
Centre-Ouest	26 971	21 759	48 730	16 462	14 296	30 758	61,04	65,70	63,12
Centre-Sud	12 952	11 102	24 054	8 123	7 296	15 419	62,72	65,72	64,10
Est	11 797	11 153	22 950	8 180	8 223	16 403	69,34	73,73	71,47
Hauts Bassins	27 598	24 007	51 605	18 363	16 820	35 183	66,54	70,06	68,18
Nord	20 781	15 859	36 640	12 059	10 046	22 105	58,03	63,35	60,33
Plateau Central	13 030	10 399	23 429	8 833	7 363	16 196	67,79	70,80	69,13
Sahel	2 272	2 438	4 710	1 075	1 261	2 336	47,32	51,72	49,60
Sud-Ouest	8 566	8 116	16 682	5 669	5 927	11 596	66,18	73,03	69,51
Total	229 788	191 481	421 269	147 231	131 079	278 310	64,07	68,46	66,06

Source : DGEC/ MENAPLN, 2020

Le tableau V-11 présente la situation des candidats présents (candidats régulièrement inscrits et candidats libres) à la session de 2020 de l'examen du CEP. Sur 421 269 présents, soit 229 788 candidates et 191 481 candidats, l'on a enregistré 147 231 candidates admises, correspondant à 64,07% et 131 079 candidats admis soit 68,46%. Au total, le nombre de lauréats s'élève à 278 310, représentant un taux national de succès de 66,06% contre 55,16% en 2019. Il se dégage alors un écart positif de 10,9 points. Sur les 13 régions, 06 ont atteint la performance nationale. Il s'agit du Centre, du Centre-Est, de l'Est, des Hauts-Bassins, du Plateau Central et du Sud-Ouest. La région du Centre détient la meilleure performance avec 71,92%. La région du Sahel a enregistré la plus faible performance avec 49,60%.

Tableau V-12 : Résultats statistiques du cep session de 2020 sans les candidats libres

DREPPNF	PRESENTS			ADMIS			POURCENTAGES		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Boucle du Mouhoun	20 639	17 208	37 847	12 479	10 951	23 430	60,46	63,64	61,91
Cascades	10 619	8 834	19 453	5 829	5 397	11 226	54,89	61,09	57,71
Centre	38 409	31 494	69 903	27 870	23 995	51 865	72,56	76,19	74,20
Centre-Est	17 780	15 604	33 384	12 207	11 336	23 543	68,66	72,65	70,52
Centre-Nord	14795	10848	25 643	8 841	7 008	15 849	59,76	64,60	61,81
Cente-Ouest	26 267	21 251	47 518	16 143	14 067	30 210	61,46	66,19	63,58
Centre-Sud	12 672	10 844	23 516	7 966	7 134	15 100	62,86	65,79	64,21
Est	11 429	10 796	22 225	8 043	8 049	16 092	70,37	74,56	72,40
Hauts Bassins	26 567	22 915	49 482	17 962	16 290	34 252	67,61	71,09	69,22
Nord	20 389	15 573	35 962	11 875	9 903	21 778	58,24	63,59	60,56
Plateau Central	12 666	10 098	22 764	8 622	7 203	15 825	68,07	71,33	69,52
Sahel	2 230	2 340	4 570	1 058	1 231	2 289	47,44	52,61	50,09
Sud-Ouest	8 448	7 968	16 416	5 679	5 843	11 522	67,22	73,33	70,19
Total	222 910	185 773	408 683	144 574	128 407	272 981	64,86	69,12	66,80

Source : DGEC/ MENAPLN, 2020

Les candidats régulièrement inscrits présents sont au nombre de 408 683 soit 222 910 candidates et 185 773 candidats. En termes d'admission, on a 144 574 candidates soit 64,86 % de taux de succès et 128 407 candidats soit 69,12 % ; ce qui fait un total de 272 981 candidats avec un taux national de succès de 66,80% contre 56 % en 2019. On note un écart assez sensible de 10,8 points. Six régions ont atteint le taux national : le Centre, le Centre-Est, l'Est, les Hauts Bassins, le Plateau-Central, et le Sud-ouest. La région du Centre demeure la plus performante avec 51 865 admis, soit 74,20% de taux de succès et celle du Sahel la moins performante avec 2 289 admis, soit 50,09%.

Tableau V-13 : Synthèse des résultats du CEP avec et sans les candidats libres

TYPES DE CANDIDATS	PRESENTS			ADMIS			TAUX DE SUCCES		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Avec les candidats libres	229 788	191 481	421 269	147 231	131 079	278 310	64,07	68,46	66,06
Sans les candidats libres	222 910	185 773	408 683	144 574	128 407	272 981	64,86	69,12	66,80

Source : DGEC/ MENAPLN, 2020

Le tableau V-13 présente les résultats au CEP avec et sans les candidats libres. Une lecture comparative laisse constater un écart entre les taux globaux de succès des deux situations : 66,06% des taux de succès avec les candidats libres et 66,80% sans les candidats libres. Toutefois, cet écart reste marginal avec 0,74 point en faveur de la performance des candidats régulièrement inscrits uniquement. Il est à souligner que comme à l'accoutumée, des écoles ont réalisé des taux extrêmes de 100% et d'autres de 0%, à la session 2020.

En effet, 836 écoles ont enregistré un taux de 100% au CEP session de 2020, contre 536 en 2019, soit une augmentation sensible de ce nombre de 300. Parmi ces écoles, 129 ont un effectif compris entre 50 et 123 élèves et 707 ont des effectifs inférieurs à 50 élèves. A l'opposé, en 2020, 120 écoles ont enregistré un taux de 0%, contre 247 en 2019 ; il est à relever que toutes ces écoles ayant réalisé un taux de 0% avaient présenté des candidats dont l'effectif varie entre 1 et 45 élèves. Le nombre d'écoles ayant réalisé un taux de 0% connaît une baisse significative de 127 écoles, soit 120 en 2020 contre 247 en 2019.

Tableau V-14 : Résultats des candidats au CEP des écoles bilingues

DREPPNF	PRESENTS			ADMIS			POURCENTAGES		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Boucle du Mouhoun	137	131	268	77	84	161	56,20	64,12	60,07
Cascades	164	176	340	82	85	167	50,00	48,30	49,12
Centre	144	100	244	104	73	177	72,22	73,00	72,54
Centre-Est	187	157	344	100	88	188	53,48	56,05	54,65
Centre-Nord	118	109	227	64	55	119	54,24	50,46	52,42
Centre-Ouest	539	443	982	314	271	585	58,26	61,17	59,57
Centre-Sud	208	186	394	76	81	157	36,54	43,55	39,85
Est	185	204	389	115	120	235	62,16	58,82	60,41
Hauts Bassins	114	126	240	59	61	120	51,75	48,41	50,00
Nord	160	136	296	108	103	211	67,50	75,74	71,28

Plateau Central	420	386	806	227	213	440	54,05	55,18	54,59
Sahel	2	5	7	1	3	4	50,00	60,00	57,14
Sud-Ouest	79	115	194	50	76	126	63,29	66,09	64,95
Total	2 457	2 274	4 731	1 377	1 313	2 690	56,04	57,74	56,86

Source : DGEC/MENAPLN, 2020

Le tableau V-14 fait ressortir 4 731 candidats relevant des écoles bilingues soit 2 457 candidates et 2 274 candidats. De cet effectif, 1 377 candidates et 1 313 candidats, ont été admis, ce qui correspond à un total d'admis s'élevant à 2 690. Le taux global de succès est de 56,86%, soit 56,04% et 57,74% respectivement pour les filles et les garçons. Avec un taux global de succès de 56,86% en 2020 contre 40,15% en 2019, les écoles bilingues ont enregistré une progression notable de 16,71 points. Cinq régions, à savoir les Cascades, le Centre-Sud, le Centre Nord, les Hauts-Bassins et le Plateau Central n'ont pas atteint le seuil de performance national. La région du Centre a obtenu le meilleur résultat avec un taux de succès de 72,54% et celle du Centre Sud le résultat le moins performant avec 39,85%.

Tableau V-15 : Résultats au CEP des écoles multigrades

N°	Régions	PRESENTS			ADMIS			TAUX DE SUCCES (%)		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T
1	Boucle Mouhoun	105	127	232	73	105	178	69,52	82,68	76,72
2	Cascades	305	279	584	176	184	360	57,70	65,95	61,64
3	Centre	7	7	14	7	7	14	100,00	100,00	100,00
4	Centre-Est	390	374	764	271	273	544	69,49	72,99	71,20
5	Centre-Nord	225	185	410	159	122	281	70,67	65,95	68,54
6	Centre-Ouest	123	105	228	68	63	131	55,28	60,00	57,46
7	Centre-Sud	80	68	148	60	43	103	75,00	63,24	69,59
8	Est	203	161	364	110	105	215	54,19	65,22	59,07
9	Hauts-Bassins	224	194	418	123	107	230	54,91	55,15	55,02
10	Nord	799	695	1494	401	413	814	50,19	59,42	54,48
11	Plateau-Central	235	165	400	188	138	326	80,00	83,64	81,50
12	Sahel	148	137	285	40	47	87	27,03	34,31	30,53
13	Sud-Ouest	148	167	315	102	136	238	68,92	81,44	75,56
TOTAL		2 992	2 664	5 656	1 778	1 743	3 521	59,43	65,43	62,25

Source : DGEC/MENAPLN, 2020

Le tableau V-15 présente les effectifs des élèves des classes multigrades présents et admis au CEP à cette session selon le sexe. A la session de 2020, les candidates de ce type d'écoles s'élèvent à 2 992 et les candidats à 2 664, donnant un total de 5 656 candidats contre 8 576 en 2019. Pour ce qui est du nombre d'admis, on a enregistré 3 521, représentant un taux global de succès de 62,25%. Suivant le sexe, ce nombre se répartit en 1 778 candidates et 1 743 candidats correspondant respectivement à 59,43% et 65,43% de taux de succès. Sept régions ont réalisé des performances supérieures à celle nationale de ce type d'écoles. Il s'agit des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Sud, du Plateau Central et du Sud-Ouest. La région du Centre a obtenu le meilleur résultat avec un taux de succès de 100% et celle du Sahel le résultat le moins performant avec 30,53%.

Tableau V-16 : Résultats au CEP des écoles privées

N°	REGIONS	PRESENTES			ADMIS			POURCENTAGE		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T
1	BOUCLE DU MOUHOUN	623	482	1 105	537	420	957	86,20	87,14	86,61
2	CASCADES	417	376	793	351	294	645	84,17	78,19	81,34
3	CENTRE	24 440	20 988	45 428	18 503	16 602	35 105	75,71	79,10	77,28
4	CENTRE-EST	500	437	937	452	381	833	90,40	87,19	88,90
5	CENTRE-NORD	682	541	1 223	538	451	989	78,89	83,36	80,87
6	CENTRE-OUEST	1 275	1 033	2 308	1 013	857	1 870	79,45	82,96	81,02
7	CENTRE-SUD	1 072	996	2 068	636	588	1 224	59,33	59,04	59,19
8	EST	776	720	1 496	605	563	1 168	77,96	78,19	78,07
9	HAUTS-BASSINS	5 854	5 341	11 195	4 169	3 964	8 133	71,22	74,22	72,65
10	NORD	699	639	1 338	492	469	961	70,39	73,40	71,82
11	PLATEAU CENTRAL	352	334	686	268	258	526	76,14	77,25	76,68
12	SAHEL	144	160	304	110	135	245	76,39	84,38	80,59
13	SUD-OUEST	258	245	503	222	223	445	86,05	91,02	88,47
TOTAL NATIONAL :		37 092	32 292	69 384	27 896	25 205	53 101	75,21	78,05	76,53

Source : DGEC/MENAPLN, 2020

Au titre des écoles privées, on dénombre 37 092 candidates et 32 292 candidats soit un effectif total de 69 384 présentés. Les admis des écoles privées s'élèvent à 27 896 candidates et 25 205 candidats, donnant un effectif global d'admis de 53 101 admis équivalant respectivement aux taux de succès de 75,21% pour les filles, de 78,05% pour les garçons et de 76,53% comme taux global. Les résultats des écoles de ce statut révèlent que douze (12) régions sur les 13 ont réalisé un taux nettement supérieur au taux de succès national, allant de 71,82% à 88,90%, à l'exception de la région du Centre Sud qui présente la seule performance de 59,19%, en deçà de la performance nationale. La meilleure performance est détenue par la région du Centre Est.

Tableau V-17 : Résultats statistiques du CEP des écoles publiques

N°	REGIONS	PRESENTES			ADMIS			POURCENTAGE		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T
1	BOUCLE DU MOUHOUN	19 804	16 579	36 383	11 775	10 395	22 170	59,46	62,70	60,94
2	CASCADES	10 164	8 387	18 551	5 471	5 071	10 542	53,83	60,46	56,83
3	CENTRE	13 901	10 504	24 405	9 350	7 385	16 735	67,26	70,31	68,57
4	CENTRE-EST	17 132	15 024	32 156	11 524	10 813	22 337	67,27	71,97	69,46
5	CENTRE-NORD	14 110	10 312	24 422	8 300	6 564	14 864	58,82	63,65	60,86
6	CENTRE-OUEST	24 998	20 210	45 208	15 122	13 179	28 301	60,49	65,21	62,60
7	CENTRE-SUD	11 960	10 186	22 146	7 444	6 618	14 062	62,24	64,97	63,50
8	EST	10 503	9 980	20 483	7 377	7 406	14 783	70,24	74,21	72,17
9	HAUTS-BASSINS	20 645	17 538	38 183	13 767	12 305	26 072	66,68	70,16	68,28
10	NORD	18 803	14 297	33 100	10 807	9 003	19 810	57,47	62,97	59,85
11	PLATEAU CENTRAL	12 310	9 747	22 057	8 255	6 933	15 188	67,06	71,13	68,86
12	SAHEL	2 704	2 623	5 327	1 364	1 404	2 768	50,44	53,53	51,96
13	SUD-OUEST	8 199	7 742	15 941	5 402	5 634	11 036	65,89	72,77	69,23
TOTAL NATIONAL :		185 233	153 129	338 362	115 958	102 710	218 668	62,60	67,07	64,63

Source : DGEC/MENAPLN, 2020

A la session de 2020, les écoles publiques ont enregistré 338 362 présentés soit 185 233 candidates et 153 129 candidats. Sur ces effectifs, on dénombre 115 958 candidates admises représentant 62,60%, 102 710 candidats admis représentant 67,07% pour un total de 218 668 admis, soit un taux de succès global de 64,63%. Six (6) régions, à savoir le Centre, le Centre Est, l'Est, les Hauts Bassins, le Plateau Central, le Sud-Ouest ont réalisé une performance supérieure au taux global national qui est de 66,06%. La région de l'Est est la plus performante avec 72,17% et celle du Sahel a le taux le plus faible qui est de 51,96%.

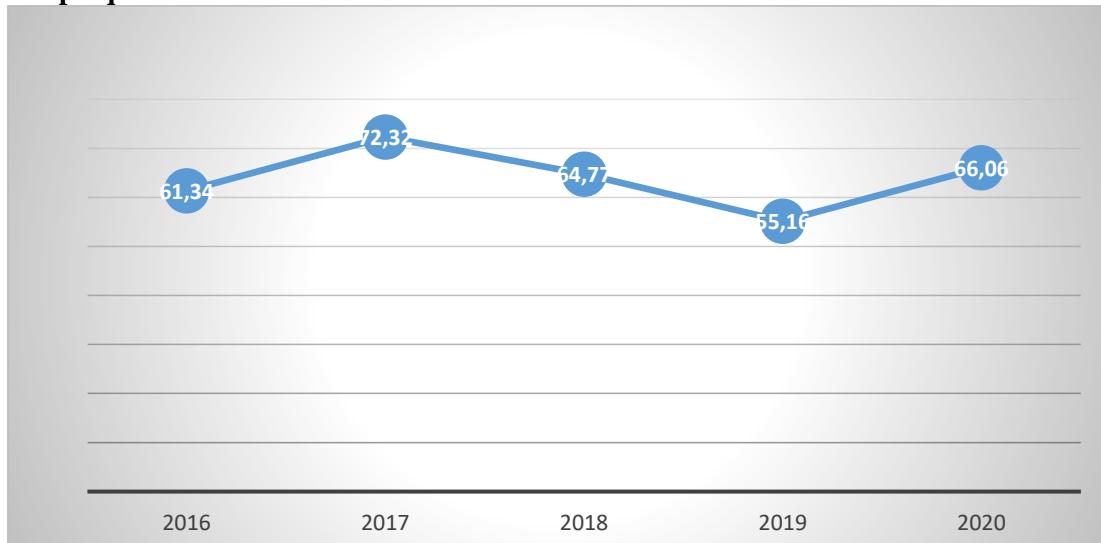
Tableau V-18 : Synthèse des résultats au CEP des écoles publiques et privées

	PRESENTS			ADMIS			TAUX DE SUCCES		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Résultats au CEP des écoles privées	37 092	32 292	69 384	27 896	25 205	53 101	75,21	78,05	76,53
Résultats au CEP des écoles publiques	185 233	153 129	338 362	115 958	102 710	218 668	62,60	67,07	64,63

Source : DGEC/MENAPLN, 2020

Le tableau V-18 fait ressortir les performances des écoles selon leur statut. On note ainsi un taux de succès des écoles privées de 76,53% tandis que celles publiques ont enregistré 64,63% de réussite, soit un écart de 11,9 points en faveur des écoles privées.

Graphique 24 : Evolution des résultats au CEP de 2016 à 2020



Source : DGEC/MENAPLN 2020

A la lecture de ce graphique, l'on constate que les résultats de l'examen du CEP sur les cinq dernières années évoluent en dents de scie. Il présente la plus forte amplitude à la session de 2017 dont le taux de succès s'élève à 72,32%. La plus faible amplitude est enregistrée à la session de 2019 qui a connu une performance nationale de 55,16%. En tout état de cause, il est à relever que toutes ces performances se situent au-delà de la moyenne de 50%. Dans la perspective de dégager les facteurs explicatifs de la baisse de performance à certaines sessions, il est nécessaire de mener une étude sur les résultats des examens scolaires.

Tableau V-19 : Résultats statistiques de l'entrée en 6^{ème}, option enseignement général session de 2020

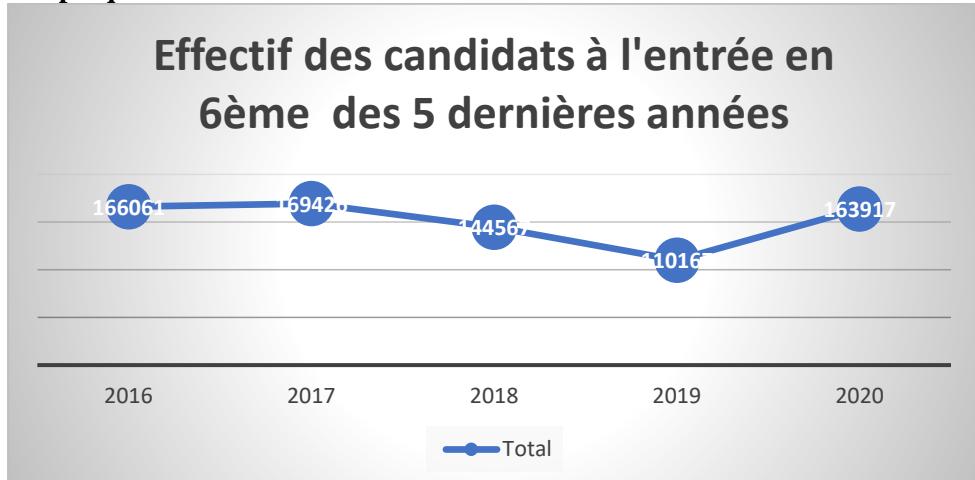
N°	Régions	PRESENTS			ADMISS			TAUX DE SUCCES (%)		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T
1	Boucle Mouhoun	19500	16158	35658	9493	8456	17949	48,68	52,33	50,34
2	Cascades	10247	8509	18756	4766	4474	9240	46,51	52,58	49,26
3	Centre	35928	28494	64422	5171	5139	10310	14,39	18,04	16,00
4	Centre-Est	18185	15965	34150	7144	7116	14260	39,29	44,57	41,76
5	Centre-Nord	14167	10426	24593	7046	5782	12828	49,74	55,46	52,16
6	Centre-Ouest	25421	20581	46002	11072	10146	21218	43,55	49,30	46,12
7	Centre-Sud	12209	10321	22530	5033	4556	9589	41,22	44,14	42,56
8	Est	10 996	10 394	21390	3 544	3 643	7187	32,23	35,05	33,60
9	Hauts-Bassins	25325	21834	47159	14141	13120	27261	55,84	60,09	57,81
10	Nord	19745	15185	34930	6090	5545	11635	30,84	36,52	33,31
11	Plateau-Central	12587	10318	22905	5326	4691	10017	42,31	45,46	43,73
12	Sahel	2184	2262	4446	1033	1192	2225	47,30	52,70	50,04
13	Sud-Ouest	8170	7723	15893	4952	5246	10198	60,61	67,93	64,17
TOTAL		214 664	178 170	392834	84 811	79 106	163917	39,51	44,40	41,73

Source : DGEC/MENAPLN 2020

Le nombre d'admis au concours d'entrée en 6^{ème} de l'Enseignement Général (EG) est déterminé en fonction des places disponibles dans les établissements post- primaires et secondaires de chaque région. Le taux d'absorption global à la session de 2020 est de 41,73%, soit 39,51% pour les filles et 44,40% pour les garçons.

Selon les régions, les taux d'absorption varient entre 16,00% et 64,17% qui relèvent respectivement du Centre et du Sud –Ouest. Le faible taux d'absorption de la région du Centre pourrait s'expliquer entre autres raisons, par le nombre très réduit de places à pourvoir en classe de 6^{ème} comparativement au nombre très important d'admis au CEP ayant postulé pour cette classe.

Graphique 25: Evolution des effectifs des admis au concours d'entrée en classe de 6^{ème} des 5 dernières années



Source : DGEC/MENAPLN, 2020

L'analyse de ce graphique, laisse remarquer que les effectifs des cinq dernières années évoluent en dents de scie. L'effectif le plus élevé est constaté en 2017. Sur cette période, il ressort que 754 138 candidats ont été déclarés admis au concours d'entrée en classe de 6^{ème}. Aussi note-t-on une baisse successive sur deux ans, notamment en 2018 puis en 2019. L'effectif le plus bas de lauréats au concours d'entrée en classe de 6ème est relevé en 2019. En outre, l'on relève une disparité significative du nombre des admis d'une région à une autre.

Tableau V-20 : Résultats du Certificat élémentaire d'Aptitude pédagogique (CEAP)

Régions	Inscrits	Présents	Absents	Admis	Taux
Nord	15	10	5	3	30,00
Centre Ouest	24	22	2	9	40,91
Centre	678	510	168	75	14,71
Hauts Bassins	109	81	28	5	6,17
Centre-Est	8	7	1	2	28,57
Cascades	8	7	1	3	42,86
Boucle du Mouhoun	/	/	/	/	/
Sahel	8	5	3	2	40,00
Centre Nord	10	7	3	4	57,14
Plateau Central	16	14	2	3	21,43
Est	28	25	3	4	16,00
Centre Sud	4	4	0	2	50,00
Sud – Ouest	/	/	/	/	/
Niveau national	908	692	216	112	16,18

Source : DGEC/MENAPLN, 2020

Au regard du tableau V-20, le taux global de succès à l'examen du CEAP à la session de 2020 est de 16,18%. Ce taux représente 112 admis sur 692 candidats présents. Les taux de réussite des régions vont de 6,17% à 57,14%. Le faible taux de succès au CEAP pourrait tirer son explication du fait que la quasi-totalité des candidats à cet examen, sont des enseignants qui n'ont pas bénéficié de formation initiale et qui exercent généralement dans les écoles privées. La Boucle du Mouhoun et le Sud-Ouest n'ont pas présenté de candidats à cette session. Sur 11 régions ayant présenté des candidats, huit (8) ont réalisé une performance supérieure à celle nationale qui est de 16,18%. Seulement deux (2) de ces régions ont enregistré un taux de succès supérieure à 50%. La session de 2020 a connu une performance de 16,18% comparativement à celle de 2019 qui a connu un taux de succès de 4,24%, soit un écart de 11,94 points.

Tableau V-21 : Résultats du Certificat d'Aptitude pédagogique (CAP)

N° d'ordre	Régions	Inscrits	Présents	Absents	Admis	Taux
1	Hauts Bassins	820	748	72	157	20,99
2	Sud- Ouest	890	874	16	236	27,00
3	Centre Ouest	967	940	27	301	32,02
4	Est	1534	1460	74	506	34,66
5	Centre Sud	557	541	16	200	36,97
6	Centre-Est	1013	999	14	286	28,63

7	Centre Nord	1036	1013	23	356	35,14
8	Cascades	569	560	9	98	17,50
9	Boucle du Mouhoun	1452	1414	38	385	27,23
10	Plateau Central	525	511	14	158	30,92
11	Nord	1086	1068	18	327	30,62
12	Sahel	851	765	86	158	20,65
13	Centre	977	691	286	57	8,25
Niveau national		12 277	11 584	693	3 225	27,84

Source : DGEC/MENAPLN, 2020

A la lecture du tableau V-21, l'on relève que 12 277 enseignants se sont inscrits à cet examen, 11 584 ont effectivement composé et 3 225 ont été déclarés admissibles correspondant à 27,84% de taux global de succès. Les performances vont de 8,25% à 36,97% respectivement enregistrées par les régions du Centre et du Centre Sud. Sur les 13 régions, huit (8) ont connu des taux au-dessus de celui national. Ces résultats relativement bas à l'examen du CAP pourraient s'expliquer par l'insuffisance de préparation des candidats. Il est à rappeler qu'en 2019, le taux de succès à cet examen était de 42,75%, contre 27,84 % en 2020, soit une baisse de 14,91 points.

- **Les résultats du Brevet d'Etudes du premier Cycle (BEPC)**

Tableau V-22 : Résultats globaux du BEPC de la session de 2020

	Présents			Total / Admis			Taux de succès		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Résultats des élèves de la session de 2020	116 471	140 519	256 991	50 467	49 999	100 466	43,33%	35,58%	39,09%
Résultats globaux avec les candidats libres de la session de 2020	134 821	168 094	302 915	55 494	54 978	110 472	41,16%	32,71%	36,47%

Source : DGEC/MENAPLN, 2020

La session de 2020 du BEPC a mobilisé au total 302 915 candidats dont 168 094 filles soit une légère hausse de 3,21% comparativement à celle de 2019 qui totalisait 293 473 candidats dont 158 451 filles.

Le taux national de succès au BEPC est de 36,47% soit 32,71% de filles et 41,16% de garçons. Ce taux est en hausse de 09,85 points comparativement à celui de la session de 2019 qui était de 26,62%.

Tableau V-23 : Résultats avec les candidats libres par région

REGIONS	PRESENTS			ADMIS			RESULTATS (%)		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
BOUCLE DU MOUHOUN	14501	13032	27533	4730	5451	10181	32,62	41,83	36,98
CASCADES	6486	6539	13025	1904	2324	4228	29,36	35,54	32,46
CENTRE	43295	27681	70976	15820	12255	28075	36,54	44,27	39,56
CENTRE-EST	11060	8914	19974	3873	4029	7902	35,02	45,20	39,56
CENTRE-NORD	9607	6835	16442	2937	2900	5837	30,57	42,43	35,50
CENTRE-OUEST	15918	14912	30830	5156	6342	11498	32,39	42,53	37,29
CENTRE-SUD	7489	6313	13802	2363	2487	4850	31,55	39,39	35,14
EST	10084	9058	19142	2840	3156	5996	28,16	34,84	31,32
HAUTS-BASSINS	23132	19142	42274	7116	7295	14411	30,76	38,11	34,09
NORD	12050	9250	21300	3590	3795	7385	29,79	41,03	34,67
PLATEAU CENTRAL	8175	6054	14229	2667	2547	5214	32,62	42,07	36,64
SAHEL	1236	1310	2546	344	422	766	27,83	32,21	30,09
SUD-OUEST	5061	5781	10842	1638	2491	4129	32,37	43,09	38,08
NATIONAL	168 094	134 821	302 915	54 978	55 494	110 472	32,71	41,16	36,47

Source : DGEC/MENAPLN, 2020

En termes de performance des régions, celles du Centre et du centre- Est se partagent la première place avec un taux de 39,56% et la région du Sahel ferme la marche avec un taux de 30,09%. S'agissant des présences, les candidates dépassent les candidats, mais en termes de résultats, les filles ont un taux de succès (32,71%) inférieur à celui des garçons (41,16%).

Tableau V-24 : Résultats sans les candidats libres par région

Régions	Présents			Admis			Taux de succès (%)		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Boucle du Mouhoun	11 911	12 988	24 899	5 179	4 452	9 631	43,48	34,28	38,68
Cascades	5 847	5 595	11 442	2 369	1 890	4 259	40,52	33,78	37,22
Centre	24 008	35 189	59 197	11 379	14 689	26 068	47,40	41,74	44,04
Centre-Est	8 543	10 283	18 826	3 959	3 770	7 729	46,34	36,66	41,05
Centre-Nord	6 510	8 852	15 362	2 847	2 848	5 695	43,73	32,17	37,07
Centre-Ouest	9 063	9 861	18 924	4 082	3 541	7 623	45,04	35,91	40,28
Centre-Sud	5 998	6 949	12 947	2 415	2 275	4 690	40,26	32,74	36,22
Est	8 199	8 892	17 091	3 121	2 602	5 723	38,07	29,26	33,49
Hauts Bassins	17 809	20 715	38 524	7 150	6 911	14 061	40,15	33,36	36,50
Nord	6 455	8 175	14 630	2 717	2 581	5 298	42,09	31,57	36,21
Plateau central	5695	7457	13152	2480	2580	5060	43,55	34,60	38,47
Sahel	1 181	1 094	2 275	395	307	702	33,45	28,06	30,86
Sud-Ouest	5 253	4 469	9 722	2 374	1 553	3 927	45,19	34,75	40,39
	116 471	140 519	256 991	50 467	49 999	100 466	43,33	35,58	39,09

Source : DGEC, MENAPLN, 2020

Les élèves régulièrement inscrits dans les établissements publics et privés ont réalisé un taux de succès de 39,09%. Bien que légèrement supérieur au taux global, il montre que 60,91% des élèves ont échoué au BEPC en 2020. Ce taux est en progression de 10,12 points en référence à celui de la session de 2019 qui était 28,87%. Les élèves de la région du Centre avec un taux de succès de 44,04% ont été les plus performants tandis que ceux de la région du Sahel ont le plus faible taux de succès (30,09%).

Tableau V-25 : Résultats des candidats libres par région

Régions	Inscrits			Présents			Admis			Taux de succès		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
BOUCLE DU MOUHOUN	1 084	1 298	2 382	955	1 153	2 108	215	177	392	22,51	15,35	18,60
CASCADES	755	942	1 697	684	887	1 571	87	103	190	12,72	11,61	12,09
CENTRE	4 229	8 845	13 074	3 676	7 894	11 570	595	1 081	1 676	16,19	13,69	14,49
CENTRE-EST	452	882	1 334	385	785	1 170	75	98	173	19,48	12,48	14,79
CENTRE-NORD	417	872	1 289	333	747	1 080	63	84	147	18,92	11,24	13,61
CENTRE-OUEST	1 072	1 424	2 496	946	1 269	2 215	173	176	349	18,29	13,87	15,76
CENTRE-SUD	363	590	953	323	518	841	75	80	155	23,22	15,44	18,43
EST	1 187	1 391	2 578	923	1 174	2 097	126	139	265	13,65	11,84	12,64
HAUT-BASSINS	2 092	2 992	5 093	1 860	2 686	4 546	286	320	606	15,38	11,91	13,33
NORD	586	1 214	1 800	501	1 085	1 586	85	159	244	16,97	14,65	15,38
PLATEAU-CENTRAL	449	813	1 262	377	720	1 097	63	96	159	16,71	13,33	14,49
SAHEL	161	167	328	127	141	268	27	35	62	21,26	24,82	23,13
SUD-OUEST	633	658	1 291	530	590	1 120	116	87	203	21,89	14,75	18,13
TOTAL	13 480	22 088	35 577	11 620	19 649	31 269	1 986	2 635	4 621	17,09	13,41	14,78

Source : DGEC, MENAPLN, 2020

La performance des candidats libres au BEPC a connu une évolution de 13,34% en 2019 à 14,78% en 2020 soit une hausse de 1,44 points. Avec un taux d'échec de plus de 80%, les candidats libres tirent le taux de succès global vers le bas.

Tableau V-26 : Résultats des candidats en situation de handicap par région

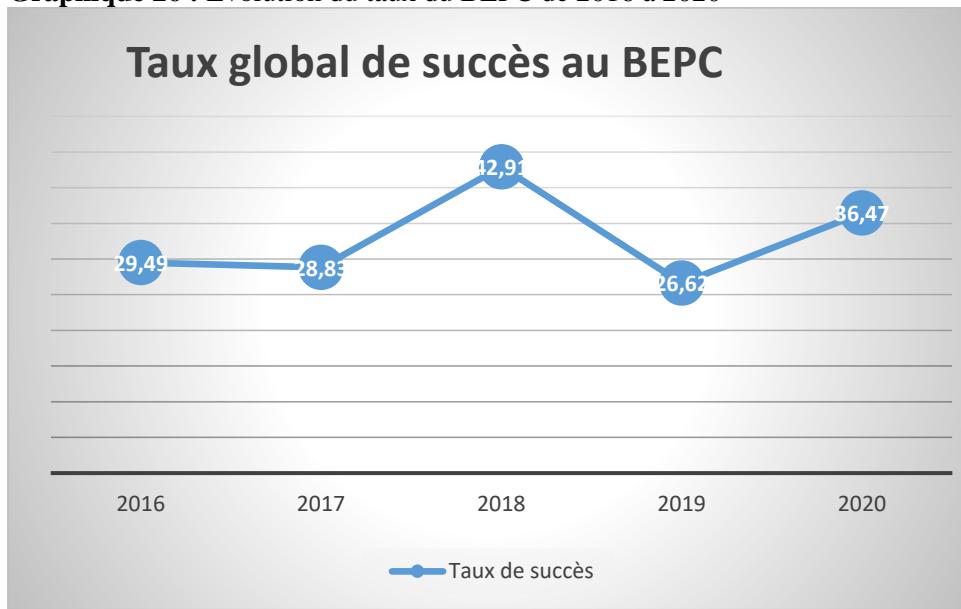
Régions	Présents			Admis			Taux de succès		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Boucle du Mouhoun	2	1	3	0	0	0	0	0	0
Centre	26	29	55	7	7	14	26,92	24,13	25,45
Centre-Est	4	1	5	3	0	3	75	0	60
Centre Nord	4	8	12	2	3	5	50	37,5	41,67
Centre Ouest	1	1	2	1	0	1	100	0	50
Est	5	1	6	0	0	0	0	0	0
Hauts bassins	27	13	40	9	4	13	33,33	30,77	32,5
Nord	0	2	2	0	0	0	0	0	0
Sahel	9	2	11	0	0	0	0	0	0
Sud-ouest	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	79	63	142	22	14	36	27,84	22,22	25,35

Source : DGEC, MENAPLN, 2020

L'évaluation des élèves en situation de handicap démontre l'importance accordée à l'éducation inclusive dans notre pays. Sur un total de 142 candidats vivant avec un handicap, 22 ont réussi au BEPC de la session de 2020, soit un taux de succès de 25,35%. Le taux de succès des filles de 22,22% est inférieur à celui des garçons qui est de 27,84%.

- Evolution du taux de succès au BEPC de 2016 à 2020**

Graphique 26 : Evolution du taux du BEPC de 2016 à 2020



Source : DGEC/MENAPLN 2020

Le taux de succès au BEPC a évolué en dents de scie passant de 28,83% en 2017 à 42,91% en 2018 puis 26,62% en 2019 à 36,47% en 2020. Le taux moyen de succès au BEPC sur les cinq dernières années est de 32,86%. Ce faible taux doit interpeller tous les acteurs du système éducatif national quant aux efforts à fournir pour améliorer l'efficacité interne de notre sous système éducatif post primaire.

- Les examens de l'enseignement et la formation techniques et professionnels**

Tableau V-27 : Résultats aux examens de l'EFTP de la session de 2020

Examen	Inscrits			Absents			Présents			Admis			% Admis		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
BEP industriels	1103	5803	6906	25	153	178	1078	5650	6728	637	3196	3833	59,09	56,57	56,97
BEP commerciaux	2366	709	3075	135	62	197	2231	647	2878	1248	404	1652	55,94	62,44	57,40
Total BEP toutes filières	3469	6512	9981	160	215	375	3309	6297	9606	1885	3600	5485	56,97	57,17	57,10

CAP industriels	610	2504	3114	18	164	182	592	2340	2932	439	1945	2384	74,16	83,12	81,31
CAP commerciaux	2068	529	2597	279	71	350	1789	458	2247	1177	323	1500	65,79	70,52	66,76
Total CAP toutes filières	2678	3033	5711	297	235	532	2381	2798	5179	1616	2268	3884	67,87	81,06	75,00
Total BEP+CAP	6147	9545	15692	457	450	907	5690	9095	14785	3501	5868	9369	61,53	64,52	63,37

Source : DGEC, MENAPLN, 2020

Les examens de l'EFTP sont les Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP) et les Brevets d'Etudes Professionnelles (BEP).

Le taux de succès au CAP toutes filières a connu une forte progression passant de 49,24% en 2019 à 75% en 2020 soit un gain de 35,76 points. Celui des BEP toutes filières a progressé de 12,06 points, soit de 45,04% en 2019 à 57,10% en 2020. Globalement, les résultats des examens de l'EFTP de la session 2020 ont nettement progressé puisque le taux de l'ensemble des filières est passé de 46,86% en 2019 à 63,37% en 2020 soit un gain de 16,51 points.

Cette bonne performance des élèves aux examens de L'EFTP en 2020 pourrait s'expliquer par la mise œuvre de l'innovation « l'évaluation en cours de formation » qui a permis d'évaluer les élèves au cours de l'année scolaire et dans les ateliers qu'ils connaissent mieux.

- *Les résultats du baccalauréat*

Tableau V-28 : Résultats globaux du BAC de la session de 2020 par région

REGIONS	PRESENTS			ADMIS			RESULTATS (%)		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
BOUCLE DU MOUHOUN	6 382	3 957	10 339	2 560	1 671	4 231	40,1	42,2	40,9
CASCADES	2 530	1 607	4 137	1 051	681	1 732	41,5	42,4	41,9
CENTRE	17 841	18 166	36 007	6 990	6 881	13 871	39,2	37,9	38,5
CENTRE-EST	4 600	3 358	7 958	2 045	1 352	3 397	44,5	40,3	42,7
CENTRE-NORD	3 634	2 382	6 016	1 679	950	2 629	46,2	39,9	43,7
CENTRE-OUEST	6 504	4 043	10 547	2 741	1 641	4 382	42,1	40,6	41,5
CENTRE-SUD	2 688	1 895	4 583	1 087	733	1 820	40,4	38,7	39,7
EST	4 159	2 212	6 371	1 413	709	2 122	34,0	32,1	33,3
HAUTS-BASSINS	9 952	7 253	17 205	3 689	2 629	6 318	37,1	36,2	36,7
NORD	5 240	3 313	8 553	2 125	1 194	3 319	40,6	36,0	38,8
PLATEAU CENTRAL	2 959	2 043	5 002	1 255	853	2 108	42,4	41,8	42,1
SAHEL	585	319	904	243	139	382	41,5	43,6	42,3
SUD-OUEST	2 377	1 211	3 588	1 085	553	1 638	45,6	45,7	45,7
NATIONAL	69 451	51 759	121 210	27 963	19 986	47 949	40,3	38,6	39,6

Source : DGESS, MENAPLN, 2020

Le taux de succès au BAC de la session de 2020 est de 39,6 %. Il est en hausse de 2,7 points comparativement à celui de 2019 qui était de 36,9%. La performance des filles (38,6%) est légèrement faible comparativement à celle des garçons (40,3%). La région du Sud-Ouest enregistre la meilleure performance avec un taux de succès de 45,7%. La région de l'Est est la moins performante avec un taux de 33,3%.

- *Les examens professionnels*

A l'examen du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (CAPES) et du Certificat d'Aptitude au professorat de l'Enseignement technique (CAPET), 1 716 candidats dont 417 femmes ont été déclarés admis sur 3 171 inscrits soit un taux de succès de 54,12%. Quant aux candidats à l'examen du Certificat d'Aptitude au Professorat des Collèges d'Enseignement général (CAP-CEG) et du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement technique (CAET), ils étaient 77 admis dont 30 femmes sur un total de 88 inscrits soit un taux de succès de 87,5%. Les taux de succès aux examens professionnels sont en régression comparativement à ceux de la session de 2019 (respectivement de 94% et de 91,4%).

Les difficultés rencontrées et les perspectives

L'organisation des examens et concours scolaires de la session de 2020 s'est déroulée de façon satisfaisante. Toutefois, les examens se sont tenus plus tard que d'habitude à cause du report dû à la crise de la pandémie du COVID-19. En plus, la mise en œuvre de « l'évaluation en cours de formation » s'est confrontée à un

approvisionnement tardif de la matière d'œuvre au profit des candidats libres dans certains centres d'examens. La perspective pour l'organisation des examens et concours scolaires est liée aux réformes à venir.

Le concours d'excellence

Le « Prix d'excellence du Président du Faso » est une tribune qui permet chaque année de récompenser les dix meilleurs élèves au CEP, au BEPC, aux examens de l'EFTP et les cinq meilleurs élèves de chaque série du Baccalauréat. Il a permis cette année de primer 103 lauréats.

V.2 Suivi des recommandations et du thème prioritaire de la 8e MCS : Qualité

Suivi des recommandations « Elaborer un document de promotion de l'éducation bilingue/multilingue pour une éducation de qualité au Burkina Faso » et « Conduire une étude analytique des disparités selon le genre, la région et le milieu de résidence et les établissements dans les résultats aux examens scolaires »

Tableau V-29 : Suivi des recommandations de la MCS-8 du groupe thématique Qualité

RECOMMANDATION	STRUCTURE RESPONSABLE	MESURES ET ACTIONS A PRENDRE	ETAT DE MISE EN MISE EN ŒUVRE
2.1. Elaborer un document de promotion de l'éducation bilingue/multilingue pour une éducation de qualité au Burkina Faso	SP-PNLEC	<ul style="list-style-type: none"> - faire une analyse diagnostique de la situation de l'éducation bilingue; - mener une enquête d'opinion ; - élaborer un document de présentation ; - présenter le document au groupe thématique ; - présenter le document aux membres du cadre partenarial - adopter le document par arrêté 	TdRs élaborés et comités de rédaction mis en place
2.2 Conduire une étude analytique des disparités selon le genre, la région et le milieu de résidence et les établissements dans les résultats aux examens scolaires	DGEC	<ul style="list-style-type: none"> - valider les termes de référence de l'étude, - répertorier les principaux rapports et données disponibles sur les disparités dans les examens scolaires, - élaborer un rapport d'analyse croisée des données sur la base des rapports disponibles, - mener une enquête qualitative complémentaire, - rédiger un rapport d'étude assortie d'un plan de mise en œuvre des recommandations 	<p>Un draft n°0 sur les disparités inter-régionales et de genre dans les résultats aux examens scolaires est disponible.</p> <p>Le draft n°1 est en cours de rédaction et sera présenté au cours de la MCS9</p>

Suivi du thème prioritaire : « L'éducation à distance pour une école résiliente : état des lieux, défis et perspectives »

L'apparition de la COVID-19 en mars 2020 au Burkina Faso, a rendu nécessaire l'accélération des réponses par l'éducation à distance comme moyen pour assurer la continuité pédagogique. Aussi quoique timidement intégré dans les activités pédagogiques avant cette pandémie, l'enseignement par la radio, la télévision, le e-learning connecté ou non, les fiches d'auto-apprentissage ou les annales ont-ils été réactivés et déployés en l'espace d'un trimestre afin de maintenir une certaine continuité éducative ou offrir aux élèves une alternative complémentaire d'apprentissage. Mais, quel état des lieux peut-on faire de cette initiative d'éducation à distance après six mois de mise en œuvre pour renforcer la résilience du système éducatif ? Quels sont les défis que cette initiative a mis en exergue ? Comment alors renforcer ces dispositifs en lien avec un dispositif normal d'éducation ?

État des lieux de l'enseignement à distance au Burkina Faso

En matière d'enseignement à distance dans notre pays, il y a deux étapes majeures à distinguer :

▪ La situation d'avant la COVID-19

L'enseignement à distance a été surtout introduit dans certains établissements publics, privés et les entreprises. Il se faisait principalement par des espaces d'accès à des ressources pédagogiques numériques. Ainsi, nous pouvons citer entre autres espaces : (i) (Formation ouverte et à distance (FOAD) : elle forme les étudiants en Licences et Masters ; (ii)des sites web qui proposent des contenus pédagogiques : tic-edu Burkina, Open education Burkina, apprendre-plus, etc. ; (iii) des établissements secondaires qui avaient des sites Web de partage de cours et des e-classes ; (iv) l'IFADEM qui offre une formation à distance aux enseignants ; (v)les émissions du Programme d'Education par la Radio (PER) réalisées par le MENAPLN avec l'accompagnement de l'UNICEF pour assurer la continuité pédagogique dans les zones à forts défis sécuritaires ; (vi)la Radio Scolaire à travers des émissions comme "fréquence enfants", "les éducateurs à l'écoute" et " Information et culture".

▪ La situation avec l'avènement du COVID- 19

Le COVID-19 ayant entraîné la suspension des cours et le confinement, des initiatives pour assurer la continuité pédagogique ont été constatées ça et là. En effet, des plateformes de formation à distance ont été développées, des chaînes de télévision ont proposé des émissions sur des cours, des enseignants ou groupes d'enseignants ont créé des pages/groupes Facebook et WhatsApp pour proposer des cours à distance.

Quant au MENAPLN, il a entrepris des initiatives dans le sens de la continuité pédagogique à travers l'enseignement à distance. Aussi a-t-il produit et fait diffuser des cours radiophoniques et télévisés sur trente-huit chaînes de radio, 08 chaînes de télévision publiques et privées au bénéfice des apprenants des classes d'exams. De plus, il a produit et scénarisé des cours pour les élèves de tous les niveaux (préscolaire, primaire, post primaire, secondaire et ENF). Les dix-huit (18) annales éditées pour les élèves des classes d'exams n'ayant pas accès aux ressources pédagogiques numériques ont été publiées sur la plateforme Faso e-éducation développée et mise en ligne dans le cadre de cette continuité pédagogique. De nos jours, on peut consulter sur cette plateforme 1192 ressources pédagogiques scénarisées, 47 guides pédagogiques, 230 émissions radio, 132 émissions vidéo, 2000 fiches d'aide à la préparation de la classe, 18 annales éditées, etc.

Au 31 décembre 2020, on enregistrait trente-neuf mille trois cent trois (39 303) visiteurs individuels d'une soixantaine de pays différents qui ont visité la plateforme pour plus de 500 giga octets de flux de données. Ainsi, l'on constate l'exploitation de l'enseignement à distance pour parer à la situation d'urgence causée par la pandémie du COVID-19.

▪ Les défis

Ils sont d'ordre pédagogique, technologique, humain, infrastructurel et institutionnel. Les ressources pédagogiques numériques (audio-visuelles, cours scénarisés) déjà produites sont très insuffisantes parce qu'elles ne touchent pas toutes les disciplines au programme des différents ordres d'enseignement. De plus, il n'existe pas encore d'outils pour évaluer les acquis de l'enseignement à distance afin d'opérer les réajustements nécessaires.

Sur le plan technologique, l'équipement des structures éducatives en matériel informatique, leur approvisionnement en sources d'énergie, le développement des applications éducatives et la gestion administrative de la plateforme restent des défis à relever à côté du minimum nécessaire qu'il faut pour l'enseignement classique.

Au plan des compétences, les acteurs à la conception, à la production et à l'exploitation des ressources pédagogiques numériques ne sont pas suffisamment outillés au regard de la nouveauté de l'innovation. Les séances d'enregistrement des émissions radio-télévisées en ont donné des preuves.

Du point de vue matériel, il manque un studio d'enregistrement au sein du ministère qui puisse à la fois faciliter le travail et permettre de maîtriser les coûts et surtout la qualité des émissions audiovisuelles enregistrées.

Au niveau institutionnel, l'encadrement des pratiques des intervenants en matière d'enseignement à distance fait défaut. De même, il y a un vide juridique ou institutionnel relatif à l'enseignement à distance.

▪ Les perspectives

En termes de perspectives, le MENAPLN envisage de stabiliser les curricula TIC dans toutes les classes de tous les ordres d'enseignement. Dans le même sens, il entend poursuivre l'expérimentation de l'intégration des TIC à l'école. Il est également envisagé la production de référentiels et de supports didactiques (tutoriel, manuels et guides pédagogiques) pour l'enseignement à distance. De plus, pour se donner les moyens de réussir cette alternative pédagogique, le ministère s'active à former les acteurs à la conception, à la production et à l'exploitation des dispositifs d'enseignement à distance. L'acquisition progressive des équipements pour les structures éducatives et les apprenants s'inscrit aussi comme une préoccupation du département. Il en est de même de l'approvisionnement des établissements en sources d'énergie. La mise en marche de la Radiotélévision Educative (RTE104.7) est envisagée dans un proche avenir.

Tableau V-30 : Ressources financières mobilisées sur la base des contrats signés avec la presse nationale

Programme budgétaire	Intitulés des activités	Montant de la dotation (milliers de FCFA)	Source de financement (CAST, ÉTAT ou autres)	PAIEMENT	
				Montant (milliers de FCFA)	Taux
Qualité de l'éducation formelle	Produire, scénariser et implémenter des cours pour la continuité pédagogique	69 467	État	59 977	86,33%
	Réaliser 149 émissions radiophoniques pédagogiques pour tous les ordres d'enseignement dans le cadre de la continuité pédagogique dans le contexte de la pandémie de la COVID-19	191 640	État	191 640	100%
	Réaliser 132 vidéos pédagogiques pour tous les ordres d'enseignement dans le cadre de la continuité pédagogique dans le contexte de la pandémie de la COVID-19	515 040	État	254 640	49,44%
	Concevoir et produire 18 annales pour les classes d'examen du primaire, du post primaire et secondaire	164 174	État	164 174	100%
Total		940 321		670 431	71%

Source : tableau réalisé par le SAF/DGREIP à partir des données extraits du relevé du compte de dépôts N°443590000491

VI. PROGRAMME 03 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE

Le programme 060 « *Accès et qualité de l'Education Non Formelle* » offre aux jeunes et adultes de 15 ans et plus ainsi qu'aux adolescents non scolarisés ou précolement déscolarisés de 9 à 15 ans, un programme d'éducation qui répond à leurs besoins. Il est articulé autour de trois actions : (i) Action 1 : Offre et demande en ENF, (ii) Action 2 : Amélioration de la qualité de l'ENF, (iii) Action 3 : Evaluation et certification des acquis et des apprentissages en ENF.

L'exécution physique des activités du programme 060 se présente comme suit :

Axes	Taux de réalisation physique		
	2018	2019	2020
Action 06001 : offre et demande en ENF	88,57%	96,49 %	87,03 %
Action 0602 : qualité de l'ENF	73,33%	100 %	75,71 %
Action 06003 : évaluation des acquis des apprentissages	ND	ND	30 %
Total	80,95%.	98,24 %	64,75 %

Source : Rapport d'activités du 4ème trimestre 2020 du MENAPLN

Au 31 décembre 2020, les trois actions du Programme 060 enregistrent respectivement des taux de réalisation de 87,03 % pour l'Action 06001 « offre et demande en ENF », 75,71 % pour l'Action 0602 « qualité de l'ENF » et 30 % pour l'Action 06003 « évaluation des acquis des apprentissages ». Le taux global de réalisation du programme 060 « Développement de l'éducation non formelle » est de 64,75 %.

Ces différents taux ont connu une baisse par rapport à 2019 qui avait enregistré respectivement 96,49 % pour l'Action 06001 « offre et demande en ENF », 100 % pour l'Action 0602 « qualité de l'ENF » et 98,24% pour le taux global du programme. Il n'y avait pas eu de dotation pour l'Action 06003 « évaluation des acquis des apprentissages ». En termes de point de pourcentage, cela fait respectivement 09,46 point de pourcentage pour l'Action 06001, 12,97 points de pourcentage pour l'Action 06002 et 33,49 points de pourcentage pour le taux global du programme.

Cette baisse de performance au niveau de l'exécution physique se justifie d'une part par l'action 06003 relative à l'évaluation et la certification des acquis et des apprentissages, qui a enregistré un taux de 30% et d'autre part par les contextes sécuritaire et sanitaire difficiles qui ont ralenti le démarrage et/ou la mise en œuvre de certaines activités.

Dans l'optique de mettre en exergue la situation de la mise en œuvre du programme 060, les différents résultats enregistrés sont présentés comme suit :

VI.1 Résultats et livrables atteints

Résultat 03-1 : Le nombre de jeunes alphabétisés de 15-24 ans s'est accru notamment les filles et les femmes

Tableau VI-1 : Etat d'exécution financière du résultat 03.1

Activités	Coûts en milliers de FCFA						Taux d'exécution financière (%)	
	Dotations			Montant dépensé				
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total		
Construction infrastructures d'éducation du non formel	174 088	-	174 088	174 088	-	174 088	100,00	
Appui aux activités des programmes d'éducation non formelle	10 000	10 000	20 000	-	-	-	0,00	

Sensibilisation à l'éducation non formelle	1 627 884	1 065 000	2 692 884	1565427	1 0004 135	2 569 562	95,42
Maintien des apprenants dans l'éducation non formelle	-	303 952	303 952	-	290 835	290 835	95,68
TOTAL	1811972	1 378952	3 190924	1739515	1294970	3034485	95

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Livrables atteints :

- 3 CPAF achevés ;
- 2 CPAF en cours de réalisation ;
- 13 Rapports de mission de coordination régionale disponibles ;
- 45 Rapports d'activités de promotion de l'ENF dans les provinces disponibles ;
- 1 rapport sur la tenue de la semaine nationale de l'alphabétisation et de la JIA disponible ;
- 1 rapport des sessions provinciales de bilan 2020 et de programmation 2021 des activités d'ENF disponible ;
- Annuaire statistique de l'ENF 2020 disponible ;
- Tableau de bord de l'ENF 2020 disponible ;
- **Activités du FONAENF subventionnées**
 - 1 540 opérateurs/trices financés
 - 2 365 centres, toutes formules confondues ouvertes soit 1 803 centres pour jeunes et adultes et 562 centres pour adolescentes et adolescents
 - 94997 apprenants inscrits soit 72708 femmes/filles et 22280 hommes (annuaire statistique du non formel 2020)
 - 3 958 apprenants inscrits dans les centres PRCJ.

Construction d'infrastructures d'éducation de l'éducation non formelle

Le tableau VI-2 fait le point du niveau de réalisation des infrastructures en cours d'exécution.

Tableau VI-2 : Niveau de réalisation des chantiers

Niveaux	Nature de l'infrastructure	Nombre de sites	Non démarrés	Fondation	Chaînage	Pente	Toiture	Achevé	% achevé
ENF	CPAF	10	5	1	0	1	0	3	30,00%

Source : DGESS, Collecte des données sur les ressources transférées, (31 /12/ 2020)

L'Arrêté interministériel n°2020-035/MINEFID/MATDC/MENAPLN du 23 janvier 2020 prévoit la réalisation de dix (10) Centres permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) équipés, intégrant des latrines dans dix (10) communes de huit (08) régions pour un montant global de cent trente-trois millions neuf cent quatorze mille (133 914 000) francs CFA.

A la date du 31 décembre 2020, on note que les niveaux de réalisation physique des CPAF sont différents d'un site à l'autre. En effet, sur les 10 sites de construction programmés, 03 sites sont effectivement achevés et réceptionnés, soit un taux de réalisation de 30%. Les sites achevés sont :

- le site de Doyana (Région de l'Est, Province de la Gnagna),
- le dite de Tougo (Région du Nord, Province du Zondoma) et
- le site de Tamsé (Région du Plateau Central, Province du Kourweogo).

Les sites en cours de réalisation sont au nombre de deux (2), composés (01) chantier au niveau fondation (site de Po, Région du Centre Sud, Province du Nahouri) et d'un (01) chantier au niveau pente (Site de Nébiélianayou, Région du Centre Ouest, Province de la Sissili).

Toutefois, la construction de la moitié des infrastructures programmées soit cinq (05) sites n'a pas connu de démarrage. Ce sont les sites de :

- Ziga, Province du sanmatenga, Région du centre nord ;
- Koudougou , Province du Houet, Région des Hauts -Bassins ;
- Dapelogo (Sommawaye), Province de l'Oubritenga, Région du Plateau central ;
- Gorom-gorom, Province de l'Oudalan, Région du sahel.
- Baraboulé, Province du Soum, Région du sahel.

Les raisons avancées pour justifier la situation des entreprises n'ayant pas encore démarré les travaux et celle des entreprises dont les chantiers sont en cours de réalisation sont entre autres :

- l'insécurité qui règne dans certaines zones prévues pour l'implantation des infrastructures ;
- la survenue de la pandémie à corona virus qui a entraîné la suspension de la plupart des activités avec la mise en quarantaine de certaines localités..

Le suivi de la mise en œuvre du mécanisme conjoint MENAPLN/Communes au titre de l'année 2020 a permis d'analyser les difficultés rencontrées et de formuler des suggestions pour améliorer le transfert des ressources et des compétences dans le domaine de l'éducation au titre des constructions.

C'est ainsi qu'il a été suggéré des actions de renforcement des capacités des acteurs communaux responsables du processus de mise en œuvre des compétences transférées aux collectivités.

Sensibilisation à l'éducation non formelle

La sensibilisation à l'ENF comprend l'organisation de la campagne d'alphabétisation, la célébration de la semaine nationale ENF/JIA, le bilan des activités provinciales et régionales d'ENF et la subvention du FONAENF.

▪ Organiser la campagne d'éducation non formelle

La DGENF a planifié les activités et transmis les instructions relatives à la campagne 2019-2020 dans les 45 provinces. Les instructions de campagne ont été élaborées par la DGENF et signées par le SG. Elles définissent les rôles des différents acteurs et les périodes de transmission des documents à la DGENF.

Le FONAENF a également adressé des lettres d'instruction, aux opérateurs et aux services déconcentrés du MENAPLN, qui ont facilité le montage des dossiers et permis le bon déroulement de la campagne.

En dépit des contextes sécuritaire et sanitaire difficiles du pays, plusieurs centres d'alphabétisation et de formation de divers niveaux et dans diverses formules et approches d'apprentissage au profit des adolescents, jeunes et adultes ont été ouverts.

▪ Organiser la célébration de la semaine nationale ENF/JIA

La conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) tenue le 17 novembre 1965 a proclamé le **08 septembre, Journée Internationale de l'Alphabétisation (JIA)**. Depuis 1967, cette journée est célébrée chaque année.

Cette célébration a pour objectif de rappeler à la population, l'importance de l'alphabétisation en tant que facteur de dignité et de droits humains et pour faire progresser l'agenda de l'alphabétisation pour une société plus instruite et durable.

En 2020, la célébration a été placée au plan international sous le thème « *L'Alphabétisation et son enseignement pendant et après la crise de la COVID-19 : rôle des éducateurs et évolution des pédagogies* ». Au plan sous régional le thème retenu a été: « *L'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pendant la crise COVID-19 et au-delà : Le rôle des éducateurs et l'évolution des pédagogies* ». Au plan

national, la célébration de la JIA a été inscrite dans le plan d'action du MENAPLN avec une allocation budgétaire de 15 millions de FCFA. Le thème ci-après a été retenu : « **Comment assurer une alphabétisation de qualité en situation d'urgence ?** »

La commémoration a été faite en différé le lundi 12 octobre 2020 à Ouagadougou province du Kadiogo, région du Centre, sous la présidence du Professeur Stanislas OUARO, Ministre de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN).

Ont pris part aux activités commémoratives, plusieurs participants dont les autorités politiques, administratives, coutumières et religieuses de la région du Centre, des Maires de Communes d'autres régions, des Partenaires Techniques et Financiers, des représentants des syndicats de l'éducation, des représentants du secteur privé et des associations œuvrant dans l'alphabétisation et l'éducation non formelle, des responsables des directions générales, centrales et déconcentrées et des agents du MENAPLN soit au total deux cent quarante-six (246) participants.

Le taux de réalisation physique et financière de cette activité est de 100%. Elle a permis de sensibiliser les participants sur les bénéfices de l'ENF en général et en particulier sur l'état des lieux de l'ENF en situation d'urgence.

▪ **Faire le bilan provincial et régional des activités d'ENF**

Les activités de la campagne 2019-2020 ont été menées dans les 45 provinces. Quant aux sessions de bilan 2020 et de programmation 2021, elles se sont déroulées dans 36 provinces sur les 45 que compte le pays. Les acteurs des neuf (09) autres provinces à fort défi sécuritaire ont été conviés aux chefs-lieux de leur région ou à défaut dans le chef-lieu de région le plus proche ou le plus accessible. Il s'est agi de la Tapoa et de la Komandjari conviées à Fada N'Gourma, de la Kompienga et du Koupélogo conviés à Tenkodogo, de l'Oudalan et du Yagha conviés à Dori, du Soum convié à Ouagadougou, du Lorum convié à Ouahigouya et des Banwa conviés à Dédougou.

Organisées conjointement par la DGENF, la DGESS et le FONAENF, les sessions de bilan et programmation des activités d'ENF ont permis des échanges entre les acteurs autour des forces et des faiblesses de la campagne, des propositions de solutions et recommandations permettant d'améliorer la gestion et pilotage de l'ENF, puis la collecte des fiches de la DGESS, le renseignement des outils de la DGENF et du FONAENF. Elles ont aussi permis la planification des activités de la campagne suivante à travers l'identification du nombre de niveaux et de centres à ouvrir.

Lesdites sessions se sont déroulées du 13 au 24 septembre 2020. La DGENF a bénéficié d'une allocation budgétaire de vingt-cinq millions (25 500 000) de francs CFA pour la mise en œuvre de cette activité.

Au niveau déconcentré, l'activité a mobilisé mille cent soixante-dix-sept (1177) acteurs dont quatre cent cinq (405) opérateurs en ENF. Au niveau central, ce sont quarante-sept (47) agents venant des directions centrales du MENAPLN qui ont été impliqués dans l'organisation et le déroulement des sessions. Le taux de réalisation physique et financière de cette activité est de 100%.

▪ **Subventionner les activités du FONAENF**

Dans le cadre de la mise en œuvre **de la convention Etat-FONAENF**, la maquette budgétaire indique un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) au titre du budget Etat et un milliard cinquante millions (1 050 000 000) au titre du CAST/FSDEB soit un montant global de deux milliards cinq cent cinquante millions (2 550 000 000) de francs CFA qui a été alloué au FONAENF en 2020,

La subvention de l'Etat au FONAENF a été renforcée par des contributions d'un montant de neuf cent dix-neuf millions six cent cinq mille sept cent trente et un (919 605 731) FCFA au titre du financement des activités du Programme de renforcement des capacités des jeunes (PRCJ) et quarante-neuf millions trois cent quarante-trois mille (49 343 000) F CFA dans le cadre de la convention de mise en œuvre du Projet d'appui à l'emploi des jeunes et développement des compétences en milieu rural (PADEJ/MR).

Le montant total budgétisé, toutes sources de financement confondues, s'élève à trois milliards cinq cent dix-huit millions neuf cent quarante-huit mille sept cent trente et un (3 518 948 731) F CFA.

Cette somme a permis de financer 353 opérateurs/trices, pour l'ouverture de 2 715 centres dans le cadre de la campagne ordinaire (panier commun), 139 centres PRCJ et les activités du projet "PADEJ.MR". Le taux d'exécution financière s'élève à 98,20 %.

- Le nombre d'apprenants inscrits au titre du Budget Etat et du CAST est de 74 327 contre 3 958 au PRCJ, soit un total de 78 285 inscrits.
- Le nombre révisé de documents reproduits et distribués est de **104 750** pour la campagne ordinaire au profit de 1 672 centres n'incluant pas les écoles communautaires, les centres Brailles et les niveaux 3, 4 et 5 des innovations utilisant les manuels scolaires en vue des examens du certificat d'études primaires. Pour les 139 centres PRCJ, 9 367 livres ont été distribués. Le cumul des documents de la campagne ordinaire et du PRCJ est de 114 117 avec un ratio de 1 livre de lecture et 1 livre de calcul pour 1 apprenant.

Cette somme est destinée au financement des centres et au fonctionnement courant du Fonds. A la date du 31 décembre 2020, la totalité des sommes (Budget Etat et CAST) a été débloquée.

La dépense totale de janvier à décembre se chiffre à deux milliards sept cent quatre-vingt-cinq millions cinq cent trois mille cinq cent soixante-trois (2 785 503 563) francs CFA répartis comme suit :

- Un milliard quatre cent soixante-huit millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-seize (1 468 297 896) francs CFA au titre du budget Etat ;
- Neuf cent quatre-vingt-dix millions (990 000 000) de francs CFA au titre du fonds CAST ;
- Trois cent vingt et un millions huit cent vingt mille six cent soixante-sept (321 820 667) francs CFA au titre du PRCJ ;
- Cinq millions trois cent quatre-vingt-cinq mille (5 385 000) francs CFA au titre du PADEJ/MR.

Mise en œuvre des activités du PAFAJA

Pour mettre en œuvre le Programme d'Alphabétisation/Formation en faveur des Jeunes, des Adolescents et des Adultes (PAFAJA), il a été retenu au titre de 2020 une dotation de cent millions (100 000 000) de FCFA après la régulation budgétaire. Le déblocage de cette somme a constitué une difficulté au regard de l'absence des arrêtés de mise en place des organes de gestion et de pilotage du PAFAJA. Pour résoudre cette difficulté, la DGENF a demandé une dérogation pour l'affectation des crédits aux différentes structures retenues en 2020 pour la mise en œuvre du PAFAJA. Il s'agit de la DGENF, la DGREIP, la DGEC et le SP-PLNEC. Toutefois, le processus de déblocage a rencontré un problème lié au statut du programme et de ce fait, les ressources n'ont pu être débloquées pour des contraintes de délai.

Maintien des apprenants dans l'éducation non formelle

▪ Mettre en œuvre les activités de promotion de l'ENF dans les structures déconcentrées

Le contexte de la mise en œuvre des activités d'ENF au titre de la campagne 2020 a été marqué par la persistance de la crise sécuritaire et la survenue de la pandémie à coronavirus. Cette situation a occasionné la suspension de la plupart des activités et a eu pour conséquence le ralentissement du fonctionnement des services publics, la diminution du nombre de centres d'ENF et par ricochet les effectifs des apprenants.

Tableau VI-3 : Situation de la mise en œuvre des activités de promotion de l'ENF

N°	Région	Montant alloué	Taux d'exécution	N°	Région	Montant alloué	Taux d'exécution
01	Boucle du Mouhoun	29 096	92,50%	08	Est	26 615	89,00%
02	Cascades	13 117	91,00%	09	Hauts Bassins	25 830	100%
03	Centre	18 520	100%	10	Nord	30 785	96,00%

04	<i>Centre Est</i>	26 004	100%	11	<i>Plateau central</i>	18 208	98,00%
05	<i>Centre Nord</i>	23 851	100%	12	<i>Sahel</i>	21 783	98,66%
06	<i>Centre Ouest</i>	32 093	100%	13	<i>Sud-Ouest</i>	18 791	100,00%
07	<i>Centre Sud</i>	15 801	100%				

Source : rapport du 4ème trimestre du MENAPLN

La mise en œuvre des activités de promotion de l’Education non formelle (ENF) dans les structures déconcentrées a bénéficié d’une inscription budgétaire dans le plan d’action 2020.

A la fin de l’année 2020, sur une prévision de trois cent trois millions neuf cent cinquante-deux mille (303 952 000) francs CFA, deux cent quatre-vingt-dix millions huit cent trente-cinq mille (290 835 000) francs CFA ont été transférés, pour la mise en œuvre des activités de promotion de l’Education non formelle (ENF) dans les structures déconcentrées, soit un taux d’exécution financière de 95,68%. Ainsi, toutes les régions ont enregistré un approvisionnement effectif de leur compte CAST/FSDEB.

Les activités réalisées à partir de ces ressources sont entre autres, le suivi/appui/conseil et supervision des structures d’ENF, l’évaluation des apprenants des centres, l’organisation du séminaire provincial de bilan et de programmation des activités d’ENF, la supervision des structures d’ENF et des acquisitions au profit des services de l’éducation non formelle.

Au 31 décembre 2020, suivant le rapport d’activités du 4ème trimestre du MENAPLN, on relève un taux de réalisation de 97,32% desdites activités. Sept (07) régions présentent des taux d’exécution physique de 100% et les six autres régions ont leurs taux qui oscillent entre 89,00% et 98,66%. Ces taux d’exécution de 89,00% à 100% sont satisfaisants. Ils ont donc permis l’amélioration des services offerts en ENF. Ces résultats ont été rendus possibles grâce au dynamisme et à la résilience des acteurs au niveau déconcentré ainsi qu’à la bonne gestion des ressources. Les taux inférieurs à 100% se justifient par les difficultés de réalisation de certaines activités dues au contexte sécuritaire et sanitaire qui n’a pas favorisé les sorties terrain dans certaines localités.

Evolution des indicateurs en lien avec l’Accès de l’ENF

▪ Evolution des indicateurs sur l’ENF des apprenants Adolescents

Tableau VI-4 : Evolution des nombres de centres et des effectifs des apprenants Adolescents

Campagne d’alphabétisation	2017/2018	2018/2019	2019/2020			
			2020			
	Année civile	2018	2019	Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de centres adolescents		554	575	303	562	+ 259
Effectif d’apprenants adolescents		14 788	14 787	13 480	13 647	+ 167
▪ Dont Filles		8 035	7 936		7 398	

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l’ENF 2018, 2019, 2020

Le nombre de centres pour adolescents ouverts en 2020 s’élève à 562 pour une prévision de 303 soit un écart positif de 259 centres. Cependant, ce nombre est relativement inférieur à celui de l’année précédente qui était de 575 centres à cause de la raréfaction des ressources.

Quant à l’effectif des adolescents, on enregistre 13 647 apprenants dont 7 398 filles dans les centres en 2020 sur 13 480 prévus. Même si ce nombre dépasse la prévision, il est en régression par rapport à celui 2019, qui était de 14 787 apprenants. On note une régression continue du nombre de centres adolescents ainsi que celui des effectifs des apprenants sur les trois (03) dernières années.

Tableau VI-5 : Evolution du nombre de centres des adolescents par région

Région	2018		2019		2020	
	Adolescents	Adolescents	Adolescents	Adolescents	Adolescents	Adolescents
Boucle du Mouhoun	11		16		18	
Cascades	11		11		12	
Centre	8		11		11	

Centre-est	21	20	19
Centre-nord	70	66	51
Centre-ouest	33	28	27
Centre-sud	59	42	34
Est	115	102	93
Hauts-bassins	75	88	102
Nord	5	4	6
Plateau central	41	44	48
Sahel	97	133	122
Sud-ouest	8	10	19
Total national	554	575	562

Source ; DGEES : Annuaires statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

Le nombre de centres d'ENF des adolescents en 2019-2020 est de 562. Ce nombre a baissé de 2,3% par rapport à l'année précédente, où il était de 575 centres. Par contre, le nombre de centres a augmenté de 1,4% par rapport à la campagne 2017-2018.

Au niveau des régions, le Sahel a le plus grand nombre de centres pour adolescents avec une proportion de 21,7%. Il est suivi des Hauts-Bassins (18,1%) et de l'Est (16,5%). Quant aux régions du Nord (1,1%), du Centre (2,0%) et des Cascades (2,1%), elles ont les plus faibles proportions.

Tableau VI-6 : Evolution des effectifs des apprenants adolescents par région

REGION	SEXE	2017	2018	2019	2020
BOUCLE DU MOUHOUN	Garçons	264	357	254	224
	Filles	250	334	197	212
	Total	514	691	451	444
CASCADES	Garçons	128	426	169	139
	Filles	159	575	151	150
	Total	287	1 001	320	319
CENTRE	Garçons	240	201	118	117
	Filles	168	196	73	67
	Total	408	397	191	184
CENTRE-EST	Garçons	364	692	251	237
	Filles	450	806	244	255
	Total	814	1 498	495	493
CENTRE-NORD	Garçons	1 222	2 520	754	436
	Filles	1 473	3 152	956	621
	Total	2 695	5 672	1 710	1 075
CENTRE-OUEST	Garçons	437	926	306	221
	Filles	648	1 416	394	313
	Total	1 085	2 342	700	541
CENTRE-SUD	Garçons	1 205	2 791	681	584
	Filles	1 119	2 742	647	546
	Total	2 324	5 533	1 328	1 135
EST	Garçons	1 553	3 404	1 042	829
	Filles	1 848	4 227	1 382	1 229
	Total	3 401	7 631	2 424	2 216

REGION	SEXÉ	2017	2018	2019	2020
HAUTS-BASSINS	Garçons	995	2 949	1 044	901
	Filles	1 048	2 966	1 038	878
	Total	2 043	5 915	2 082	2 263
NORD	Garçons	36	138	36	96
	Filles	136	369	74	118
	Total	172	507	110	214
PLATEAU CENTRAL	Garçons	680	1 435	482	465
	Filles	602	1 337	502	480
	Total	1 282	2 772	984	960
SAHEL	Garçons	1 320	3 445	1 580	1 263
	Filles	1 827	5 070	2 177	1 716
	Total	3 147	8 515	3 757	3 372
SUD-OUEST	Garçons	45	385	134	208
	Filles	40	226	101	223
	Total	85	611	235	431
TOTAL NATIONAL	Garçons	8 489	19 669	6 851	5 720
	Filles	9 768	23 416	7 936	6 808
	Total	18 257	43 085	14 787	13 647

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2017, 2018, 2019 et 2020

La répartition des apprenants par région est disparate. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins comptent respectivement l'effectif le moins élevé (184 dont 67 filles) et celui le plus élevé (3 372 dont 1716 filles). Il faut noter que seules trois régions enregistrent des effectifs supérieurs à ceux de l'année 2019. Il s'agit des régions des Hauts-Bassins (2 263 apprenants dont 878 filles, contre 2 082), du Nord (214 apprenants dont 118 filles, contre 110) et du Sud-Ouest avec 431 apprenants dont 223 filles pour 235 apprenants reçus en 2019.

De manière générale, on constate que les effectifs des apprenants adolescents se sont accrus 2017 à 2018, pour ensuite, être en baisse régulière jusqu'en 2020.

▪ Evolution des indicateurs sur l'ENF des apprenants jeunes et adultes

Tableau VI-7 : Evolution du nombre de centres et des effectifs des apprenants Jeunes et adultes

	Campagne d'alphabétisation	2016/2017	2017/2018	2019/2020		
		2018	2019	2020		
	Année civile			Prévu	Réalisé	Ecart
Centres	Nombre de centres des jeunes et adultes	3 094	2407		1803	
Effectif des Apprenants	Effectif d'apprenants jeunes et adultes	113 721	105 695	248 300	81 350	- 166950
	▪ Dont Femmes	88 491	84 757		65 310	

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2018 ,2019 et 2020

En 2020, le nombre de centres ouverts pour jeunes et adultes est de 1803. On enregistre une baisse drastique de ce nombre comparativement à celui de l'année dernière qui était de 2407. Pour les effectifs, 81 350 apprenants jeunes et adultes dont 65 310 filles/femmes ont été reçus dans les centres sur 248 300 apprenants prévus. On note une baisse du nombre des apprenants de 2018 au 31 décembre 2020. La même tendance baissière s'observe également au niveau du nombre de centres pour la même période.

Tableau VI-8 : Evolution du nombre de centres de jeunes et adultes par région

REGION	2018	2019	2020
Boucle du Mouhoun	322	257	201
Cascades	84	63	77
Centre	113	156	88
Centre-est	242	263	180
Centre-nord	522	322	253
Centre-ouest	218	160	124
Centre-sud	195	157	122
Est	467	346	252
Hauts-bassins	334	280	292
Nord	333	275	189
Plateau central	291	242	224
Sahel	384	350	266
Sud-ouest	143	111	97
Total national	3648	2982	2365

Source ; DGEES : Annuaire statistiques de l'ENF 2018 ,2019 et 2020

La Région des Cascades est celle qui a ouvert le moins de centres au profit des jeunes et adultes (77 centres). Celle qui a enregistré le plus de centres, est la région des Hauts-Bassins soit 292 centres. Il faut noter que dans ces deux régions, le nombre de centres ouverts au titre de la campagne 2019-2020 est supérieur à ceux de l'année précédente.

Les onze (11) autres régions affichent chacune un nombre de centres en baisse continue de 2018 à 2020. Cette situation s'explique par la diminution des ressources allouées à l'ENF.

Tableau VI-9 : Evolution des effectifs des apprenants des centres des jeunes et adultes par région

Région	2018	2019	2020
Boucle du Mouhoun	11 034	11 005	8 141
Cascades	2 601	2 527	2 550
Centre	3 266	4 546	2 285
Centre-est	8 711	9 528	7 053
Centre-nord	15 878	11 532	9 131
Centre-ouest	6 320	4 299	3 461
Centre-sud	5 408	4 905	3 745
Est	15 454	12 337	9 010
Hauts-bassins	10 918	9 586	9 589
Nord	10 463	10 949	7 544
Plateau central	9 911	10 344	8 892
Sahel	9 696	10 141	6 892
Sud-ouest	4 061	3 996	3 057
Total national	113 721	105 695	81 350

Source ; DGEES : Annuaire statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

Le nombre d'apprenants jeunes et adultes en 2020 est de 81 350. Cet effectif est en régression par rapport à 2019 et 2018, qui présentaient respectivement 105 695 et 113 721 apprenants. La répartition des apprenants par région est variante. En effet, on constate une baisse générale des effectifs de 2020 par rapport à 2019, sauf au niveau des Cascades et des Hauts Bassins, qui ont des effectifs égal ou supérieur à l'année 2019

Les régions de l'Est, du Centre nord et des Hauts-Bassins comptent les effectifs les plus élevés avec respectivement 9 010 apprenants, 9 131 et 9 589 apprenants. Les plus faibles effectifs sont relevés au niveau des régions des Cascades et du Centre avec respectivement 2 550 et 2 285 apprenants.

De manière générale, on constate une évolution en dents de scie des effectifs au niveau des régions. Une situation, qui peut être justifiée par la fluctuation du nombre de centres accordés annuellement par région au regard des ressources disponibles.

- **Evolution des effectifs des apprenants de la tranche d'âge spécifiques 15-24 ans**

Tableau VI-10 : Evolution des effectifs des apprenants de la tranche d'âge spécifique 15-24 ans

Campagne d'alphabétisation	2017/2018	2018/2019	2019/2020		
			2018	2019	Prévu
Effectif d'apprenants de 15-24 ans	40 656	40 092		32 258	
▪ Dont Filles/Femmes	30 008	30 287		24 156	

Source : DGESS, *Annuaires statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020*

L'effectif des apprenants dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans régresse d'année en année depuis 2018. En effet, en 2018, cet effectif était de 40 656 apprenants soit 10 648 hommes et 30 008 filles/femmes. En 2019, l'effectif est passé à 40 092 apprenants soit 9 805 hommes et 30 287 filles/femmes. En 2020, l'effectif est de 32 258 apprenants soit 8 102 hommes et 24 156 filles/femmes. Cette baisse continue des effectifs est liée à la diminution des allocations budgétaires de l'ENF qui a induit de manière globale la réduction du nombre de centres ouverts à tous les niveaux et par ricochet les effectifs des apprenants. D'une manière générale, le nombre de filles/femmes qui se sont inscrites dans les centres, est nettement supérieur à celui des hommes.

Une attention particulière devrait d'être accordée à cette frange car elle représente une proportion importante et la plus active de la population. Par ailleurs, le renforcement des capacités de cette frange de la population peut contribuer à la création d'emplois et à l'entrepreneuriat des jeunes.

Tableau VI-11 : Effectifs des apprenants de la tranche d'âge spécifique 15-24 ans par région

REGION		2018	2019	2020
Boucle du Mouhoun	F	1967	2038	1728
	H	1478	1609	910
	T	3445	3647	2638
Cascades	F	809	853	816
	H	471	453	443
	T	1280	1306	1259
Centre	F	488	836	336
	H	156	122	90
	T	644	958	426
Centre-est	F	2525	2866	2110
	H	444	399	361
	T	2969	3265	2471
Centre-nord	F	4152	3802	3206
	H	792	590	616
	T	4944	4392	3822
Centre-ouest	F	1655	1102	938
	H	443	340	261
	T	2098	1442	1199
Centre-sud	F	1164	1155	814
	H	527	400	348

	T	1691	1555	1162
Est	F	5222	4466	3497
	H	2114	1579	1269
	T	7336	6045	4766
Hauts-bassins	F	2549	2347	2556
	H	1110	910	1006
	T	3659	3257	3562
Nord	F	2501	2880	1874
	H	246	297	180
	T	2747	3177	2054
Plateau central	F	2290	2727	2336
	H	445	611	468
	T	2735	3338	2804
Sahel	F	3975	4289	3146
	H	1911	2033	1707
	T	5886	6322	4853
Sud-ouest	F	711	926	799
	H	511	462	443
	T	1222	1388	1242
Total national	F	30 008	30 287	24 156
	H	10 648	9 805	8 102
	T	40 656	40 092	32 258

Source : DGESS : Annuaire statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

En 2020, les régions ayant enregistré les effectifs les plus importants sont respectivement le Sahel (4 853 apprenants dont 1 707 filles), l'Est (4 766 apprenants dont 3 497 filles) et le Centre-Nord avec 3 822 apprenants dont 3 206 filles/femmes. Cette réalité reflète la volonté du Gouvernement et de ses partenaires au développement de renforcer la résilience dans les zones à fort défi sécuritaire.

Bien que ces effectifs soient importants, ils sont en baisse constante depuis 2018.

Les régions ayant enregistré les plus faibles nombres d'apprenants de 15-24 ans sont respectivement le Centre avec 2 028 apprenants soit 368 hommes et 1 660 filles/femmes. Les Cascades avec 3 845 apprenants soit 1 367 hommes et 2 478 filles/femmes et le Sud-Ouest avec 3 852 apprenants soit 1 416 hommes et 2 436 filles/femmes. Ces régions ont également besoin d'un appui plus important afin d'améliorer l'offre d'ENF.

- **Evolution des indicateurs globaux de l'ENF des apprenants adolescents, des jeunes et adultes**

Tableau VI-12 : Evolution du nombre global de centres et des effectifs des apprenants dans les centres adolescents, jeunes et adultes

	Campagne d'alphabétisation	2017/2018		2019/2020		
		2018	2019	2020		
	Année civile			Prévu	Réalisé	Ecart
Centres	Nombre de centres des adolescents	554	575	303	562	
	Nombre de centres des jeunes et adultes	3 094	2407		1 803	
	Nombre total de centres (adolescents + jeunes et adultes)	3 648	2982		2 365	
	Effectifs des apprenants adolescents	14 788	14787	13 480	13 647	
	▪ <i>Dont Filles</i>	8 035	7936		7 398	

Effectif des Apprenants inscrits	Effectifs des apprenants jeunes et adultes	113 721	105 695	178 955	81 350	
	▪ Dont Filles/Femmes	88 491	84 757		65 310	
	Effectifs totaux d'apprenants (adolescents + jeunes et adultes)	128 509	120 482	192 435	94 997	
	▪ Dont Filles/Femmes	96 526	92 693		72 708	

Source ; DGESS : Annuaire statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

En 2020, la campagne a enregistré 94 997 apprenants dont 72 708 filles/femmes pour l'ensemble des centres sur une prévision de 192 435 d'où un écart négatif de 97 438. L'effectif de 2020 est inférieur à celui de l'année 2019 qui était de 120 482. On constate une baisse générale du nombre d'apprenants au cours des trois dernières années.

S'agissant des centres d'ENF, on en dénombre 2 365 au total. Ce nombre est inférieur à celui de 2019 qui était de 2 982.

Tableau VI-13 : Evolution du nombre global des centres pour adolescents, jeunes et adultes par région

Région	2018			2019			2020		
	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total
Boucle du Mouhoun	11	311	322	16	241	257	18	183	201
Cascades	11	73	84	11	52	63	12	65	77
Centre	8	105	113	11	145	156	11	77	88
Centre-est	21	221	242	20	243	263	19	161	180
Centre-nord	70	452	522	66	256	322	51	202	253
Centre-ouest	33	185	218	28	132	160	27	97	124
Centre-sud	59	136	195	42	115	157	34	88	122
Est	115	352	467	102	244	346	93	159	252
Hauts-bassins	75	259	334	88	192	280	102	190	292
Nord	5	328	333	4	271	275	6	183	189
Plateau central	41	250	291	44	198	242	48	176	224
Sahel	97	287	384	133	217	350	122	144	266
Sud-ouest	8	135	143	10	101	111	19	78	97
Total national	554	3 094	3 648	575	2 407	2 982	562	1 803	2 365

Source ; DGESS : Annuaire statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

Le nombre de centres d'ENF des adolescents ouverts en 2019-2020 est de 562. Ce nombre a baissé de 2,3% par rapport à l'année précédente. Par contre, le nombre de centres a augmenté de 1,4% par rapport à la campagne 2017-2018.

Au niveau des régions, le Sahel a le plus grand nombre de centres pour adolescents avec une proportion de 21,7%. Il est suivi des Hauts-Bassins (18,1%) et de l'Est (16,5%). Quant aux régions du Nord (1,1%), du Centre (2,0%) et des Cascades (2,1%), elles ont les plus faibles proportions.

S'agissant de l'ENF des jeunes et adultes, le nombre de centres en 2019-2020 est de 1 803. Ce nombre a baissé de 604 par rapport à la campagne précédente et de 1 291 par rapport à la campagne 2017-2018. Ces baisses sont respectivement de 25,1% et 41,7%.

Au niveau des jeunes et adultes, le nombre de centres est plus important dans les régions du Centre-Nord et des Hauts-Bassins. Les centres dans ces régions représentent respectivement 11,2% et 10,5% de l'ensemble des centres d'ENF des jeunes et adultes en 2020. Les régions des Cascades (3,6%), du Centre (4,3%) et du Sud-Ouest (4,3%) ont les plus faibles proportions.

Tableau VI-14 : Evolution des effectifs globaux des apprenants des centres des adolescents, jeunes et adultes par région

Région	2018			2019			2020		
	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total
Boucle du Mouhoun	691	11 034	11 725	451	11 005	11 456	444	8 141	8 585
Cascades	1 001	2 601	3 602	320	2 527	2 847	319	2 550	2 869
Centre	397	3 266	3 663	191	4 546	4 737	184	2 285	2 469
Centre-est	1 498	8 711	10 209	495	9 528	10 023	493	7 053	7 546
Centre-nord	5 672	15 878	21 550	1 710	11 532	13 242	1 075	9 131	10 206
Centre-ouest	2 342	6 320	8 662	700	4 299	4 999	541	3 461	4 002
Centre-sud	5 533	5 408	10 941	1 329	4 905	6 234	1 135	3 745	4 880
Est	7 631	15 454	23 085	2 425	12 337	14 762	2 216	9 010	11 226
Hauts-bassins	5 915	10 918	16 833	2 082	9 586	11 668	2 263	9 589	11 852
Nord	507	10 463	10 970	110	10 949	11 059	214	7 544	7 758
Plateau central	2 772	9 911	12 683	994	10 344	11 338	960	8 892	9 852
Sahel	8 515	9 696	18 211	3 757	10 141	13 898	3 372	6 892	10 264
Sud-ouest	611	4 061	4 672	235	3 996	4 231	431	3 057	3 488
Total national	43 085	113 721	156 806	14 799	105 695	120 494	13 647	81 350	94 997

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2018 ,2019 et 2020

Au 31 décembre 2020, l'effectif global des apprenants de l'ENF tous niveaux confondus s'élève à 94 997. Ce nombre est en regret par rapport à celui de 2019 qui était de 120 494 apprenants. C'est la région des Cascades qui a enregistré les effectifs les élevés avec 11 852 apprenants. Les plus faibles effectifs ont été constatés dans la région de la Boucle du Mouhoun, soit 8 585 apprenants. On note que dans ces mêmes régions, les nombres d'apprenants enregistrés en cette année sont supérieurs à ceux de l'année 2019. On constate une évolution des effectifs en dents de scie sur les trois dernières années.

Pour les autres régions, non seulement les effectifs de 2020 sont inférieurs à ceux de l'année précédente, mais on remarque une baisse continue de 2018 à 2020.

Tableau VI-15 : Taux de déperdition (%) par sexe

Niveau	SEXE	2018	2019	2020
Adolescents	Garçons	8,2	10,4	13,2
	Filles	7,8	9,8	12,9
	Ensemble	8	10,1	13,0
Adultes	Hommes	6,1	7,1	4,4
	Femmes	5,8	5,4	3,3
	Ensemble	5,9	5,7	3,5

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

En 2020, le taux de déperdition chez les adolescents est de 13% pour les deux sexes. S'il est de 12,9% pour les filles, ce taux a atteint 13,2% chez les garçons. On constate qu'il est plus élevé chez les garçons que chez les filles. Ces différents taux sont supérieurs à ceux de 2019 qui étaient respectivement de 10,4%, pour les garçons et 9,8% pour les filles.

On peut aussi remarquer que le taux de déperdition chez les adolescents évolue de manière croissante au cours des trois dernières années pour tous les sexes.

Quant au taux de déperdition chez les adultes en 2020, il est de 3,5% pour l'ensemble dont 4,4% pour les hommes et 3,3% pour les femmes. Ces différents taux sont inférieurs à ceux de 2019 qui étaient respectivement de 6,7% pour l'ensemble, dont 7,1% pour les hommes et 5,4% pour les femmes. Pour ce qui est des trois dernières années, pendant que ce taux est décroissant chez les femmes, il évolue en dents de scie chez l'autre sexe.

Notons que malgré ces différentes variations du taux de déperdition, il est nettement en dessous de celui de 15% toléré en ENF au plan national.

Tableau VI-16 : Taux de déperdition par région

REGION	TYPE	2017			2018			2019			2020		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Boucle du Mouhoun	Ado	4,6	9,6	7,0	7,4	7,0	7,2	16,5	15,7	16,2	1,8	1,9	1,8
	Adultes	5,4	4,5	4,8	4,3	4,0	4,1	11,3	9,2	9,9	4,1	2,1	2,7
Cascades	Ado	0,0	2,5	1,4	4,2	5,6	5,0	21,9	21,2	21,6	9,7	10,9	10,3
	Adultes	13,3	14,6	14,2	2,8	3,8	3,5	3,5	5,0	4,6	1,3	2,3	2,0
Centre	Ado	2,9	1,8	2,5	1,5	3,0	2,3	11,0	8,2	10,0	22,2	34,3	26,6
	Adultes	3,8	3,2	3,3	9,2	14,3	13,2	8,5	11,0	10,7	10,4	10,4	10,4
Centre-est	Ado	6,9	7,1	7,0	6,1	3,4	4,6	8,4	4,5	6,5	21,8	20,0	20,9
	Adultes	5,4	5,7	5,6	6,3	6,9	6,8	4,3	3,6	3,7	6,0	3,1	3,5
Centre-nord	Ado	4,3	4,7	4,5	9,3	12,6	11,1	5,2	6,0	5,6	22,7	18,4	20,2
	Adultes	3,4	4,3	4,1	2,1	2,3	2,3	1,4	1,3	1,3	1,1	0,7	0,8
Centre-ouest	Ado	6,4	4,0	5,0	6,3	6,4	6,4	9,8	14,5	12,4	23,1	22,5	22,7
	Adultes	7,9	9,3	9,1	13,8	18,0	17,2	15,8	18,7	18,2	7,8	11,3	10,6
Centre-sud	Ado	12,9	13,7	13,3	14,0	11,3	12,7	11,5	11,4	11,4	15,3	17,4	16,3
	Adultes	3,1	4,2	3,9	5,7	4,1	4,5	5,2	4,3	4,5	6,6	5,1	5,4
Est	Ado	10,1	8,0	9,0	11,5	8,5	9,9	4,3	4,0	4,1	9,4	7,9	8,5
	Adultes	3,7	2,4	2,9	6,7	4,2	4,8	2,9	2,8	2,8	3,7	3,2	3,3
Hauts-bassins	Ado	5,4	5,3	5,4	5,4	6,1	5,7	8,2	6,7	7,4	2,4	2,8	2,6
	Adultes	1,6	2,5	2,3	6,2	4,8	5,1	2,3	2,6	2,5	2,0	2,5	2,4
Nord	Ado	5,6	4,4	4,7	0,0	0,0	0,0	22,2	20,3	20,9	13,5	7,6	10,3
	Adultes	0,8	2,5	2,2	6,3	6,7	6,7	7,3	4,4	4,7	3,5	1,9	2,0
Plateau central	Ado	8,2	10,8	9,4	3,1	2,4	2,8	17,2	12,7	14,9	41,3	40,2	40,7
	Adultes	0,4	0,8	0,7	2,1	2,1	2,1	1,8	1,8	1,8	1,6	1,6	1,6
Sahel	Ado	8,1	8,5	8,4	6,2	6,9	6,6	13,7	13,6	13,6	9,6	10,0	9,8
	Adultes	11,3	9,2	9,8	9,6	9,7	9,7	11,3	10,4	10,7	8,2	7,1	7,4
Sud-ouest	Ado	8,9	12,5	10,6	6,9	2,6	5,3	9,0	12,9	10,6	12,0	18,4	15,3
	Adultes	3,0	4,7	4,0	6,9	7,8	7,4	12,4	10,6	11,2	5,4	3,9	4,4
Total national	Ado	7,8	7,7	7,7	8,2	7,8	8,0	10,4	9,8	10,1	13,2	12,9	13,0
	Adultes	5,1	4,9	5,0	6,1	5,8	5,9	7,0	5,4	5,7	4,4	3,3	3,5

Source ; DGESS : Annuaire statistiques de l'ENF 2018 ,2019 et 2020

Au titre de l'année 2020, le taux de déperdition des adolescents au niveau national est de 13,0%. Ce taux est supérieur à celui de 2019 qui était de 12,9% et inférieur à celui de 2018 qui était de 13,2%. En 2020, on note une variation croissante du taux de déperdition allant de 0 à 40,7 points de pourcentage pour l'ENF des Adolescents. Le taux le plus élevé pour adolescents est de 40,7%. Il a été recensé dans la région du Plateau central tandis que le plus faible (1,8%), est relevé dans la région de la Boucle du Mouhoun.

Cinq (5) régions présentent une variation de 1,8 points de pourcentage à 10,3 points de pourcentage en 2020 tandis que Sept (07) régions (l'Est, du Sud-Ouest, du Centre-sud, du Centre-nord, du Centre-est, du Centre-ouest, du Centre et du Plateau central) enregistrent une variation du taux de déperdition située entre 15,3 et 40,7 points de pourcentage.

De façon globale, les valeurs du taux de déperdition chez les adolescents en 2019 et 2020, sont les plus élevées des quatre (4) dernières années.

Un taux de déperdition de 3,5% est observé chez les jeunes et adultes en 2020. Il est supérieur à celui de 2019 qui était de 3,3%. Les variations du taux de déperdition chez les adultes vont de 0,8% à 10,6%. Le taux le plus faible est enregistré dans la région du Centre-Nord et le plus élevé dans la région du Centre-Ouest.

Globalement, le taux de déperdition est en baisse constante sur les 4 dernières années pour l'ENF des adultes. Cette évolution montre un intérêt manifeste des populations pour les activités d'ENF.

Tableau VI-17 : Taux d'abandon (%) par sexe

Niveau	SEXÉ	2018	2019	2020
Adolescents	Garçons	3,6	3,1	3,9
	Filles	3,1	2,4	4,0
	Ensemble	3,3	2,7	3,9
Adultes	Hommes	1,5	1,8	0,9
	Femmes	1,1	1,2	0,4
	Ensemble	1,2	1,3	0,5

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

En 2020, on note au niveau de l'ENF des adolescents, un taux global de 3,9%. Ce taux est en hausse par rapport à 2019 et 2018 où il était respectivement de 2,7% et 3,3%.

Quant à l'ENF des jeunes et adultes le taux d'abandon est de 0,5% en 2020. Ce taux est moins élevé que celui de 2019 et 2018 qui était respectivement de 1,3% et 1,2%.

De façon générale, le taux d'abandon aussi bien chez les adolescents que chez les adultes, évolue en dents de scie. Cette situation est favorisée par le contexte sécuritaire national et la ruée vers les sites d'orpailage qui entraînent l'abandon de certains apprenants.

Tableau VI-18 : Taux d'abandon par région

REGION	TYPE	2017			2018			2019			2020		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Boucle du Mouhoun	Ado	3,0	7,2	5,1	0,0	0,0	0,0	3,9	5,1	4,4	0,4	0,9	0,7
	Adultes	2,0	0,8	1,2	1,7	1,1	1,3	2,6	1,1	1,6	0,9	0,3	0,5
Cascades	Ado	0,0	1,9	1,0	4,2	5,6	5,0	8,3	9,9	9,1	7,8	7,9	7,8
	Adultes	3,7	0,9	1,7	0,0	0,2	0,2	1,1	0,6	0,8	0,2	0,1	0,2
Centre	Ado	2,9	1,8	2,5	0,0	1,5	0,8	5,1	6,8	5,8	10,3	10,4	10,3
	Adultes	1,2	0,4	0,5	1,9	3,3	3,0	4,1	3,5	3,6	3,2	0,6	1,0
Centre-est	Ado	5,2	4,9	5,0	2,2	1,9	2,0	6,0	2,0	4,0	5,0	9,0	7,1
	Adultes	2,6	1,5	1,7	1,0	1,0	1,0	0,5	0,4	0,4	0,9	0,4	0,5
Centre-nord	Ado	3,6	3,9	3,8	6,0	7,4	6,8	2,9	2,0	2,4	2,0	1,9	2,0
	Adultes	0,6	0,5	0,6	0,7	0,4	0,4	0,9	0,4	0,4	0,3	0,2	0,2
Centre-ouest	Ado	5,7	3,1	4,1	2,2	0,6	1,3	9,5	6,1	7,6	7,1	4,4	5,5
	Adultes	1,6	1,3	1,3	5,3	3,3	3,7	3,7	3,4	3,5	1,2	1,6	1,5
Centre-sud	Ado	4,1	2,4	3,3	6,5	4,8	5,6	2,9	3,6	3,2	3,2	3,1	3,2
	Adultes	0,7	1,0	0,9	0,7	0,6	0,7	0,4	0,3	0,4	1,1	0,7	0,8
Est	Ado	4,1	1,7	2,8	5,2	3,4	4,2	0,3	0,9	0,6	6,8	7,5	7,2
	Adultes	1,2	0,9	1,0	1,8	0,6	0,9	0,9	0,6	0,7	1,5	0,6	0,8
Hauts-bassins	Ado	2,3	2,6	2,4	2,4	3,0	2,7	3,3	1,5	2,4	1,8	1,5	1,7
	Adultes	0,4	0,4	0,4	1,1	0,6	0,8	0,0	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0
Nord	Ado	2,8	0,7	1,2	0,0	0,0	0,0	13,9	6,8	9,1	12,5	7,6	9,8
	Adultes	0,3	0,5	0,4	1,1	0,7	0,7	1,0	0,4	0,4	1,4	0,7	0,7
Plateau central	Ado	3,1	2,8	3,0	0,0	0,7	0,3	5,6	1,8	3,7	6,8	4,3	5,5
	Adultes	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Sahel	Ado	1,1	1,3	1,2	1,0	1,0	1,0	1,1	2,3	1,8	1,6	1,9	1,7
	Adultes	1,1	0,5	0,7	0,1	0,1	0,1	1,2	1,1	1,1	1,6	0,3	0,7
Sud-ouest	Ado	8,9	10,0	9,4	6,1	1,3	4,3	7,5	2,0	5,1	5,3	12,1	8,8
	Adultes	0,4	0,2	0,3	2,3	2,0	2,1	1,7	0,8	1,1	1,7	0,6	1,0
Total national	Ado	3,3	2,6	2,9	3,6	3,1	3,3	3,1	2,4	2,7	3,9	4,0	3,9
	Adultes	1,2	0,7	0,8	1,3	0,9	1,0	1,3	0,8	0,9	0,9	0,4	0,5

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2017, 2018, 2019 et 2020

Au titre de l'année 2020, le taux d'abandon des adolescents au plan national est de 3,9%. Ce taux est inférieur à celui de 2019 qui était de 2,7% et à celui de 2018 qui était de 3,3%.

En 2020, on enregistre une variation croissante du taux d'abandon allant de 0,7 à 9,8 points de pourcentage pour l'ENF des Adolescents. Le taux le plus élevé pour adolescents est de 9,8 %. Il a été recensé dans la région du Nord tandis que le plus faible (0,7%), est relevé dans la région de la Boucle du Mouhoun. On constate que les taux d'abandon des filles (4,0%) et des garçons (3,9%) sont sensiblement au même niveau.

De façon globale, les valeurs du taux d'abandon chez les adolescents évoluent en dents de scie de 2017 à 2020.

Le taux d'abandon chez les jeunes et adultes en 2020, est de 0,5% et est inférieur à celui de 2019. La faible valeur de ce taux est relevée dans la région des Hauts-Bassins (0,0%) tandis que la plus haute valeur est enregistrée dans la région du Centre-Ouest avec 1,5%.

Globalement, le taux d'abandon de 2020, est le plus faible sur les 4 dernières années pour l'ENF des adultes. Cette faiblesse du taux montre l'intérêt des populations pour les activités d'ENF.

Activités hors programme en lien avec l>Action 06001 : offre et demande en éducation non formelle

En plus des activités inscrites au titre du plan d'action 2020, certaines activités importantes en lien avec le programme 060 et qui n'étaient pas retenues dans le plan d'action pour diverses raisons ont été mises en œuvre avec l'accompagnement de certains partenaires. Les activités en lien avec l>Action 06001 : offre et demande en éducation non formelle sont ci-dessous déclinées.

Tableau VI-19 : Niveau de réalisation des activités hors programme

Objectifs/activités	Indicateurs de résultats	Résultats attendus	Résultats atteints	Taux de réalisation	Coûts effectifs
Action 06001 : offre et demande en éducation non formelle					
Objectif opérationnel : réduire la population d'analphabètes.					
Doter 70 CEBNF de frais de maintenance des équipements de formation	70 CEBNF ont vu la maintenance des équipements de formation assurée	Rapport de mission disponible	Réalisé	100%	28496
Mener des réflexions sur les stratégies d'alphabétisation en contexte de crise	Atelier de réflexion sur les stratégies d'alphabétisation en contexte de crise	Les stratégies d'alphabétisation en contexte de crise sont élaborées	Réalisé	100%	1372

Pour l'action 06001, deux activités ont été réalisées pour un montant global de 29 868 000 000 F CFA. Il s'agit de la dotation de 70 CEBNF en frais de maintenance des équipements de formation et des réflexions sur les stratégies d'alphabétisation en contexte de crise. Le niveau de mise en œuvre de ces 2 activités est de 100%. Ces activités ont permis d'une part d'améliorer le fonctionnement des CEBNF bénéficiaires et d'autre part de dégager des stratégies pour la gestion de 14ENF en situation de crise.

Résultat 3-2 : Les activités d'ENF sont assurées par des intervenants qualifiés

Tableau VI-20 : Etat d'exécution financière du résultat 03.2

Activités	Coûts en milliers de FCFA					Total	Taux d'exécution financière (%)		
	Dotations			Montant dépensé					
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST				
Mise à disposition d'enseignants qualifiés dans les CEBNF									
Assurer le paiement des salaires du personnel	3 588 521	-	3 588 521	1 969 254	-	1 969 254	54,88		
Assurer le paiement des frais de vacances	11 960	-	11 960			-	0,00		
TOTAL	3 588 521	-	3 588 521	1 969 254	-	1 969 254	54,88		

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Livrables atteints :

- 90 animateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés par la DGENF
- 45 superviseurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés par la DGENF
- 30 acteurs du niveau central formés et recyclés
- 50 chargés d'éducation des communes formés par la DGENF
- 35 animateurs des CEBNF et assimilés ont été formés en transcription orthographique des langues nationales
- 1 802 animateurs/facilitateurs/formateurs formés par les structures déconcentrées avec l'appui du FONAENF
- 233 superviseurs des CPAF et du PRCJ formés ou recyclés par les structures déconcentrées avec l'appui du FONAENF

Tableau VI-21 : Evolution des indicateurs sur la formation/recyclage du personnel

Campagne d'alphabétisation	2017/2018	2018/2019	2019/2020			
			2020			
			Prévu	DGENF	FONAENF	TOTAL
Nombre d'animateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés	356	60	ND	125		125
Nombre de formateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés	00	00	ND	00		00
Nombre de superviseurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés	27	10	ND	45		45
Nombre de personnes du niveau central formés et recyclés	84	10	ND	30		30
Nombre d'animateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés	356	60	ND	125		125
Nombre de formateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés	00	00	ND	00		00
Nombre de superviseurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés	27	10	ND	45		45
Nombre de personnes du niveau central formés et recyclés	84	10	ND	30		30
Nombre d'animateurs des CEBNF et assimilés y compris le PRCJ formés ou recyclés	356	60	505		505	505
Nombre d'animateurs des CPAF formés ou recyclés		1 295	964		964	964
Nombre de formateurs des CEBNF et assimilés y compris le PRCJ formés ou recyclés	00	00	139		101	101

Nombre de superviseurs des CEBNF et assimilés y compris le PRCJ formés ou recyclés	27	10	39		39	39
Nombre de superviseurs des CPAF formés ou recyclés		259	194		194	194
Nombre de gestionnaires des DPEPPNF et des opérateurs formés et recyclés	98	00	57		12	12
Nombre de RAENF formés ou recyclés (niveau CEB)	170	00				0
Autres agents responsables de l'ENF au niveau CEB formés ou recyclés	37	00				0
Nombre d'agents du BAENF formés ou recyclés (niveau DPEPPNF et DREPPNF)	129	00				0
Nombre de personnes du niveau central formés et recyclés	84	10				0
Total	901	1634	1 898	400	1 815	2 215

Source : FONAENF/Rapport technique et financier 2018, 2019 et 2020 ; DGENF/Rapport de suivi/supervision 2020 ; - DGENF (Rapport d'activités 2018, 2019 et 2020).

Au niveau de la DGENF et au titre de l'année 2020, des sessions de formations et de recyclage ont été organisées au profit des acteurs afin de les rendre plus aptes à contribuer à la promotion et au développement de l'éducation non formelle. Il s'agit du renforcement des capacités de 200 animateurs et des encadreurs/superviseurs des CEBNF, soit 35 en transcription orthographique et grammaticale de quatre langues nationales moore, jula, lobiri et nuni et 165 sur le module de formation à la carte et la gestion des CEBNF pour un meilleur suivi/supervision des centres. En outre, 50 chargés d'éducation des communes ont également bénéficié de sessions de renforcement de capacités.

Au niveau du FONAENF, les ressources mobilisées ont servi à la formation de 964 animateurs des CPAF, 505 animateurs des centres pour adolescents et jeunes (y compris 139 animateurs des centres PRCJ), 101 formateurs endogènes du domaine agro-sylvo-pastoral, 194 superviseurs des CPAF, 39 superviseurs du PRCJ et 12 gestionnaires des structures de mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des jeunes. Le nombre des bénéficiaires est de 1 815 sur une prévision de 1 898 personnes à former, soit un taux d'exécution de 95,63%. Ce nombre est complété par la formation de 12 coordonnateurs des opérateurs PRCJ et environ 100 cadres des services centraux et déconcentrés du MENAPL avec l'appui financier du FONAENF.

En somme, 2 215 acteurs ont été formés par la DGENF et le FONAENF au cours de la campagne d'ENF 2020. Au niveau du FONAENF le taux physique d'exécution des activités est de 100%.

Résultat 3-3 : Les structures d'ENF sont suivies

Tableau VI-22 : Etat d'exécution financière du résultat 03.3

Activités	Coûts en milliers de FCFA						Taux d'exécution financière (%)	
	Dotations			Montant dépensé				
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total		
Formation des acteurs de l'ENF	-	10 000	10 000	-	-	-	0,00	
TOTAL	-	30 000	30 000	-	-	-	0,00	

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID du 31 décembre 2020

Livrables atteints :

- 70 CEBNF suivis
- 187animateurs des CEBNF suivis
- 270 structures pour adolescents suivies
- 187 animateurs de CEBNF suivis
- 270 structures pour adolescents suivis

- un échantillon de 4,45% du nombre des centres financés suivis par le FONAENF

Tableau VI-23 : Evolution des indicateurs sur l'encadrement pédagogique en ENF

Campagne d'alphabétisation	2017/2018		2018/2019	2019/2020		
	Année civile		2019	2020		
				Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de niveaux de centres de l'ENF des adultes suivis	2 806		2 770		0	
Nombre d'animateurs des centres de l'ENF des adultes suivis		2 806	2 770		0	
Nombre de CEBNF suivis	36		78	78	70	-8
Nombre d'animateurs des CEBNF suivis		36	78	ND	187	
Nombre de structures pour adolescents suivies	243		501	ND	270	
Nombre d'animateurs de structures pour adolescents suivis	36		501	ND	182	

Sources : Rapport de suivi/supervision 2020 DGENF, FONAENF/Rapport technique et financier 2018, 2019 et 2020

Dans le cadre de l'encadrement pédagogique en ENF, et pour apprécier la relance/ dynamisation des centres d'éducation de base non formelle des missions de supervision de la DGENF ont sillonné les régions du Burkina sur la base d'un échantillonnage probabiliste. Ainsi, 40 provinces ont reçu le passage de l'équipe de la DGENF courant décembre et après la levée des mesures barrières dans le cadre de la lutte contre la pandémie à coronavirus. Ces missions ont permis à la DGENF de toucher du doigt les réalités du terrain; de noter les difficultés et/ou insuffisances qui entravent quelque peu les actions de mise en œuvre des programmes d'ENF des adolescents sur le terrain; de tirer des leçons sur les activités menées et d'apporter un appui-conseil pour l'amélioration des pratiques de gestion et de pilotage de l'ENF. Cependant le suivi/supervision des centres ENF des adultes n'a pu s'effectuer du fait que la programmation a coïncidé avec la survenue de la COVID-19 qui avait occasionné la fermeture des centres.

Du côté du FONAENF, les opérations de suivi, portant sur un échantillon de 4,45% du nombre des centres financés, ont permis de renseigner des indicateurs tels que le taux de fréquentation des centres, le profil des apprenants/tes, le profil des acteurs pédagogiques, la situation du mobilier, la situation des documents didactiques et administratifs, les normes de suivi interne et externe, la gestion des FTS, des AGR, des idées d'action et des activités socioéducatives (ASE), la gestion des indemnités dues aux animateurs/trices et superviseurs.

Les résultats du suivi montrent de façon générale des avancées remarquables dans un contexte de crise sécuritaire et sanitaire. Ces progrès sont matérialisés notamment par une gestion améliorée des ressources affectées aux opérateurs, un bon taux de fréquentation (70% contre 85% en 2018 et 2019), un taux de participation féminine appréciable stationnant autour de 67% contre 77% en 2019, une forte implication du personnel d'encadrement endogène et des services techniques du MENAPLN avec un ratio de suivis conforme aux normes et une meilleure maîtrise des techniques d'implémentation des activités socioéconomiques.

Il est à noter que pour cette campagne, le suivi n'a pas débouché sur des situations pouvant entraîner la suspension d'opérateurs contrevenants aux contrats, sans doute parce que le professionnalisme dans la gestion des deniers et des centres s'est accru grâce à l'amélioration de leurs capacités de gestion, aux suivis de vérification des comptes par les gestionnaires des DPEPPNF et à l'effet dissuasif des sanctions.

Résultat 03-4 : Les curricula et programmes de l'ENF sont révisés et/ou vulgarisés

Tableau VI-24 : Etat d'exécution financière du résultat 03.4

Activités	Coûts en milliers de FCFA						Taux d'exécution financière (%)	
	Dotations			Montant dépensé				
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total		
Finaliser des lexiques spécialisés en dix langues	0	6 309,16	6 309,16	0	6 309,16	6 309,16	100%	
TOTAL								

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Dotée d'un financement CAST/FSDEB de 6 309160 FCFA, l'activité liée à la finalisation des lexiques spécialisés en dix langues, a été entièrement réalisée. Le taux d'exécution financière est donc de 100%.

Tableau VI-25 : Evolution des indicateurs sur les curricula et programmes de l'ENF

Campagne d'alphabétisation	2017/2018		2018/2019		2019/2020		
	Année civile		2018	2019	Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de curricula vulgarisés		0	0		0		
Nombre de curricula révisés		1	1	ND	16		

Source : *Rapport de la revue annuelle des activités de la DGREIP-2020*

Rénovation des programmes d'ENF

Au titre de l'année 2020, la finalisation des lexiques spécialisés dans les huit langues en vue de son édition, a été totalement conduite à terme. Prévu pour être finalisé dans 8 langues (mooré, dioula, fulfuldé, gulimancema, dagara, lyélé, bissa, nuni), le document l'a été dans 10 langues. Les deux autres langues prises en compte, sont le Kassim et le buamu.

Ces lexiques spécialisés serviront au développement du bilinguisme français-langues nationales et à soutenir les activités d'alphabétisation et de formation dans les structures d'ENF.

Résultat 3-5 : Les apprenants et animateurs disposent du matériel didactique

Tableau VI-26 : Etat d'exécution financière du résultat 03.5

Activités	Coûts en milliers de FCFA			Montant dépensé		
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total
Acquisition du matériel didactique				Cf. subvention au FONAENF		Cf. subvention au FONAENF
Acquisition des manuels et guides						

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Livrables atteints :

- 114 117 manuels et guides toutes formules et tous niveaux reproduits et distribués pour la campagne ordinaire au profit de 1423 centres,
- 1 811 centres bénéficiaires de manuels et guides. Ratio de 1 livre/apprenants en lecture
- Ratio de 1 livre/apprenants en calcul
- Proportion de 0,63 centres dotés en matériel didactique

Tableau VI-27 : Evolution des indicateurs sur la situation des manuels et guides des centres

Campagne d'alphabétisation	2017/2018		2018/2019		2019/2020		
	Année civile		2018	2019	Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de manuels et guides toutes formules et tous niveaux		269 723	264874		114 117		
Nombre de centres bénéficiaires de manuels et guides		3 221	2315		1 811		
Ratio livre/apprenants en lecture		0,8	0,84		1		
Ratio livre/apprenants en calcul		0,74	0,79		1		
Proportion de centres dotés en matériel didactique		0,88	0,78		0,63		

Source : *Rapport technique et financier 2018, 2019 et 2020 du FONAENF*

Pour la campagne 2019-2020, le FONAENF a reproduit et distribué 114 117 livres et guides au bénéfice de 1 811 centres ayant accueilli 54 330 apprenants et 1 811 animateurs.

Cette dotation ne concerne pas les niveaux 3, 4 et 5 des formules alternatives utilisant d'ordinaire les documents en français édités pour l'enseignement primaire, en particulier les documents des cours moyens. Le ratio

livre/apprenant en calcul est de 1. Il en est de même du ratio livre/apprenant en lecture. Cette performance provient des dispositions prises par le Fonds pour planifier le financement de la reproduction des documents au prorata du nombre de centres financés nécessitant une dotation en dehors de la mesure de la gratuité scolaire. Toutefois, nombre d'opérateurs qui ne bénéficient pas des financements du FONAENF éprouvent d'énormes difficultés à disposer des documents. Des mesures devraient être prises pour assurer l'équité d'accès aux livres à tout opérateur qui en fait la demande.

Résultat 3-6 : Les apprenants sont évalués

Tableau VI-28 : Etat d'exécution financière du résultat 03.6

Activités	Coûts en milliers de FCFA						Taux d'exécution financière (%)	
	Dotations			Montant dépensé				
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total		
Développement de la recherche/action et de la recherche/développement en ENF	-	14 000	14 000	-	11 791	11 791	84,22	
<i>Mettre en œuvre les activités de la RAMAA 4</i>	-	<i>14 000</i>			<i>11 791</i>	<i>11 791</i>	<i>84,22</i>	

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

Livrable atteint :

- Projet d'outils d'évaluation à valider.

Tableau VI-29 : Evolution du nombre d'apprenants évalués des centres adolescents, jeunes et adultes par région

REGION	2018			2019			2020		
	Apprenants évalués			Apprenants évalués			Apprenants évalués		
	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total
Boucle du Mouhoun	236	10 933	11 169	426	10 886	11 312	441	8 104	8 545
Cascades	324	2 597	2 921	291	2 517	28 08	289	2 642	2 931
Centre	132	3 174	3 306	180	4 384	4 564	180	2 262	2 442
Centre-est	488	8 627	9 115	475	9 527	10 002	428	7 033	7 461
Centre-nord	1 851	15 903	17 754	1669	11 516	13 185	1 040	9 119	10 159
Centre-ouest	788	6 105	6 893	681	4 177	4 858	502	3 417	3 919
Centre-sud	1 841	5 372	7 213	1285	4 891	6 176	1 078	3 716	4 794
Est	2 522	15 316	17 838	2409	12 307	14 716	2 074	8 973	11 047
Hauts-bassins	1 967	10 836	12 803	2032	9 556	11 588	2 251	9 592	11 843
Nord	169	10 425	10 594	100	11 015	11 115	193	7 506	7 699
Plateau central	929	9 888	10 817	948	10 448	11 396	758	8 886	9 644
Sahel	2 855	9 688	12 543	3692	10 028	13 720	3 307	6 932	10 239
Sud-ouest	198	4 005	4 203	223	3 966	4 189	393	3 030	3 423
Total national	14 300	112 869	127 169	14411	105 218	119 629	12 934	81 212	94 146

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

En 2019-2020, l'effectif des évalués de l'ENF des adolescents est de 12 934. Cet effectif a baissé par rapport aux campagnes 2019 et 2018 où il était respectivement de 14 411 et 14 300. Les plus gros effectifs sont

enregistrés dans les régions du Sahel (3 307), des Hauts-Bassins (2 251), et de l'Est (2 074). Les plus faibles effectifs sont observés dans les régions du Centre (180), du Nord (193) et des Cascades (289).

L'effectif des évalués de l'ENF des jeunes et adultes est de 81 212. Cet effectif a baissé par rapport aux campagnes 2019 et 2018 où il était respectivement de 127 169 et 112 869. Les plus gros effectifs sont enregistrés dans les régions des Hauts-Bassins (9 592), du Centre-Nord (9 179) et de l'Est (8 973). Les plus faibles effectifs sont observés dans les régions des Cascades (2 642), du Centre (2 262) et du Sud-Ouest (3 030).

En 2019-2020, l'effectif global des évalués de l'ENF des adolescents, des jeunes et adultes est de 94 146. Cet effectif a baissé par rapport aux campagnes 2019 et 2018 où il était respectivement de 119 629 et 127 169. Les plus gros effectifs sont enregistrés dans les régions des Hauts-Bassins (11 843), de l'Est (11 047) et du Sahel (10 239). Les plus faibles effectifs sont observés dans les régions des Cascades (2 931), du Centre (2 442) et du Sud-Ouest (3 423).

Ces variations des effectifs des évalués sont liées à celles de l'effectif des inscrits à la question de déperdition et d'abandon.

Tableau VI-30 : Evolution du nombre d'apprenants déclarés alphabétisés des centres adolescents, jeunes et adultes par région

REGION	2018			2019			2020		
	Déclarés alphabétisés			Déclarés alphabétisés			Déclarés alphabétisés		
	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total
Boucle du Mouhoun	126	5 427	5 553	26	5 123	5 149	141	4 154	4 295
Cascades	107	1 282	1 389	85	1 207	1 292	55	1 402	1 457
Centre	0	1 608	1 608	83	2 614	2 697	28	709	737
Centre-est	315	4 331	4 646	31	5 243	5 274	65	3 244	3 309
Centre-nord	1 423	9 721	11 144	46	6 974	7 020	137	5 030	5 167
Centre-ouest	371	2 265	2 636	69	1 854	1 923	39	1 512	1 551
Centre-sud	479	2 218	2 697	134	2 271	2 405	157	1 574	1 731
Est	1 583	8 855	10 438	113	6 936	7 049	585	4 965	5 550
Hauts-bassins	1 216	5 374	6 590	18	4 882	4 900	434	4 800	5 234
Nord	47	6 609	6 656	10	6 691	6 701	6	3 895	3 901
Plateau central	569	5 991	6 560	24	6 037	6 061	153	4 356	4 509
Sahel	1 958	4 288	6 246	100	4 109	4 209	965	2 956	3 921
Sud-ouest	124	1 827	1 951	0	1 709	1 709	48	1 339	1 387
Total national	8 318	59 796	68 114	739	55 650	56 389	2 813	39 936	42 749

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

En 2019-2020, l'effectif des déclarés alphabétisés de l'ENF des adolescents est de 2813. Cet effectif a baissé par rapport aux campagnes 2019 et 2018 où il était respectivement de 739 et 8318. Les plus gros effectifs sont enregistrés dans les régions du Sahel (965), de l'Est (585) et des Hauts-Bassins (434). Les plus faibles effectifs sont observés dans les régions du Nord (06), du Sud- Ouest (28) et du Centre Ouest (39).

L'effectif des déclarés alphabétisés de l'ENF des jeunes et adultes est de 39936. Cet effectif a baissé par rapport aux campagnes 2019 et 2018 où il était respectivement de 55650 et 59796. Les plus gros effectifs sont enregistrés dans les régions du Centre-Nord (5030), de l'Est (4965) et des Hauts-Bassins (4800). Les plus faibles effectifs sont observés dans les régions du Sud-Ouest (1339), du Centre Ouest (1512) et du Centre (709).

En 2019-2020, l'effectif global des déclarés alphabétisés de l'ENF des adolescents, des jeunes et adultes est de 42749. Cet effectif a baissé par rapport aux campagnes 2019 et 2018 où il était respectivement de 56 389 et 68 114.

Ces variations des effectifs des déclarés alphabétisés sont liées à celles de l'effectif des évalués à la question de déperdition et d'abandon.

Tableau VI-31 : Evolution du nombre d'apprenants de 15-24 ans évalués des centres adolescents, jeunes et adultes par région

REGION	2018			2019			2020		
	Apprenants évalués			Apprenants évalués			Apprenants évalués		
	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total
Boucle du Mouhoun	66	3336	3402	113	3511	3624	172	2457	2629
Cascades	118	1155	1273	109	1180	1289	168	1142	1310
Centre	35	592	627	40	897	937	16	405	421
Centre-est	5	2940	2945	1	3262	3263	24	2429	2453
Centre-nord	180	4746	4926	252	4109	4361	226	3573	3799
Centre-ouest	121	1915	2036	169	1221	1390	150	1029	1179
Centre-sud	76	1601	1677	95	1452	1547	73	1067	1140
Est	617	6613	7230	467	5550	6017	517	4151	4668
Hauts-bassins	251	3364	3615	287	2957	3244	520	3030	3550
Nord	2	2716	2718	35	3147	3182	151	1877	2028
Plateau central	71	2654	2725	117	3239	3356	177	2583	2760
Sahel	1001	4877	5878	851	5376	6227	1250	3587	4837
Sud-ouest	11	1203	1214	36	1346	1382	109	1087	1196
Total national	2554	37712	40266	2572	37247	39819	3553	28417	31970

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2016,2017, 2018 et 2019

L'effectif des évalués de l'ENF la tranche d'âge spécifique des 15-24 ans est de 31 970. Cet effectif a baissé par rapport aux campagnes 2019 et 2018 où il était respectivement de 39 819 et 40 266.

Les effectifs les plus importants en 2020 de la tranche d'âge spécifique des au niveau de l'ENF des adolescents, en termes d'évalués se trouvent dans la région du Sahel. Par contre, les autres régions ont enregistré chacune moins de 600 apprenants.

Au niveau de l'ENF des jeunes et adultes, les effectifs d'évalués de cette tranche d'âge sont sensiblement de même grandeur dans plusieurs régions sauf dans la région du Centre où l'effectif est très bas (405 apprenants).

Tableau VI-32 : Evolution du nombre d'apprenants de 15-24 ans déclarés alphabétisés des centres adolescents, jeunes et adultes par région

REGION	2018			2019			2020		
	Apprenants déclarés alphabétisés			Apprenants déclarés alphabétisés			Apprenants déclarés alphabétisés		
	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total	Adolescents	Adultes	Total
Boucle du Mouhoun	30	1690	1720	5	1639	1644	43	1215	1258
Cascades	41	607	648	51	573	624	44	595	639
Centre		302	302	8	523	531	0	109	109
Centre-est	3	1498	1501	0	1799	1799	3	1142	1145
Centre-nord	101	2766	2867	7	2318	2325	19	1715	1734
Centre-ouest	45	752	797	0	565	565	2	476	478
Centre-sud	7	691	698	3	667	670	3	473	476
Est	280	3752	4032	39	3115	3154	166	2305	2471
Hauts-bassins	115	1624	1739	1	1506	1507	63	1493	1556
Nord		1634	1634	7	1792	1799	0	931	931
Plateau central	49	1647	1696	0	1906	1906	44	1295	1339
Sahel	674	2178	2852	29	2189	2218	236	1555	1791
Sud-ouest	3	567	570	0	550	550	8	510	518
Total national	1348	19708	21056	150	19142	1929	631	13814	14445

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF, 2018, 2019 et 2020

L'effectif des déclarés alphabétisés de la tranche d'âge spécifique des 15-24 de l'ENF est de 14 445. Cet effectif a baissé par rapport aux campagnes 2019 et 2018 où il était respectivement de 19 292 et 21 056.

En 2020, la région du Sahel enregistre le plus grand nombre de déclarés alphabétisés soit 1 791 pour la tranche d'âge 15-24 ans apprenants, contre 109 pour le Centre qui en compte le moins.

Tableau VI-33 : Synthèse des effectifs des apprenants évalués en ENF

	Campagne d'alphabétisation	2017/2018		2018/2019	2019/2020		
		Année civile		2019	2020		
		2018			Prévu	Réalisé	Ecart
Effectif des évalués	Effectif d'apprenants adolescents évalués	14 300	14 381		12 934		
	▪ <i>Dont Filles</i>	7787	7 742		7 010		
	Effectif d'apprenants adultes évalués	112 869	105 218		81 212		
	▪ <i>Dont Femmes</i>	87 931	84 456		65 218		
	Effectif total d'apprenants (adolescents+adultes) évalués	127 169	119 629		94 146		
	▪ <i>Dont Filles/Femmes</i>	95718	92218		72 228		
	• Dont apprenants de 15-24 ans	37712	37247		31 970		
	▪ <i>Dont Filles/Femmes</i>	28368	28800				

Source ; DGESSION : Annuaire statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

En 2019-2020, l'effectif des évalués de l'ENF des adolescents est de 12 934. Cet effectif a baissé de 10,2% par rapport à la campagne précédente et de 9,6% par rapport à celle de 2017-2018. Ces variations sont liées à celles de l'effectif des inscrits. Les filles représentent 54,2% de l'ensemble des évalués en 2019-2020 contre 53,9% en 2018-2019, soit une hausse de 0,3 point de pourcentage.

Les évalués de l'ENF des jeunes et adultes sont de 81 212 dont 276 évalués libres. Cet effectif est en baisse de 22,8% par rapport à celui de la campagne précédente (105 218 évalués). Il convient de noter que 99,5% des inscrits ont été évalués contre 99,1% à la campagne précédente.

Tableau VI-34 : Synthèse des effectifs des apprenants déclarés alphabétisés

	Campagne d'alphabétisation	2017/2018		2018/2019	2019/2020		
		Année civile		2019	2020		
		2018	Prévu		Réalisé	Ecart	
Déclarés alphabétisés	Effectif d'apprenants adolescents déclarés alphabétisés	8 318	744		2 813		
	▪ <i>Dont Filles</i>	4 603	403		1 473		
	Effectif d'apprenants adultes déclarés alphabétisés	59 796	55 650		39 936		
	▪ <i>Dont Femmes</i>	47 065	45 297		32 294		
	Effectif total d'apprenants alphabétisés (adolescents + adultes)	68 114	56 394		42 749		
	▪ <i>Dont Filles/Femmes</i>	51 668	45 700		33 767		
	• Dont apprenants de 15-24 ans déclarés alphabétisés	21056	28534		14 445		
	▪ <i>Dont Filles/Femmes</i>	15765	24174				

Source ; DGESSION : Annuaire statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

Le nombre d'adolescents déclarés alphabétisés en 2019-2020 est de 2 813. Ce nombre a sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente où il était de 744 déclarés alphabétisés soit une hausse de 278 %. Par contre, le nombre est nettement en baisse de – 66 % par rapport à la campagne 2017-2018.

Au niveau de l'ENF des adultes en revanche, le nombre de déclarés alphabétisés est constamment en baisse au cours des trois dernières années en passant de 59 796 en 2018 déclarés alphabétisés à 55 650 en 2019 puis à 39 936 déclarés alphabétisés en 2020.

Tableau VI-35 : Evolution des taux de réussite (%) par sexe des apprenants par région

Région	Type	2018			2019			2020		
		H	F	Ens	H	F	Ens	H	F	Ens
BOUCLE DU MOUHOUN	Adolescent	92,6	93,0	92,8	85,4	87,6	86,4	98,7	99,1	98,9
	Adulte	97,3	96,7	96,9	90,8	91,5	91,3	96,8	98,2	97,8
CASCADES	Adolescent	100,0	100,0	100,0	85,2	87,5	86,3	98,6	99,3	99,0
	Adulte	97,2	96,5	96,7	97,6	95,6	96,2	93,6	95,2	94,7
CENTRE	Adolescent	98,5	98,5	98,5	93,8	98,5	95,6	79,8	66,7	75,0
	Adulte	92,6	88,8	89,6	95,4	92,2	92,6	92,5	90,2	90,5
CENTRE-EST	Adolescent	96,0	98,5	97,3	97,5	97,5	97,5	90,7	91,5	91,1
	Adulte	94,6	94,0	94,1	96,0	96,7	96,7	94,8	97,3	96,9
CENTRE-NORD	Adolescent	96,5	94,4	95,3	97,7	95,9	96,7	81,5	83,2	82,5
	Adulte	98,4	97,7	97,8	99,4	99,1	99,1	99,1	99,5	99,4
CENTRE-OUEST	Adolescent	95,8	94,2	94,8	93,9	87,1	90,0	83,2	83,3	83,3
	Adulte	90,8	84,8	85,9	87,3	83,6	84,2	92,8	90,2	90,7
CENTRE-SUD	Adolescent	91,9	93,2	92,6	91,2	91,8	91,5	89,6	86,6	88,1
	Adulte	95,0	96,6	96,1	95,2	96,1	95,9	95,2	95,8	95,6
EST	Adolescent	93,4	94,7	94,1	96,0	96,9	96,5	97,2	98,1	97,7
	Adulte	95,0	96,4	96,1	97,6	97,6	97,6	97,8	97,4	97,5
HAUTS-BASSINS	Adolescent	96,9	96,8	96,8	94,6	94,4	94,5	98,3	97,5	97,9
	Adulte	94,9	95,8	95,6	97,7	97,8	97,8	98,4	98,6	98,6
NORD	Adolescent	100,0	100,0	100,0	90,3	85,5	87,0	98,8	100,0	99,5
	Adulte	94,3	93,6	93,6	93,5	95,1	95,0	97,6	98,7	98,6
PLATEAU CENTRAL	Adolescent	96,9	98,2	97,5	87,7	88,8	88,3	73,5	76,6	75,1
	Adulte	98,2	98,2	98,2	97,5	97,3	97,3	98,5	98,5	98,5
SAHEL	Adolescent	94,8	94,1	94,4	86,5	88,2	87,5	91,5	92,3	92,0
	Adulte	90,5	90,3	90,4	89,8	90,5	90,3	92,1	92,0	92,1
SUD-OUEST	Adolescent	99,2	98,7	99,0	98,4	88,9	94,2	92,9	92,9	92,9
	Adulte	95,2	94,1	94,5	89,3	90,4	90,0	96,2	96,7	96,5
TOTAL NATIONAL	Adolescent	95,1	95,1	95,1	92,0	92,1	92,0	91,6	91,9	91,8
	Adulte	95,1	94,9	94,9	94,0	95,1	94,9	96,2	97,0	96,9

Source : DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2018, 2019 et 2020

Au niveau de l'ENF des adolescents, ce sont les régions du Nord (99,5%), des Cascades (99,0%), de la Boucle du Mouhoun (98,9%), des Hauts-Bassins (97,9%) et de l'Est (97,7%) qui ont réalisé les meilleurs taux de réussite. Six régions ont enregistré chacune un taux de réussite inférieur au taux national qui est de 91,8%.

Concernant l'ENF des adultes, en 2020, c'est la région du Centre-Nord qui a obtenu le meilleur taux de réussite (99,4%). Par contre, les régions du Centre et du Centre-Ouest ont les taux de réussite les moins élevés de la campagne avec respectivement des taux de 90,5% et 90,7%.

Tableau VI-36 : Taux de réussite (%) par sexe

Niveau	SEXЕ	2016	2017	2018	2019
Adolescents	Garçons	93,4	95,4	95,1	92,5
	Filles	92,5	94,8	95,1	92,4
	Ensemble	92,8	95,1	95,1	92,5
Adultes	Hommes	94,9	95,7	95,1	94
	Femmes	95,1	95,5	94,9	95,1
	Ensemble	95	95,5	94,9	94,9

Source : DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2016, 2017, 2018 et 2019

Le taux de réussite des centres des adolescents de toutes formules confondues est de 91,8% en 2019-2020. Il a baissé de 0,2 point de pourcentage par rapport à la campagne précédente. Le taux de réussite des filles est de 91,9% contre 91,6% pour les garçons.

Au niveau de l'ENF des adultes, le taux de réussite des femmes est de 97,0% et celui des hommes, de 96,2%. Ainsi, l'indice de parité des sexes du taux de réussite a atteint 1,01 en 2020 d'où une disparité en faveur des femmes.

Résultat 03-7 : Les innovations en ENF sont promues

Tableau VI-37 : Etat d'exécution financière du résultat 03.7

Activités	Coûts en milliers de FCFA						Taux d'exécution financière (%)	
	Dotations			Montant dépensé				
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total		
Suivre, évaluer et valider des innovations en éducation non formelle	0	7 546,4	7 546,4	0	5 996,4	5 996,4	79,46%	
TOTAL								

Source : Plan d'action 2020 et extrait du CID au 31 décembre 2020

L'activité a été financée par le budget CAST/FSDEB à hauteur de 7 546,4 F. Elle a été réalisée avec un taux d'exécution financière de 79,46%, et un taux de 100% de réalisation physique.

Livrables atteints

- 10 innovations et formules alternatives en ENF validées par Arrêté n°2021-025/MENAPLN/SG/DGREIP du 26 février 2021 portant validation des innovations et approches de formation en éducation non formelle (ENF).

Au titre de l'année 2020, la prévision d'innovations à valider, était fixée à 3 innovations au minimum mais au final, ce sont dix (10) innovations qui ont été validées. On constate un écart entre les résultats obtenus et la programmation. Cet écart s'explique par le fait qu'à la suite de l'appel à projet, le comité technique de validation a réceptionné et examiné dix projets éducatifs soumis par les promoteurs.

Les travaux du Comité technique de validation ont permis d'évaluer les dix dossiers et de les proposer à validation. Cette proposition a été entérinée par la signature de l'arrêté n° 2021-025/MENAPLN/SG/DGREIP du 26 février 2021 portant validation des innovations et approches de formation en éducation non formelle (ENF). Il s'agit des centres Banma nuara 2 jeunes (CBN2 jeunes), des Foyers d'Education et d'Innovation pour Adolescents (FEIPA), de l'Ecole du Berger et de la Bergère (EdB), des Ecoles communautaires (Ecom), de l'Alphabétisation Active (AA), de l'Alphabétisation/Formation Intensive pour le développement (AFI-D), de l'approche ou méthode REFLECT, de la Pédagogie du Texte (PdT), de l'Approche bilingue d'apprentissage d'une langue seconde (ABALS) et de l'Approche d'Enseignement du français à l'Adulte et à l'Adolescent (AEFA).

Ces innovations validées sont des formules alternatives et modalités de formation pour les adolescents et les jeunes et adultes dont la mise à l'échelle pourrait contribuer d'une part à l'accroissement des effectifs des apprenant(e)s et d'autre part à l'amélioration de la qualité des formations en ENF.

Résultat 03-8 : Les sortants des structures d'ENF sont installés

Tableau VI-38 : Situation des spécialités dans les CEBNF en 2019/2020

Spécialités	Nombre
Coupe-couture	53
Mécanique deux roues	27
Menuiserie bois	5
Menuiserie métallique (soudure)	6
Coiffure	1
Génie civil	1
Plomberie	1
Tissage	1
Tissage de grillage	1
Production de gingembre	1
Teinture	1
Elevage de volailles	1
Total spécialités	99

Source : Bilan de la campagne de supervision des CEBNF janvier 2020

La situation actuelle des spécialités est présentée dans le tableau VI-38 ci-dessus. Les métiers de type urbain sont les plus connus, mais force est de reconnaître qu'ils sont vite touchés par la saturation et le désintérêt. Aussi dans le cadre de la dynamisation des CEBNF, un accent particulier est mis sur l'organisation des formations et leur articulation avec les besoins socio-économiques du milieu. En effet, parmi les aspects les plus importants à prendre en compte dans la formation professionnelle non formelle, figure celui de la diversification des offres et leur arrimage avec les réalités du marché local. C'est ainsi qu'il est entrepris l'introduction des activités agro-sylvo-pastorales, les services et les énergies renouvelables.

Tableau VI-39 : Situation des sortants installés

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Sortants	498	1191	929
Sortants installés	0	90	0

Source : Rapport suivi/supervision 2020 DGENF

Au 31 décembre 2020, on a enregistré 929 sortants des structures pour adolescents. Ce nombre est en baisse par rapport à celui de 2019 qui était de 1 191. Cette baisse pourrait s'expliquer par le dysfonctionnement des CEBNF, la diminution du nombre des centres pour adolescents financés par le FONAENF.

En dépit de la diversification des filières et des réflexions menées sur la post-formation, on note que pour cette année 2020, aucun sortant n'a pu être installé en raison du manque de ressources financières pour l'acquisition des kits d'installation.

Activités hors programme en lien avec l'Action 06002 : qualité de l'éducation non formelle

En plus des activités inscrites au titre du plan d'action, certaines activités importantes en lien avec le programme 060 ont été mises en œuvre avec l'accompagnement de certains partenaires. Les activités prises en compte concernent l'action 06002.

Objectifs/activités	Indicateurs de résultats	Résultats attendus	Résultats atteints	Taux de réalisation	Coûts effectifs
Action 06002 : qualité de l'éducation non formelle					
Objectif opérationnel : améliorer l'efficacité de l'ENF					

Objectifs/activités	Indicateurs de résultats	Résultats attendus	Résultats atteints	Taux de réalisation	Coûts effectifs
Valider les programmes de sept (7) filières de formation aux métiers dans les CEBNF	Atelier de validation des programmes sept filières de formation aux métiers dans les CEBNF	Les programmes de sept filières de formation aux métiers dans les CEBNF sont validés	Le guide de formation aux métiers de sept filières dans les CEBNF est disponible	100%	2 974
Finaliser et valider les outils et mécanisme de suivi-évaluation du PRCJ	Atelier de finalisation et de validation des outils et mécanisme de suivi-évaluation du PRCJ	Les outils et mécanisme de suivi-évaluation du PRCJ sont finalisés et validés	Outils et mécanisme de suivi-évaluation du PRCJ disponibles	100%	4 700
Finaliser et valider un guide d'implantation du module de formation à la carte	Atelier de finalisation et de validation du guide d'implantation du module de formation à la carte	Le guide d'implantation du module de formation à la carte est élaboré, finalisé et validé	Guide d'implantation du module de formation à la carte disponible	100%	3 356
Stabiliser les curricula de l'AFB des jeunes et adultes	Atelier de stabilisation des curricula de l'Alphabétisation/Formation de base des jeunes et adultes	Les curricula de l'AFB des jeunes et adultes stabilisés	16 curricula de l'AFB des jeunes et adultes disponibles	100%	7 124,2

Pour l'action 06002, quatre (4) activités ont été réalisées pour un montant global de 18 154 200 000 F CFA. Il s'agit de la validation des programmes de sept (7) filières de formation aux métiers dans les CEBNF, la finalisation et la validation des outils et mécanismes de suivi-évaluation du PRCJ, la finalisation et la validation d'un guide d'implantation du module de formation à la carte et de la stabilisation des curricula de l'AFB des jeunes et adultes.

La mise en œuvre de ces permettra de mettre à la disposition des apprenants des contenus de formation plus pertinents et mieux adaptés à leurs besoins.

Le niveau de mise en œuvre de ces 4 activités est de 100%.

Tableau VI-40 : Suivi des indicateurs du PDSEB

Programme	Indicateurs de résultats	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé
Non formel	Nombre d'inscrits en AI + autres formules	118 954	47 478	31 924	71 719	63 014		46 469
	% des femmes	69,4	74,3	77,1	78,2	80,5		80,8
	Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	121 411	44 294	34 364	64 917	64 058		45 669
	% des femmes	69	75,4	76,2	78,6	80,7		80,7
Non formel	Nombre d'apprenants au 1er cycle	133 725	53 114	40 508	75 311	66 731	70068	47 975

	Nombre d'apprenants 2nd cycle	44 296	32 887	31 299	38 410	38 964	41652	33 375
	Nombre d'apprenants adolescents	8 370	8 610	18 257	14 788	14 799	15539	13 647
	Nombre de déclarés alphabétisés	113 443	43 033	30 876	68 114	56 387		42 749
	Nombre de femmes	78 336	31 960	22 911	51 668	45 698		33 767
	% de femmes	69,1	74,3	74,2	75,9	81,0		79,0
	Taux d'alphabétisation	34 ,5	ND	ND	ND	ND		ND

A ce niveau, et en lien avec l’Action 06002 : qualité de l’éducation non formelle, on note que le nombre d’inscrits en AI (y compris les autres formules) en 2020 est de 46 469 apprenants dont 80,8% de femmes. Ce nombre est en régression par rapport à 2019 où il était de 63 014 apprenants dont 80,5% de femmes.

Quant au nombre d’inscrits en FCB (et autres formules similaires) en 2020, il est de 45 669 apprenants dont 80,7% de femmes. Ce nombre est également en régression par rapport à 2019 où il était de 63 014 apprenants dont 80,7% de femmes. La régression constatée s’explique par ailleurs par la tendance de financer les centres de la FE au détriment des AI/FCB.

En lien avec l’Action 06001 « offre et demande en ENF », sur une prévision de 70 068 apprenants pour le 1er cycle en 2020, la réalisation est de 47 975 apprenants soit 68,47%. Ce nombre est en régression par rapport à 2019 où il était 66 731 apprenants.

Par rapport au 2nd cycle, le nombre d’apprenants prévu en 2020 est de 41652, pour une réalisation de 33 375 apprenants soit 80,13%. Ce nombre est en régression par rapport à 2019 où il était de 38 964 apprenants.

En ce qui concerne le nombre d’apprenants adolescents, la prévision pour 2020 était de 15539 apprenants pour une réalisation de 13 647, soit 87,82%. Ce nombre est en régression par rapport à 2019 où il était de 14 799 apprenants.

On note également que le nombre de déclarés alphabétisés en 2020 est de 42 749 apprenants dont 33 767 femmes. Ce nombre est en baisse par rapport à 2019 où il était de 56 387 apprenants déclarés alphabétisés dont 45 700 femmes.

Le taux d’alphabétisation, estimé en 2014 par l’INSD est de 34,5 %.

VI.2 Suivi des recommandations et du thème prioritaire de la 8e MCS : ENF

Suivi de la recommandation « Réviser les outils de collecte de données statistiques pour prendre en compte les nouveaux besoins d’information relatifs à la qualité de l’ENF »

Afin de faciliter la mise en œuvre de la recommandation, la DGENF a écrit à la DGESS pour solliciter la désignation de deux de ses agents qui participeront régulièrement aux travaux du GTDENF. Aussi, a-t-il adressé une correspondance aux promoteurs et opérateurs en ENF pour leur demander de lui faire parvenir l’expression des données qu’ils souhaiteraient faire apparaître dans le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PDSEB.

Si la DGESS a accédé à la requête de la DGENF en désignant Messieurs ZONGO Edouard et OUEDRAOGO Souleymane pour participer aux travaux du GTDENF en revanche, les opérateurs et promoteurs en ENF n’ont pas encore réagi. Ainsi, un message de rappel leur a été adressé à partir du 26 février 2021 et la date fixée pour le retour des informations est le 11 mars 2021.

L’opération de collecte des nouveaux besoins d’information relatifs à la qualité de l’ENF étant toujours en cours, les différentes données ne seront prises en compte dans les rapports qu’à partir de 2022 car les outils de collecte des données 2021 sont déjà imprimés et en cours de conditionnement pour être acheminés dans les structures déconcentrées.

Tableau VI-41 : Etat de mise en œuvre des recommandations et des tâches

Recommandation	Structure responsable	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Actions/ Mesures à prendre	Etat d'exécution
Réviser les outils de collecte de données statistiques pour prendre en compte les nouveaux besoins d'information relatifs à la qualité de l'ENF	DGESSION	9ème MCS	les outils de collecte de données statistiques pour prendre en compte les nouveaux besoins d'information relatifs à la qualité de l'ENF	-la DGENF doit écrire à la DGESSION pour solliciter la désignation de deux de ses agents qui participeront régulièrement aux travaux du GTDENF afin de faciliter l'accomplissement des actions. -la DGENF doit écrire aux promoteurs et opérateurs en ENF pour leur demander de lui faire parvenir des données qu'il souhaiterait faire apparaître dans le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PDSEB. -La lettre aux opérateurs et promoteurs relative à l'expression des besoins n'ayant pas eu de retour, le GTDENF a décidé de : -Envoyer un message de rappel aux opérateurs et promoteurs pour et leur demander de se concerter à ce sujet pour un retour des informations le 11 mars 2021, délai de rigueur	-Lettres rédigées et transmises à la DGESSION et aux promoteurs -La DGESSION a désigné les sieurs ZONGO Edouard et OUEDRAOGO Souleymane en réponse à la requête de la DGENF

Etat de mise en œuvre des actions entreprises pour l'aboutissement des recommandations issues de la 7ème MCS

Conformément aux conclusions de la 8ème MCS, le GTDENF a poursuivi en 2020, les actions devant permettre l'aboutissement des recommandations issues de la 7ème MCS. Il s'agit de :

- Valider le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF et les adopter par arrêté ;
- Adopter la SNDENF par arrêté et la diffuser.

Au titre de la première action, l'on retient que l'atelier de validation du guide et des outils d'évaluation et de certification en éducation non formelle s'est tenu à Ziniaré du 23 au 26 novembre 2020. Suite aux travaux de l'atelier, le guide et les outils ont été partagés à des acteurs du niveau déconcentré pour amendements. Les amendements et observations formulés ont été intégrés et les documents amendés ont été transmis au président du GTDENF qui les a partagés au sein du groupe.

La seconde action consistait à faire adopter la SNDENF par arrêté puis à la diffuser. A ce titre, il faut retenir que la SNDENF et son plan d'action ont été présentés à la Commission Nationale de Planification du Développement (CNPD) le 23 février 2021. La CNPD a bien apprécié le travail dans son ensemble mais a formulé plusieurs amendements tant du point de vue forme que fond.

Ainsi, le GTDENF a recommandé à la DGENF de mettre un comité en place pour intégrer les différents amendements formulés par la CNPD. Par ailleurs, la suggestion a été faite de recenser et capitaliser les financements des partenaires de l'ENF, afin de répondre aux soucis de distinguer dans le plan d'action de la

SNDENF, le financement acquis et le financement à rechercher. Ainsi, pour combler le gap du financement, la DGENF devrait susciter auprès du Ministre, l'organisation d'une rencontre avec les chefs de délégation auxquels, il faut exposer les défis de l'ENF puis solliciter leur accompagnement dans la mise en œuvre du plan d'action de la SNDENF.

Tableau VI-42 : Etat de mise en œuvre des recommandations de la 7e MCS

N°	Tâches	Structure responsable	Niveau d'exécution	Nouvelles tâches à réaliser
01	Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification en ENF	DGEC	<p>Atelier de validation du guide et des outils d'évaluation et de certification en éducation non formelle tenu à Ziniaré en novembre 2020</p> <p>Le document du guide et outils d'évaluation et de certification - amendé transmis au président du GTDENF est partagé.</p>	Partage du guide et des outils aux membres du GTDENF par la DGENF
02	Elaborer et adopter la SNDENF	DGENF	<p>La SNDENF et son plan d'action a été à la Commission Nationale de Planification du Développement (CNPD) ; le 23 février 2021 pour présenter la SNDENF et son plan d'action</p>	<p>Recenser et capitaliser les financements des partenaires de l'ENF, afin de répondre aux soucis de cadrage de la partie budgétaire du plan d'action ; car cet aspect est une des observations de la CNPD.</p> <p>La DGENF suscite auprès du ministre l'organisation d'une rencontre des responsables de délégation auxquels il exposera les défis de l'ENF afin de leur de se positionner par rapport son financement.</p>

Suivi du thème prioritaire : « l'Education Non Formelle en situation d'urgence : quelle résilience ? »

Le thème prioritaire ci-dessus retenu pour le groupe développement de l'éducation non formelle (GTDENF) au titre de 2020 a été traité au cours des sessions du groupe thématique parachevé par un atelier de réflexion.

En effet dans la dynamique de ce thème, la DGENF en collaboration avec le FONAENF a organisé à Koudougou, province du Boulkiemdé du 09 au 11 février 2021, un atelier de réflexion sur le développement de l'ENF en situation d'urgence. Les travaux de cet atelier ont permis de disposer des matériaux requis pour l'élaboration d'un dispositif de gestion et de pilotage de l'ENF en situation d'urgence. Le rapport de l'atelier est disponible et a été partagé au sein du groupe GTDENF.

Ce dispositif, devrait être intégré dans la Stratégie nationale de l'Education en Situation d'urgence qui ne prend pas suffisamment en compte l'ENF. Dans cette optique, le Secrétaire général du Ministère de l'Education nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales (MENAPLN) a adressé une lettre aux DREPPNF et DPEPPNF les invitant à collecter des données ENF en situation d'urgence et à les transmettre le 16 mars 2021 au plus tard à la DGENF et au ST-ESU.

Ainsi, on peut considérer que le thème prioritaire a été analysé conformément aux orientations de la 8e MCS.

VII. PROGRAMME 04 : Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle

Les actions au titre du **programme 061 « pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle »** ont été exécutées au 31 décembre 2020 à un taux moyen de 80,90% contre un taux de 84,47% en 2019 au cours de la même période, soit une baisse de 3,57 points de pourcentage pour l'ensemble du programme. En 2020, les taux d'exécution des actions varient entre 47,61% et 96,56%.

Le taux de réalisation physique est passé de 83,83% en 2018 à 80,90% en 2020, soit une régression de 2,93 points de pourcentage. Cela est dû aux baisses enregistrées au niveau des actions relatives à la gestion des ressources humaines, à la Gestion des ressources financières et matérielles, à la Communication et l'information et à la Planification et suivi évaluation des activités.

Les actions de « Pilotage et coordination du sous-secteur » et « Renforcement des capacités institutionnelles » ont connu une progression due à la mise en œuvre des activités liées à l'éducation en situation d'urgence et à la gestion des ressources humaines.

Tableau VII-1 : Etat de mise en œuvre des actions du programme 061

N°	Actions	Taux de réalisation			Ecart
		2018	2019	2020	
6101	Pilotage et coordination du sous-secteur	65,71%	88,32%	82,65%	16,94%
6102	Planification et suivi évaluation des activités	98,43%	92,48%	96,35%	-2,08%
6103	Gestion des ressources humaines	78,00%	67,44%	47,61%	-30,39%
6104	Gestion des ressources financières et matérielles	94,55%	81,90%	81,40%	-13,15%
6105	Renforcement des capacités institutionnelles	82,22%	87,50%	96,56%	14,34%
6106	Communication et information	84,06%	89,17%	80,85%	-3,21%
Taux global		83,83%	84,47%	80,90%	-2,93%

Source : Rapport d'activités du 31 décembre 2020

Le tableau VII-1 montre que l'action relative au renforcement des capacités institutionnelles a connu une progression entre 2018 et 2020. Cette progression est liée aux efforts consentis par le ministère pour le renforcement des capacités institutionnelles. Elle s'explique par l'accélération de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du protocole d'accord Gouvernement- Coordination nationale des Syndicats de l'Education (CNSE). La mise en œuvre de la stratégie de l'éducation en situation d'urgence, les activités entrant dans le cadre de l'évaluation de la performance des structures et les activités de formation réalisées ont également contribué à cette situation.

Quant aux actions « Gestion des ressources humaines » et « Gestion des ressources financières et matérielles », elles ont connu une baisse entre 2018 et 2020.

En 2020, la baisse du taux de réalisation physique est liée à la non réalisation de certaines activités relatives à la mise en œuvre du Projet d'appui au Programme stratégique de Développement de l'Education de Base (PA-PDSEB). On peut citer entre autres les activités suivantes : (i) assurer la réflexion sur les aspects transversaux de la rénovation du Système d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE) ; (ii) recruter un développeur, (iii) concevoir et développer un nouveau système informatisé et intégré du SIGE ; (iv) participer à une émission radio / TV + publicité magazines, (v) réaliser 2 films d'environ 3 minutes sur le projet et organiser la cérémonie d'inauguration et de remise officielle des infrastructures du PA-PDSEB.

En 2020, la baisse s'explique par les faibles taux d'exécution enregistrés au niveau des activités relatives aux dossiers d'appel à concurrence inscrits sur le Plan de Passation des Marchés (PPM) 2020, au suivi de l'exécution du plan de passation des marchés 2020 et au suivi- évaluation des services de la Direction de l'Administration des Finances (DAF).

Concernant les actions « Pilotage et coordination du sous-secteur », « Planification et suivi évaluation des activités » et « Communication et information », elles ont évolué en dents de scie entre 2018 et 2020.

La baisse du taux d'exécution physique de l'action « Pilotage et coordination du sous-secteur » en 2020 est liée aux restrictions de regroupement liées au COVID-19.

Quant à la progression constatée à la planification et au suivi évaluation des activités, elle est essentiellement due à la mise en œuvre des activités liées à l'éducation en situation d'urgence.

La baisse du taux d'exécution physique des activités de communication et d'information en 2020 s'explique par l'insuffisance des ressources pour faire face aux besoins de communication et l'accroissement du nombre d'activités nécessitant des couvertures médiatiques.

VII.1 Résultats et livrables atteints

Résultat 04.1 : Le pilotage et la coordination du secteur de l'éducation est assuré

Tableau VII-2 : Situation d'exécution financière de l'action 06101

Activités	Coût en milliers			Montant dépensé			Taux d'exécution financière (%)
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Coordination / gouvernance du sous-secteur de l'éducation	1 234 316	906 107	2 140 423	958 328	869 270	1 827 599	85,38%
Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base	-	158 938	158 938	-	126 551	126 551	79,62%
Mobilisation des ressources financières	123 110	-	123 110	123 110	-	123 110	100,00%
Contributions aux organisations (CREAA, CONFEMEN, KARANTA, ADEA, OIF)	50 000	-	50 000	50 000		50 000	100,00%
Total	1 407 426	1 065 045	2 472 471	1 131 438	995 821	2 127 260	86,04%

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 06101 « Pilotage et coordination du secteur » est estimé à 86,04% au 31 décembre 2020. Quant à son taux d'exécution physique, il est estimé à 82,65% à la même date contre 88,32% à la même période en 2019, soit un écart négatif de 5,67 points de pourcentage. Le taux de 82,65% réalisé en 2020 aurait été meilleur si les activités suivantes de l'action avaient été réalisées : (i) contrôler la gestion des frais de vacation et heures supplémentaires des années scolaires 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et (ii) contrôler les procédures de mobilisation et de gestion des cotisations APE dans les différents ordres d'enseignement (coaching).

Livrables atteints :

Livrables atteints :

- 22 sessions statutaires de concertation tenues ;
- 32 rencontres des groupes thématiques tenues ;
- 1 audit des effectifs du personnel de bureau et du personnel enseignant réalisé ;
- 1 contrôle de la gestion de la subvention allouée aux CEB au titre des exercices 2017 et 2018 réalisé ;
- 1 plan de riposte du MENAPLN disponible.

Coordination / gouvernance du sous-secteur de l'éducation

En matière de coordination et de gouvernance du sous-secteur de l'éducation, on enregistre au 31 décembre 2020, un taux moyen d'exécution physique de 71,11% au niveau des rencontres statutaires.

Les deux CASEM programmés regroupant les membres statutaires se sont tenus respectivement le 30 janvier avec pour ordre du jour l'adoption du rapport annuel d'activités 2019 et la validation du programme d'activités 2020 du ministère et le 23 décembre avec pour ordre du jour l'adoption du plan d'action et du programme d'activités consolidé 2021 du département soit un taux d'exécution de 100%.

Ces rencontres ont permis d'une part au ministère de faire le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2019 et d'autre part de se doter d'outils de planification pour 2021.

Concernant les rencontres du cadre partenarial, sur six rencontres prévues dans l'année, trois ont été effectivement tenues, soit un taux d'exécution physique de 50%. Ce taux s'explique par les restrictions de regroupement liées à la pandémie du COVID-19.

La tenue de ces cadres a permis de faire le point des préparatifs des examens de la session de 2020, de la rentrée scolaire 2020-2021 et de la huitième mission conjointe de suivi du PDSEB.

En outre, les mesures prises par le Gouvernement pour la continuité éducative dans le contexte du COVID-19 et le processus d'élaboration du nouveau référentiel (Plan de Développement stratégique de l'Education de base et du secondaire) ont fait l'objet de communication.

Les recommandations ont porté entre autres sur les 45 jours de rappel pour terminer le programme des classes intermédiaires. Des missions de contrôle ont permis de s'assurer de l'effectivité de cette mesure.

Par ailleurs, l'adoption du nouveau référentiel qui avait été prévue en août 2021 est repoussée en décembre 2021.

Pour les groupes thématiques, 12 rencontres mensuelles statutaires étaient prévues pour chacun d'eux.

Le tableau VII-3 ci-dessous récapitule les taux de réalisation de la tenue des rencontres.

Tableau VII-3 : Taux de réalisation des rencontres par groupe thématique

Groupe thématique	Nombre de rencontres prévues	Nombre de rencontres tenues	Taux de réalisation
Accès à l'éducation de base formelle et à l'enseignement secondaire	12	6	50%
Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire	12	4	33,33%
Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire	12	7	58,33%
Développement de l'Education non formelle	12	8	66,66%
Gestion financière et allocation des ressources	12	5	41,66%

Source : Rapport des groupes thématiques

Tous les groupes ont fonctionné malgré les restrictions de regroupement liées à la pandémie du COVID-19 et cela a permis de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations et de réfléchir sur des thèmes prioritaires identifiés lors de la septième mission conjointe de suivi du PDSEB. La situation de suivi des recommandations et la réflexion sur ces thèmes prioritaires sont annexées au présent rapport.

Pour assurer un meilleur fonctionnement et une bonne gouvernance du département, des conseils de cabinet hebdomadaires se sont tenus autour de thématiques diverses. Ces rencontres ont aussi servi de cadres pour l'examen des dossiers à soumettre au Conseil des Ministres.

En plus des conseils de cabinet hebdomadaires, 8 conseils de cabinet élargis aux structures centrales, déconcentrées, rattachées et de mission sur 4 prévus ont été organisés au cours de l'année soit un taux d'exécution de 200%. Ce taux s'explique par l'ampleur des dossiers à examiner.

Les thèmes abordés sont entre autres :

- l'application de la mesure de gratuité dans l'enseignement post-primaire et la préparation des examens et concours de la session de 2020 dans le contexte des crises sécuritaire et sanitaire ;
- le point de l'exécution des programmes et des évaluations des apprentissages ;
- la proposition des modalités de reprise des activités pédagogiques pour les classes d'examen et d'achèvement de l'année scolaire 2019-2020 au Conseil des Ministres ;
- la présentation du plan de riposte du MENAPLN pour la continuité éducative dans le contexte du COVID-19 ;
- l'amélioration de la gouvernance du MENAPLN dans un contexte de défis sécuritaire.

La tenue de ces rencontres a permis au ministère d'informer les responsables de structures des dossiers stratégiques et de leur donner des orientations y relatives.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES, deux groupes thématiques ont été mis en place. Il s'agit du groupe thématique Education et Enseignement supérieur et du Groupe Enseignement et Formation techniques et professionnels.

Le premier groupe thématique a tenu 2 rencontres sur 6 prévues, soit un taux de réalisation physique de 33,33%. Ce taux est imputable aux restrictions de regroupement liées à la pandémie du COVID-19.

Ces rencontres ont permis de faire : (i) le point de l'état de la mise en œuvre des réformes stratégiques et des investissements structurants du PNDES et (ii) l'état de la mise en œuvre des recommandations des sessions des revues.

Concernant le groupe thématique Enseignement et Formation techniques et professionnels, aucune rencontre n'a été tenue en 2020 en raison de difficultés de fonctionnement.

Au titre de la huitième mission conjointe de suivi du PDSEB, il est à noter que son organisation dans son format classique n'était plus possible dans le respect des mesures barrières.

C'est dans ce contexte qu'il a été convenu de tenir une mission conjointe exceptionnelle dont les travaux techniques se sont déroulés respectivement à travers les groupes thématiques et le cadre partenarial.

Ce format a permis (i) de faire le bilan des activités et de l'exécution du budget de l'année précédente, (ii) d'analyser les résultats éducatifs, (iii) d'identifier des actions pour l'achèvement de la mise en œuvre des recommandations de la 7^e MCS et (iv) de formuler de nouvelles recommandations. Le taux de réalisation physique est de 100%.

En termes de concertation MENAPLN/collectivités territoriales en 2020, il était prévu la tenue de deux sessions avec les présidents des conseils municipaux et régionaux. A la date du 31 décembre 2020, la rencontre entre le MENAPLN et les communes s'est déroulée dans quatre bassins sur la période du 6 octobre au 27 novembre 2020 avec pour thème principal « Rentrée scolaire 2020-2021 et transfert des ressources et compétences aux collectivités territoriales dans un contexte de crises sécuritaire, sanitaire et sociale ».

Lors de ces rencontres, les thématiques ci-dessous ont fait l'objet de communication et d'échanges :

- rôle des collectivités territoriales dans l'orientation des élèves vers l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et recherche de partenariats au profit des établissements d'EFTP ;
- transfert des ressources et des compétences aux communes : bilan, difficultés et perspectives ;
- acquisition et gestion des vivres destinés aux structures éducatives du préscolaire et du primaire, gestion 2020 : bilan, difficultés et perspectives ;
- plan de rentrée scolaire 2020-2021 du MENAPLN dans un contexte de crises sécuritaire, sanitaire et sociale ;
- réalisation et gestion des infrastructures éducatives : rôles et responsabilités des acteurs ;
- état de mise en œuvre des recommandations : rapport du suivi de l'utilisation du matériel du jeu concours de la commune ayant la meilleure restauration en cantines des écoles primaires publiques du Burkina Faso ;
- l'initiative présidentielle : « *assurer à chaque enfant d'âge scolaire au moins un repas équilibré par jour* ».

La seconde session qui devait regrouper les présidents de conseils régionaux n'a pu se tenir parce que la ligne budgétaire a été régulée.

Concernant la concertation avec les partenaires sociaux, on note la signature du décret n°2020-0245/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 30 mars 2020 portant statut particulier du métier éducation, formation et promotion de l'emploi ainsi que la décision du Gouvernement d'apurer la dette sociale.

L'application du statut particulier fait l'objet d'une feuille de route et a connu un début d'application avec l'ouverture des concours professionnels spéciaux au profit des emplois de l'encadrement pédagogique.

Les réunions du comité de suivi de la mise en œuvre du protocole d'accord tenues sont au nombre de 4 sur 12, soit 33,33% de taux d'exécution

Par ailleurs, il faut noter qu'en fin décembre 2020, on a enregistré des progrès quant à la mise en œuvre du protocole. Ce sont 39 sur 56 engagements qui ont été réalisés (70%), notamment ceux relatifs au statut valorisant consacré par portant statut particulier du métier Education, formation et promotion de l'emploi.

En ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre du PNDES, la revue sectorielle annuelle du CSD-EF du PNDES s'est tenue le 25 février 2020 à Ouagadougou et a permis de valider le projet de rapport sectoriel de performance annuel 2019 du CSD-EF. Quant à la revue à mi-parcours, elle s'est tenue le 10 août 2020 pour la validation du projet de rapport à mi-parcours 2020. Le taux de réalisation est de 100%.

Les journées de concertation MENAPLN/Organisations non gouvernementales et Associations de Développement (ONG/AD) se sont tenues les 8 et 9 décembre 2020 à Manga, sous le thème principal suivant : « Résilience des ONG/AD intervenant en éducation face à l'insécurité et à la pandémie du COVID-19 : état des lieux et défis à relever au Burkina Faso ».

Six sous thèmes ont fait l'objet de communications. Ce sont :

- « Patriotisme et cohésion sociale dans le contexte de crises sécuritaire, sanitaire et sociale : rôle et responsabilités des ONG/AD partenaires de l'éducation » ;
- « Quelles approches des ONG face aux nouveaux défis de l'éducation des filles dans un contexte de crise sanitaire/sécuritaire ? » ;
- « Crise sécuritaire et sanitaire, quelles approches innovantes pour la continuité des programmes / interventions des ONG ? Expérience de Compassion International Burkina Faso » ;
- « Procédures de signature des conventions de partenariat » ;
- « Développement d'une approche pédagogique, ludique et participative à travers l'utilisation de l'imagier « **yam wekre** » au préscolaire » ;
- « Amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation au Burkina Faso dans le contexte des crises sanitaire et sécuritaire : quelles contributions des ONG/AD ? ». Le taux réalisation physique est de 100%.

Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base

La mise en œuvre des compétences transférées aux collectivités territoriales dans le domaine de l'éducation s'est poursuivie en 2020 avec le transfert effectif des ressources aux communes. Ainsi, la somme de 31 208 341 272 francs CFA a été mise à la disposition des communes suivant arrêté interministériel N°2020-035/MINEFID/MATDC/MENAPLN du 23 janvier 2020.

La répartition des ressources transférées au titre de 2020 se présente comme suit :

Tableau VII-4 : Répartition des ressources transférées au titre de 2020

Compétences	Montant 2018	Montant 2019	Montant 2020	Total global	Proportion
Cantines	18 882 893 000	18 882 892 000	18 882 889 152	56 648 674 152	60,4%
Cartable minimum	6 741 712 000	6 741 710 000	6 741 711 720	20 225 133 720	21,6%
Fonctionnement	1 092 714 000	1 092 709 000	1 147 326 400	3 332 749 400	3,6%
Réhabilitations	315 443 000	300 000 000	300 000 000	915 443 000	1,0%
Constructions	5 315 092 000	3 246 300 000	4 136 414 000	12 697 806 000	13,5%
Total	32 347 853 000	30 263 611 000	31 208 341 272	93 819 805 272	100,0%

Source : DGEES/MENAPLN

Sur la période de 2018 à 2020, il a été transféré aux communes la somme de 93 819 805 272 F CFA. Les cantines bénéficient de 60,40% du montant transféré contre 1% pour les réhabilitations.

En termes de bilan au 31 décembre 2020, il convient de retenir que toutes les communes ont effectivement reçu des ressources pour l'acquisition du cartable minimum et du matériel spécifique pour le fonctionnement courant des écoles. Toutefois, on enregistre 146 communes bénéficiaires de ressources pour les constructions, 81 pour les réhabilitations et 336 pour les cantines scolaires.

Le taux d'exécution financière des ressources transférées aux communes est de 100% de par le transfert.

Subvention aux organisations

Au titre des engagements pris par l'Etat vis-à-vis des organismes supra nationaux (ADEA, OIF, CREAA, KARANTA, CONFEMEN), la somme de 50 000 000 FCFA a été versée sur une prévision de 50 000 000 FCFA soit un taux d'exécution de 100%. Cela a permis à l'Etat de respecter ses engagements.

L'audit des effectifs du personnel de bureau et du personnel enseignant a été réalisé sur trois régions contre deux inscrites avec l'appui financier du Secrétariat permanent de la Modernisation de l'Administration et de la bonne Gouvernance (SP-MABG). Le taux d'exécution physique est de 100%.

Quant au contrôle de la gestion de la subvention allouée aux CEB au titre des exercices 2017 et 2018, il a été effectué au sein de 488 CEB.

Concernant la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence au Burkina Faso, elle est entamée en vue d'assurer la continuité éducative. À la date du 31 décembre 2020 les résultats majeurs suivants ont été enregistrés : l'élaboration d'un plan de réponse ESU 2020 et d'un plan de communication, mise en place des Cluster Éducation sous nationaux des régions de l'Est et du Nord et la formation des acteurs sur la coordination de l'ESU, le suivi de la stratégie à travers 4 sessions. Le dédommagement des acteurs (location de salles) a été entièrement exécuté.

En ce qui concerne l'équipement en matériel informatique et péri informatique des organes et des structures de coordination de l'ESU, l'activité a été réaménagée pour la construction d'infrastructures éducatives pour renforcer les capacités d'accueil des établissements accueillant des élèves déplacés internes.

Un plan de riposte du MENAPLN pour la continuité éducative dans le contexte du COVID-19 a été également élaboré et mis en œuvre. L'opérationnalisation de ce plan s'est effectuée à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) pour la continuité pédagogique et les mesures pour la reprise des activités pédagogiques dans les structures éducatives du MENAPLN dans le contexte du COVID-19.

Résultat 04.2 : Les outils de planification et d'évaluation des activités

Tableau VII-5 : Situation d'exécution financière de l'action 06102

Activités	Coût en milliers			Montant dépensé			Taux d'exécution financière (%)
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Planification, programmation et budgétisation	427 542	303 726	731 268	371 186	192 256	563 443	77,05%
Suivi et évaluation des activités	577 376	139 000	716 376	635 712	104 067	739 779	1,033
Total	1 004 918	442 726	1 447 644	1 006 898	296 323	1 303 221	90,02%

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 06102 « **Planification et suivi évaluation des activités** » est estimé à **82,1%** au 31 décembre 2020. Quant à son taux d'exécution physique, il est estimé à **96,35%** à la même date contre 92,48% à la même période en 2019, soit un écart positif de 3,87 points de pourcentage.

Planification, programmation et budgétisation

Livrables atteints :

- 4 annuaires statistiques (préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire, l'ENF) disponibles
- 24 rapports de suivi disponibles (RAP 2020, suivi du PDSEB, performance à mi-parcours 2020 et annuel du CSD-EF du PNDES, suivi de la réalisation des infrastructures, suivi de la mise en œuvre d'un fichier national des élèves, de l'inscription en ligne des élèves et de la production des cartes d'identité scolaires au Burkina, de l'enquête sur « La sexualité, la

- | | |
|--|---|
| <p>consommation de stupéfiants et les performances scolaires des élèves dans l'observatoire de population de Nouna ».) ;</p> | <ul style="list-style-type: none"> - 8 documents de programmation disponibles (Budget programme 2021-2023 du MENAPLN, PAP 2021-2023, PA 2021, PA des communes prioritaires de 2020). |
|--|---|

L'amélioration du pilotage du ministère commande une disponibilité des outils de planification et de suivi-évaluation. A ce titre plusieurs documents ont été élaborés.

Suivi-évaluation des activités

Les annuaires statistiques du préscolaire, du primaire, du post-primaire et secondaire et de l'ENF sont disponibles. Les journées statistiques se sont tenues les 28 et 29 décembre 2020 à Ouagadougou. Au cours desdites journées, les données ont fait l'objet de présentation et les différentes productions (annuaires statistiques, tableaux de bord, synthèse des annuaires, etc.) ont été mises à la disposition des utilisateurs et des décideurs.

Aussi, des rapports de suivi ont été élaborés. Ainsi, 6 rapports annuels de performance (RAP 2020) ont été élaborés du 11 au 21 février 2020 pour rendre compte des résultats atteints au titre de chacun des six programmes budgétaires. Ces RAP font ressortir le bilan stratégique (niveau de réalisation des indicateurs et des résultats majeurs attendus), l'exécution financière, les difficultés ainsi que les recommandations et solutions préconisées pour l'amélioration de la performance de chaque programme.

Quant aux rapports (semestriel 2020 et annuel 2019) de suivi du PDSEB, ils ont permis de faire l'état de réalisation des activités au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019.

Les rapports de performance annuel 2019 et à mi-parcours 2020 du CSD-EF du PNDES ont été élaborés et validés respectivement le 25 février 2020 et le 27 juillet 2020. Ils ont permis de faire le bilan de la mise en œuvre du PNDES au cours des périodes concernées, s'assurer le suivi des recommandations issues des revues et de dégager des perspectives pour l'année 2020 et le reste de l'année 2020.

Suivi de la réalisation des infrastructures

Le suivi de la réalisation se fait à travers les activités suivantes: (i) les sorties-terrain pour la géolocalisation des sites de construction après leur validation par le service de la carte éducative, (ii) les sorties-terrains de supervision-contrôle des chantiers de constructions, (iii) les sorties-terrains d'évaluation physique et financière des infrastructures endommagées en vue de leur réhabilitation et (iv) la production de bilans mensuels et du bilan annuel de la réalisation des infrastructures éducatives.

Au cours de l'année 2020, une sortie-terrain a permis de géolocaliser 38 sites de construction des infrastructures éducatives programmées dans 9 régions à l'exception des régions du Centre-Nord, du Sahel et de l'Est pour des raisons d'insécurité.

En outre, deux sorties-terrain de supervision-contrôle des chantiers de construction ont été effectuées en vue de s'assurer du respect des normes de construction par les entreprises. A cet effet, des rapports de contrôle ont été produits.

De la synthèse des rapports, on peut retenir comme difficultés (i) l'absence de supervisions des travaux par les agences de la MOD, (ii) l'insuffisance du suivi des travaux par les bureaux de contrôle à travers la non réception des étapes de construction, (iii) l'absence de panneaux de chantiers sur tous les chantiers, (iv) un nombre élevé de chantiers à l'arrêt pour des raisons financières.

Par ailleurs, 38 infrastructures endommagées et recensées ont fait l'objet d'évaluation physique et financière et des devis quantitatifs et estimatifs ont été élaborés pour leur réhabilitation.

Enfin, douze (12) bilans mensuels de la réalisation des infrastructures éducatives ont été produits au profit du RSF et du GTA et un bilan annuel au compte du CSD-EF et du rapport du PDSEB.

Concernant le suivi de la mise en œuvre d'un fichier national des élèves, de l'inscription en ligne des élèves et de la production des cartes d'identité scolaires au Burkina, le rapport d'analyse des livrables proposés par le

Cabinet E-SUD et l'arrêté n°2020-190/MENAPLN/SG/DGESS du 15 juillet 2020 portant création, composition, attributions et fonctionnement du comité national de pilotage et du comité technique pour la mise en œuvre du projet d'un fichier national des élèves, de l'inscription en ligne des élèves et de la production des cartes d'identité scolaires au Burkina Faso sont disponibles. Aussi, un rapport sur l'utilisation de l'application de suivi du parcours des élèves basé sur l'identifiant unique a été transmis au Cabinet pour l'amélioration de la plateforme.

Le mécanisme de l'enquête pilote a été élaboré suivant deux options :

Option 1 : gestion de l'enrôlement et l'édition des cartes assurés par partenariat public privé et le traité d'amitié et de coopération (TAC) Burkina Faso-Côte d'Ivoire ;

Option 2 : gestion de l'enrôlement et l'édition des cartes assurés par l'Etat et les partenaires techniques et financiers.

Les tests sur la plateforme se poursuivent afin de prendre en compte toutes les préoccupations. La phase pilote est envisagée après l'acquisition du matériel nécessaire.

Le Burkina Faso participe à un projet de renforcement des capacités axé sur le jumelage des Comptes nationaux de l'éducation (CNE)-BOOST avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, pour améliorer le financement de l'éducation. Le travail effectué depuis juin 2018 a abouti à la création d'un modèle CNE du Burkina Faso. Le processus de transformation des données BOOST en format CNE s'est poursuivi en 2019 et a permis de prendre en compte les données de 2010 à 2015. L'analyse des données BOOST transformées en format CNE de 2010 à 2015 a été effective en 2020 et le rapport est disponible, soit un taux d'exécution physique de 100%.

Pour 2020, il était prévu l'élaboration du rapport de l'enquête sur « La sexualité, la consommation de stupéfiants et les performances scolaires des élèves dans l'observatoire de population de Nouna ». A la date du 31 décembre 2020, le rapport est en cours de finalisation avec un taux de réalisation de 95%. Les difficultés observées sont entre autres l'insuffisance des ressources financières et le calendrier chargé des partenaires (l'Observatoire, ISSP, INSS).

« Le suivi des travaux préparatoires des projets et programmes en étude et en instance de démarrage » permet au Ministère de stabiliser des sites de projets en préparation, d'échanger avec des populations ou des responsables locaux en vue de collecter et traiter régulièrement les données auprès des populations bénéficiaires. A la date du 31 décembre 2020, on note qu'un document de projet intitulé « Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education par le Renforcement de la Collaboration Ecole-Communauté » a été élaboré et validé au Comité national de validation des documents d'études de faisabilité et de documents de projets. Les ateliers d'élaboration des Plans de travail annuels budgétisés (PTAB) de l'année 2021 et de lancement du projet ont été organisés.

Le suivi du Programme d'Investissement public a pour vocation d'assurer un suivi régulier des investissements réalisés par les projets à travers des visites de chantiers, de sites et de collectes de données auprès des projets et programmes et de mettre à la disposition du comité d'évaluation des éléments d'appréciation de la performance des projets et programmes. Au 31 décembre 2020, la mission de suivi du second semestre a été réalisée et le rapport de la mise en œuvre des projets au titre de l'année 2020 est transmis au Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.

Les rapports de suivi élaborés ont permis de mesurer le niveau d'atteinte des résultats, d'opérer des réajustements nécessaires et d'assurer la reddition des comptes dans un contexte de gestion axée sur les résultats.

Documents de planification

Le dispositif de planification, de programmation et de budgétisation a été opérationnalisé à travers l'élaboration et l'actualisation des documents y relatifs. Ainsi, le cadre budgétaire du PAT 2021-2023 du ministère assorti d'un document narratif a été élaboré et partagé avec les acteurs et partenaires du système éducatif. En outre, le budget programme 2021-2023 a été rendu disponible sur la base du projet annuel de performance et du document de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD). En rappel, le Projet annuel de performance (PAP) du ministère a été élaboré sur la base des enveloppes notifiées et des priorités du ministère.

Le plan d'action du ministère au titre de l'année 2021 a été élaboré. Le processus d'élaboration a débuté avec la note de cadrage fixant les enjeux et les priorités du ministère. Le document du PA 2021 et ses annexes (le plan de trésorerie et le plan de passation des marchés) ont été soumis aux PTF-FC pour appréciation. Ces documents ont été finalisés sur la base des commentaires et observations formulés par les acteurs et partenaires de l'éducation et serviront de repère dans la mise en œuvre des activités au titre de 2021.

Par ailleurs, il convient de souligner que le PA 2020 du ministère a été révisé en cours d'année pour prendre en compte la régulation des ressources du budget général à hauteur de 9,89 milliards de FCFA afin de faire face à la pandémie de la COVID-19. Cette révision a également été motivée par la nécessité de prendre en compte les contributions additionnelles au titre du CAST/FSDEB estimées à 5,47 milliards de F CFA ainsi que les ajustements intervenus au titre du CAST/CSS et des projets et programmes.

Dans le cadre de la résorption des disparités géographiques, des communes prioritaires ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action afin de pouvoir faire face aux problèmes d'offre et de demande en éducation. Sur la base de l'enveloppe disponible, cinq (5) communes prioritaires (Bogandé, Diapangou, Lalgaye, Tibga et Thion) en ont été bénéficiaires en 2020 faisant passer le nombre de communes prioritaires bénéficiaires de plans d'action à 33 sur la période de 2015 à 2020.

En outre, la cartographie des réalisations du PNDES en matière d'éducation a été réalisée. Elle a permis de présenter sur des cartes physiques, les infrastructures éducatives réalisées par commune.

Des sessions de renforcement de capacités des acteurs en matière de planification, de programmation ont été organisées en 2020 au profit des acteurs de 24 DPEPS sur l'élaboration et les modalités de mise à jour de la carte éducative.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation de la performance des structures 2019, il a été organisé des sessions de formation sur l'élaboration des contrats de performance, des plans d'action annuels, des programmes et rapports d'activités au profit de 116 acteurs chargés de la planification et de la programmation au sein des directions régionales et provinciales.

L'élaboration d'un manuel de procédures de la DGESS qui est une recommandation de l'audit du CAST-FSDEB réalisé en 2016 est effective. Toutefois, il est prévu l'intégration de nouvelles procédures intervenues après la validation.

Par ailleurs, face aux défis du système national d'éducation et de formation et dans le but de faciliter la prise de décisions plus éclairées, le MENAPLN a contribué, en collaboration avec le MESRSI, le MJPEE avec l'accompagnement technique du MINEFID, à la conduite d'une étude prospective sur l'éducation et la formation au Burkina Faso. Les travaux de cette étude qui ont démarré en 2017, se sont poursuivis en 2020 et ont permis d'élaborer le rapport de l'analyse structurelle, de proposer les scénarii thématiques et globaux et d'élaborer le rapport sur la vision, les orientations stratégiques ainsi que le rapport général de l'étude.

Le processus d'élaboration de l'étude prospective « éducation et formation » prendra fin au cours de de l'année 2021 avec la validation nationale du rapport général, la restitution et l'appropriation du rapport général dans toutes les régions du Burkina Faso et la finalisation du rapport général.

Les documents de programmation ont été élaborés et transmis au MINEFID et serviront non seulement de repère dans la mise en œuvre des activités au titre de 2021 mais aussi pour le plaidoyer dans le cadre de la mobilisation des ressources financières.

Résultats 04.3 : Les personnels de l'éducation sont gérés efficacement

Tableau VII-6 : Situation d'exécution financière de l'action 06103

Activités	Coût en milliers			Montant dépensé			Taux d'exécution financière (%)
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Gestion du personnel	463 688	34 613	498 301	283 420	33 907	317 327	63,68%
Total	463 688	34 613	498 301	283 420	33 907	317 327	63,68%

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 06103 « **Gestion des ressources humaines** » est estimé à **63,68%** au 31 décembre 2020. Quant à son taux d'exécution physique, il est estimé à 47,61% contre 67,44% en 2019, soit un écart négatif de 19,83 points de pourcentage. La baisse du taux de réalisation physique de

l'action « Gestion des ressources humaines » se justifie par l'indisponibilité des ressources financières pour la mise en œuvre du PSRC, la non tenue des sessions du conseil de discipline et de la conférence des enseignants au bureau en 2019.

En 2020, elle est liée à la non réalisation de certaines activités relatives à la mise en œuvre du Projet d'appui au Programme stratégique de Développement de l'Education de Base (PA-PDSEB). On peut citer entre autres les activités suivantes : (i) assurer la réflexion sur les aspects transversaux de la rénovation du SIGE ; (ii) recruter un développeur, (iii) concevoir et développer un nouveau système informatisé et intégré du SIGE ; (iv) participer à une émission radio / TV + publicité magazines, (v) réaliser 2 films d'environ 3 minutes sur projet et organiser la cérémonie d'inauguration et de remise officielle des infrastructures du PA-PDSEB.

Livrables atteints :

- 29 concours (13 professionnels, 13 directs et 3 concours sur mesures nouvelles) organisés ;
- 2 336 agents mis à disposition au titre des familles d'emploi « animation de la vie scolaire et orientation professionnelle » et « administration et gestion scolaire et universitaire » ;
- 82 927 agents bénéficiaires d'une bonification d'un échelon à titre exceptionnel pour compter du premier janvier 2018 ;
- 41 456 agents bénéficiaires d'actes d'avancement au titre de 2018 ;
- 6 733 dossiers d'intégration dont 988 pour les IAC reçus et transmis au ministère en charge de la fonction publique.

Organisation des concours directs et professionnels

Les 13 concours professionnels et les 13 concours directs ont été organisés, soit 100% comme taux d'exécution en termes de processus avec la mise en position de stage de formation des admis.

Il faut noter que dans l'attente des curricula de formation, le concours professionnel de recrutement des Administrateurs des lycées et collèges n'a pas été organisé.

Quant aux 3 concours de recrutement sur mesures nouvelles au profit du post-primaire et du secondaire, les résultats sont publiés, soit 100% comme taux de réalisation physique.

Personnels d'aide à l'action d'enseignement mis à disposition

Tableau VII-7 : Evolution des personnels d'aide à l'action d'enseignement mis à disposition de 2018 à 2020

Emplois/ Année	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Total 2018-2020
<i>Famille d'emplois « Administration et Gestion scolaires et universitaires »</i>	296	295	165	756
CASU	40	40	30	110
CISU	65	65	45	175
AASU	70	70	40	180
AISU	121	120	50	291
<i>Famille d'emplois « Animation de la Vie scolaire et Orientation scolaire et professionnelle »</i>	505	825	250	1580
COSP	10	10	20	40
Conseiller d'Education	55	75	30	160
Attaché d'Education	140	240	80	460
Assistant d'Education	300	500	120	920
TOTAL	801	1120	415	2336

Source : DRH/MENAPLN, Tableau de bord pour le suivi des recrutements, actualisé en mars 2021

Pour le pilotage du système éducatif, il a été mis à disposition 2 336 agents d'aide à l'action d'enseignement sur la période 2018-2020.

L'effectif des agents mis à disposition au titre de la Famille d'emplois « Animation de la Vie scolaire et Orientation scolaire et professionnelle » est de 1580, soit 67,64% de l'effectif global. En 2020, il est constaté une baisse notable des effectifs de cette famille d'emplois qui a pourtant vocation à assurer l'application des

décisions administratives, pédagogiques et disciplinaires relatives aux élèves, le suivi des activités des mouvements et associations des élèves des établissements, l'appui/conseil en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

Quant à l'effectif des agents mis à disposition au titre de la Famille d'emplois « Administration et Gestion scolaires et universitaires », il est de 32,36% de l'ensemble des effectifs des deux familles d'emplois sur la période 2018-2020. En 2020, il est également constaté une forte baisse des effectifs alors que les agents de cette famille d'emplois contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique éducative en assurant la gestion administrative et des ressources humaines, matérielles et financières du système éducatif.

Ces baisses sont dues à la réduction des effectifs de recrutement ces dernières années.

Comparativement au besoin de 3 916 agents (1164 agents relevant du personnel d'administration et de gestion et 2752 agents relevant du personnel d'animation de la vie scolaire) exprimé par les structures lors de la session du mouvement national pour convenances personnelles tenue en août 2020, les 415 agents mis à disposition en 2020 s'avèrent très insuffisants.

Personnels d'aide à l'action d'enseignement mis en position de stage de formation initiale

Les effectifs recrutés sur concours directs suivis de formation s'amenuisent d'année en année comme l'indique le tableau VII-8 ci-dessous :

Tableau VII-8 : Evolution des personnels d'aide à l'action d'enseignement mis en position de stage de formation de 2018 à 2020

Emplois/ Année	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Total 2018-2020
<i>Famille d'emplois « Administration et Gestion scolaires et universitaires »</i>	165	80	135	380
CASU	30	10	9	49
CISU	45	10	18	73
AASU	40	20	18	78
AISU	50	40	90	180
<i>Famille d'emplois « Animation de la Vie scolaire et Orientation scolaire et professionnelle »</i>	250	405	390	1045
COSP	20	20	45	85
Conseiller d'Education	30	20	45	95
Attaché d'Education	80	135	300	515
Assistant d'Education	120	230		350
TOTAL	415	485	525	1425

Source : DRH/MENAPLN, Tableau de bord pour le suivi des recrutements, actualisé en mars 2021

Sur la période 2018-2020, il a été recruté 1425 agents d'aide à l'action d'enseignement qui sont mis en position stage de formation, à raison de 380 agents pour la famille d'emplois « Administration et Gestion scolaires et universitaires », soit 26,67% et 1045 pour la famille d'emplois « Animation de la Vie scolaire et Orientation scolaire et professionnelle », soit 73,33%.

L'alternative à court terme est l'application des dispositions du Statut particulier du Métier Education, Formation et Promotion de l'Emploi qui prévoient la nomination des enseignants de catégorie B, échelle 1 dans les emplois d'Attaché d'Education et d'AASU ou d'AISU. Dans ce sens, l'arrêté n°2021-123/MFPTPS/SG/DGFP portant conditions et modalités de nomination dans les emplois d'Attaché d'éducation, d'Attaché d'administration scolaire et universitaire et d'Attaché d'Intendance scolaire et universitaire ainsi que la circulaire 2021-377/MENAPLN/SG/DRH du 9 mars 2021 relative au dépôt des dossiers de nomination ont été pris.

Il faut noter que le Statut particulier du Métier Education, Formation et Promotion de l'Emploi prévoit une famille d'emplois « Administration des Lycées et Collèges » comportant deux emplois : Administrateur des Lycées et Collèges, Administrateur principal des Lycées et Collèges. Ces nouveaux emplois sont chargés d'assurer l'application des normes de fonctionnement des lycées et collèges d'une part et, d'autre part, de contribuer à l'élaboration de stratégies de développement des lycées et collèges.

Gestion des carrières

- Indemnité de logement revalorisée et indemnité spécifique harmonisée, bonification d'échelon à titre exceptionnel**

Dans le processus de mise en œuvre du protocole d'accord Gouvernement/CNSE, le point sur le traitement des indemnités et la bonification d'échelon à titre exceptionnel se présente comme suit :

- Indemnité de logement revalorisée : 84 536 agents sur un potentiel de départ de 66055 bénéficiaires des taux de 2018 et de 2019 pour une incidence financière globale de 21 168 784 814 FCFA, soit 128% ;
- indemnité spécifique harmonisée : 96 699 agents ont bénéficié de la correction des taux de 2018 et de 2019 pour un effectif de départ de 74509, soit 130% ;
- bonification d'un échelon à titre exceptionnel pour compter du premier janvier 2018. Il est à noter que 82 927 agents ont leur acte signé parmi lesquels 79 042 ont bénéficié de l'incidence financière.

- Intégration/mandatement des sortants 2020 et des agents recrutés sur mesures nouvelles 2019**

L'intégration a concerné 6428 agents sur un effectif attendu de 6733, soit 95,47% de réalisation.

Le tableau VII-9 ci-dessous récapitule les effectifs à intégrer et les effectifs intégrés en 2020 par origine.

Tableau VII-9: Effectifs à intégrer et les effectifs intégrés en 2020 par origine

Origine des agents à intégrer	Effectif à intégrer	Effectif intégré	%
Sortants ENSK	1727	1565	90,62
Sortants IDS	638	623	97,65
Sortants ENEP	2529	2477	97,94
Mesures nouvelles 2019 (IAC)	1000	999	99,90
Mesures nouvelles 2019 (intégration PEJEN)	839	764	91,06
TOTAL	6733	6428	95,47

Source : DRH, Point du traitement des dossiers de carrière et de la mise en œuvre du statut particulier, février 2021

On constate que 4,53% des agents n'ont pas été intégrés. Cette situation s'explique par le non dépôt de dossier par 4 sortants de l'ENS, le blocage de 43 dossiers pour diverses raisons et le processus toujours en cours pour 119 dossiers.

S'agissant du mandatement, le tableau VII-10 ci-dessous fait le récapitulatif des effectifs à mandater et des effectifs mandatés en 2020 par origine.

Tableau VII-10 : récapitulatif des effectifs à mandater et des effectifs mandatés en 2020 par origine

Origine des agents à intégrer	Effectif à mandater	Effectif mandaté	%
Sortants ENSK	1 565	1 393	89
Sortants IDS	623	548	88
Sortants ENEP	2 477	2 464	99
Mesures nouvelles 2019 (IAC)	999	988	99
Total	5 664	5 393	95

Source : DRH, Point du traitement des dossiers de carrière et de la mise en œuvre du statut particulier, février 2021

S'agissant du mandatement, 5 393 sur 5 664, soit 95% des agents ont été mandatés. Parmi les agents non mandatés, il est constaté que 7 ne disposent pas de relevés d'Identité bancaire (RIB) et que certaines recrues sur mesures nouvelles parmi les PEJEN ont fait défection pour des raisons qui leur sont propres.

Autres actes de gestion des carrières

Les actes d'avancement 2018 au profit de 41 456 agents sur un potentiel de 46 580 ont été pris à travers 1340 actes, soit un taux de 89% en termes de bénéficiaires. Les cas résiduels des avancements de 2017 ont été entièrement réglés.

La bonification d'un échelon accordée en 2019 suite à une décoration pour faits de service public a concerné 73 dossiers qui ont été tous traités, soit 100% de réalisation physique.

Pour ce qui concerne la titularisation, elle a intéressé 11 635 agents intégrés en 2016, 2018 et 2019.

Quant au reclassement, il a concerné 2370 sur 2370 agents dont les dossiers ont été transmis au ministère en charge de la fonction publique.

Des actes de révision de situation administrative ont été pris au bénéfice de 1721 agents reclassés ou ayant bénéficié d'actes de sorties définitives de la fonction publique, sans que la bonification n'ait été prise en compte.

Résultat 04.4 : Les ressources financières et matérielles sont efficacement gérées

Tableau VII-11 : Situation d'exécution financière de l'action 06104

Activités	Coût en milliers			Montant dépensé			Taux d'exécution financière
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Gestion des ressources financières	468 329	392 180	860 509	142 561	452 950	595 511	69,20%
Gestion des ressources matérielles	196 767	30 000	226 767	185 102	30 000	215 102	94,86%
Total	665 096	422 180	1 087 276	327 663	482 950	810 613	74,55%

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

Au 31 décembre 2020, le taux global de réalisation financière de l'action 06105 « **Gestion des ressources financières et matérielles** » est estimé à **74,55%**. Quant à son taux d'exécution physique, il est de 81,40%.

Livrable atteints

- 1 mission de contrôle, de l'évaluation des examens, de la vacation et des frais de scolarité des élèves affectés au privé organisée ;
- 3 rapports disponibles (1 pour la mise en œuvre des recommandations de 2019 pour l'amélioration de la gestion des services financiers, 2 pour l'exécution du plan de passation des marchés) ;
- 1 plan d'action de la feuille de route 2020 pour la mise en œuvre des recommandations d'amélioration de la gestion des services financiers disponible ;
- 1 plan de passation des marchés révisé disponible ;
- 1 rapport d'inventaire réglementaire ou annuel du patrimoine non financier des structures déconcentrées est disponible.

Gestion des ressources financières

La préparation du déroulement des examens, le paiement des frais de vacation et de scolarité des élèves affectés ont été effectifs au cours du 1^{er} semestre de l'année. Quant à la supervision de la tenue des examens et la correction des épreuves des examens scolaires de la session de 2020, elles se sont déroulées du 13 au 29 juillet 2020.

Dans le cadre du paiement des frais de scolarité des élèves affectés au privé, la convention d'affectation d'élèves admis en classes de 6^{ème} et de 2nde dispose en son article 18, que le Ministère en charge de l'éducation peut à tout moment vérifier la présence effective des élèves affectés par l'Etat dans les établissements d'accueil. C'est dans cette dynamique que du 6 au 18 décembre 2020, des équipes du ministère ont effectué des missions de suivi-contrôle de la présence des élèves affectés dans les établissements post-primaires et secondaires privés conventionnés dans 10 régions. Il est ressorti du rapport de ces missions que certaines listes transmises à la DAF pour le paiement des frais de scolarité de ces élèves affectés ne sont pas fiables.

Sur un total de 18 658 élèves affectés dans les établissements visités, 17 865 élèves sont présents et 793 élèves ont abandonné. Les promoteurs concernés ont été interpellés.

Tableau VII-12 : Situation des élèves affectés dans les régions visitées

REGIONS	AFFECTES	PRESENTS	ABANDONS
Boucle du Mouhoun	4 303	4292	11
Centre	1926	1685	241
Centre-Ouest	2008	1972	36
Centre-Est	1283	1254	29
Centre-Nord	2603	2510	93
Centre-Sud	1338	1280	58
Nord	3638	3584	54
Plateau Central	1559	1288	271
TOTAL	18 658	17 865	793

Source : Rapport de mission, DEP, décembre 2020

Les difficultés relevées au cours de ces missions sont essentiellement la non disponibilité des listes des élèves affectés par l'état dans certains établissements, le dépassement des capacités d'accueil de certains établissements et le mauvais renseignement des fiches.

Pour pallier ces difficultés, les solutions préconisées sont (i) interpeler les chefs d'établissement à dresser des listes fiables, (ii) sanctionner les établissements fautifs et (iii) veiller au respect des capacités d'accueil.

Concernant les audits du CAST/FSDEB, une feuille de route a été conçue depuis 2013 pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des recommandations. Cette feuille de route a été validée par les Partenaires techniques et financiers du fonds Commun (PTF-FC) et le suivi est conjointement réalisé par le MENAPLN et les PTF. Quant à la feuille de route de 2019, elle comprend 157 recommandations soit 77 issues de la feuille de route de 2018 et 80 de l'audit de 2017.

En dépit du retard constaté dans sa mise en œuvre des recommandations, la feuille de route CAST/FSDEB de 2019 a connu un taux de réalisation de 81%. La difficulté réside dans le retard de réalisation de l'audit qui ne permet plus de rattraper les manquements liés à l'année de leur constatation et par conséquent de lever les réserves.

Toutefois, conformément au nouveau protocole de financement commun adopté en août 2017, l'audit portera sur la gestion de l'année N-2 au lieu de l'année N-1. Cette nouvelle considération permettra de mieux suivre les recommandations dont la mise en œuvre va au-delà de l'horizon annuel. Les recommandations en cours et non mises en œuvre seront prises en compte dans la feuille de route de 2020.

La feuille de route 2020 prend en compte 6 recommandations en cours de mise en œuvre, 24 recommandations qui n'ont pas pu être mises en œuvre en 2019 et 54 issues de l'audit, exercice 2018.

Au titre du fonctionnement de la CAM pour l'année 2020, il faut noter que 23 dossiers sur 70 ont été examinés, soit un taux d'exécution de 32,86%. Ce faible taux s'explique entre autres par les réaménagements budgétaires qui ont entraîné des révisions du Plan de Passation des Marchés (PPM). A la date du 31 décembre 2020, la DMP a produit 4 rapports d'exécution du PPM sur un total de 4 soit un taux d'exécution physique de 100%.

Gestion des ressources matérielles

Au cours de cette année 2020, le bureau comptable matières a réalisé ses activités programmées. Il s'agit de l'inventaire réglementaire ou annuel du patrimoine non financier des structures déconcentrées du ministère, du suivi des baux administratifs et de l'audit des polices d'abonnement d'électricité. La formation des points focaux des DPEPS sur la comptabilité matières suivie de l'inventaire initial du patrimoine non financier de ces structures n'a pas eu lieu en raison des régulations budgétaires.

Résultat 04.5 : Les capacités institutionnelles du Ministère sont renforcées

Tableau VII-13 : Situation d'exécution financière de l'action 06101

Activités	Coûts en milliers			Montant dépensé			Taux d'exécution financière (%)
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Construction et réhabilitation d'Infrastructures administratives	-	-	-	-	-	-	-
Appui au fonctionnement courant des services	1 368 473	1 066 177	2 434 650	1 221 178	678042	1 899 220	78,01%
Dépenses de personnel	33 611 200	-	33 611 200	95 270 960	0	95 270 960	283,45%

Total	34 979 673	1 066 177	36 045 850	96 492 138	678 042	97 170 180	269,57%
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	----------------	-------------------	----------------

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

Le taux global de réalisation financière de l'action 06106 « **Renforcement des capacités institutionnelles** » est estimé à **269,57%** et de **78,01%** hors salaire au 31 décembre 2020. Ce taux s'explique par le fait que les dépenses de personnel des autres programmes du secteur ministériel sont indexées sur ce programme. Quant au taux d'exécution physique, il est estimé à **96, 56%** à la date du 31 décembre 2020 contre 87,50 % en 2019, soit un écart positif de 9,06 points de pourcentage.

Livrables atteints :

- 219 projets de textes traités ;
- 44 dossiers contentieux traités ;
- 54 dossiers d'appui conseil instruits ;
- 3 textes juridiques évalués ;
- 1 manuel de gestion du contentieux élaboré ;
- I recueil de textes juridiques élaboré et validé ;
- 1 document de charte de qualité au MENAPLN validé ;
- 60 structures du MENAPLN évaluées ;
- 1 logiciel de gestion des dossiers individuels installé dans les directions régionales et provinciales ;
- 142 agents formés (50 sur l'utilisation du logiciel de gestion des dossiers individuels et 92 sur l'utilisation des outils de GRH (MPP/GRH et GCNAMA) ;
- 1 document d'avant-projet de budget du personnel élaboré ;
- 2 sessions du Comité technique paritaire (CTP) tenues ;
- 1 session du conseil de discipline tenue ;
- 1 session d'affectation nationale du personnel pour convenances personnelles tenue ;
- 52 agents bénéficiaires d'une formation diplômante dont 40 subventions.

Appui au fonctionnement courant des services

Dans le cadre de la recherche de l'efficacité dans le fonctionnement courant de services, le MENAPLN a mis en œuvre en 2020 des activités de développement du cadre juridique, de développement institutionnel ainsi que des activités de formation du personnel.

Au titre du développement du cadre juridique, toutes les activités prévues en 2020 ont été entièrement réalisées, soit un taux d'exécution de 100%. Ainsi, les textes et dossiers examinés se répartissent ainsi qu'il suit : (i) 219 projets de textes au titre de la légitique, (ii) 44 dossiers au compte de la gestion du contentieux et (iii) 54 dossiers instruits dans le cadre de l'appui conseil juridique. Les textes pris dans le cadre de la légitique et portant entre autres sur l'organisation et le fonctionnement des structures, la création de nouvelles structures de même que l'adoption de certains référentiels ou contenus de programmes, contribuent à l'amélioration de la qualité de l'éducation à travers la prise de décisions conformes à la légalité. Quant à la gestion du contentieux, la prise en charge notamment des dossiers relatifs aux conflits fonciers liés aux domaines scolaires, aux difficultés d'exécution des marchés publics et à la prise en charge des droits des travailleurs ont permis de proposer des solutions adaptées aux problèmes et d'éviter au ministère certaines actions en justice.

Par ailleurs, l'évaluation de trois textes d'application de la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation (décret sur l'enseignement primaire, sur l'enseignement secondaire et de l'éducation non formelle) a permis de mettre en exergue des insuffisances et de faire des propositions dans le sens d'une relecture de ladite loi.

En outre, un recueil de textes juridiques comportant 10 cahiers a été élaboré afin de mettre à la disposition des acteurs de l'éducation, des textes actualisés. Quant au manuel de gestion du contentieux élaboré, il contribuera à une meilleure coordination des actions des intervenants dans la gestion des litiges du ministère.

Compte tenu de certaines situations d'urgence, des activités juridiques ont été réalisées hors programme et ont porté sur : (i) la relecture de 14 textes juridiques soit 07 pour améliorer l'organisation des examens et concours et 07 cahiers des charges de l'enseignement privé pour mieux encadrer l'intervention des promoteurs privés dans leur appui à l'atteinte des objectifs du ministère, (ii) la dissémination du manuel de légistique aux acteurs pour leur permettre de maîtriser les techniques d'élaboration des textes (arrêté, décret, convention).

Pour ce qui concerne les activités de développement institutionnel, à la date du 31 décembre 2020, on enregistre un taux de réalisation physique de 100%. C'est dans ce cadre que la performance de 60 structures du MENAPLN a été évaluée.

Aussi, le suivi des recommandations issues de l'évaluation de la performance des régions a été effectué. Toutes ces activités s'inscrivent dans la mise en œuvre du Projet de Modernisation de l'Administration publique (PMAP).

En application des dispositions du décret n°2017/0824/PRES/PM/MFPTPS du 19 septembre 2017 qui stipule en son article 67 que chaque secteur ministériel peut élaborer sa charte sectorielle, le document de charte de qualité au MENAPLN a été validé. Il est un instrument de promotion de valeurs de transparence, de professionnalisme et d'éthique dans les services publics. De ce fait, il contribuera à assurer la bonne gouvernance, d'optimiser le rendement des services publics et d'améliorer la qualité de l'éducation.

Au titre des sessions statutaires, les deux sessions du Comité technique paritaire (CTP) prévues se sont tenues et ont permis à 195 agents de bénéficier de décoration, soit un taux de réalisation physique de 100%. Ces distinctions honorifiques sont source de motivation des agents et les interpellent à la persévérance et au dévouement dans l'exécution de leurs tâches.

Au titre de la formation du personnel, plusieurs activités ont été réalisées avec un taux d'exécution de 100%.

Ainsi, 92 agents identifiés dans les directions régionales (DREPPNF et DREPS), les directions provinciales (DPEPPNF) et dans 21 structures centrales ont été formés sur l'utilisation du Manuel des Processus et Procédures de Gestion des Ressources humaines (MPP-GRH) et sur le Guide sur les Critères et Normes d'Affectation et de Mutation des Agents (GCNAMA). La formation a permis de renforcer les capacités des GRH en matière de procédures et processus à suivre pour l'élaboration et la diffusion des actes de carrière et à maîtriser les processus et procédures d'affectation des agents, toutes choses qui contribuent à l'harmonisation des pratiques et à la réduction des erreurs de forme et de fond en matière d'élaboration des actes de carrière.

Par ailleurs, tous les agents du service de traitement des salaires et du service de gestion des carrières de la DRH ont été formés à l'utilisation du SIGASPE. Cette formation a permis de mettre à niveau les chargés de GRH par rapport aux modules du SIGASPE avec pour effet, la célérité et l'exactitude dans le traitement des dossiers de carrière et de salaire (accessoires y compris).

Aussi, un appui apporté aux structures pour l'élaboration du projet de budget du personnel au titre de l'année 2021 dans les régions a permis de disposer d'un document d'avant-projet de budget du personnel.

En outre, une activité hors programme a consisté à former 50 agents chargés de GRH identifiés à l'utilisation du logiciel de gestion des dossiers individuels installé dans les régions. Les compétences acquises permettent de faciliter l'accès aux dossiers de carrière par les agents via Internet.

En plus de la formation des agents GRH sur les outils de gestion des ressources humaines, d'autres formations ont été organisées au profit des agents du MENAPLN. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du PSRC et à la date du 31 décembre 2020, le MENAPLN a facilité la formation de niveau master de 52 agents dont 40 subventionnés par le Centre de Recherche panafricain en Management pour le Développement (CERPAMAD), soit 10 en marchés publics et privés, 10 en audit et contrôle de gestion, 10 en gestion des projets et 10 en gestion des ressources humaines. Ces formations diplômantes sur des thématiques diverses permettent aux agents de répondre aux exigences imposées par l'évolution de la profession et d'améliorer leurs performances grâce à des habiletés et connaissances acquises.

On note également la formation de 33 responsables des structures déconcentrées et 14 responsables (DG et DRH) de 7 ENEP en droit administratif. Cette activité contribue à améliorer les actions de ces responsables identifiés pour un fonctionnement optimal des structures administratives.

En outre, 10 agents de la DSI ont été formés sur les concepts fondamentaux de la gestion de projets basés sur la méthode Project in Controlled Environments (Prince 2) Fondamental et en maintenance de matériels informatiques. Enfin, 60 agents ont été formés sur les outils de cartographie Java Script. Ces formations, exécutées à 100% permettent aux agents de maîtriser les outils de travail afin de contribuer à l'amélioration des prestations fournies aux structures dans le cadre de l'utilisation des TIC dans l'éducation.

Tenue de la session d'affectation du personnel pour convenances personnelles

Le secrétariat technique du mouvement des agents du MENAPLN pour convenances personnelles a débuté ses travaux et les a finalisés mi-août 2020. Au total, 8 718 demandes d'affectations et de permutations ont été examinées. La session nationale d'affectation s'est tenue du 16 au 18 août 2020 et les décisions d'affectation sont disponibles. L'activité a été entièrement réalisée, soit un taux d'exécution de 100%.

Tenue du conseil de discipline

La session du conseil de discipline s'est tenue du 14 au 22 septembre 2020. Dix (10) dossiers enrôlés ont été examinés. Les fautes reprochées aux 10 agents sont les fraudes aux examens, les relations coupables, le faux et usage de faux en écriture, le détournement de fonds, les agressions, le refus d'exécuter ses tâches. Tous les cas de fraude et de faux et usage de faux en écriture ont été reportés. Les sanctions suivantes ont été prononcées : l'avertissement, l'abaissement d'échelon, le retard d'avancement, le remboursement des fonds détournés. La tenue de la session du conseil de discipline contribue à l'encrage d'une gouvernance vertueuse qui veille au respect de la déontologie, de la morale et de la conscience professionnelle.

Tenue des sessions du comité technique paritaire

Les deux sessions du comité technique paritaire se sont tenues en juin 2020. La première a porté sur l'Ordre des Palmes académiques et la seconde sur l'Ordre de l'Étalon et du Mérite. Un total de 195 dossiers de décoration ont été examinés, soit 10 dans l'Ordre de l'Étalon, 25 dans l'Ordre de Mérite burkinabé et 160 dans l'Ordre des Palmes académiques. Tous les dossiers examinés ont été satisfaisants, soit un taux d'exécution de 100%. La décoration est une forme de reconnaissance du mérite des agents qui les motive et les interpelle à la persévérance et au dévouement dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Résultat 04.6 : La visibilité des actions du Ministère est assurée

Tableau VII-14 : Situation d'exécution financière de l'action 06101

Activités	Coûts en milliers			Montant dépensé			Taux d'exécution financière (%)
	Etat	CAST	Total	Etat	CAST	Total	
Communication et information	43 366	130 604	173 970	37 885	85 131	123 015	70,71%
Total	43 366	130 604	173 970	37 885	85 131	123 015	70,71%

Source : DAF/MENAPLN, CID à la date du 31/12/2020

Sur un montant prévisionnel de 173 970 000 FCFA alloué aux activités relatives à la visibilité du ministère, la somme de 43 366 000 FCFA est du budget de l'Etat et le montant de 130 604 000 FCFA du budget CAST, soit respectivement 24,93% et 75,07%. Un montant total de 123 015 000 FCFA a été dépensé, soit un taux global de 70,71%. Le taux du montant dépensé du budget Etat est de 87,36% contre un taux de 65,18% pour le CAST.

Les activités de promotion de la visibilité du ministère sont entre autres la formation des agents sur diverses thématiques, les couvertures médiatiques des activités du MENAPLN, la diffusion des documentaires et spots publicitaires, la prise en charge des conventions avec les médias, l'élaboration et la validation de deux tableaux de gestion des archives des structures déconcentrées du MENAPLN, l'assistance des utilisateurs à l'utilisation de l'outil Informatique et l'enlèvement et le traitement des archives dans les directions centrales.

Livrables atteints :

- 250 matériels informatiques entretenus ;
- 250 élèves sensibilisés à l'utilisation des TIC ;
- 60 usagers reçus pour consultation d'archives ;
- 4 468 fiches saisies ;
- Le prix Galian a été attribué ;
- 11 contrats signés avec les médias ;
- 50 000 exemplaires du numéro spécial des Editions Sidwaya sur l'éducation distribués ;
- 8 reportages sur les activités du MENAPLN ;
- 4 documentaires sur le bilan quinquennal de l'Education nationale produits ;
- 300 mètres linéaires d'archives des structures centrales transférés et gérés.
- 1 support vidéo de la retransmission en direct de la cérémonie d'excellence 2020 disponible.

Dans le domaine de la communication et de l'information, le pilotage des activités s'est effectué à travers la prise en charge des conventions avec les médias et la signature de 11 contrats avec des organes de presse pour la couverture médiatique des activités du ministère. De même, les tâches pour la diffusion des documentaires et des spots Radio et Télé sont effectuées à hauteur de 100% et la participation du MENAPLN au Prix Galian, session de 2020, a été effective à travers un prix spécial attribué au nom du ministère à la meilleure production journalistique relative à l'éducation.

Par ailleurs, dans le cadre du volet « Communication » de la mise en œuvre du plan de riposte contre la COVID-19, il a été conclu 18 marchés avec les différents organes de presse du pays. En outre, d'autres activités hors programme ont été menées. Il s'agit de la diffusion de 4 documentaires sur le bilan quinquennal de l'Education nationale, de la production, l'impression et la distribution de 50 000 exemplaires du numéro spécial Education par les Editions Sidwaya, de la diffusion de 8 reportages sur les activités du ministère et la retransmission en direct de la cérémonie d'Excellence 2020.

Pour la gestion des archives, la plupart des activités programmées ont été réalisées. Ainsi, deux tableaux de gestion des archives des structures déconcentrées du MENAPLN ont été élaborés et validés, 67 agents des structures déconcentrées et de la DAD ont été formés en techniques de numérisation des archives. En termes d'archives traitées, 300 mètres linéaires d'archives ont été transférées et traitées. 4 468 fiches ont été saisies et 1 337 archives numériques ont été entrées dans la base de données. Le taux d'exécution physique des activités liées à la gestion des archives est de 70,14%.

VII.2 Suivi des recommandations et du thème prioritaire de la 8e MCS : Pilotage

Suivi de la recommandation : « Concevoir un système de gestion informatisé des ressources humaines du MENAPLN »

La recommandation suivie par le groupe pilotage est portée par la DRH. Il faut rappeler que la mise en œuvre de cette recommandation a commencé en décembre 2018 avec l'élaboration de deux documents : il s'agit d'un manuel des processus et procédures de gestion des ressources humaines (MPP-GRH) et du guide sur les critères et normes d'affectation et de mutation des agents (GCNAMA). Le cahier des charges pour le développement du logiciel de gestion des ressources humaines au MENAPLN est disponible.

Recommandations	Structure responsable	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Mesures/actions à prendre
Concevoir un système de gestion informatisé des ressources humaines du MENAPLN	DRH	9 ^{ème} MCS	Un système de gestion informatisé est disponible	Non réalisée	Un manuel des processus et procédures de gestion des ressources humaines (MPP-GRH)	Recrutement du développeur du logiciel

				<p>GRH) et un guide sur les critères et normes d'affectation et de mutation des agents (GCNAMA) sont disponibles.</p> <p>Le cahier des charges pour le développement du logiciel de gestion des ressources humaines au MENAPLN est disponible</p> <p>Un plan d'équipement de la DRH et des structures déconcentrées a été élaboré</p>	<p>Analyse et conception de la base de données</p> <p>Paramétrage ou développement y compris les interfaces</p> <p>Mise en production, déploiement pilote et transfert de compétences</p> <p>Equipement de la DRH et des structures déconcentrées</p> <p>Généralisation de la nouvelle application</p>
--	--	--	--	---	--

Suivi du thème prioritaire : « Quelles perspectives pour le développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire à la fin du PDSEB ? »

Contexte

La perspective pour le développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire à la fin du PDSEB est d'élaborer conformément à la loi 034 -2018/AN du 27 juillet 2018 portant pilotage et gestion du développement, un plan stratégique pour promouvoir l'éducation de base et l'enseignement secondaire. Pour y parvenir, une réflexion a porté sur le thème : « **Quelles perspectives pour le développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire à la fin du PDSEB ?** »

La réflexion a effectivement abouti à la décision d'élaborer un nouveau référentiel qui couvrira la période 2021-2025.

Après l'obtention de l'accord de la commission nationale de planification du développement (CNPD) d'élaborer le référentiel, il a été précisé qu'il s'agira d'une stratégie pour le développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire (PDSEBS) à la fin du PDSEB.

Etat de la réflexion sur le thème prioritaire pour l'année 2020

Selon la note méthodologique, le processus comporte quatre phases, à savoir : (i) la phase préparatoire, (ii) la phase de diagnostic, (iii) la phase de formulation (vi) la phase de validation.

La phase préparatoire va de la prise de l'initiative, à l'élaboration des termes de référence en passant par la mise en place d'une instance de coordination du processus.

La phase de diagnostic consiste à dresser un état des lieux du sous-secteur de l'éducation de base et du secondaire à partir d'informations primaires et/ou secondaires. Les étapes importantes de cette phase sont : la réunion de cadrage et de lancement des travaux, l'élaboration du rapport diagnostic, la restitution du rapport diagnostic au comité de pilotage, au groupe thématique pilotage et au cadre partenarial.

La phase de formulation du PDSEBS consiste à rédiger la mouture du nouveau plan. Cette phase comprend les étapes suivantes : la rencontre préparatoire de l'atelier de cadrage, le cadrage du PDSEBS, la restitution de la note de cadrage au comité de pilotage, au groupe thématique pilotage et au cadre partenarial, l'écriture du PDSEBS dans le cadre des missions dirigées ainsi que la finalisation du PDSEBS et de son plan d'action triennal.

La phase de validation et d'adoption du PDSEBS : à cette phase, il est prévu la restitution du projet du PDSEBS au comité de pilotage, au groupe thématique pilotage, au cadre partenarial et aux acteurs déconcentrés et décentralisés, la validation du PDSEBS, son adoption et sa diffusion.

Actuellement, le processus est à la phase de formulation et suit son cours avec la programmation de l'écriture du PDSEBS en mai 2021 et son adoption est prévue pour décembre 2021.

ANNEXES

Annexe 1 : Taux de réalisation du plan d'action du MENAPLN

Programmes		Taux de réalisation						
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Programme 058 : Accès à l'éducation formelle	82,00%	66,00%	71,90%	72,90%	78,49%	88,25%	95,29%	
Programme 059 : Qualité de l'éducation formelle	82,00%	69,00%	85,00%	77,30%	78,60%	92,23%	89,66%	
Programme 060 : Accès et qualité de l'éducation non formelle	76,00%	50,00%	55,80%	61,10%	80,95%	98,24%	64,25%	
Programme 061 : Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle	88,70%	71,30%	82,10%	80,40%	86,77%	84,47%	80,90%	
Total	82,18%	64,08%	73,70%	72,93%	81,20%	90,80%	82,52%	
058	Programme Amélioration de l'accès à l'éducation de base formelle							
Sous-programmes		Taux de réalisation						
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Action 05801	1. Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux	81,00%	56,00%	74,90%	74,50%	59,98%	81,47%	88,58%
Action 05802	2. Recrutement et déploiement du personnel enseignant				87,00%	79,88%	81,91%	93,20%
Action 05803	Fourniture aux élèves, étudiants, apprenants et enseignants des conditions d'hygiène, de santé et de nutrition favorables à l'enseignement-apprentissage				100,00%	83,71%	100,00%	97,36%
Action 05804	3. Renforcement de la fourniture des services sociaux aux élèves et étudiants	92,00%	82,00%	82,80%	65,20%	78,46%	93,44%	94,07%
Action 05805	4. Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous	72,00%	60,00%	48,10%	80,00%	100,00%	100,00%	96,32%
Action 05806	5. Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur	75,00%	73,00%	100,00%	74,60%	62,14%	70,63%	97,77%
Action 05807	6. Promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux	90,00%	59,00%	53,80%	80,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Action 05808	Accompagnement des promoteurs privés dans le développement de l'offre d'éducation et de formation				86,20%	63,75%	78,57%	95,00%
Total		82,00%	66,00%	71,90%	72,90%	78,49%	88,25%	95,29%
059	Programme Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle							
Sous-programmes		Taux de réalisation						
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Action 05901	1. Formation initiale et continue du personnel	80,00%	75,00%	69,70%	77,20%	87,72%	87,39%	86,70%
Action 05902	Encadrement pédagogique de proximité à tous les niveaux du système	-	-	-	70,10%	86,77%	81,84%	89,45%
Action 05903	2. Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement / formation	85,00%	76,00%	78,40%	52,80%	100,00%	90,20%	100,00%
Action 05908	3. Réforme du système d'évaluation et de certification	-	-	99,70%	56,20%	93,48%	87,88%	95,67%
Action 05905	4. Promotion du bilinguisme et du multilinguisme	83,00%	70,00%	100,00%	90,80%	99,33%	96,15%	68,24%
Action 05904	Mise à disposition des apprenants, des étudiants et des établissements, la matière d'œuvre, les supports didactiques, les ressources documentaires et les supports d'enseignement physiques et virtuels	-	-	-	83,30%	54,87%	94,38%	96,14%
Action 05907	5. Mobilisation sociale en faveur de la qualité des enseignements et des apprentissages			100,00%		33,33%	100,00%	90,00%
Action 05906	Développement du système des passerelles entre les différents ordres et/ou niveau d'éducation et de formation	-	-	-	46,70%	73,33%	100,00%	91,05%
	6. Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant	80,00%	55,00%	62,50%	-			
TOTAL		82,00%	69,00%	85,00%	77,30%	78,60%	92,23%	89,66%
060	Programme Développement de l'éducation non formelle							
Sous-programmes		Taux de réalisation						
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020

Action 06001	1. Accroissement de l'offre et la demande en ENF	73,00%	68,00%	55,00%	52,20%	88,57%	96,49%	87,03%
Action 06002	2. Amélioration de la qualité de l'ENF	79,00%	32,00%	56,60%	60,00%	73,33%	100,00%	75,71%
Action 06003	3. Evaluation et certification des acquis et des apprentissages							30,00%
TOTAL		76,00%	50,00%	55,80%	61,10%	80,95%	98,24%	64,25%
061	Programme Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base							
Sous-programmes		Taux de réalisation						
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Action 06101	1 : Coordination/gouvernance du système éducatif	83,00%	80,00%	68,50%	73,10%	73,08%	88,32%	82,65%
Action 06102	Mise en œuvre les outils de planification, de suivi et d'évaluation du secteur de l'éducation et de la formation	-	-	-	91,00%	98,36%	92,48%	96,35%
Action 06103	Amélioration de la gestion des ressources humaines	-	-	-	95,30%	78,00%	67,44%	47,61%
	2 : Gestion de la décentralisation du système éducatif	89,00%	59,00%	95,00%				
	3 : Mobilisation des ressources et financement de l'éducation	99,00%	94,00%	78,80%				
Action 06105	4 : Gestion des ressources financières du secteur de l'éducation et de la formation	95,00%	72,00%	82,50%	86,30%	94,55%	81,90%	81,40%
Action 06106	5 : Renforcement des capacités de gestion des acteurs et des structures en charge de l'éducation	76,00%	46,00%	83,50%	83,80%	82,22%	87,50%	96,56%
Action 06107	Amélioration de la visibilité et la lisibilité des actions du secteur				77,10%	94,40%	89,17%	80,85%
	6 : Mise en œuvre et suivi évaluation du Programme	90,00%	77,00%	84,10%				
Total		88,70%	71,30%	82,10%	80,40%	86,77%	84,47%	80,90%

Source : Plan d'action du MENAPLN

Annexe 2 : Situation de la réalisation des infrastructures programmées en 2020 par agence

AGENCE	NIVEAU	NATURE INFRAST	QTE	NIVEAU DE REALISATION							Taux de réalisation
				Non démarré	Fondation	Chainage	Pente	Toiture	Finition	Achevé	
FASO BAARA	Préscolaire	1 sdc+ clôture + hangar	1	0	0	0	0	0	0	1	100%
		Bloc de 2 sdc	3	0	0	0	0	3	0	0	0%
		Mur de clôture+hangar	2	0	0	0	0	0	1	1	50%
	Primaire	Bloc de 3 sdc	7	0	0	0	0	6	1	0	0%
	Post primaire	CEG réduit	4	0	0	0	0	3	0	1	25%
	Secondaire	Bloc de 2 sdc compl	1	0	0	0	0	1	0	0	0%
		Bloc de 3 sdc comp	4	0	0	0	0	4	0	0	0%
FOCUS	Préscolaire	1 sdc+ clôture	1	0	0	0	0	0	0	1	100%
		Bloc de 2 sdc	2	0	0	0	0	0	0	2	100%
		Bloc de 3 sdc	1	0	0	0	1	0	0	0	0%
		Mur de clôture + hangar	6	0	1	0	0		2	3	50%
	Primaire	Bloc de 3 sdc	22	0	0	2	9	5	3	3	14%
	Post primaire	CEG réduit	3	0			2	1	0	0	0%
	Secondaire	Bloc de 2 sdc compl	4	0	0	1	0	3	0	0	0%
		Bloc de 3 sdc comp	6	0	0	0	1	2	3	0	0%
		Bloc de 2 sdc	1	0	0	0	0	1	0	0	0%
		Mur de clôture+hangar	2	0	1	0	0	0	1	0	0%
	Primaire	Bloc de 3 sdc+b+mm	11	0	0	4	3	3	0	1	9%
	Post-primaire	CEG réduit	3	0	0	0	0	2	1	0	0%
	Secondaire	Bloc de 2 sdc compl	1	0	0	0	1	0	0	0	0%
		Bloc de 3 sdc comp	5	0	0	1	2	2	0	0	0%
TOTAL	Préscolaire	1 sdc+ clôture+ Hangar	2	0	0	0	0	0	0	2	100%
		Bloc de 2 sdc	6	0	0	0	0	4	0	2	33%
		Bloc de 3 sdc	1	0	0	0	1	0	0	0	0%
		Mur de cloture+hangar	10	0	2	0	0	0	4	4	40%
	Primaire	Bloc de 3 sdc	40	0	0	6	12	14	4	4	10%
	Post-primaire	CEG réduit	10	0	0	0	2	6	1	1	10%
	Secondaire	Bloc de 2 sdc compl	6	0	0	1	1	4	0	0	0%
		Bloc de 3 sdc comp	15	0	0	1	3	8	3	0	0%
	Total général		90	0	2	8	19	36	12	13	14%

Source : Rapports de suivi de réalisation des infrastructures éducatives, DGESS/MENAPLN

Annexe 3 : Evolution des indicateurs du PDSEB

Objectif stratégique 1 : Accélérer le développement quantitatif de l'offre d'éducation de base et réduire les inégalités de toutes sortes											Source de vérification	
Niveau	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles							
		2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/2019	2019/2020		
Préscolaire	Nombre d'inscrits au préscolaire	69 363	216 571	512 146	73 081	55 003	67 733	81 931	105 485		Annuaires statistiques du préscolaire	
	Taux de préscolarisation	3%	11,50%	25%	3,50%	2,90%	3,50%	4,10%	5,2%			
Primaire	TBA au primaire	85,7%	100,0%	110%	98,8%	100,1%	102,6%	104,8%	98,0%		Annuaires statistiques du primaire	
	TBS au primaire	79,6%	95,80%	106,3%	83,7%	86,1%	88,5%	90,7%	88,8%			
	Taux de transition du primaire au post-primaire	68,7%	93,2%	95%	66,9%	65,8%	61,3%	68,2%	61,6%			
Post-primaire	TBA au post-primaire	37,7%	67,30%	95%	49,6%	44,5%	41,8%	49,9%	45,7%		Annuaires statistiques du post-primaire et secondaire	
	TBS au post-primaire	33,4%	47,8%	70,8%	44,9%	46,6%	49,0%	52,0%	50,5%			
	Pourcentage de l'EFTP dans les effectifs du Post-primaire	9%	24,0%	-	0,9%	0,9%	0,8%	0,7%	0,7%			
Objectif stratégique 2 : Améliorer la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'éducation de base formelle												
Niveau	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles						Source de vérification	
		2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/2019			
Primaire	Taux d'achèvement au primaire	51%	75,10%	100%	58,4%	58,2%	60,3%	63,0%	61,7%		Annuaires statistiques du primaire	
	Taux de réussite au CEP	63,9%	76,10%	100%	73,5%	62,1%	73,7%	65,8%	55,2%			
Objectif stratégique 3 : Alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part, à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 (PRONAA) dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes												
Education non formelle	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles						Source de vérification	
		2010/11	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/2019			
	Nombre d'enfants hors de tout système scolaire	775 450	61889	0							Projections démographiques et annuaires statistiques du MENAPLN	
	Taux d'alphabétisation	28%	60%	75%	34,5%	-	-	-				
	Taux promotion AI/FCB	86%	90,0%	96%	91,6%	92,3%	93,5%	-				

Annexe 4 : Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB

Programme	Indicateurs de résultats	2012/2013		2013/2014		2014/2015		2015/2016		2016/2017		2017/2018		2018/2019		2019/2020		2021
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
	ACCES																	
	Préscolaire																	
	Nombre d'inscrits (Public + privé)	67 321	76 484	72 210	85 667	73 081	95 204	55 003	130 887	67 733	161 691	81 931	193 677	105 485	126 247	124 006	147 800	
	% de filles	49,4	50	49,4	50,0	49,6	50,0	49,1	50,0	49,0		48,9		49,0		49,3		
	Primaire																	
	1. Nouveaux inscrits au CP1 (Privé+ Public)	530 213	498 123	583 369	541 877	598 024	584 047	633 868	605 085	643 775	634 548	643 775	661 578	665 069	632 117	646 859	625 589	662 839
	Nombres de filles Inscrites	252 756	240 601	285 185	256 285	292 187	278 016	309 669	288 775		303 849		316 531		301 518		300 790	
	% de filles	47,7	48,3	48,9	47,3	48,9	47,6	4890,0	47,7	0,0	47,9	0,0	47,8	0,0	47,7	0,0	48,1	0,0
	2. Taux brut d'admission (Privé+ Public)	98,5	92,6	97,3	97	100,0	98,8	105,0	100,1	100,9	102,6	102,0	104,8	103,1	98,0	98,2	94,9	98,4
	TBA Filles (%)	98,1	93,4	93,1	94,8	95,5	96,2	109,0	97,8	0,0	100,6	0,0	102,7	0,0	95,7	0,0	93,5	0,0
	TBA 43 CP (%)	-	62,9	80,2	75,3	83,4	78,5	86,5	78,0	0,0	72,5	0,0	76,6	0,0	70,2	0,0	67,6	0,0
	TBA 43 CP Filles (%)	-	65	71,3	67,4	75,7	75,6	80,1	75,4	0,0	70,4	0,0	74,2	0,0	68,0	0,0	65,5	0,0
	3. Taux brut de scolarisation (%)	87,8	83,1	86,9	83	91,8	83,7	95,8	86,1	87,3	88,5	93,0	90,7	93,1	88,8	87,0	86,6	88,8
	TBS Filles (%)	86,1	82,9	85,9	83,2	86,2	83,9	90,2	86,4	0,0	89,0	0,0	90,9	0,0	89,2	0,0	87,5	0,0
	TBS 43 CP (%)	-	51,7	523	52,2	60,0	53,8	67,7	54,9	0,0	55,0	0,0	57,6	0,0	55,5	0,0	55,0	0,0
	TBS 43 CP Filles (%)	-	52,4	47,5	48,3	56,0	49,6	64,3	54,1	0,0	54,2	0,0	56,5	0,0	54,7	0,0	54,5	0,0
	4.% des effectifs en zone rurale	-	-	-	73,6	-	72,0	-	73,0	0,0	73,2	0,0	74,1	0,0	73,4	0,0	71,9	0,0
	5. Nombre de salles de classe	48217	53625	50444	54 097	55 098	58 014	59 938		64 218		67 709		67 238		66 870		
	6. Nombre de maîtres chargés de cours	49411	53625	50582	54 413	54 610	58 534	59 001	54 110	62 761		66 082		65 824		65 341		
	Post-primaire																	
	7. Effectifs totaux	613 889	786 807	813 654	961 449	812 180	1 136 091	876 820	1 090 220	1 162 297	1 261 618	1 050 354	1 379 310	1 046 425	1 108 095	1 049 792	1 191 233	
	Dont filles	285 230	358 807	372 654	444 491	394 838	530 175	434 470		562 097		534 257		540 984		549 410		
	8. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (Public + privé)	171 816	93 238	90 892	230 844	238 696	282 924	222 120	263 816	215 571	285 808	263 974	303 041	244 393	248 145	223 853	278 526	
	Nombres de filles Inscrites	80 033	43 729	42 992	108 623	119 286	133 257	110 697		107 162		134 374		123 013		113 076		
	% de filles	46,6	46,9	47,3	47,1	50,0	47,1	49,8	0,0	49,7	0,0	50,9	0,0	50,3	0,00	50,51	0,00	
	9. Taux brut d'admission (Public + privé)	38,6	44,9	39,8	48,4	49,6	54,9	44,6	51,2	41,8	54,0	49,9	56,7	45,7	0,00	40,32	47,38	
	TBA Filles (%)	36,5	50,3	38,7	56,8	50,8	51,3	45,7	0,0	43,1	0,0	52,9	0,0	48,1	0,00	42,13	0,00	
	10. Taux brut de scolarisation (%)	36,7	40,8	38,2	45,0	44,9	48,8	46,6	52,4	49,0	57,1	52,0	59,2	50,5	51,70	49,30	54,10	
	TBS Filles (%)	34,4	38,2	36,8	41,4	44,4	46,3	47,2	0,0	50,5	0,0	54,6	0,0	54,1	0,00	53,57	0,00	
	B. Non formel																	
	11. Nombre d'inscrits en AI + autres formules	174 079	199 155	191 639	391 605	118 954	411 185	47 478		31 924		71 719		63 014		46 469		
	% des femmes	69,4	46,9	47,3	60	69,4	60	74,3		77,1		78,2		80,5		80,8		
	12. Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	265 699	304 498	210 779	393 383	121 411	411 606	44 294		34 364		64 917		64 058		45 669		
	% des femmes	68,4	60	69,2	60	69	60	75,4		76,2		78,6		80,7		80,7		
	QUALITE																	
	Primaire																	
	13. Taux de redoublement par sous cycle (%)																	
	CP	3,8		3,5		3,7		3,6		3,8		3,6		3,6		3,8		
	Dont filles	3,4		3,1		3,3		3,2		3,3		3,2		3,2		3,4		
	CE	6,2		5,7		6,1		6,0		6,2		5,9		5,8		6,1		
	Dont filles	5,8		5,4		5,6		5,5		5,6		5,3		5,2		5,5		

	CM	15,6		13,6		9,1		10,5		12,8		10,4		12,1		14,1	
	Dont filles	16,8		14,6		9,9		11,3		13,7		10,9		13,0		14,9	
	16. Taux d'abandon par sous cycle (%)																
	CP	4,3		4,7		5,3		4,5		5,5		4,8		8,0		8,3	
	Dont filles	4		4,5		4,9		4,2		5,2		4,6		7,6		7,7	
	CE	5,9		6,2		6,4		6,1		7,0		5,0		9,3		9,7	
	Dont filles	2,9		4,3		3,1		2,7		3,3		2,1		5,0		5,5	
	17. Taux de promotion par sous cycle (%)																
	CP	91,9		91,7		91,1		91,9		90,7		91,6		88,3		87,8	
	Dont filles	92,6		92,2		91,8		92,6		91,4		92,2		89,2		89,0	
	CE	88,3		88		88,1		88,5		87,4		89,7		85,5		84,8	
	Dont filles	90,7		90,2		90,4		90,9		90,0		91,5		88,6		87,8	
	18. Taux de réussite au CEP (%)	60,9		82,2	77,5	73,5	80,2	62,1		73,7		65,8		55,2		65,9	
	Dont filles	65,1		80,2		70,7		65,7		72,0		63,1		52,6		63,9	
	19. Taux d'achèvement au primaire	59,5		57,6	68,2	58,4	72,6	58,2	64,1	60,3		63,0		61,7		60,3	
	Dont filles	59,6		59,7		60,4		61,3		64,3		67,6		66,3		64,9	
	20. Ratio livres/élève																
	Calcul	1,5		0,6	1	1,05	1	0,94		0,84		0,73		0,72		0,67	
	Lecture	1		0,9	1	0,81	1	0,71		0,64		0,58		0,53		0,51	
	Post-primaire																
	21. Taux de redoublement par niveau (%)																
	6 ^{ème}	22,7		21,5		22,6		22,7		22		22,6		21,5		0,2	
	Dont filles	23,5		21,9		23,1		23,3		22,4		23,1		21,4		0,2	
	5 ^{ème}	22,4		21,1		22,7		23		19,6		18,8		18,3		0,2	
	Dont filles	23,6		21,8		23,5		25,5		20,1		19,1		18,6		0,2	
	4 ^{ème}	25,5		22,6		24,2		23,7		22,4		18,2		18,8		0,2	
	Dont filles	27,3		23,8		25,2		24,5		23,2		18,2		19,6		0,2	
	22. Taux d'abandon par niveau (%)																
	6 ^{ème}	12,3		12,5		13,5		13,2		11,7		8,4		13,9		0,1	
	Dont filles	11,1		11,4		12		12,1		10,8		6,8		11,8		0,1	
	5 ^{ème}	11,5		10,7		9,4		8,2		8,9		8,6		11,0		0,1	
	Dont filles	10,4		10		8,3		7,9		8,6		8,3		9,8		0,1	
	23. Taux de promotion par niveau (%)	0															
	6 ^{ème}	65		66		63,8		64,1		66,3		69		64,5		0,7	
	Dont filles	65,5		66,7		64,9		64,7		66,8		70,1		66,8		0,7	
	5 ^{ème}	66,1		68,2		67,9		68,8		71,5		72,6		70,6		0,7	
	Dont filles	66		68,2		68,2		68,6		71,3		72,5		71,6		0,7	
	4 ^{ème}	75,4		81,3		75,8		76,3		77,6		81,8		81,2		0,8	
	Dont filles	77,8		80,9		74,8		75,5		76,8		81,8		80,4		0,8	
	24. Taux de réussite au BEPC (%)	22,6		28,7		39,1	41,8	29,7		28,9		42,9		26,6		36,5	
	Dont filles	17,5		24,4		34,1		24,6		24,3		38,6		22,6		32,7	
B. Non formel	25.Nombre d'apprenants au 1er cycle	440 029		373 371		133 725	141 749	53 114	150 254	40 508	159 269	75 311	168 825	66 731	70 068	47 975	73 571
	26. Nombre d'apprenants 2nd cycle	54 125		54 746		44 296	48 549	32 887	53 152	31 299	58 133	38 410	63 520	38 964	41 652	33 375	44 511
	27. Nombre d'apprenants adolescents	7 058		9 077		8 370	9 207	8 610	10 128	18 257	11 140	14 788	12 255	14 799	15 539	13 647	16 316
	27. Nombre de déclarés alphabétisés	237 172		189 581	348 125	113 443	370 276	43 033		30 876		68 114		56 387		42 749	
	Nombre de femmes	161 541		131 434	201 913	78 336	214 760	31 960		22 911		51 668		45 698		33 767	
	% de femmes	68,1		69,3	58	69,1	58	74,3		74,2		75,9		81,0		79,0	
	28. Taux d'alphabétisation	ND		34,5		34,5	ND	ND		ND		ND		ND		ND	

NB : La baisse de certaines cibles projetées en 2017 par rapport à 2016, s'explique par le fait que les objectifs du PDSEB arrivés à ceux de l'EPT n'ont pas été atteints à l'échéance de 2015. De ce fait, de nouvelles projections ont été établies en cohérence avec les objectifs du PSEF et l'objectif 4 des ODD pour l'horizon 2030.

Annexe 5 : Matrice de suivi des indicateurs du PSEF

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs									Origine	Date de production/Péodicité	Moyens de vérification
			2017		2018		2019		2020	2020	2021			
			Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu			
Indicateurs globaux														
Scolarisation primaire universelle	Taux d'achèvement au Primaire (TAP) [1]	58,2%	60,3%	64,0%	63,0%	68,5%	61,7%	72,9%	60,3%	75,6%	68,7%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Pourcentage des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation [2]	19,5%	22,4%	20,0%		19,5%		19,0%		19,0%	22,4%	DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base [3]	73,3%	ND	73,5%		73,7%		74,0%		74,2%		DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat
Indicateurs globaux														
Développement de l' éducation de base	Taux Brut de Scolarisation au primaire (TBS) [4]	86,1%	88,5%	87,3%	90,7%	90,2%	88,8%	93,1%	86,6%	95,0%	88,8%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Taux de transition du primaire au post-primaire général [5]	76,5%	73,0%	80,0%	68,2%	78,8%	61,1%	77,7%	53,0%	76,5%	72,6%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Effectif des élèves au post primaire technique et professionnel (MENA) [6]	7 596	7 152	67 765	7 099	109 279	7 205	153 212	7 969	201 886	8 515	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Nombre de jeunes inscrits dans les filières de formation professionnelle (MJFIP) [7]	864	nd	2405		3946		5487		7028		DGESS/MJFIP	annuelle	Annuaire statistique
	TBS au préscolaire [8]	2,9%	3,5%	6,7%	4,1%	8,1%	5,2%	9,5%	6,0%	10,9%	7,0%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Ratio élèves/salle de classe au primaire	47,9	47,4	51,9	47,4	52,6	48,1	53,2	48,5	53,9		DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Nombre de salles de classe programmées par an au primaire	582	579	1 518		2 472		2 567		2 456	1 204	DGESS/MENA	février	Rapport annuel sur les constructions
Indicateurs de processus														
	Expérimentation et généralisation progressive des curricula selon le calendrier prévu [9]	35%	oui	oui		oui	Oui	oui	oui	oui	oui	DGREIP/MENA	annuelle	Rapport d'activités
	La programmation pluriannuelle des constructions et des transferts aux communes est élaborée et diffusée à temps		oui	oui		oui	Oui	oui	oui	oui	oui	DGESS/MENA	avril	Rapport d'activités
Indicateurs globaux														
Résorption des disparités	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire	1,11	1,14	1	1,15	1	1,07	1	1,16	1	1	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
	Indice de parité entre les sexes du taux de transition entre le primaire et le post primaire général	0,98	0,95	0,99	0,95	0,99	0,94	1	0,92	1	1	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
	TBS des 43 communes prioritaires - Total	54,9%	55,0%	n.d	57,6%	n.d	55,5%	n.d	55,0%	n.d	n.d	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
	TBS des 43 communes prioritaires - Filles	54,1%	54,2%	n.d	56,5%	n.d	54,7%	n.d	54,5%	n.d	n.d	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
Indicateurs de processus														
	Le pourcentage d'écoles publiques avec un ratio élèves/salle de classe supérieur à 100[10]	1,47%	1,64%	1,20%	1,72%	0,80%	1,68%	0,40%	1,73%	0%	0%	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
	Indicateurs locaux (Expérimentation)													
	Nombre de COGES des communes prioritaires bénéficiant d'appui pour la scolarisation [11]	Sans objet	n d	40		50		60		70		DGESS/MENA/CEB	Annuelle	Rapport de suivi des projets expérimentaux dans les communes prioritaires
	Indicateurs globaux													
Amélioration de la qualité	Score moyen des élèves du plus faible quintile en français [12] - classe de CP1	10,2	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d		20		DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires
	Score moyen des élèves du plus faible quintile en mathématiques [13] - classe de CM2	5,58	n.d	n.d	n.d	12,6	n.d	n.d	n.d	n.d		DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires
	Taux de réussite au CEP	62,1%	73,7%	64,1%	65,8%	66,1%	55,2%	68,0%	66,1%	70,0%		DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	Ratio élèves SDC dans le Post-primaire public général	67	63	71	59	70,6	61	70,1	60	69,6		DGESS/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	Taux de réussite au BEPC	22,7%	28,9%	29,5%	42,9%	36,4%	26,6%	43,2%	36,5%	50,0%		DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	Affectation des enseignants vers les régions effectives le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)	oui	Oui	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	SG		Annuelle	Notes de service du MENA

	Pourcentage des classes de CP1 dont les effectifs des élèves excèdent 100	3,7%	3,16%	2,8%	5,00%	1,9%	4,6%	0,9%	4,5%	0%	0%	DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires
Indicateurs globaux														
Renforcement de la décentralisation et de la déconcentration	Pourcentage des ressources transférées aux communes sur le budget de l'Etat pour la réalisation des infrastructures de l'éducation de base	35,0%	68,3%	42,0%		61,0%		81,0%		100,0%	200,0%	DAF/MENA DGESS/MENA	Annuelle	Arrêté de transfert de document de programmation pluriannuelle
	Pourcentage des ressources (Etat et CAST) destinées aux structures déconcentrées [14]	74,2%	84,2%	75,7%		77,1%		78,6%		80,0%		DAF/MENA DGESS/MENA		Plan d'actions
Indicateurs de processus														
	Pourcentage de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre	8,0%	29,3%	35,0%		50,0%		80,0%		100,0%	100,0%	DGESS/MENA	Annuelle	Rapport de suivi
	Le rapport annuel de la mise en œuvre du mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes des ressources transférées est élaboré et examiné lors de la mission conjointe de suivi	Oui	Oui	Oui			Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	DGESS/MENA		Rapport d'activités

[1] Projections 2017-2020 : ligne 135 du modèle

[2] Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques. Projections 2017-2020 : ligne 31 du modèle

[3] Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation

[4] Projections 2017-2020 : ligne 136 du modèle

[5] Projections 2017-2020 : ligne 228 du modèle

[6] Projections 2017-2020 : ligne 340 du modèle (effectifs publics et privés)

[7] Cet indicateur regroupe les apprenants : pour le CQP et le BQP

[8] Projections 2017-2020 : ligne 50 du modèle

[9] L'expérimentation des nouveaux curricula de l'éducation de base a démarré à la rentrée 2016. Elle se déroule selon un calendrier glissant, chaque année dans les deux niveaux de chaque sous-cycle des cycles de l'éducation de base, en commençant par les premiers sous-cycles. La généralisation progressive suit le même principe : après expérimentation, les curricula sont généralisés progressivement aux effectifs des sous-cycles concernés.

[10] Il s'agit de l'ensemble des écoles primaires publiques dont le rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre de salles de classe est supérieur à 100 rapporté au nombre total d'écoles.

[11] Cet indicateur se rapporte à l'activité « d'implication des COGES dans le suivi de la scolarisation des élèves dans les zones à faibles taux de scolarisation », programmée dans le PAP 2017-2020

[12] Il s'agit du résultat moyen en français obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CP1. L'année de base correspond à l'année 2014.

[13] Il s'agit du résultat moyen en mathématiques obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CM2. L'année de base correspond à l'année 2012.

[14] Il s'agit du rapport entre l'ensemble des ressources (Etat et CAST) programmées au niveau des structures déconcentrées incluant les ressources budgétisées dans les directions centrales mais destinées aux structures déconcentrées et les ressources totales du MENA.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	3
TABLEAUX	9
ENCADRES	11
GRAPHIQUES.....	11
LISTE DES ANNEXES.....	12
INTRODUCTION.....	13
I. RESUME DU RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE 2020 DU PDSEB.....	14
I.1 EXECUTION PHYSIQUE DU PLAN D'ACTION DU MENAPLN.....	14
I.2 RESULTATS OBTENUS	14
I.2.1 ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	14
I.2.1.1 Infrastructures	14
I.2.1.2 Effectifs scolaires	17
I.2.1.3 Taux Brut d'Admission.....	19
I.2.1.4 Taux Brut de Scolarisation.....	20
I.2.2 QUALITÉ DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	22
I.2.2.1 Ratio élèves/classe et ratio élèves/maitre (auditeurs/encadreur).....	22
I.2.2.2 Taux d'Achèvement (TACH).....	22
I.2.2.3 Taux de transition.....	24
I.2.2.4 Profils de scolarisation	25
I.2.2.5 Résultats des examens.....	26
I.2.3 ACCES ET QUALITE DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE	28
I.2.3.1 Nombre ce centre d'éducation non formelle	28
I.2.3.2 Nombre d'apprenants dans les centres d'éducation non formelle	29
I.2.3.3 Nombre de déclarés alphabétisés	30
I.2.4 EDUCATION EN SITUATION D'URGENCE.....	31
I.2.4.1 Situation des écoles fermées en 2020.....	31
I.2.4.2 Situation des écoles rouvertes en 2020.....	31
I.3 PERFORMANCE GLOBALE DU PDSEB.....	32
I.3.1 Accélérer le développement quantitatif de l'offre d'éducation de base et réduire les inégalités de toutes sortes	32
I.3.2 Améliorer la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'éducation de base formelle	33
I.3.3 Alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part, à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 (PRONAA) dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes.....	33
II. DOTATIONS BUDGETAIRES.....	34
II.1 RESSOURCES ALLOUEES AU SECTEUR DE L'EDUCATION	34
II.2 DOTATIONS DU MENAPLN (MILLIONS DE FCFA).....	34
II.3 DOTATIONS CAST/FSDEB PAR NATURE DE DEPENSES	35
II.4 RESSOURCES FINANCIERES TRANSFEREEES AUX COMMUNES.....	36
II.5 PROJETS INTERVENANT AU MENAPLN	37
III. EXECUTION FINANCIERE.....	37
III.1 BUDGET GENERAL	37
III.2 CAST/FSDEB	38
III.3 CAST/CANTINE SCOLAIRE DU SECONDAIRE.....	39
III.4 RESSOURCES TRANSFEREEES AUX COMMUNES	40
III.5 PIP	40
IV. PROGRAMME 01 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION FORMELLE	41

IV.1	RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS.....	41
<i>Résultat 01.1 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formelle s'est accrue.....</i>	<i>41</i>	
<i>Résultat 01.2 : Les besoins en personnels enseignants à tous les niveaux sont pourvus.....</i>	<i>49</i>	
<i>Résultat 01.3 : Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de prévention du VIH et du Sida en milieu scolaire ont été mis en œuvre</i>	<i>51</i>	
<i>Résultat 01.4 : Les moyens d'accéder à de meilleures prestations sociales à tous les niveaux ont été offerts</i>	<i>54</i>	
<i>Résultat 01.5 : L'égalité et l'équité d'accès sont respectés pour tous les enfants de six à seize ans</i>	<i>59</i>	
<i>Résultat 01.6 : Les responsabilités dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif sont assumées par chaque partie prenante</i>	<i>60</i>	
<i>Résultat 01.7 : Les enfants en situation de handicap sont pris en charge dans le système éducatif</i>	<i>62</i>	
<i>Résultat 01.8 : La capacité d'accueil du système éducatif s'est accrue grâce à la contribution du privé</i>	<i>63</i>	
IV.2	SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET DU THEME PRIORITAIRE DE LA 8E MCS : ACCES	66
<i>Suivi des recommandations « Relire les textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle permettant de faciliter le passage entre les paliers » et « Finaliser la stratégie nationale d'accélération de l'éducation préscolaire » et « Elaborer un plan de communication en vue de développer l'accès et la qualité de l'EFTP ».....</i>	<i>66</i>	
<i>Suivi du thème prioritaire « Comment favoriser l'accès à l'éducation des filles et des élèves vulnérables au sein des populations déplacées internes ? ».....</i>	<i>66</i>	
V.	PROGRAMME 02 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION FORMELLE.....	68
V.1	RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS.....	68
<i>Résultat 02-1 : Le personnel enseignant et d'encadrement de l'éducation de base et du secondaire est disponible</i>	<i>68</i>	
<i>Résultat 02-2 : Les compétences du personnel enseignant et d'encadrement pédagogique sont renforcées.</i>	<i>71</i>	
<i>Résultat 02-3 : Le curriculum de l'éducation de base et du secondaire est disponible et opérationnel</i>	<i>74</i>	
<i>Résultat 02-4 : Les apprenants et les enseignants disposent de matériels pédagogiques et didactiques.</i>	<i>77</i>	
<i>Résultat 02-5 : Les langues nationales, l'enseignement franco-arabe, le sport, l'art et la culture sont promus dans les établissements</i>	<i>81</i>	
<i>Résultat 02-6 : Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru</i>	<i>84</i>	
<i>Résultat 02-7 : Les innovations éducatives sont promues</i>	<i>85</i>	
<i>Résultat 02-8 : Les connaissances apprises sont évaluées</i>	<i>89</i>	
V.2	SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET DU THEME PRIORITAIRE DE LA 8E MCS : QUALITE	99
<i>Suivi des recommandations « Elaborer un document de promotion de l'éducation bilingue/multilingue pour une éducation de qualité au Burkina Faso » et « Conduire une étude analytique des disparités selon le genre, la région et le milieu de résidence et les établissements dans les résultats aux examens scolaires »</i>	<i>99</i>	
<i>Suivi du thème prioritaire : « L'éducation à distance pour une école résiliente : état des lieux, défis et perspectives ».....</i>	<i>100</i>	
VI.	PROGRAMME 03 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE	102
VI.1	RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS.....	102
<i>Résultat 03-1 : Le nombre de jeunes alphabétisés de 15-24 ans s'est accru notamment les filles et les femmes....</i>	<i>102</i>	
<i>Résultat 3-2 : Les activités d'ENF sont assurées par des intervenants qualifiés.....</i>	<i>118</i>	
<i>Résultat 3-3 : Les structures d'ENF sont suivies</i>	<i>119</i>	
<i>Résultat 03-4 : Les curricula et programmes de l'ENF sont révisés et/ou vulgarisés.....</i>	<i>120</i>	
<i>Résultat 3-5 : Les apprenants et animateurs disposent du matériel didactique</i>	<i>121</i>	
<i>Résultat 3-6 : Les apprenants sont évalués</i>	<i>122</i>	
<i>Résultat 03-7 : Les innovations en ENF sont promues.....</i>	<i>127</i>	
<i>Résultat 03-8 : Les sortants des structures d'ENF sont installés</i>	<i>128</i>	
VI.2	SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET DU THEME PRIORITAIRE DE LA 8E MCS : ENF	130
<i>Suivi de la recommandation « Réviser les outils de collecte de données statistiques pour prendre en compte les nouveaux besoins d'information relatifs à la qualité de l'ENF »</i>	<i>130</i>	
<i>Suivi du thème prioritaire : « l'Education Non Formelle en situation d'urgence : quelle résilience ? ».....</i>	<i>132</i>	
VII.	PROGRAMME 04 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE	133
VII.1	RESULTATS ET LIVRABLES ATTEINTS.....	134
<i>Résultat 04.1 : Le pilotage et la coordination du secteur de l'éducation est assuré</i>	<i>134</i>	
<i>Résultat 04.2 : Les outils de planification et d'évaluation des activités</i>	<i>138</i>	
<i>Résultats 04.3 : Les personnels de l'éducation sont gérés efficacement</i>	<i>141</i>	

<i>Résultat 04.4 : Les ressources financières et matérielles sont efficacement gérées</i>	145
<i>Résultat 04.5 : Les capacités institutionnelles du Ministère sont renforcées</i>	146
<i>Résultat 04.6 : La visibilité des actions du Ministère est assurée</i>	149
VII.2 SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET DU THEME PRIORITAIRE DE LA 8E MCS : PILOTAGE.....	150
<i>Suivi de la recommandation : « Concevoir un système de gestion informatisé des ressources humaines du MENAPLN »</i>	150
<i>Suivi du thème prioritaire : « Quelles perspectives pour le développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire à la fin du PDSEB ? ».....</i>	151
ANNEXES	153
ANNEXE 1 : TAUX DE REALISATION DU PLAN D'ACTION DU MENAPLN	153
ANNEXE 3 : EVOLUTION DES INDICATEURS DU PDSEB	155
ANNEXE 4 : TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB	156